BULLETIN

DE

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 11

Nº 4. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1956

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE

VIRTUTE DVCE CO-



AD SANITATEM

MASSON & C10, EDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
———— PARIS (VI0)

BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 11

No

1956

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

CANCER	705
Bilan 1956 de l'Enquête Permanente Cancer. IV. Technique et fonctionnement de l'Enquête Permanente Cancer Activité administrative des Centres anticancéreux en 1955	705 719
MALADIES VÉNÉRIENNES	733
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1956	733
NUTRITION	
Enquête sur l'alimentation du tuberculeux avant la maladie	749
PÉDIATRIE	
Mortalité fœto-infantile en 1955 (année entière)	823
la Seine en 1955	845
<u> ÉPIDÉMIOLOGIE</u>	
Statistiques épidémiologiques (deuxième trimestre 1956). Statistiques mensuelles départementales (deuxième trimestre)	863 887 905 925
Statistiques vaccinales pour l'année 1954 (vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)	929
HYGIÈNE GÉNÉRALE	
Notice géologique et hydrogéologique sur le département de la Charente-Maritime	937
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	
Les institutions sociales de la France	957 961
Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Eludes Economiques.	

MASSON & C10, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

CANCER

BILAN 1956 DE L'ENQUÊTE PERMANENTE CANCER

IV. — TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT DE L'ENQUÊTE PERMANENTE CANCER (1)

INTRODUCTION

Deux méthodes d'enquête permettent de réunir des documents sur la morbidité par cancer.

La première s'adresse aux formations hospitalières et collecte les observations détaillées des malades soignés pour une lésion maligne. Elle est complétée par une surveillance régulière de ces malades après leur traitement. Périodiquement, les renseignements sur l'état de santé du malade sont transmis au centre collecteur. A l'aide des documents ainsi réunis, des études très précises sur la clinique et les résultats thérapeutiques peuvent être menées à bien. Mais ni le taux de morbidité, ni la répartition des formes de cancer dans la population ne peuvent en être extraits.

(1) Voir Bulletin de l'Institut National d'Hygiène, t. XI, n° 1, 2, 3. BULL. INST. NAT. HYG., N° 4, OCT.-DÉC. 1956.

La deuxième méthode apporte une réponse à ces deux derniers problèmes. Elle consiste à obtenir une déclaration de tous les cancers reconnus dans un échantillon complet de population, par tous les praticiens, spécialistes, hôpitaux, etc., compris dans cet échantillon.

En France, nous avons entrepris une enquête du premier type en 1943. C'est de son fonctionnement que traite cet exposé. Une enquête du deuxième type a été réalisée en 1951-1952 (1).

Le but poursuivi par cette enquête — dénommée Enquête Permanente Cancer (E. P. C.) — est donc de centraliser à Paris les observations de tous les malades soignés pour cancer, tout d'abord dans les Centres anticancéreux, et si possible ensuite dans les hôpitaux non spécialisés, et de suivre la destinée de ces malades pendant au moins dix ans.

Cette enquête est « Permanente » :

- d'une part, parce qu'elle doit englober indéfiniment les nouveaux cas;
- d'autre part, parce que chaque malade fait l'objet d'une surveillance annuelle régulière pendant dix ans.

Les observations ainsi complétées chaque année par les nouvelles des malades sont transformées en documents mécanographiques afin qu'à chaque instant l'exploitation statistique puisse en être faite.

Ceci exige une organisation spéciale. Le premier point qui devait donc être résolu était l'organisation, dans les hôpitaux sollicités, d'un service « Médico-Social » qui, en dehors de son activité sociale habituelle, assure la rédaction et la tenue à jour des dossiers et, surtout, la « surveillance » des malades.

Il était impossible d'obtenir de tous les Centres hospitaliers français la création d'un tel service dès le début de l'enquête. Aussi a-t-il fallu procéder par étapes.

Pour la première étape, la plus difficile par suite du manque d'expérience, la sagesse ordonnait de débuter par les Centres hospitaliers spécialisés dans le traitement du cancer. La réorganisation des Centres anticancéreux français (octobre 1945) a rendu obligatoire la création d'un service « Médico-Social », tenu de participer à ce « fichier central des cancers » (Ordonnance n° 45-2221 et arrêté du 5 avril 1946).

L'enquête a donc commencé par les Centres anticancéreux.

Dans une deuxième étape, l'Enquête sera étendue aux grandes formations hospitalières voisines des Centres anticancéreux. En particulier à Paris, l'extension est en cours dans les hôpitaux de l'Assistance publique, source considérable de documents. Elle est également envisagée dans les hôpitaux de Lille, Lyon, Montpellier, Toulouse; et un jour viendra, nous l'espérons, où tous les hôpitaux où l'on traite des cancers participeront à cette collecte.

Avant d'étudier en détail le fonctionnement de l'Enquête, nous devons faire état de deux créations nécessaires à l'uniformité du système ;

*

- a) le « langage commun » ou Nomenclature Classification des Cancers;
- b) le modèle uniforme d'observation.

NOMENCLATURE

Il est apparu indispensable, pour les extractions statistiques ultérieures, de proposer à tous les Centres intéressés une Nomenclature détaillée permettant, pour chaque variété de cancer — quels qu'en soient le siège et l'extension locale ou ganglionnaire —, un classement tel, qu'il soit le même dans tous les Centres et ne puisse être influencé par le rédacteur de l'observation.

Cette nomenclature détaillée a été réalisée par la Section du Cancer de l'Institut National d'Hygiène. Elle est dérivée de la Nomenclature Internationale des Causes de Décès (Révision 1948), complétée par les recommandations de l'O. M. S. 1952 et 1955.

Elle comporte un indicatif composé de 4 éléments auxquels vient s'ajouter, dans tous les cas possibles, la description histologique de la tumeur en cause.

Ces cinq éléments sont les suivants :

- 1° un nombre de 3 chiffres allant de 140 à 207 et correspondant aux subdivisions de la Nomenclature Internationale pour les tumeurs malignes;
- 2° une lettre de l'alphabet (de A à K) précisant, pour chaque localisation, le siège exact du point de départ; il est indispensable de noter cette lettre pour tous les numéros qui en comportent, sous peine d'avoir une codification tronquée et de perdre une partie de l'information possible:
- 3° un chiffre (de T1 à T4) correspondant à l'extension locale de la tumeur;
- 4° une lettre, permettant de définir cinq possibilités d'aspect ganglionnaire (clinique et histologique);
- 5° enfin un chiffre, permettant de définir l'un des 10 sièges de métastases possibles.

Nous insistons sur le fait qu'il s'agit plus d'une nomenclature que d'une classification et que l'extension locale a été distinguée des degrés d'atteinte ganglionnaire (clinique d'abord, histologique ensuite), ce qui permet plus de souplesse dans le classement et une exploitation statistique à plusieurs entrées.

⁽¹⁾ Essai d'étude de la fréquence d'apparition des nouveaux cas de cancer. Caisse Nationale de Sécurité Sociale, 1953,

CANCER

**

MODÈLE D'OBSERVATION

Nous avons créé deux modèles de fiches qui sont distribuées aux hôpitaux ou aux centres intéressés et que ceux-ci doivent nous retourner remplies.

La Fiche I, dite « Fiche clinique et thérapeutique » (voir in fine), comporte :

au recto :

- des renseignements succincts d'état civil,
- le numéro du dossier au Centre,
- la nomenclature complète,
- le compte rendu de l'examen histologique de la tumeur et des ganglions,
- la description clinique, succincte (siege, propagation, temps perdu. etc.).
- une place réservée à l'Institut National d'Hygiène pour transcrire la surveillance annuelle du malade;

au verso : les précisions sur les différents traitements appliqués.

Il faut remarquer que la fiche I porte, en haut du recto, un certain nombre de cases :

- celles de gauche portent les initiales de chaque mois,
- celles de droite un chiffre de 0 à 9 représentant le dernier chiffre de l'année en cours.

La Fiche II, dite « Fiche de surveillance » (voir in fine), comporte : au recto :

- un rappel du numéro du dossier, de la nomenclature et de la date de la première visite du malade au Centre, permettant de retrouver la fiche I correspondante,
- un résumé de l'état du malade, constaté au cours du mois précédant l'envoi. Toutes les possibilités évolutives ont été prévues et il suffit de souligner ou d'indiquer par une croix la « mention utile »;

au verso: des renseignements à nous fournir s'il s'agit d'un malade adressé au Centre par une Consultation Avancée, c'est-à-dire faite dans une autre ville par un médecin envoyé du Centre.

MARCHE DE L'ENQUÊTE

I. - ECHELON HOSPITALIER

C'est l'échelon où sont traités et suivis les malades. C'est là que sont rédigées les observations, que sont remplies les fiches et que sont suivis les malades.

La Fiche I (clinique et thérapeutique) est remplie lorsque le traitement initial du malade est considéré comme terminé et lorsqu'il part en convalescence. Les cases situées en haut de cette fiche permettent au Centre envoyeur de marquer la date (mois et année) de la première visite au Centre. C'est cette date « clef » qui marque le début de la « prise en charge » du malade par le Centre traitant et, partant, le début de la « surveillance ».

C'est donc le même mois (mois de la première visite) que devront être envoyées d'année en année, pendant dix ans, les nouvelles du malade.

Le reste de la fiche doit être rempli aussi simplement que possible par les secrétaires, sous contrôle médical (un des médecins du Centre est chargé spécialement de ce service).

Le numéro du dossier est celui qui est indiqué par le Centre. Nous demandons au Centre de recommencer au numéro 1 le 1^{er} janvier de chaque année, en faisant précéder ce numéro du millésime de l'année en cours.

Lorsqu'il s'agit d'un malade présentant une deuxième manifestation cancéreuse sur un organe différent, et qui avait été vu au Centre pour la première manifestation, il convient de remplir une nouvelle fiche, mais de conserver intégralement (millésime compris) le numéro initial d'inscription en indiquant : 2° (ou 3°) cancer. Cette manière de procéder étant la plus fréquemment utilisée dans les Centres.

Les cases réservées à la nomenclature sont remplies selon les indications données ci-dessus.

L'histologie. — Un examen histologique étant pratiqué aussi souvent que possible, le compte rendu succinct en est retranscrit en termes très classiques pour faciliter la codification.

Le délai est le temps écoulé entre le premier symptôme accusé par le malade et la date de la première consultation.

Siège précis du point de départ : c'est-à-dire en dehors de toute extension.

711

Assez souvent, il est malaisé de fixer de façon précise le siège exact du début de la prolifération maligne, soit que l'inflammation, l'infection, parfois la nécrose, masquent ou modifient l'aspect de la région, soit que l'extension locale ait déjà débordé le foyer primitif. Ceci se voit assez souvent en O.-R.-L. Au premier examen, on ne peut savoir s'il s'agit d'un sinus piriforme (147 D), d'un repli ary-épiglottique (147 C), d'une bandé ventriculaire (161 E), etc. En ce cas, plutôt que d'inscrire à tort une localisation multiple, on est en droit d'attendre les premiers effets du traitement, qui va très vite résorber l'œdème et l'infection, et faire régresser les extensions superficielles. Seule subsistera la lésion initiale, qu'on pourra alors codifier avec toute l'exactitude souhaitable, mais ce n'est qu'un pis-aller; il ne faut le faire que dans des cas vraiment très difficiles, et l'on doit s'efforcer, par l'interrogatoire et les examens divers, de déterminer dès l'établissement de l'observation le point de départ du processus malin.

Propagation. — Cette rubrique doit préciser les diverses propagations, infiltrations, adhérences ou envahissements (le siège du point de départ étant précisé plus haut), en dehors de l'atteinte ganglionnaire.

Adénopathie. — Chaque siège doit être précisé avec ses caractères résumés par l'une des trois petites lettres « cliniques » minuscules (o. c. d.) affectées à cet envahissement. Cette petite lettre doit être reportée dans la case correspondante de la Nomenclature en haut de la fiche. Préciser l'uni ou la bilatéralité. S'il y a cu examen histologique, on utilise en supplément les lettres a ou b, les deux codifications n'étant pas exclusives, la première (clinique) devant toujours être inscrite, la seconde (histologique) apportant un complément d'information.

Destinée du malade. — Ces cases ne sont pas remplies par le Centre, mais réservées à la Section du Cancer de l'I. N. H. pour y transcrire d'année en année les nouvelles du malade.

Au verso : les détails des divers traitements :

- Pour le radium, indiquer s'il s'agit d'un aiguillage, d'un appareillage ou de télécuriethérapie; indiquer les dates et les doses.
- Pour les radioéléments artificiels, préciser nature, dose et mode d'introduction.
- Pour la radiothérapie, bien séparer les différentes périodes d'irradiation, en particulier si le voltage, la distance, les portes d'entrée varient.
- Pour la *chirurgie*, nous demandons seulement la nature de l'opération (qu'elle soit faite en un ou plusieurs temps) :
 - exérèse complète ou incomplète,
 - exérèse élargie,
 - chirurgie palliative,

- exploratrice simple (à bien distinguer des interventions palliatives),
- curage ganglionnaire, avec quelquefois exérèse dans le même temps (à préciser). Indiquer l'étendue du curage; exemple : axillaire et mammaire interne, sous-maxillaire bilatéral et cervical gauche, etc.

Les opérations conduites avec l'aide du bistouri électrique sont considérées comme « chirurgie ». N'indiquer à « électrocoagulation » qu'une coagulation vraie.

Autres traitements. — C'est là qu'il faut noter les traitements hormonaux, chimiques, etc., avec les dates et les doses.

Vient ensuite une rubrique donnant des précisions sur l' « état du malade à la sortie ou à la fin du traitement ».

Un deuxième groupe de renseignements (B) correspond aux malades traités ailleurs avant leur venue au Centre et pouvant y venir pour les raisons suivantes : traitement complémentaire, récidive, métastase, surveillance, etc.

Il est rappelé que pour les malades traités antérieurement à leur venue au Centre anticancéreux (en dehors des exceptions ci-dessous), on ne doit indiquer ni extension locale (T1, T2, etc.), ni adénopathie, leur état réel au premier examen n'étant pas connu.

Un certain nombre de malades dont le traitement a débuté en dehors du Centre peuvent ne pas correspondre au chapitre B de la fiche et ètre inclus dans le chapitre A. Il peut s'agir :

- a) De malades dont le traitement a été réalisé au voisinage même du Centre, dans la même formation hospitalière. Ces malades peuvent être inclus dans le chapitre A si le Centre accepte la responsabilité de l'ensemble du traitement, y compris ce qui a été fait ailleurs. Il doit, dans ce cas, disposer du maximum de renseignements sur l'état clinique avant le traitement, et de détails sur le traitement lui-même effectué en dehors du Centre.
- b) De malades dont le traitement a été entrepris au siège d'une Consultation Avancée; ces malades pourront également être inclus dans le chapitre A s'ils répondent aux conditions envisagées en a).

Dans ces deux éventualités, ce n'est pas la date de la première visite au Centre qui doit servir de point de départ à la période de surveillance, mais celle du premier jour du traitement si elle est antérieure. Il a semblé que dans ce cas particulier, le premier jour du traitement était plus facile à déterminer que la date de la première visite médicale effectuée sous le contrôle plus ou moins direct du Centre.

Un troisième groupe (C) correspond aux malades qui n'ont reçu aucun traitement, soit avant leur venue, soit au Centre lui-même, pour les raisons énumérées sur la fiche.

Afin de simplifier le travail des Centres, ces fiches I nous sont adressées avec un an de retard, à la fin du mois correspondant à celui pendant lequel les malades sont venus consulter pour la première fois, au cours de l'année précédente.

Les Fiches II, dites « Fiches de surveillance », sont de rédaction très facile, puisqu'il suffit de souligner ou de cocher la « mention utile » correspondant à l'état du malade, ou à indiquer la date et le mode de décès. Elles ne sont établies que pour les malades neufs, c'est-à-dire rubrique A de la fiche I.

Il arrive souvent que soit portée sur ces fiches la mention « état stationnaire »; cette réponse est beaucoup trop imprécise, car on peut se demander si cela signifie que le cancer est présent et n'évolue pas, ou bien que l'état général du sujet est « stationnaire », bien qu'il ne présente aucun signe clinique de cancer en évolution. Il convient d'éviter cette terminologie. S'il s'agit d'un malade qui présente une lésion toujours importante, mais stabilisée, cela doit être indiqué dans la rubrique « évoluait sans récidive ni métastase », en ajoutant simplement à côté le mot « stationnaire ».

Ces fiches sont rédigées chaque mois pour les malades dont l' « échéance » annuelle tombe ce mois là, c'est-à-dire pour les malades dont la première visite au Centre (ou le premier jour du traitement, s'il est antérieur), a eu lieu ce même mois, mais un, deux, trois ans, etc., plus tôt.

Lorsqu'il s'agit d'un malade ayant passé par une Consultation Avancée, la fiche de surveillance doit être adressée par le Centre proprement dit, mais il doit indiquer au verso de la fiche que ce malade a été vu à la Consultation Avancée de... et préciser le numéro du dossier du malade à cette consultation.

Ces fiches parviennent à l'I. N. H. en même temps que les fiches n° I.

Dans un but de simplification, nous demandons aux Centres de nous envoyer les fiches n° I un an exactement après la première visite, c'està-dire en même temps que la première fiche de surveillance. On peut considérer, en effet, que le traitement initial ne dure, en règle, pas plus d'un an.

Nous recevons donc de chaque Centre chaque mois :

- 1° un lot de fiches n° I concernant les malades dont la première visite a eu lieu un an plus tôt;
- 2° un lot de fiches de surveillance de 1^{re} année accompagnant les fiches I correspondantes;
- 3° des fiches de surveillance de 2°, 3°, 4° année, etc., pour les malades dont les fiches I nous sont parvenues un, deux, trois, quatre ans, etc., auparavant.

J F M A M J J INSTITUT NATIONA		, ,				
	l. – CLINI	QUE ET TH	HÉRAPEUT	IQUE		
Né à		MILLÉS	SIME	N° D	ORDRI	3
Département ou pays étranger	Nº du DOSSIER					
Ville ou commune du domicile	NOMINGLATURE	Nombre arabe Le		12 0 g		Mét. 0 1 2 3
Département :			ТЗ	$\Gamma_4 \mid \frac{c}{d}$		4 5 6 7 8 9
Classement initial 1° Vu directement au Centre 2° Vu seulement à une C. A.	RÉ	SULTAT DE	L'EXAME	EN HIST	OLOG	IQUE
3° Vu d'abord à une C. A. et envoyé au Centre			Codification	_		
Temps écoulé entre le 1° sympte et la 1° consultation au Centr		Date do	QUE e la { 1° au tation { 2° à }			
			i" traitem	ent	2• traite	ment
Date du début du traitement .						
Date de la fin du traitement .		<i></i>				
La lésion MALIGNE (ou sus						
A. — Traitée e SIÈGE précis du point de départ			ou sous vot			,,

PROPAGATION:

	SIÈGE DE L'ADÉNOPATHIE AU 1º EXAME	N	o. c. d.	a. b.	СОТЕ
	WE COME CONTROL OF THE PARTY OF				
ľ				******	
ł				*	
i	And the comment of th				f

1re ANNÉE	2º ANNÉE	3º ANNÉE	4º ANNÉE	5° ANNÉE
i				
	······			
6 ANNÉE	7: ANNÉE	8º ANNÉE	9° ANNÉE	10° ANNÉE et suiv

RADIUM ET RADIOÉLÉMENTS ARTIFICIELS

du au	APPAREILLAGE DE SURFACE. NATURE. Nombre de milligrammes	AIGUILLAGE nombre de mg	DURÉE en jours	INGESTION Nature du radioélément	INJECTION Nature du radioélément	Nombre de MGH
			-,,,	***************************************		
						,,

RADIOTHÉRAPIE

du Da	TE au	APPAREILLAGE VOLTAGE, FILTRATION	INT SEC	DIST ANTIC Peau	CHAMPS	NOMBRE de SÉANCES	Peau	Tum.	DURÉE TOTALE en jours
			,,.,						

•	CHIR	URGIE				
DATE DE L'OPÉRATION		COMPT	E RENDI	SUCCINC	r et préc	as
11111						
TRO-COAGULATION. — Date:						
ES TRAITEMENTS (Hormones, ch	imie, etc.)	Indiqu	er natui	e, doses o	et date] :	.,,
ÉTAT DU MALADE A	LA SOL	RTIE O	U A I	A FIN	DU TRA	ITEMENT
α - Symptômes apparents du cancer						
c - Décédé : NON - OUI $\left\{ egin{array}{ll} ext{Date :} \\ ext{Mode :} \end{array} \right.$		d	- Canc	er en évolt	ition mala	de alit é : N O
(Mode :						
B. — Traitée ar						
B. — Traitée an					tre action	
Le malade est venu pour :	itérieure			s de voi	tre action	n :
	itérieure			s de voi	tre action	n :
Le malade est venu pour :	atérieure		deho	Date	tre action	n : e des traiteme
Le malade est venu pour : a. Traitement complémentaire : [atérieure	ment en	deho	Date	Natur	n : e des traiteme
Le malade est venu pour : a. Traitement complémentaire : [b. Reprise évolutive :	atérieure	ment en	deho	Date	Natur	n : e des traiteme
Le malade est venu pour : a. Traitement complémentaire : [b. Reprise évolutive : Trait Récidive Métastase	ée !	ment en	dehor	Date C. Surve	Natur	e des traiteme
Le malade est venu pour : a. Traitement complémentaire : [b. Reprise évolutive : Trait Récidive	cc	on traitée	dehor	Date C. Surve	Natur	e des traiteme

INSTITUT	NATIONAL
D'HY	GIÈNE

ENQUÊTE PERMANENTE CANCER

C.	de	
----	----	--

	NUMÉRO	lettre	Tu- meur	gg).	Mét.
Nomenclature.					
Numéro du dossier.					
İ	MOIS		A	NNF	ĒΕ
Date d'envoi de la fiche 1.					

FICHE II DE SURVEILLANCE

Au cours du mois précédant cet envoi, le malade a été vu
par un médecin.
Les nouvelles proviennent d'une autre source.
Il a été constaté que le cancer
ne se révélait par aucun signe clinique.
évoluait sans récidive ni métastases.
avait récidivé.
présentait une ou des métastases. / Siège des
présentait : récidive + métastase. \ métastases (Code I. N. H.)
Le malade est perdu de vue depuis le
Depuis l'envoi de la précédente fiche, il a été appris que le
malade était décédé date du décès :
par cancer. après Récidive
autre cause. (Code I. N. H.)

717

Nota. — S'il s'agit d'un malade passé par une	« Consultation
Avancée », avant d'être traité au Centre, prière	de remplir les
rubriques ci-dessous :	

Consultation	Avancée de		,	
N° de dossier	à cette Consu	Itation	.,,	· · · · · ·

II. - ECHELON CENTRALISATEUR

La Section du Cancer de l'I. N. H. reçoit donc chaque mois, de chaque Centre, un certain nombre de fiches I (nouveaux malades) et de fiches II (anciens malades).

Ces fiches font d'abord l'objet d'une vérification médicale par l'un des médecins de la Section : il est, en particulier, indispensable de contrôler s'il n'y a pas eu d'erreur dans le libellé de la nomenclature et s'il y a bien concordance entre celle-ci et le contenu de la fiche.

Il faut aussi s'assurer que la fiche est complète (numéro du dossier, traitement, etc.).

Dans certains cas, des erreurs peuvent être facilement corrigées. Dans d'autres cas, assez rares, il faut renvoyer la fiche au Centre pour complément de précision.

Les siches vérisiées sont alors transmises au secrétariat de la section qui en assure la codification.

**

Tel est le « cycle » de l'Enquête Permanente Cancer.

Cette documentation fait l'objet d'un certain nombre de travaux réguliers d'exploitation.

En outre, quelques documents particuliers ont pu être publiés: c'est ainsi que nous avons pu établir des courbes déterminant les âges de début apparent de certaines localisations, des graphiques résumant la distribution par stade ou par variété histologique, le délai de consultation, etc. Une monographie de 260 pages, intitulée « De la diversité de certains cancers », a été publiée en 1954. Une série d'études est en cours de publication concernant les divers modes de traitement.

Il est certain que cette enquête doit peu à peu fournir sur chaque localisation une documentation d'une très grande valeur.

Il faut pour cela qu'un nombre de plus en plus grand de nouveaux malades entre dans l'enquête et ceci nécessite la compréhension et l'appui du Corps médical, en particulier du Corps médical hospitalier.

Travail de la Section Cancer présenté par P. F. DENOIX et J. LEGUÉRINAIS.

Définitions. — Nous comprenons sous le mot récidive toute reprise de l'évolution dans l'aire du cancer.

Nous comprenons sous le mot métastase toute reprise ou greffe, ganglionnaire et à distance.

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE DES CENTRES ANTICANCÉREUX EN 1955

Comme les années précédentes, nous donnons ici les tableaux récapitulatifs résumant l'activité administrative des Centres anticancéreux, permettant de comparer les différents Centres quant à leur activité médicale, géographique et sociale, ainsi que leurs tarifs.

Travail de la Section du Cancer.

CANCER ACTIVITE DES CENTRES ANTICANCEREUX **ANNEE 1955**

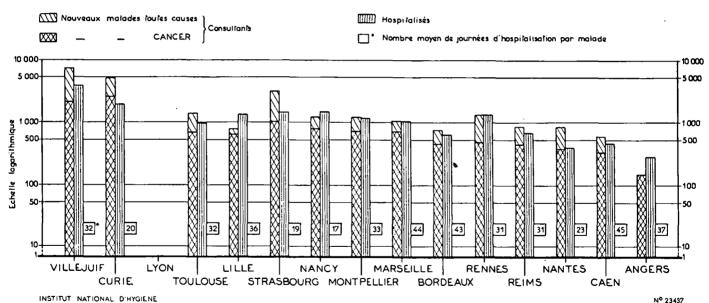


TABLEAU I

ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DES CENTRES ANTICANCÉREUX

(Année 1955).

Centres	Nombre de nouvenux malades (1) reconnus atteints de lésion maligne	Nombre de nouveaux malades (1) neprésentant pas de lésion maligne 2	Total des colonnes 1+2	Nombre de malades hospitalisés	Nombre de journées d'hospita- lisation	Moyenne des colonnes 5:4 en jours
Angers Bordeaux Caen Lille Lyon Marseille Montpellier Nantes Reims Reims Rennes Strasbourg Villejuif Curic	140 404 308 599 1 265 682 672 713 316 406 464 1 006 625 1 897 2 312	0 296 244 115 50 383 475 406 486 437 690 1 956 630 4 430 2 609	140 700 552 714 1 315 1 065 1 147 1 119 802 843 1 154 2 962 1 255 6 327 4 921	250 597 421 1 235 878 1 039 1 113 1 284 372 635 1 153 1 320 977 3 648 1 714	9 300 25 908 18 987 43 886 10 705 45 276 36 428 21 614 8 556 19 590 35 383 25 318 31 413 116 449 34 524	37,2 43,3 45 35,5 12,2 43,6 32,7 16,83 23 30,8 30,6 19,2 32,1 32 20

⁽¹⁾ On a compris sous le titre « nouveau malade » tout malade vu pour la première fois au cours de l'année, qu'il ait été hospitalisé ou non.

TABLEAU II

VARIATION DE LA CAPACITÉ EN LITS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX
(Année 1955).

Centres	Nombre de lits au 1 ^{er} janvier	Nombre de lits au 31 décembre	Variation en pourcentage
Angers Bordeaux Caen Lille Lyon Marseille Montpellier Nancy	85 64 146 57 137 118 80	30 85 64 116 57 131 -118 69	+ 50 = - 2 = - 4 = - 14
Nantes	64 au C. H. R.	16 au C. A. C. 64 au C. H. R.	=
Reims	62	66	+ 6
Rennes	100	100	===
Strasbourg	40	40	==
Toulouse	100	100	1
Villejuif		355	$\frac{-}{+}$ 69
Curie	90	152	7. 09

CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX Malades hospitalisés (Année 1955).

TABLEAU III

Centres	A. M.	G.	Sécurité : et régimes :	sociale analogues	A. M. + Sécurité	G. sociale	Paya	nts	Total	
Centres	Nombre	º/o	Nombre	. %	Nombre	%	Nombre	%		
Angers: Avec lésion maligne. Toutes causes	80 —	25,7 —	167	53 , 8	52 —	16,7	12 —	3,9	311	
Bordeaux: Avec lésion maligne. Toutes causes	190 192	33,7 32,2	249 271	44,2 45,4	68 69	12,1 11,6	56 65	9,9 10,9	563 597	İ
Caen: Avec lésion maligne.	143	35,4	211	52,2	8	1,9	42	10,4	404	
Toutes causes	146	34,7	223	53	8	1,9	44	10,5	¥21	
Avec lésion maligne. Toutes causes	92 102	15,7 15,5	379 436	64,9 66	113 122	19,3 18,5	- -		584 660	l
Lyon: Avec lésion maligne. Toutes causes	159	18,1	409	$\overline{46,6}$	238		-	_ 8,1	877	
Marseille : Avec lésion maligne. Toutes causes	338 362	37 34,9	352 42 3	38,6 40,7	197 222	21,6 21,4	26 32	2,85 3,1	913 1 039	
Montpellier:		=			Yasas II	: : : = =				_
Avec lésion maligne. Toutes causes	314 333	30,9 29,9	121 136	$11,9 \\ 12,2$	513 572	50,6 51,4	67 72	6,6 6,5	1 015 1 113	
Nancy: Avec lésion maligne. Toutes causes	121 128	10,4 10	926 1 023	79,6 79,8	1 3	0,08 0,2	115 130	9,9 10,1	1 163 1 284	
Nantes: Avec lésion maligne. Toutes causes	138 221	37,1 37,1	201 302	54 50,7	5(t) 27	1,3 4,5	28 46	7,5 7,7	37 2 596	
Reims: Avec lésion maligne. Toutes causes	171 202	15,9 16,5	350 383	32,5 31,4	521 585	48,4 48	33 50	3,1 4,1	1 075 1 220	
Rennes: Avec lésion maligne. Toutes causes	301	- 26,1	739	- 64,1	_		114	9,9	1 154	
Strasbourg: Avec lésion maligne. Toutes causes	Centre Hôpital 11 12 15 23	Centre Hôpital 4,4 3,1 3,6 2,6	Centre Hôpital 211 352 373 832	Centre Hôpital 84,7 92,2 88,5 92,5	_	_		Centre Hôpital 10,8		
Toulouse: Avec lésion maligne. Toutes causes	279 314	56,9 55,3	117 146	23,9 25,7	51 59	10,4 10,4	43 49	8,8 8,6	490 568	
Villejuif : Avec lésion maligne. Toutes causes	14 480 (2)	12,4	93,382 (2)	80,2	1 125 (2)	0,9	7 462 (2)	- 6,4	116 449 (2)	
Curie: Avec lésion maligne. Toutes causes	——————————————————————————————————————	—			1 1241 (2)		7 402 (2)	U,4	110 440 (2)	

⁽¹⁾ Il y a lieu de noter qu'en règle générale le traitement des hospitalisés avec lésion maligne, égalant ou dépassant le K 50, est pris en charge à 100 % par la Caisse de Sécurité sociale.
(2) Il ne s'agit pas du nombre de malades, mais du nombre de journées correspondant à cette catégorie de malades.

MALADIES SOCIALES

TABLEAU IV CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX Malades externes (Année 1955).

Centres	A. M.	G.	Sécurité s et régimes a		A. M + Sécurit	. G. ć sociale	Payas	nts	Total
Centres	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Angers: Avec lésion maligne. Toutes causes	45 —	14,9	203	67,5	2	} 0,7	51 —	16,9	301
Bordeaux: Avec lésion maligne. Toutes causes	57 72	14,8 9,3	251 560	65,1 72,5	15 24	3,9 3,1	62 116	16,1 15,1	385 772
Caen: Avec lésion maligne. Toutes causes	14 23	9,8 6,9	92 229	63,8 68,7	<u>-</u>	<u>-</u>	38 81	26,3 24,3	144 333
Lille: Avec lésion maligne. Toutes causes	3 7	20 13	11 43	73,3 79,6	1 4	6,7 7,4		 	15 54
Lyon: Avec lésion maligne. Toutes causes		<u>-</u>		Ξ		=		<u>-</u>	
Marseille : Avec lésion maligne. Toutes causes	541 586	$\frac{22,9}{21,7}$	1 561 1 811	66,1 67,2	41 41	1,7 1,5	218 258	9,2 9,6	2 361 2 696
Montpellier: Avec lésion maligne. Toutes causes	417 517	$27,6 \\ 25,2$	263 426	17,4 20,8	672 906	44,5 44,2	159 204	10,5 9,9	1 511 2 053
Nancy: Avec lésion maligne. Toutes causes	8 13	3,2 2,9	206 360	82,7 80,5	Ξ	_ 	35 74	14,1 16,6	249 447
Nantes: Avec lésion maligne. Toutes causes	82 138	$\frac{37,1}{37,2}$	119 201	53,8 54,1	11 17	5 4,6	9 15	4,1 4,1	221 371
Reims: Avec lésion maligne. Toutes causes	37 61	16,1 16	73 127	31,8 31,8	110 191	47,9 47,9	10 17	4,3 4,3	230 399
Rennes: Avec lésion maligne. Toutes causes	(1)		(1)		(1)		(1)		
Strasbourg : Avec lésion maligne. Toutes causes	Centre Ropital	2,8 0,9	Centre Hópital	54,6 83,4	_ _	 	Centre Hôpital 106 218	42,5 15,6	249 1 393
Toulouse: Avec lésion maligne. Toutes causes	63 72	46,7	(2)	-	(2) (2)	_	72 480	53,3	135 552
Villejuif :	12	13	(2)	-	(2)		400	87	002
Avec lésion mal. (3) Toutes causes	2 741	8,3	20 767	62,5		_	9 627	29,1	33 135
Curie: Avec lésion maligne. Toutes causes	71	2,4	1 140	38,3		9,3	1 486	50	2 972

Tous les malades ont été hospitalisés, sauf pour les examens d'électroencéphalographie où il y a eu 873 examens.
 Les malades traités à titre externe paient directement le Centre et sont remboursés par la Sécurité sociale. Nous ne pouvons, pour cette catégorie de malades, discerner les petits payants des assurés à la Sécurité sociale.
 Il s'agit du nombre d'actes.

TABLEAU V Tarifs en vigueur dans les Centres anticancéreux pendant l'année 1955.

Angers:	A. M. G.	Séc.		Payants	Honoraires médicaux Hospitalisés	Actes thérapeutiques Valeur de K	Consultation
Au 1 ^{er} janvier					Valeur de K	valeur de K	
Au 1 ^{er} janvier			Salle	Chambre			
. 01 1/ 1	2.725	2 725	_	. – {	Radium K == 80 Radioth, K == 50	180	288
Au 31 décembre	2.725	2 725		_	Radium K = 80 Radioth, K = 50	180	288
					Natiotii, K = 50	,	
Bordeaux :	0.700	0.500	0==0	0.000 (4	Chir. 92,	K = 184	
Au 1er janvier	2 500	2 500	2750 (2° cat.)	3 000 (1re cat.)	Rx 53 B 11,5	B = 50	350
Au 31 décembre	2 500	2 500	2750 (2° cat.)	3 000 (fre cat)	Chir. 92 Rx 53 B 11,5	K = 184 B = 50	350
Caen :				Ì			
Au 1 ^{er} janvier Au 31 décembre	1 977	1 977	1 977	2 032	Ra. 50; chir. 80	180	270
	2 047	2 047	2 047	2 302	Ra. 50 ; chir. 80	180	270
Lille: Au 1er janvier	2 200	2 200	2 200	Pas de chambre.	80 = 40 % dc 200	190 _ 00 0 1 000	000
Au 31 décembre	$\begin{array}{c} 2\ 200 \\ 2\ 200 \end{array}$	2 200	2 200	Pas de chambre.	80 = 40 % de 200 80 = 40 % de 200	180 = 90 % de 200 180 = 90 % de 200	$\begin{array}{c} 230 \\ 230 \end{array}$
Lyon:							
Au 1 ^{er} janvier Au 31 décembre	$egin{array}{c} 2 \ 345 \ 2 \ 345 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 2 & 345 \\ 2 & 345 \end{array}$	$\begin{array}{c} 2345 \\ 2345 \end{array}$	_	70 70	180 180	Gratuite Gratuite
Marseille :						100	Gratuite
Au 1er janvier Au 31 décembre	2 930	2 930	29		50	200	700
Montpellier:	2 930	2 990	2 9	3U	80	200	700
Au 1er janvier	2 300	2 300	2 300	2° cat. : 2 570	Assurés : 70	Assurés : 70	Assurés : 270
Au 31 décembre	2 300		2 300	1 ^{re} cat. : 2 920 2 ^e cat. : 2 570	Payants: 87,50 Assurés: 80	Payants: 87,50 Assurés: 80	Payants : 600 Assurés : 270
——————————————————————————————————————			-	1 cat. : 2 920	Payants : 100	Payants: 100	Payants: 600
V			1.				
Nancy:	1 800	1 800	1 800	_	E. R. K.: 57,50	207	315
Au 1er janvier					Chir. : 80,50 E. R. K. : 57,50	207	315
Au 31 décembre	1 800	1 800	1 800		Chir. : 80,50	201	313
Nantes (1):							
Au 1er janvier	2 200	2 200	2 200		160 fr., valeur du $K = 50$ fr.	K = 180	288
Au 31 décembre	2 200	2 200	2 200		160 fr., valeur du K = 50 fr.	K = 180	288
n					K = 50 H.		
Reims: Au 1er janvier	2 200	2 200	2 200	2 200	K = 60	K == 180	288
Au 31 décembre	$\frac{2}{2} \frac{200}{200}$	2 200	2 200	2 200	K = 60	K = 180	288
Rennes:		İ					
Au 1er janvier	2 050	$\begin{array}{c c} 2 \ 050 \\ 2 \ 050 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 2 & 050 \\ 2 & 050 \end{array}$		40 % K 40 % K	90 % K 90 % K	Gratuite Gratuit e
Au 31 décembre	2 050	- 000	- 550			30 70 K	
Strasbourg:		2 480	2 480	3 110	55	220	350
Au 1 ^{er} janvier Au 31 décembre	_	2 780	2 780	3 475	57,5	230	350
T !					fr.		
Toulouse: Au 1er janvier	2 320	2 320	_	_	46 K Rx	207	315
Au 31 décembre	_ 320		-	_	92 K chir.		_
Villejuif :							
Au 1er janvier	3 632	3 632	3 632	4 365	40 % K	90 % K	} 360
Au 31 décembre	4 080	4 080	4 080	4 896	40 % K	90 % K	360
Curie :							
Au 1er janvier	3 800	3 500	3 500	4 375	(160 fr. : radioth. 100 fr. : chir.	160 fr. : radioth. 100 fr. : chir.	400
					(200 fr. : radiodiag. (160 fr. : radioth.	200 fr. : radiodiag. 160 fr. : radioth.	}
Au 31 décembre	3 800	3 500	3 500	4 375	100 fr. : radioth. 100 fr. : chir. (200 fr. : radiodiag.	100 fr.: radiotii. 100 fr.: chir. 200 fr.: radiodiag.	400

TABLEAU VI. - DÉPARTEMENT D'ORIGINE

DES MALADES NOUVEAUX (Année 1955).

N. = Nombre brut.
C. = Chiffre rapporté à la population pour 100 000 habitants.

	Angers Bordeaux Caen Lille Lyon											1 :-		<u> </u>								=	1 6.	, .	1 70-	louse	Ville		C···	ie (1)
Centres	Départements	A:	ngers	Boi	rdeaux	<u> </u>	inen		-ille	L	yon	. Ma	rseille	Mor	tpellier		ancy	Na	intes	Re	ims	Rennes	- Stra	sbourg			VIIIE	<u> </u>	Cur	- (1)
		N.	c.	N.	C.	N.		N.	с.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	<u>х.</u> с	_ N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.
Angers	Maine-et-Loire Sarthe Indre-et-Loire	133 1 1	25,4 0,2 0,3		 - -	_ _ _	_ _ _	_ - -	_ _ _			=	 - -			 	 - -	32 6 1	6,1 1,4 0,3	_	_ _ _	 	-	 - -			16 30 25	3 7 6,8	12 12 13	2,3 2,8 3,5
Bordeaux	Pyrénées (Bses-). Charente Charente-Maritime. Dordogne Gironde Vienne (Haute-). Vienne Landes Lot-et-Garonne		- - - - - - - -	43 22 81 62 323 7 19 33 45	10,3 6,9 17,9 16,4 36,1 2,1 5,9 13,3 16,8		 - -									- - 1 - - -	- - 0,3 - - - - -	1 4 - 2 3 2 1 -	0,2 1,3 - 0,5 0,3 0,6 0,3 - -	- - - - - - -					4 - - - 2 - 31	0,9 - - - 0,6 - 12,7	7 3 19 9 6 19 21 2	1,7 0,9 4,2 2,4 0,7 5,8 6,5 0,8 0,4	1 2 8 5 4 3 7 —	0,2 0,6 1,8 1,3 0,4 0,9 2,2
Caen	Eure		1 - 1 - 1		0,4	8 428 79 29	2,4 93,8 28,6 6,4		 - - -		 - - - -	_ _ _	 - - -		 - - -		_ _ _ _	- 3 2 5	- 0,7 0,7 1,1	_ _ _ _	_ _ _	 57 - 2	6 -	- - -	- - -	_ _ _ _	52 11 19 19	15,2 2,4 6,9 4,2	24 8 12 17	7 1,8 4,4 3,8
	Nord Pas-de-Calais Somme	 - -	-	111	 	 	 - -	445 251 11	20,8 19,1 2,3	-		_ 	- !	-	1	_ _ _		$\frac{4}{4}$	0,2 - 0,85	 - -	_ _ _		-	- -	_ _ _		23 22 55	1,1 1,7 11,7	8 5 15	0,4 0,4 3,2
	Côte-d'Or			1	0,3		11111111111			2 8 32 101 16 4 74 569 85 38 37 128 77 53 23	0,8 2,4 14,6 19,8 4,3 0,8 11,1 58,5 27,4 12,5 14,5 20,3 27,3 21 10,3				- - - - - - - - - - 15	4	1,2	-3 1 -1 						_			16 9 5 7 39 23 6 4 4 7 5 6 2 — 3	4,5 - 2,3 1,3 10,4 4,75 0,9 0,4 1,3 2,3 1,95 0,95 0,7 - 1,35	5 2 12 8 6 6 2 1 1 2 - 3 1 1 2	1,4 0,6 5,5 1,5 1,6 1,2 0,3 0,1 0.3 0,7 - 0,5 0,4 0,4
	Bouches-du-Rhône. Corse Var Alpes (Basses-) Alpes-Marit. Vaucluse Alpes (Hautes-)			- - - 1 -	- - - 0,2 -		-					104 92 45 14 26	68,3 60,4 22,5 53,6 2,7 9,6 23,8	52 8 11 30	1,95 - 2,1 13,4		11111				-		- - - - -		1	0,6 - - - -	10 6 2 1 22 -	0,95 3,5 0,5 1,2 4,2 - 1,2	1 3 3 - 8 1	0,09 1,75 0,7 — 1,5 0,4
	Hérault	_		- - - 1			- - - -	-			-	-		497 174 1119 48 41	42,9 44,6 57,8 13.8			- - - -	0,2		 - - - -				58 - 31 1	- 21,7 - 10,4 0,4	3 2 3 3 8 3	0,6 0,5 1,1 3,6 2,7 1,3	2 1 1 2 1 2	0,5 0,4 1,2 0,7 0,4
(1) Il s'agit a	le malades traités.					 					<u> </u>		`																	

TABLEAU VI (suite).

Centres	Départements	A	ngers	Вог	deaux		Laen	I.	ille	Lyo	on	Mars	eille	Mo	ntpellier	Na	ncy	Na	ntes	Re	ims	Renn	es :	Strasb	ourg	Toule	ouse	Ville	ejuif	Cur	rie
		N.	C.	N.	С.	N.	C.	N.	С.	N.	c.	N.	C.	-	i. C.	N.	C.	N.	С.	N.	C.	N.	C. 1	۲	C.	N.	С.	N.	<u>C.</u>	N.	C.
Nancy	Meurthe-et-Moselle. Vosges Meuse Marne (Haute-) Saône (Haute-)	- - -	- - - -			-		 - -		— — — —	1111	 			- - - - - - - - - - -	599 215 134 37 26	97,4 54,8 63,8 18,6 12,3			-	_ _ _ _		- - - -	11 79 — —	1,8 20 - - -	_ _ _ _		11 5 5 13 10	1,3 2,4 6,5	3 - 1 4 5	$ \begin{vmatrix} 0,5 \\ -0,5 \\ 2 \\ 2,3 \end{vmatrix} $
Nantes	Loire-Inférieure . Vendée Sèvres (Deux-)	1 -	0,1 - -	1 15	- 0,2 4,8	-		111	- - -	- - -	 	_ _	 - -		_	_ 1 _		432 82 12	57,8 20,1 3,8	<u>-</u>	1 1 1		-	_	_	_ _ _	<u>-</u>	10 8 20	1,3 1,9 6,4	4 2 1	0,5 0,5 0,3
Reims	Marne		- - -	 - -		_ _ _		$\begin{bmatrix} -6 \\ - \end{bmatrix}$	1,2 -	- - -	- - -	-			_ = =	4 9	0,95 - 3,15	-	-	603 104 103	144 20,8 36		-	_ _	<u>-</u>		_ _ _		9,8 11 8,4	16 40 5	3,8 8 1,75
Rennes	Ille-et-Vilaine Morbihan Côtes-du-Nord Finistère Mayenne	- - - 4		1 - - 2 -	0,2 - 0,3 -	- - -		 	- - - -	- - - -		- - - -				- - - -	 - - - -	20 84 6 24 3	3,4 15,9 1,7 3,2 1,2		 	424 7 152 2 156 3 171 2	8,8 0,6 3,1	_ _ _ _		_ _ _ _	1 1 1 1	7 3 11 16 7	0,6 2,2 2,2	5 4 2 9 4	0,8 0,8 0,4 1,2 1,6
Strasbourg	Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Moselle Belfort (Terr. de).		_ _ _	 - - - -	 	_ _ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _ _	- - -	-	- - - -	_			- 76 3		1 - - -	0,1 - - -	 - - -		_	_ _ _	119 239 322 43	298 46,1 41 42,5	_ _ _ _	_ _ _ _	1 1 13 6	0,2 1,65	2 1 3 2	$\begin{array}{c} 0,3 \\ 0,2 \\ 0,4 \\ 2 \end{array}$
Toulouse	Creuse Corrèze Cantal Lot Tarn-et-Garonne Tarn Garonne (Hte-) Gers Pyrénées (Htes-) Ariège	11111111		17 1 2 - 1 5 3	6,9 0,6 1,3 - 0,2 2,7 1,5										9 2,9	- - - - - -		1 1 1 1 1 1 -	0,6 -0,6 0,7 - 0,3 0,2 - -				-			70	0,6 31,2 52,6 26,1	$\begin{array}{c c} 14 \\ 26 \\ 7 \\ 12 \\ 2 \\ -1 \\ 1 \\ 1 \\ - \end{array}$	10.5 4 8,1 1,2 - 0,2 0,5 0,5	16 6 4 3 1 - 4 1 -	9,2 2,4 2,3 2 0,6 - 0,8 0,5
	Eure-ct-Loir Loir-ct-Cher Indre Cher Nièvre Yonne Aube Seine-et-Marne Seine-et-Oise Seine Seine Loiret			- - - - - - 1 1 - - 1	- 0,4 - - 0,3 0,06 0,02 - 0,3					-		=					0,8 - 0,06 0,05 0,1		$0,3 \\ 0,6$									38 27 36 21 65 36 160 820 3 980 65 95	24,6 14,7 34,1 46,9 76,1	27 12 11 14 9 24 15 82 2 433 31 77 15	10,1 5 4,4 4,85 3,7 9,1 6,1 19,6 35 3,2 17,3 4,1
Divers		-	_	7	-	8	_	1	-	68	-	21	-		25 _	5	-	26	_	33	_	83	_	150	_	3	_	83	_	71	-

MALADIES VÉNÉRIENNES

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS

au cours du premier trimestre 1956.

Les renseignements publiés ici concernent :

- 1° Les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 1er trimestre 1956 (France métropolitaine, et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).
- 2° Le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre (France métropolitaine, et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).

Le nombre des cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 1er trimestre 1956 a été, en France métropolitaine, de 4546. Il se décompose ainsi:

Blennorragie	4 153
Syphilis primo-secondaire	371
Chancre mou	20
Maladie de Nicolas-Favre	2

La comparaison de ces chiffres avec ceux du trimestre précédent montre :

— une diminution du nombre de cas de syphilis : c'est la Seine qui est à la base de cette différence (212 contre 185).

En ce qui concerne les chiffres trimestriels, ils se rapportent à 89 départements : le département des Côtes-du-Nord, seul, n'ayant pas envoyé ses renseignements.

Ces statistiques montrent que 18 317 séances de consultations ont été tenues et que 339 069 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoires effectués a été de 123 471, comprenant :

- 92 527 examens sérologiques, dont 10 898 positifs.
- 30 944 examens microbiologiques, dont 4 425 positifs.
- 111 997 injections ont été faites, dont la répartition est donnée au tableau.
 - 6 369 malades ont été traités pour syphilis par 21 468 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 3 370 000 unités par malade.
 - 2 544 malades ont été traités pour blennorragie par 1 870 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 735 000 unités par malade.
 - 2 233 malades ont reçu en moyenne 7 g de sulfamides.

Travail de la Section de Vénéréologie présenté par Dr G. PÉQUIGNOT et M¹¹e D. LAFAGE.

MALADIES VÉNÉRIENNES

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de la loi du 31 Décembre 1942, au cours du premier trimestre 1956.

1º BLENNORRAGIE

Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Jany,	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.
Ain	0	0	0	0	Garonne (Haute-)	33	21	27	81	Pas-de-Calais	,	2	1	1 4
Aisne	4	$\tilde{2}$	4	10	Gers	ő	0	0	ő	Puv-de-Dôme	6	4	1	13
Allier	Ō	ō	ō	0	Gironde	43	32	43	118	Pyrénées (Basses-).	4	8	2	1.
Alpes (Basses-)	0	0	Ō	0	Hérault	7	10	4	21	Pyrénées (Hautes-).	ó	ŏ	õ	1 1
Alpes (Hautes-)	0	0	Ō	υl	Ille-et-Vilaine	li	4	1	6	Pyrénées-Orientales.	ĭ	ŏ	1	!
Alpes-Maritimes	27	25	24	76	Indre	10	l i	4	15	Rhin (Bas-)	6	13	14	3
Ardèche	1	1	1	3	Indre-et-Loire	5	5	10	20	Rhin (Haut-)	5	5	1	Ιï
Ardennes	0	0	Ō	0	Isère	6	8	8	22	Rhône	26	33	46	10
Ariège	Ó	0	Õ	lol	Jura	Ιo	0	0	0	Saone (Haute-)	1	ő	ő	'`
Aube	16	Ū	$\overline{2}$	18	Landes	Ιō	0	0	Õ	Saône-et-Loire	5	ž	9	
Aude	0	0	ō	ΙōΙ	Loir-et-Cher	li	Ó	0	ĭ	Sarthe	"	-	_	
Aveyron	0	Õ	ŏ	l ō l	Loire	5	6	7	18	Savoie	0	5	1	
Belfort (Ter. de)	9	3	3	15	Loire (Haute-)	l ö	Ö	lil	ı i	Savoie (Haute-)	ŏ	ă	ĺ	
Bouches-du-Rhône .	91	87	78	256	Loire-Inférieure	3	5	lil	9	Seine	984	799	978	2 70
Calvados	1	7	$\tilde{2}$	10	Loiret	3	3	0	Ğ l	Seine-Maritime	19	22	24	
Cantal	0	Ò	l ō	Õ	Lot	ō	0	lõl	ĕΙ	Seine-ct-Marne	ĭ	-5	2	[
Charente	ő	ŏ	Ιŏ	ő	Lot-et-Garonne	lŏ	l o	۱ŏ۱	öl	Seine-et-Oise	15	16	5	
Charente-Maritime .	8	5	12	25	Lozère	Ö	l ŏ	l öl	ö	Sèvres (Deux-)	ő	10	ő	
Cher	6	4	- 0	10	Maine-et-Loire	ä	Ŏ	$ \tilde{2} $	5	Somme	ŏ		Ö	
Corrèze	Ö	ا أ	۱ŏ	ı ő	Manche	10	3	ō	13	Tarn	ŏ	ō	ŏ	
Corse	0	ŏ	Ιŏ	ŏ	Marne	3	3	2	78	Tarn-et-Garonne	ï	ŏ	ő	
Côte-d'Or	7	11	l 7	25	Marne (Haute-)	Ιö	0	0	Ō	Var	28	17	$2\overline{5}$	
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	0	0	1 0	Õ	Vaucluse	0	3	4	i
Creuse	Õ	Ö	Ŏ	Ŏ	Meurthe-ct-Moselle .	14	15	12	41	Vendée	ő	i .ŏ l	Ō	
Dordogne	1	1	1	3	Meuse	2	0	0	2	Vienne	2	0	Ö	
Doubs	3	3	1	7	Morbihan	5	3	2	10	Vienne (Haute-)	ō	Ö	1	Ì
Drôme	Ιö	Ö	l ő	i o	Moselle	9	9	8	26	Vosges	ä	5	5	
Eure	Ιö	ő	ŏ	ŏ	Nièvre	Ö	Ö	0	-0	Yonne	ö	ŏ	2	ĺ
Eure-et-Loir	Ĭ	Ö	Ö	Ιï	Nord	20	32	40	92		,,,		_	
Finistère	4	ŏ	ŏ	4	Oise	ő	l ī	ő	"ī					-
Gard		6	Ιĭ	l ,	Orne	Ö	l á	ő	i i	France entière.	1 470	1 252	1 431	41

2º SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Di	1	54	Mars	Tot.	Di	l lanu	Fév.	Mars	Tot.	Discontinuo	Jany.	Fév.	Mars	Tot.
Départements .	Jaov.	Fév.	mars	101.	Départements	Janv.	rev.	.uars	101.	Départements	Jauv.	iev.	nars	I ot.
	l —		—				—	 						
Ain	0	0	1	1 1	Garonne (Haute-)	2	3	1	6	Pas-de-Calais	0	3	0	3
Aisne	ŏ	lŏ	l ō	ō	Gers	l ő	ő	ā	l ŏ l	Puy-de-Dôme	ŏ	2	ĭ	3
Allier	lŏ	ĭ	lŏ	i	Gironde	Ιĭ	5	4	10	Pyrénées (Basses-).	ĭ	ō	4	5
Alpes (Basses-)	ŏ	l ō	ŏ	ō	Hérault	l i	l ŏ l	3	4	Pyrénées (Hautes-).	i ô l	ŏ	i	ĭ
Alpes (Hautes-)	ŏ	Ű.	ŏ	ŏ	Ille-et-Vilaine	Ιi	ŏ	i	2	Pyrénées-Orientales.	ŏ	ŏ	ō	ō
Alpes-Maritimes	, š	4	4	14	Indre	اة	ŏ	ō	ō	Rhin (Bas-)	2	$\overset{\circ}{2}$	š	12
Ardèche	ŏ	Ō	o	0	Indre-ct-Loire	ŏ	ΙŭΙ	o l	ől	Rhin (Haut-)	ī	<u> </u>	ĭ	1-2
Ardennes	ž	ľ	2	5	Isère	lŏ	l ŏ l	ŏ	ŏΙ	Rhône	$\hat{2}$	3	3	8
Ariège	ō	i i	ō.	ő	Jura	lŏ	l ŏ l	ŏ	ŏ	Saône (Haute-)	ō	ō	ő	ő
Aube	i	3	ĭ	5	Landes	ŏ	ő	ō	ŏ	Saône-et-Loire	ŏ	ň	ĭ	ĭ
Aude	li	ő	o l	1	Loir-et-Cher	ŏ	ő	ŏ	ŏ	Sarthe	\ \ \		•	•
Aveyron	ō	ŏ	l ŏ l	0	Loire	ă	5	5	13	Savoie	0	0	0	0
Belfort (Ter. de)	ŏ	Õ	ŏ	ő	Loire (Haute-)	ő	ŏ	öl	ōl	Savoie (Haute-)	ō	o l	Ō	Ō
Bouches-du-Rhône	4	ĭ	4	9	Loire-Inférieure	2	3	ŏ	5	Seine	65	50	70	185
Calvados	ō	ō	3	3	Loiret	5	ĭ	$\tilde{2}$	5	Seine-Maritime	9	6	4	19
Cantal	0	0	Ö	0	Lot	ō	0	ōl	ō	Scine-et-Marne	ı i	2	0	3
Charente	0	0	ŏ	οl	Lot-et-Garonne	Ö	l ŏ l	0	0	Seine-et-Oise	1	1	2	4
Charente-Maritime	ő	Ö	Ö	0	Lozère	ő	ő	ō	ō	Sèvres (Deux-)	ō	ōl	ō	Ô
Cher	lő	l i l	اۃا	ĭ	Maine-et-Loire	ő	Lől	ő	Ŏ	Somme	5	õl	5	10
Corrèze	0	0	۱ŏ۱	ōΙ	Manche	Ö	lΪl	- ō ł	i	Tarn	ō	ō	Ö	Õ
Corse	0	ő	۱ŏ۱	ŏl	Marne	ő	l ő l	Ü	ō	Tarn-et-Garonne	ŏ	ŏl	Ŏ	Õ
Côte-d'Or	Ö	o l	lĭl	ĭ	Marne (Haute-)	ö	Ö	ő	οl	Var	ő	2	Ō	2
Côtes-du-Nord	Ιö	l ŏ l	l ō l	ō	Mayenne	2	L ö l	ō	$\tilde{2}$	Vaucluse	Ŏ	ō	Ŏ	Ō
Creuse	Ιŏ	l ŏ l	l ő l	ŏ	Meurthe-et-Moselle	ō	l ö l	í	ī	Vendée	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ
Dordogne	2	ΙïΙ	ő	ä	Meuse	ő	ŏ	ō	ō	Vienne	ŏ	$\tilde{2}$	ŏ	$\tilde{2}$
Doubs	Ιō	l i l	Ö	ijΙ	Morbihan	ő	l i l	2	äl	Vienne (Haute-)	Ö	ī	ő	ī
Drôme	ŏ	i i	l ŏ l	o l	Moselle	ĭ	ō	ī	. ž	Vosges	i	i	ŏ	$\overline{2}$
Eure	ő	ŏ	ŏ	ŏ	Nièvre	Ö	ŏ	ō	ō	Yonne	ō	ō	Ö	ō
Eure-et-Loir	0	Ö	ŏ	ő	Nord	2	3	ŏ	š					
Finistère	ž	l ŏ	ŏ	2	Oise	ō	0	ő	ō					
Gard	Ī	0	ő	ī	Orne	0	0	í	ï	France entière.	124	110	137	371
	1 -			- 1	S			-	- 1			. /-		

3. CHANCRE MOU

Département s	Janvier	Février	Mars	Total
Bouches-du-Rhône Gironde Hérault Morbihan Seine Seine-Maritime	1	0 0 3 0 0	2 1 0 1 2 4	4 3 3 2 3 5
Total	6	4	10	20

4º MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

Départements	Janvier	Février	Mars	Total
SeineVar	0	1 0	0	1 1
Total		1	1	2

5º INDICE DE MORBIDITÉ DE LA BLENNORRAGIE ET DE LA SYPHILIS

AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1956

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

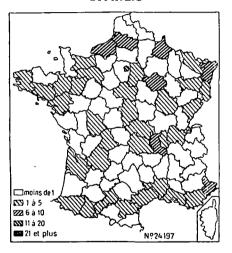
Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain	0	1,3	Garonne (Haute-)	61,9	4.6	Pas-de-Calais	1,2	0,9
Aisne	8	0	Gers	0	0	Puy-de-Dôme	9,1	2,5
Allier	0	1	Gironde	52,5	4,4	Pyrénées (Basses-).	13,3	4,7
Alpes (Basses-)	0	0	Hérault	17,3	3,3	Pyrénées (Hautes-).	0	1,9
Alpes (Hautes-)	0	0	Ille-et-Vilaine	4	1.4	Pyrénées-Orientales.	3.5	0
Alpes-Maritimes	57,6	10,6	Indre	23,9	0	Rhin (Bas-)	18,6	6,8
Ardèche	4,7	0	Indre-et-Loire	21,5	0	Rhin (Haut-)	10,7	1,5
Ardennes	U	7	Isère	13,8	0	Rhône	43,1	3,2
Ariège	0	0	Jura	0	0 [Saône (Haute)	1.8	0
Aube	29,3	8,2	Landes	0	0	Saône-et-Loire	6,9	0,8
Aude	U U	1,5	Loir-et-Cher	16	0	Sarthe		
Avevron	0	0	Loire	10,8	7,8	Savoie	9,4	0
Belfort (Ter. de)	58,7	0	Loire (Haute-)	1,8	0	Savoie (Haute-)	1,3	0
Bouches-du-Rhône	97,1	3,4	Loire-Inférieure	4,8	2,6	Seine	210	14
Calvados	8,7	2,6	Loiret	6,6	5,4	Seine-Maritime	26,7	7,8
Cantal	Ü	0	Lot	0	0	Seine-et-Marne	2,5 $ $	2,5 ,
Charente	0	0	Lot-et-Garonne	0	0	Seine-et-Oise	9	0,9
Charente-Maritime .	22	0	Lozère	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0
Cher	13,9	1,4	Maine-et-Loire	3,7	0	Somme	1,7	8,5
Corrèze	0	0	Manche	11,4	0,8	Tarn	0	0
Corse	0	0	Marne	7,6	0	Tarn-et-Garonne	2,3	0
Côte-d'Or	27,8	1,1	Marne (Haute-)	0	0	Var	68,2	2
Côtes-du-Nord	0	0	Mayenne	0	3,1	Vaucluse	10,4	Ð
Creuse	0	0	Meurthe-et-Moselle.	26,5	0,6	Vendée		0
Dordogne	3,2	3,2	Meuse	3,8	0	Vienne	2,4	2,4
Doubs	8.4	1,2	Morbihan	7,5	2,2	Vienne (Haute-)	1,2	1,2
Drôme	1 0 1	0	Moselle	13,1	1	Vosges	13,7	2,1
Eure	0	0	Nièvre	0	Ō	Yonne	3	0
Eure-ct-Loir	1,5	0	Nord	17,1	0,9		l i	
Finistère	2,1	1,1	Oise	0,8	0			
Gard] 7	1 1	Orne	0	1,4	France entière.	38.2	3,4

6º VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

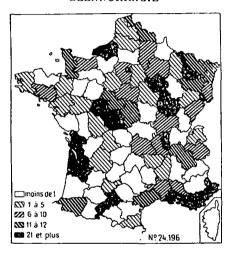
AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1956

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants

SYPHILIS



BLENNORRAGIE



MALADIES SOCIALES

II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1956.

1° FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Nombre de consultations données Nombre de consultations données Albertaire Creuse Départements H. F. E. T. Creuse Stances de consultations données Creuse H. F. E. T. Creuse Stances de consultations données Creuse H. F. E. T. Creuse Stances Creuse Stances Creuse Stances Creuse Stances Creuse Stances Creuse Creu												Nb.
H. F. E. T. Consult		Nombre	de consul	tations dor	nnées	de	Dimetaments	Nombr	e de consul	tations do	nnées ———	de séances
Ain	Départements	н.	F.	E.	т.	de	pepartements	н.	F	E	т.	
	Aisne Allier Alpes (Basses-). Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aude Aude Aveyron Belfort (Ter. de). Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Côte-d'Or	117 440 407 2 17 2 329 63 263 263 1 611 250 286 566 8 127 1 675 130 957 317 85 246	9 755 804 12 63 4 734 267 197 - 285 339 231 632 18 775 1 249 280 733 1 566 98	42	1 252 1 253 14 80 7 100 477 461 1 896 594 542 1 222 27 975 2 978 410 1 100 2 674 452 220 590	177 79 15 35 328 45 114 3 66 51 39 46 584 151 33 77 195 130 38 93	Dordogne Doubs Drôme Eure Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre Isère Jura Landes Loire-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loire-Inférieure	187 1 284 819 344 230 365 1 381 1 554 179 1 405 1 555 813 175 642 2 442 2 243 170 91 1 598 254 1 235	296 805 444 289 128 335 2 556 5 655 211 3 879 1 528 554 159 618 2 250 68 1 108 226 1 322	58 181 13 11 12 106 258 231 141 396 12 184 140 15 22 67 143 15 15 139	486 2 147 1 444 646 369 7112 4 043 7 467 390 5 515 3 224 1 763 346 1 444 4 832 599 597 226 2 849 495 2 696	49 228 44 169 89 97 161 498 52 488 184 218 32 186 276 39 77 97 319 39 210

FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).

Lot	Départements	Nomb	Nombre de consultations données de			Nb. de séances	Départements	Nombre de consultations données				
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		H.	F.	E.	т.	(11.	F	E.	т.	consul
Lozère	Lot			,			Rhône	11 585	8 4 1 5		20 741	420
Maine-et-Loire 639 682 440 1 761 134 Sarthe 58 545 6 609 Manche 292 283 92 667 146 Savoic 407 527 28 962 Marne 573 594 678 1 845 237 Savoic (Haute-) 532 460 20 1 012 Marne (Haute-) 284 253 45 582 74 Scine- 67 963 60 903 1 272 130 138 Mayenne 86 105 5 196 52 Scine-Maritime 3 715 3 689 263 7 667 Meurthe-ct-Moselle 2 428 2 529 148 5 105 746 Scine-ct-Marne 823 1 072 33 1 93 Meure 60 188 1 249 54 Scine-ct-Oise — — — — 878 Morbihan 129 131 3 263 77 Sèvres (Deux-)<	Lot-et-Garonne		1 069	81		363	Saône (Haute-)	164				6:
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			7			: 1						10
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												4
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$							Savoie					17
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Marne											8
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Marne (Haute-)						Seine					4 17
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Mayenne											35
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$				148			Seine-ct-Marne	823	1 072	33		30
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$				1					I	_		59
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$										_		9
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												24
Oise 629 626 114 1 369 117 Var 1 870 5 878 135 7 883 Orne 203 304 29 536 52 Vaucluse 651 1 304 233 2 188 Pas-de-Calais 1 733 1 790 54 3 577 253 Vendée 17 23 — 40 Puy-de-Dôme 981 1 330 80 2 391 228 Vienne 177 324 3 504 Pyrénées (Basses-) 688 1 007 39 1 734 166 Vienne (Haute-) 55 71 31 157 Pyrénées (Hautes-) 225 132 — 357 43 Vosges 747 808 24 1 579 Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne 130 141 9 280												12
Orne 203 304 29 536 52 Vaucluse 651 1 304 233 2 188 Pas-de-Calais 1 733 1 790 54 3 577 253 Vendée 17 23 — 40 Puy-de-Dôme 981 1 330 80 2 391 228 Vienne 177 324 3 504 Pyrénées (Basses-) 688 1 007 39 1 734 166 Vienne (Haute-) 55 71 31 157 Pyrénées (Hautes-) 225 132 — 357 43 Vosges 747 808 24 1 579 Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne 130 141 9 280												5
Pas-de-Calais 1 733 1 790 54 3 577 253 Vendée 17 23 — 40 Puy-de-Dôme 981 1 330 80 2 391 228 Vienne 177 324 3 504 Pyrénées (Basses-) 688 1 007 39 1 734 166 Vienne (Haute-) 55 71 31 157 Pyrénées (Hautes-) 225 132 — 357 43 Vosges 747 808 24 1 579 Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne 130 141 9 280												48
Puy-de-Dôme 981 1 330 80 2 391 228 Vienne 177 324 3 504 Pyrénées (Basses-) 688 1 007 39 1 734 166 Vienne (Haute-) 55 71 31 157 Pyrénées (Hautes-) 225 132 — 357 43 Vosges 747 808 24 1 579 Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne 130 141 9 286	Orne									233		23
Pyrénées (Basses-) 688 1 007 39 1 734 166 Vienne (Haute-) 55 71 31 157 Pyrénées (Hautes-) 225 132 — 357 43 Vosges 747 808 24 1 579 Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne 130 141 9 280	l'as-de-Galais						Vendée			_		3
Pyrénées (Hautes-) 225 132 - 357 43 Vosges	Puy-de-Dôme						Vienne					4
Pyrénées-Orientales 414 1 197 3 1 614 106 Yonne				39			Vienne (Haute-)					5
	Pyrences (Hautes-)						Vosges			24		12
Khin (Kas-) 1449 1709 103 3.261 301							Yonne	130	141	9	280	-
	Rhin (Bas-)					301						18 31

2º FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile	4 265	7 845	2 540	14 650
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social	2 800	3 058	337	6 195
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.)	1 189	2 100	339	3 628

3º FONCTIONNEMENT DU FICHIER SANITAIRE ET SOCIAL DE LA PROSTITUTION

	Mineures	Majeures	Total
Nombre de femmes inscrites au fichier, visitées pendant le trimestre	23	10 596	10 619
Nombre de femmes inscrites au fichier, qui ont dû être hospitalisées pour mala- dies vénériennes contagieuses	_	327	327

4° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS VENUS CONSULTER POUR LA PREMIÈRE FOIS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	6 573	4 038	812	11 423
Syphilis:				
congénitale	21	14	62	97
primaire	95	21	- ₆	116
secondaire	91	57		148
ancienne avec manifestations cliniques	179	95	$_2$	276
sérologique cliniquement latente	718	335	5	1 058
Blennorragie	2 174	397	ą	2 574
Chancre mou	15	1		16
Maladie de Nicolas-Favre	2	_	_	9
Dermatoses non syphilitiques	8 190	6 640	1 903	16 733
Totaux	18 058	11 598	2 787	32 443

5º RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

A. — Examens pratiqués au titre de la législation sur la Protection maternelle et infantile

	Exam	ens pré-nu	ptiaux	Examens pré- et post-nataux				
Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total	Rommes	Femmes	Total	Nour- rissons	Enfants de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes	7 803	8 362	16 165	1 298	15 905	17 203	3 225	893
Syphilis: congénitale primaire		1	1	_	3 3	3 3	15 —	38 1
secondaireancienne avec manifestations cliniques	2 1 26	4 1 18	6 2 44	1 10	2 19 66	3 19 76	- - 1	
sérologique cliniquement latente	_				1 1	1	1	_
Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	1	1			49	- 51	29	5
Tolaux	7 833	8 387	16 220	1 311	16 048	17 359	3 271	937

B. — Examens de santé pratiqués au titre de la législation sur la Sécurité sociale

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	351	628	7	986
Syphilis: congénitale	_	-	_	_
primaire	_	. – !	-	
secondaire	_	i – l	-	_
ancienne avec manifestations cliniques	2	3	_	5
sérologique cliniquement latente	31	5	_	36
Blennorragie		_	· , —	
Chancre mou	-	. –	_	_
Maladie de Nicolas-Favre	_	-	_	_
Dermatoses non syphilitiques	_	-	_	
Totaux	384	636	7	1 027

C. - Examens pratiqués au titre de la législation sur l'Immigration

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnues indemnes	1 390	1 028	2 418
congénitale primaire	$\frac{1}{2}$	_	-
secondaire		_	
ancienne avec manifestations cliniques	1 19	1 4	$\frac{2}{23}$
Blennorragie	12	<u>-</u>	12
Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre	-	_	
Dermatoses non syphilitiques	_	1	1
Totaux	1 424	1 034	2 458

D. - EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE D'AUTRES LÉGISLATIONS

Résultats des examens cliniques et sérologiques		!		
children of action gridies	Hommes	Femmes	Total	Prostituées
Personnes reconnues indemnes	11 989	930	12 919	5 456
congénitale primaire secondaire ancienne avec manifestations cliniques sérologique cliniquement latente Blennorragie Chancre mou Maladie de Nicolas-Fayre	2 2 13 38 172 110	2 2 2 2 16 7	2 4 15 40 188 117 —	8 30 6 33 1 285
Dermatoses non syphilitiques	335 12 661	996	372 13 657	6 843

MALADIES VÉNÉRIENNES

6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

		Résu	liats
Nature des examen	s pratiqués	Positifs	Negatifs
Éxamens sérologiques.	Sang Liquide CR	10 801 97 10 898	80 957 672 81 629
Examens microbiologiques.	Tréponèmes	132 4 293	572 25 947
	Total	4 425	26 519

7º PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. - PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparations arsenicales.	Injections intraveineuses. Injections intramusculaires.	915 4 186
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	95 805
Préparations mercurielles.	Injections.	11 091
	Autres voics.	2 317

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline: pour le traitement de la syphilis.	6 369	21 468 millions d'unités
pour le traitement de la blen- norragie	$\frac{2}{2} \frac{544}{233}$	1 870 » » 17 076 grammes

Statistiques concernant les départements d'outre-mer. PREMIER TRIMESTRE 1956 1° STATISTIQUES MENSUELLES

	La Martinique				La 1	a Réunion		
Blennorragie	5 0 1 0	5 1 1 0	3 0 0 0	13 1 2 0	6 0 0 0	7 3 0 0	Mars	Total 13 3 0 0

2° STATISTIQUES TRIMESTRIELLES

(FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES)

Nombre de consultatio	Nombre de séances de consultations				
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Total
La Martinique La Réunion	615 195	578 784	8 68	1 201 1 047	13

NOMBRE DE CONSULTANTS NOUVEAUX

		Protection r	naternelle et infantile	 [.]
Consultants béné	Examens prénuptiaux	Examens pré- et post-nalaux	Pros- tituées	Total	
	H. F. E. Total	H. F. T.	H. $F.$ $N.$ $E. + 2 ans$		
La Martinique La Réunion	$\begin{array}{c c c c c} 13 & 8 & - & 21 \\ 113 & 231 & 70 & 414 \end{array}$	$\begin{vmatrix} -1 \\ 3 \end{vmatrix} = \begin{vmatrix} -1 \\ 5 \end{vmatrix} = 8$	$\left \begin{array}{c c} - & 5 \\ - & 31 \end{array} \right \begin{array}{c} - & - \\ - & \end{array}$		26 489

NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

			Résultats					
Nature des examens pratiqués		Positifs		Négatifs				
		La Martinique	La Réunion	La Martinique	La Réunion			
Examens sérologiques.	Sang Liquide CR.	185	109	215 —	367			
Examens microbiologiques	Total Tréponèmes . Gonocoques .	185 - 1	109 3 45	215 -	367 4 84			
	Total	1	48		88			

PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. - PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

	Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
La Martinique	Préparat. arsenicales.	Inject. intravein.	28
	Préparat. arsenicales.	Inject. intramuscul.	13
La Réunion	Préparat. arsenicales. Préparat. arsenicales.	Inject. intravein. Inject. intramuscul.	27
La Martinique	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	457
La Réunion	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	547
La Martinique	Préparat. mercur.	Injections.	456
La Réunion	Préparat. mercur.	Injections.	18

B. - PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

	Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
La Martinique.	Pénicilline :		
	(pour le traitement de		(
	la syphilis) (pour le traitement de	13	52 millions d'unités.
	la blennorragie) Pénicilline :	1	24 millions d'unités.
La Réunion	(pour le traitement de	Ì	
	la syphilis) (pour le traitement de		343 millions d'unités.
	la blennorragie)		270 millions d'unités.
	 		<u> </u>

NUTRITION

ENQUÊTE SUR L'ALIMENTATION DU TUBERCULEUX AVANT LA MALADIE

ı

Dans le cadre d'une étude visant à préciser les rations alimentaires en sanatoria, et dans le cadre plus général du rôle du type alimentaire dans l'installation de certaines maladies chroniques, nous avons étudié le type alimentaire du tuberculeux en sanatorium dans l'année précédant sa maladie.

Cette étude fait suite à celle sur les régimes cirrhogènes (J. Trémo-Lières : Bull. I. N. H.), à celle de H. Sarles et coll. sur le régime des malades présentant une lithiase biliaire, et à celle sur les régimes spontanés des gastrectomisés (pour paraître). Une partie des problèmes méthodologiques ont été exposés dans l'étude sur le régime cirrhogène.

Cette enquête a été menée par des diététiciennes en stage dans quelques sanatoria au cours des années 1953-1954. Elle a comporté l'étude du milieu familial et professionnel dans lequel vivaient les sujets avant l'éclosion clinique de la maladie, ainsi que de leur comportement alimentaire : nombre et type des repas, fréquence de consommation des aliments, composition du régime (voir questionnaire ci-contre).

Sanatorium:

DIAGNOSTIC:

Date de l'enquête :

Sava .

Poids avant la maladie:

Poids a l'entrée en sanatorium :

. Taille:

INTERROGATOIRE SUR L'ALIMENTATION AVANT LA MALADIE

(à remplir par la diététicienne).

Date à laquelle la maladie a été reconnue :

A cette date, l'âge du malade:

Nombre d'enfants : . Age des enfants :

Nombre de frères et sœurs :

Profession du père ou de la mère :

Lieu de résidence avant la maladie (commune, département) :

Dernière profession exercée avant la maladie (si femme au foyer, le noter) :

Depuis quelle date :

Professions exercées antérieurement à la dernière profession :

Nombre d'heures de travail par semaine :

Eloignement du lieu de travail :

Circonstances favorables à la maladie :

Maladies graves durant l'année précédant la maladie :

Mauvaises conditions d'hygiène ou d'habitation :

Nombre de pièces : . Nombre de personnes vivant au foyer :

Eau dans le logement : , gaz : , électricité :

Mauvaises conditions de travail:

et de local de travail:

Surmenage physique: . Alcoolisme:

Dépression morale (deuil, soucis familiaux, etc.) :

Difficultés budgétaires :

Caractéristiques de l'alimentation avant la maladie.

Repas	Horaire ———	Durée	Lieu (1)	Composition habituelle du repas
Petit déjeuner Première collation				
Repas de midi Collation ou goûter.				
Repas du soir				

⁽¹⁾ Famille ou collectivité, cantine, restaurant, pension, à l'extérieur, etc.

Consommation habituelle :

Aliments	Fré- quence hebdoma- daire	Quantité par jour ou par semaine (le spécifier)	Aliments	Fré- quence hebdoma- daire	Quantité par jour ou par semaine (le spécifier
Viandes Boucherie Charcuterie Porc Abats Poissons frais P. de conserve. Eufs Légumes sees. Lait entier Lait écrémé. Fromages fermentés blanes yaourt Beurre Huile Margarine Saindoux			Pain Céréales Pâtes Pâtes Pâtisseries Légumes crus Salades Légumes frais Légumes cuits Ponnes terre Agrumes Fruits pays Fruits secs Fruits cuits Confiture Chocolat Sucre Boissons: vin Autres: le spécifier) Alcool Epices		

Quels sont les aliments ou préparations culinaires que vous préfériez avant d'être malade :

Quels sont ceux que vous n'aimiez pas :

La maladie a-t-elle apporté des changements dans vos goûts pour les aliments, lesquels ?

Dans vos goûts pour vos préparations culinaires, lesquelles?

OBSERVATIONS:

L'enquête a été effectuée dans 4 établissements :

- -- un sanatorium public de femmes, composé de femmes au foyer, employées, domestiques, ouvrières, couturières, etc.;
- un sanatorium privé d'hommes exerçant des professions telles que : ingénieurs, dessinateurs, employés, et quelques ouvriers, etc.;
- un sanatorium d'infirmières et d'assistantes sociales;
- un sanatorium mixte d'étudiants.

Nous avons totalisé 345 questionnaires, le nombre de questionnaires remplis par établissement se répartit ainsi :

Sana. n° 1: 85, soit 24,6 %. Sana. n° 2: 97, soit 28,1 %. Sana. n° 3: 82, soit 23,7 %. Sana. n° 4: 81, soit 23,5 %.

La répartition par sexe est la suivante :

Hommes: 154, soit 44,6 %. Femmes: 191, soit 55,4 %.

En ce qui concerne *l'àge* nous avons réparti nos sujets en 4 catégories. Le groupe le plus important : 63 %, est représenté par les sujets entre 19 et 30 ans :

Le tableau ci-contre indique la répartition par profession selon le sexe. Sur les 345 malades, 258, soit 74,8 %, sont sans enfants, proportion justifiée par la composition de notre échantillon qui comporte un nombre élevé de célibataires (étudiants, infirmières, assistantes sociales), et 87, soit 25,2 %, ayant des enfants, dont le nombre est réparti ainsi :

	Nombre	%
1 enfant	38	11
2 enfants	34	9,9
3 et plus	15	4,4

Les malades de moins de 21 ans représentent 88 cas, soit 25,5 %, afin de les situer dans le milieu familial, nous avons demandé la composition de la famille :

	Nombre		%		
H. F. E	19	soit	21,7		
H. F. E. E.	27	»	80,7		
H. F. E. E. E	11))	12,5	47,5	
H. F. E. E. E. E. et plus	31))	35	j 41,0	

Tableau I
Profession du malade.

	Nombre	0 / n
Sexe masculin :		
Ouvriers Employés de commerce.	19	12,4
	58	37,6
Cadres et gros commerçants. Etudiants	20 57	$\frac{12,9}{37}$
Sexe féminin.		•••
Au foyer	23	12,3
Ouvrières Employées Infirmières	9 37	$\frac{4,8}{19,8}$
***	63	$\frac{10,2}{33,7}$
Non précisé	36	19,3

TABLEAU II

Profession du père.
(Pour les mineurs seulement.)

	Nombre	%
Manœuvres Ouvriers	15	20,5
Employés de bureau. Employés de commerce. Petits fonctionnaires Artisans Petits commerçants	37	50,7
Ingénieurs Techniciens Dessinateurs Professeurs Professions libérales	10	13,7
Pensionnés Retraités Cultivateurs Sans profession	4	5,4
Pas de père	7	9,6

754

La proportion de familles nombreuses (3 enfants et plus) est de 47,5 %. Nous avons rapproché nos données de celles résultant du recensement de 1946, pour l'ensemble de la France, qui indiquent les taux suivants :

H. F. E	46,9	
H. F. E E	28,2	
H. F. E. E. E.	25.5	%
П. Г. 15. 15. 15.		

On constate que nos mineurs tuberculeux appartiennent en proportion plus élevée à des familles nombreuses, proportion presque deux fois plus importante que la moyenne de la France.

La profession du père est indiquée au tableau II, on observe que ces 88 sujets mineurs appartiennent pour 71,2 % à des familles de ressources modestes.

П

CONDITIONS DE VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

69 des sujets, soit 26,4 %, ont changé de métier ou abordé une nouvelle profession dans les deux années précédant le début apparent de la maladie.

Les nombres d'heures de travail par semaine étaient, pour nos sujets, les suivants :

	Nombre	%
Moins de 30 heures De 30 à 39 heures	$\left\{\begin{array}{c} 17\\26\end{array}\right\} = 40 \text{ heures}$	18,8
De 40 à 49 heures	116 40 à 50 heures	50,8
De 50 à 59 heures	$\begin{pmatrix} 47\\14\\8 \end{pmatrix} + 50 \text{ heures}$	30,2
Variables	16	

Nous avons rapproché ces chiffres de la moyenne des heures de travail hebdomadaire communiquée par l'I.N. S. E. E., elle est de 45 h 3 mn par semaine.

On observe que nos sujets assurent une durée de travail supérieure à la moyenne.

Ce sont les étudiants qui, en général, ont indiqué un nombre d'heures de travail inférieur à 40 heures. Les ouvriers et les employés se classent dans le groupe travaillant de 40 à 49 heures. Dans le groupe travaillant plus de 50 heures on trouve une grande proportion de bonnes à tout faire, d'infirmières et de femmes exerçant une profession tout en tenant leur intérieur.

Afin d'étudier *l'éloignement du lieu de travail*, nous avons classé, comme trajet long et fatigant, un trajet supérieur à 40 minutes, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Nombre	%
Trajet long et fatigant (+ de 40 minutes). Trajet moyen (— de 40 minutes). Travail sur place, pas de trajet. Trajets variables	51 174 66 15	17,5 59,7 22,6
% calculés sur	291 cas.	

Une enquête menée par l'I. N. E. D. sur l'éloignement du domicile au lieu de travail (1) indique que 31 % des sujets ayant un trajet à faire font un trajet de plus de 40 minutes.

Nous constatons que, pour les sujets de notre enquête, ce taux est de 22,6 %; ceux-ci ne semblent pas défavorisés sur ce point.

Nous avons noté que la fatigue du transport est plus souvent accusée pour les femmes.

Le local de travail, avec ses conditions d'orientation, d'aération, de température, de bruit, a été jugé par les malades eux-mêmes.

		Nombre	%
Médiocre		146 13 53	$68,8 \\ 6.1 \\ 25$
	% calculés sur	212 cas.	

Au cours du dépouillement on a noté, principalement chez les femmes (et notamment les employées), un élément revendicatif, que traduisent d'ailleurs les résultats de la recherche des corrélations selon la profession, et qui est dû peut-être à une non-adaptation professionnelle.

⁽¹⁾ L'éloignement entre domicile et lieu de travail dans la région parisienne. M. Bresard: Cinq enquêtes sociales. Cahier n° 9, 1950. I. N. E. D. Presses universitaires de France.

757

TABLEAU III Local de travail selon la profession.

	Ouvrier	s Employés	Etudiants	Ouvrières	Employées	Etudiantes	Infirmières
Local de travail	ΝЬ. %	, Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %
Bon	$\frac{5}{29}$	$\begin{bmatrix} 7 \\ 16 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 5 \\ 16 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 9,4 \\ 30,2 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -1 \\ 5,5 \end{bmatrix}$	- -	6 40 1 6,6 8 53 	$\begin{vmatrix} 24 & 89 \\ \hline 3 & 11,1 \\ \hline 27 & cas. \end{vmatrix}$	32 68 6,4 12 25,5 47 cas.

L'opinion des malades sur leurs conditions de travail en général a donné les résultats ci-dessous :

Conditions de travail Bonnes Médiocres Mauvaises	Nombre 171 20 52	% 70,3 8,2 21,4
% calculés sur	213 cas.	

Conditions de travail selon l'âge.

	18 ans		19-30	ans	31-49	
•	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bonnes		83,8 12,9 3,2	109 32 11	71,7 21 7,3	29 13 8	58 26 16

TABLEAU IV Conditions de travail selon la profession:

		Ouvriers		Emple	yés	Etuc	liants	Ouv	rières	Empl	oyées	Etud	iantes.	Infire	nières
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	% 	Nb.	<u></u>	Nb.	%
	Bonnes Médiocres Mauvaises	3	58,8 $17,6$ $23,5$	4	70,3 7,4 22,4	-	$\begin{vmatrix} 92,5 \\ -7,5 \end{vmatrix}$	-	53,3 - 46,7	$\begin{bmatrix} 2\\2\\- \end{bmatrix}$	71,3 14,3 14,3	$\begin{vmatrix} \frac{2}{4} \\ - \end{vmatrix}$	'	16	51 16,4 32,6 cas
ľ	% calculés sur.	17	cas.	54 c	as.	40	cas.	15	cas.	14	cas.	29	cas.	10	

On remarque que 21,4 % de nos sujets trouvent leurs conditions de travail mauvaises. Les femmes, ainsi que les sujets âgés, sont plus nombreux dans cette catégorie.

Les conditions de logement sont les suivantes :

	Nombre	%
3 personnes et plus par pièce	15	4,6
2 personnes par pièce	33 ⁻ 257	$\frac{10,1}{78,8}$
Logement en collectivité (fover, établissement scolaire)	21	6.4
(toyer, etablissement scolaire)		0,4
% calculés sur	326 cas.	

La plupart de nos sujets, 78,8 %, sont logés à raison de 1 personne par pièce, mais 14,7 % à 2 et 3 personnes et plus par pièce. Le nombre moyen des personnes par pièce et pour l'ensemble des communes rurales et urbaines de la France entière est de 1,1 personne par pièce; les conditions de logement de notre échantillon sont donc moins bonnes que celles de l'ensemble de la population française.

Le surmenage physique a été apprécié par le malade lui-même. Nous avons essayé de le réévaluer, en tenant compte du métier, de l'éloignement du lieu de travail et du nombre d'heures de travail. Nous avons constitué 4 catégories :

•	Nombre	%
Surmenage physique léger	6	2,1
Surmenage physique moyen	68	23,2
Surmenage physique important	138	47
Pas de surmenage	81	27,7
% calculés sur	293 cas.	

Nous constatatons que les femmes, dans l'ensemble, témoignent d'un surmenage plus accusé, notamment les ouvrières et les infirmières. Les

TABLEAU V Surmenage physique selon la profession.

	Ouv	riers	Em	ployés	Etu	diants	Ouv	rières ———	Emp	oloyées	Etuc	liantes	Infir	mière
	Nb.	%	Sb.	%	Хb	-%	Nb.	96	Nb.	% 	Nb	26	Хb.	%
Léger	1	5,3 47,3	1 16 26	1,8 17,8 46,4	15 23		- 3 16	12 64	1 4 7	6,6 26,7 46,7	2 9 12	6,6 30 40		3,4 32,7 55,5
nage	9	47,3	19	34	14	26,9	6	24	3	20	7	23,3	_5 	8,6
% calculés sur.	19	cas.	62	cas.	52	cas.	25	cas.	15	cas.	30	cas.	58	cas.

étudiants, malgré des conditions de vie meilleures, font état d'un surmenage dû au travail intellectuel. Nous constatons également un désaccord entre le surmenage ressenti par le sujet et la nature du travail, on peut donc se demander si cette sensation de fatigue n'était pas déjà le symptôme d'un état prétuberculeux.

Aux questions posées aux malades sur les conditions de l'apparition de la maladie, nous avions ajouté : dépression morale et difficultés budgétaires, 60~% de ceux-ci ont fait état de ces causes possibles.

	Nombre	%
Dépression morale	70	28,3
Difficultés budgétaires	40	16.2
Dépression morale et difficultés budgétaires	41	16,6
Ni dépression morale, ni difficulté budgétaire	96	38,9

Les résultats détaillés indiquant les corrélations selon le sexe, l'âge et la profession sont indiqués au graphique 1.

Ces tableaux montrent que les femmes font plus état de dépression et de difficultés budgétaires que les hommes, mais que pour les deux sexes la « dépression morale » est plus fréquente que les « difficultés budgétaires ».

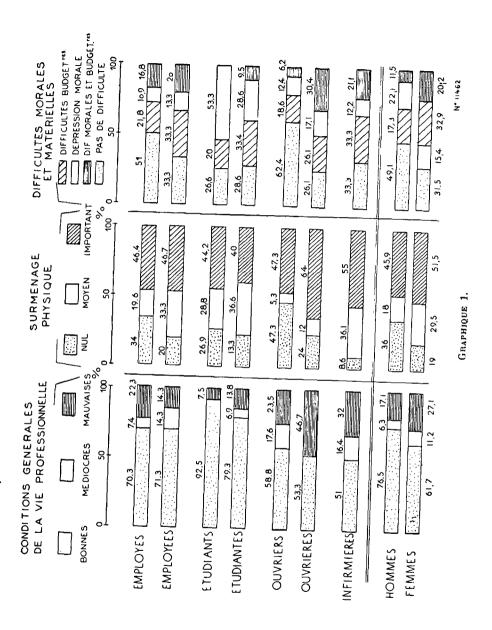
L'âge ne semble avoir une influence ni sur l'un ni sur l'autre facteur. Malgré le petit nombre de cas, les corrélations selon la profession révèlent que les « difficultés budgétaires » sont plus fréquemment indiquées par les étudiants, « dépression morale » et « difficultés budgétaires » par les ouvrières.

Les réponses concernant le surmenage, les conditions générales de la vie professionnelle et l'état moral contiennent des éléments subjectifs, qui montrent, surtout chez la femme, une non-adaptabilité à la vie sociale et professionnelle; cette non-adaptabilité est-elle due à la maladie ou, au contraire, à un mauvais état psychique qui aurait contribué à l'éclosion de la tuberculose ?

Dans l'éclosion de la tuberculose, les circonstances physiologiques, grossesse, accouchement, allaitement, jouent évidemment, chez la femme surtout, entre 20-30 ans. Les circonstances professionnelles déterminent un grand nombre de cas de tuberculose, chez les infirmières, par le double facteur de surmenage et de contamination. Les circonstances exceptionnelles : guerre, captivité, déportation, touchent les malades hommes.

Cette classification se trouve vérifiée par les corrélations selon le sexe. Nous constatons que ce sont les circonstances professionnelles qui dominent chez les femmes (71,8 %) et les circonstances exceptionnelles chez les hommes (77,8 %).

Parmi les maladies dont nos sujets ont souffert dans l'année précédant l'entrée en sanatorium, nous avons retenu les maladies anergisantes,



760

notamment la grippe, d'une part, et la notion de tuberculose familiale qui suggère soit un terrain favorable, soit une contamination possible. Nous avons ainsi relevé 22 cas de tuberculose familiale.

Circonstances favorables à la maladie.

	Nb.	%	Circonstances patholog	giques 	
Physiologiques Professionnelles Exceptionnelles (climat captivité, déportation, etc Pas de circonstances de ce type	26 164	'	Maladies anergisantes. Terrain contagion familiale Pas de circonstances de cc type	26 22 219 — 267 r	9,7 8,2 82 éponses.

GRAPHIQUE II Circonstances prédisposantes d'ordre pathologique et physiologique.

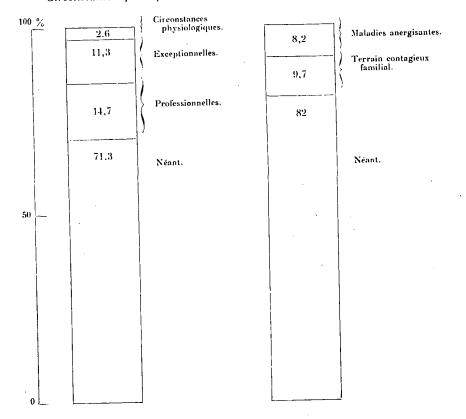


TABLEAU VI

ALIMENTATION DU TUBERCULEUX AVANT LA MALADIE

	Sexe m	asculin	Sexe fo	imini a
	Nombre	%	Nombre	%
Dépression morale Difficultés budgétaires Difficultés morales + budgétaires Ni dépression morales	23 18 12	22,1 17,3 11,5	47 22 29	32,9 15,4 20,2
Ni dépression morale, ni difficultés budgétaires	51	49,1	45	31,5
% calculés sur	104 ca	s.	143 ca	s.

TABLEAU VI a

	18	nns	19-30) ans	31-49	9 ans	49 ans et +		
	Nb 	/ %	Nb	%	Nb	%	Nb	0/	
Dépression morale Difficultés budgétaires Dépression morale +	8 4	29,6 14,8	40 30	26,8 20,1	21 5	34,4 8,2		_	
difficultés budgétaires. Ni dépression, ni diffi-	4	14,8	25	16,8	10	16,4	2	28,5	
cultés budgétaires	11	40,8	54	36,2	25	40,9	5	71,5	
% calculés sur	27 cas.		149 cas.		61 c	as	7 cas.		

TABLEAU VI b Difficultés matérielles et morales selon le sexe, l'age et la profession.

	Our	riers	Emp	oloyés	Etu	diants	Ouv	riè re s	Emp	oloyées	Etud	liantes	Infir	nières
	Nb.	26	Nb.	26	Nb.	26	Nb,	26	Nb.	%	Nb.	26	Nb.	%
Difficultés mo-									_					
rales Difficultés bu l-	3	18,6	12	21,8	- 3	20	6	26,1	5	33,3	7	33,4	19	33,3
gétaires Difficult s bud-	2	12,4	6	10,9	8	53,3	4	17,4	2	13,3	6	28,6	7	12,2
gétaires + mo- rales	1	6,2	9	16,3	_	_	7	30,4	3	20	2	9,5	12	21,1
budgétaires	10	62,4	28	51	4	26,6	6	26,1	5	33,3	6	28,6	19	33,3
% calculés sur.	16	cas.	55	cas.	15	cas,	23	cas.	15	cas.	21	cas.	57	cas.

... 111

1.00

ÉTUDE DE L'ALIMENTATION

Une première partie étudie le comportement alimentaire:

- condition et composition des repas;
- frequence de consommation des aliments et données quantitatives pour quelques-uns d'entre eux;
- influence de la maladie sur les goûts pour les aliments et les préparations culinaires.

Une deuxième partie étudie, pour un certain nombre de questionnaires, l'aspect nutritionnel de l'alimentation en la comparant aux standards et aux rations-type à préconiser pour le Français, telles qu'elles ressortent des enquêtes alimentaires effectuées par la section de Nutrition de l'I. N. H. (1).

1. - LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

A) L'étude du comportement alimentaire comprend en premier lieu celle de l'horaire des repas, leur durée, le lieu des repas, le type habituel de leur composition et des aliments consommés.

PETIT DÉJEUNER

Le tableau VII représente les résultats concernant le petit déjeuner. Il est intéressant de remarquer que 16,4 % des sujets ne consomment que des liquides. La consommation la plus répandue est celle du café au lait : 67,8 %, puis celle du café noir : 16 %.

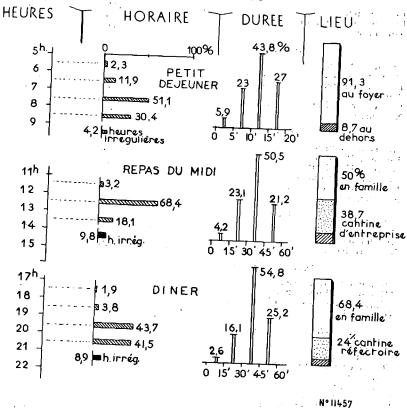
Le pain est l'aliment solide de base du petit déjeuner, il est consommé avec du beurre dans 68,5 % des cas, dans 17 % des cas avec d'autres aliments; on consomme du pain sec, des biscottes ou des croissants dans 14,4 % des cas.

CASSE-CROUTE

19,7 % des malades consomment un casse-croûte régulièrement; pour 91,2 % d'entre eux, celui-ci se compose (tableau VIII) seulement d'aliments solides, pour 5,9 % d'aliments liquides seulement.

(1) Cf. Etude sur la ration alimentaire-type à préconiser pour le Français. Bull. 1. N. H., t. 7, n° 4, oct.-déc. 1952, pp. 767-825.



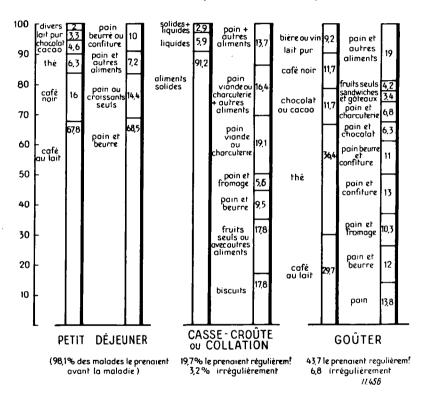


GRAPHIQUE 2 bis.

Tableau VII Petit déjeuner.

	Nombre absolu	%
Petit déjeuner Pas de petit déjeuner Non précisé	309 6 30	98,1 1,9
Horaire :		
Avant 6 heures De 6 à 7 heures De 7 à 8 heures Après 8 heures Heures irrégulières Non précisé	7 37 158 94 13 36	2,3 11,9 51,1 30,4 4,2
Durée :	ļ	
Moins de 5 minutes De 5 à 10 minutes De 10 à 15 minutes Plus de 15 minutes Durée variable Non précisé	18 70 133 82 1 41	5,9 23 43.8 27 0,1
Lieu :		
Au foyer	284 27 34	91,2 8,7
Type de repas :		
Aliments liquides sculs Aliments solides sculs Aliments liquides + solides Non précisé	258	16,4 2,2 81,4
Aliments consommés :		
Liquides: Lait pur Thé, avec ou sans lait Café noir Café au lait Chocolat ou cacao Farines à l'eau ou au lait Soupes	49 206 14 4	3,3 6,3 16 67.8 4,6 1,3 0,7
Solides: Pain ou croissants ou biscottes Pain et beurre Pain et confiture Pain, beurre et confiture Pain et autres aliments	38 180 9 17	14,4 68,5 3,5 6,5 7,2

COMPOSITION
DES PETITS DÉJEUNERS, CASSE-CROÛTES, GOÛTERS



GRAPHIQUE 3.

767

TABLEAU VIII Casse-croute ou collation.

ANALAS A A A CONTRACTION OF THE

	Nombre absolu	%
Pas de casse-croûle Casse-croûte régulièrement Casse-croûte irrégulièrement Non_précisé Type de repas Aliments solides seuls Aliments solides seuls Aliments solides, plus liquides Aliments consommés Pain et beurre Pain et viande ou charcuterie Pain et viande ou charcuterie, plus autres aliments Pain, plus autres aliments Biscuits Fruits seuls, ou avec autres aliments	7 4 2 7 4 14	

Les aliments consommes sont très varies, à base de pain dans 64,3 % des cas, avec du beurre, du fromage, de la viande ou de la charcuterie; ou bien le casse-croûte est composé de biscuits ou de fruits.

L'étude des correlations selon le sexe a donné les résultats suivants (d'après les résultats par profession).

#37600	ากบริกา เกลิกา พบกัล เกอิกาส	Sexe ma	sculin .	Sexe féminin		
Museum in the second se	lmមានមេត្ត បានកោលស្នេកគឺ ^{នុស} ឯកសារ គឺរ៉ែប្រែ ខ	Nombre	%	Nombre	%	
Casse-croûte régulièr Casse-croûte irréguli Pas de casse-croûte	èrement	$\begin{array}{c} 22\\3\\107\end{array}$	16,6 2,2 81	28 5 99	21,2 3,7 75	
% calculės sur		132 cas	·	132 cas	5.	

On voit que la consommation d'un casse-croûte de façon régulière est un peu plus élevée pour les femmes, et l'étude des corrélations selon la profession montre qu'elle est plus particulièrement élevée parmi les employées et les ouvrières, et en ce qui concerne les professions masculines parmi les ouvriers (tableau VIII a).

De façon générale, nous avons recherché ces corrélations pour cer-

TABLEAU VIII a Casse-cronte selon la profession.

	Ouvriers		Employes		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infirmière	
	Nb.	26	Nb.	26	Nb.	26	Nb.	%	Nb.	26	Nb.	26	Nb.	%
Casse-croûte régulièrement Irrégulière-		47,3	. 9	15,8	4	7,1	8	27,6	7:	41,2	5	15,2	8	15,1
ment Pas de casse-	1	5,3			2	3,6	-		_	-	3	9,1	2	3,8
croûte		47,3	48	84,2	50	89,2	21 —	72,4	10	58,8	25	75,6	43	81,1
% calculės sur.	19	cas.	57	cas.	56	cas.	29	cas.	17	cas.	33	as.	53	cas.

taines professions à titre documentaire; les observations que nous avons pu en tirer n'ont qu'une valeur d'indication pour notre enquête, étant donné le petit nombre des sujets de chaque groupe, et demanderaient à être contrôlées par des enquêtes ultérieures.

95,9 % des malades consomment un repas à midi;

0,9 % des malades n'en consomment pas;

3,2 % des malades ne le prennent qu'irrégulièrement.

68,9 % déjeunent entre 12 et 13 heures, mais

.9,8 % déjeunent à des heures irrégulières et, pour

23,1 %, le repas ne dure que de 15 à 30 minutes.

Un nombre élevé de sujets : 151, soit 48 % environ, le prennent hors de la maison.

Nous avons recherché:

1, 1,

- Si le lieu du repas avait une influence sur sa durée, on constate que le pourcentage des sujets prenant un repas d'une durée de 30 à 45 minutes est plus élevé quand le repas est pris au foyer : 59,3 % des sujets, pour 43,2 % quand le repas est pris au dehors. Company of the Company of the

Marin Programme Communication (Communication Communication	Au	foyer		Au dehors			
	Nombre	%		Nombre	%		
0-15 minutes	. 23	3,3 15,3 59,3 22	total v	$\begin{array}{c} 7 \\ 45 \\ 64 \\ 32 \\ \end{array}$	4,7 30,4 43,2 21,6		

% calculés sur.... 150 cas.

148 cas."

Tableau IX
Repas de midi,

	Nombre absolu	%
Repas de midi Pas de repas de midi Repas de midi irrégulièrement Non précisé	304 3 10 28	95,9 0,9 3,2
Horaire: Avant 12 heures De 12 à 13 heures Après 13 heures A heures irrégulières Non précisé	10 216 57 31 31	3,2 68,9 18,1 9,8
Durée : De 0 à 15 minutes	155 65 3	4,2 23,1 50,5 21,2 0,9
Lieu : En famille	121 12 2 2 5	50 5,1 38,7 3,8 0,6 1,6

— Si la corrélation, durée et sexe des sujets, donnait des résultats intéressants.

Il en ressort les chiffres suivants :

	Sexe m	asculia	Sexe féminin		
	Nombre	- %	Nombre		
Moins de 30 minutes De 30 à 45 minutes et plus	35 97	26,5 73,5	64 60	5 3,3 46,7	
% calculés sur	132 cas.		124 cas.		

On constate que la durée du repas est moindre pour un pourcentage élevé de femmes.

L'influence de la profession sur la durée du repas montre que :

- parmi les professions masculines étudiées, ce sont les étudiants qui passeraient le moins de temps à leur repas;
- parmi les professions féminines, les ouvrières, puis les étudiantes et les infirmières.

Tableau IX a

Durée du repas de midi scion la profession.

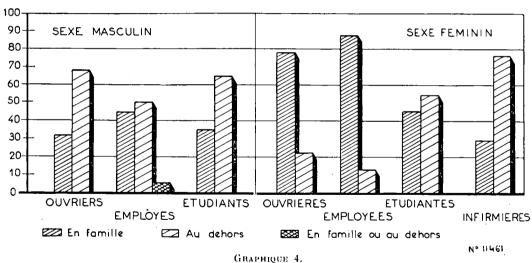
	Ou	riers	Employés		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infirmière	
	NЬ.	%	Nb.	%	Nb.	%	NЬ.	<u>%</u>	Nb.	%	NЬ.	%	Nb.	%
0 à 15 minutes. 15 à 30 minutes. 30 à 45 minutes. +de 45 minutes.	3 11 5		26 23	12,5 46,5 41		5,2 38,6 38,6 17,6	16 —	7,4 33,3 59,3			3 12 15 3	9,1 36,3 45,5 9,1		10,6 25,5 49 14,9
% calculés sur .	19	eas.	56	cas.	57	cas.	27	cas.	14	cas.	33	cas.	47	cas

La recherche de la corrélation, lieu du repas selon le sexe (d'après les résultats par profession), montre qu'un taux plus élevé de femmes, malgré un travail au dehors, prennent, et préparent probablement, leur repas au foyer.

	Sexe m	nasculin	Sexe féminin		
	Nb.	%	Nb.	%	
Repas au foyer	42 79	34,7 65,3	64 60	51,6 48,4	
% calculés sur	121 cas	š.	124 ca	S.	

La recherche de la corrélation, lieu de repas et profession, montre des différences importantes; on observe pour notre échantillon que les pourcentages de sujets prenant leur repas au dehors sont les plus élevés pour les ouvriers (68,5 %), puis les employés (50 %) et les étudiants (44,8 %) pour les sujets du sexe masculin. Parmi les sujets du sexe féminin, les pourcentages vont, par valeur décroissante, des infirmières (70,8 %), aux employées (12,4 %).

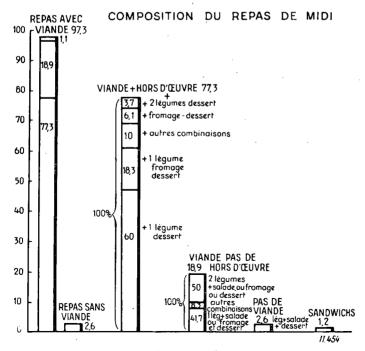
LIEU DU REPAS DE MIDI SELON LA PROFESSION



	Lieu du		aeleau I e midi s		profession	ı.	
===	1	!		1	ı	Etudiantes II	
	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. % N	•

	Ouvriers		Employés		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infir	mières
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	% ——	ΝЬ.	%	Nb.	9% 	Nb.	%	Nb.	26
En famille Restaurant Cantine Gamelle Cantine ou res-	1	31,5 5,3 42,1 15,8	26 5 21 3	41,8 8,6 36,2 5,2	2	35,1 3,5 59,6 1,7	21 2 4	77,8 7,4 14,8 —	14 1 1	87,5 - 6,2 6,2	l —	45,5 - 54,5 -	4	29,2 8,3 54,2 8,3
taurant En famille ou cehors		5,3 -	3	5,2	_	 -	_	_	_	_		_	_	_
% calculés sur.	19	cas.	58	cas.	57	cas.	27	cas.	16	cas.	33	cas.	48	cas.

On a ensuite étudié le type de composition de ce repas; pour ce faire, nous avons centré l'étude sur le plat de viande, le considérant comme le plat principal, tant au point de vue de sa valeur nutritionnelle, qu'au point de vue de sa place dans le menu et de sa fréquence,



GRAPHIQUE 5.

on voit, en effet, que la viande apparaı̂t au repas de midi dans 97.4~% des cas.

On observe que dans l'ensemble, bien qu'avec des compositions variées, les repas semblent comporter un nombre de plats satisfaisants, mais que dans 12 cas ceux-ci sont en composition et nombre absolument insuffisants.

TABLEAU IX C

Repas de midi.

Type de repas.

Les repas comportent de la viande dans 309 cas sur 317, soit 97,4 % des cas. La viande est servie avec 1 hors-d'œuvre dans 245 cas sur 309, soit 77,3 %.

Parmi ces 245 cas:

Dans 147 cas, soit 60 %, il y a : viande, hors-d'œuvre, 1 légume et dessert. Dans 45 cas, soit 18,3 %, il y a : viande, hors-d'œuvre, 1 légume, fromage et dessert.

Dans 15 cas, soit 6,1 %, il y a : viande, hors-d'œuvre, pas de légumes, fromage et dessert.

Dans 9 cas, soit 3,7 %, il y a : viande, hors-d'œuvre, 2 légumes et dessert. Dans 25 cas, soit 10 %, il y a : viande, hors-d'œuvre et des combinaisons intermédiaires comportant généralement de la salade.

La viande est servie sans hors-d'œuvre dans 60 cas, soit 18,9 %.

Le repas ne comporte pas de viande dans 8 cas, soit 2,6 %.

Mais 1 hors-d'œuvre avec 1 légume + salade ou fromage ou dessert, dans 3 cas. Pas de viande ni hors-d'œuvre, mais 1 légume + salade ou dessert, dans 2 cas. Pas de viande ni hors-d'œuvre, mais 2 légumes et salade + fromage ou dessert dans 3 cas.

Enfin dans 4 cas, soit 1,1 %, il se compose seulement de charcuterie et fromage ou sandwichs.

Dans 73 cas, *les desserts* ont été spécifiés être toujours des fruits, et, dans 15 cas, ils sont parfois des fruits.

GOUTER

Le nombre des sujets prenant un goûter régulièrement s'élève à 148, soit 43,7 %.

Parmi ceux-ci, 57,9 % prennent ce repas au foyer et 34,1 % sur le lieu de travail.

Tableau X
Goûter.

	Nombre absolu	%
Goûter Pas de goûter Goûter irrégulièrement Non précisé	148 167 23 7	43,7 49,4 6,8
Horaire :		
Avant 16 heures De 16 à 17 heures Après 17 heures A heures irrégulières Non précisé	76 50 1 21	59,8 39,3 0,8
Durée :		
Moins de 10 minutes De 10 à 15 minutes Plus de 15 minutes Non précisé	23 49 44 32	19,7 42,4 38
Lieu :		
Au foyer Sur le lieu de travail Café ou bar Variable Non précisé	80 49 6 5	57,9 34,1 4,3 3,6
Type de repas :		
Aliments liquides seulement	21	14,2
Aliments consommés :		
Liquides: Thé avec ou sans lait Café noir Café au lait Chocolat ou cacao Bière ou vin Lait pur	28 9 23 9 1	% calculés sur 77 36,4 11,7 29,7 11,7 1,3 9,2
Solides: Pain Pain et beurre Pain et fromage Pain et confiture Pain, beurre et confiture Pain et chocolat Pain et charcuterie Pain et autres aliments Sandwichs et gâteaux Fruits seuls	16 14 12 15 13 7 8 22 4	% calcules sur 116 13,8 12 10,3 13 11,2 6,3 6,8 19 3,4 4,2

Les fruits sont consommés avec un des aliments ci-dessus dans 19 cas.

Tableau X a Goûter seton l'âge.

	18 ans		19-30	ans	31-4) ans	49 ans et plus	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	6/ ₀	Nb.	% ——
Goûter Pas de goûter	31 13	70,4 29,5	87 103	45,8 54,2	17 42	29,8 71,2	7	$\frac{22,2}{77,8}$
% calculés sur	44 cas.		190 cas.		59 c	as.	9 cas	

14,2 % ne consomment que des liquides, ceux-ci sont, le plus souvent, du thé dans 36,4 % des cas, puis du café au lait dans 29,7 % des cas; les aliments qui les accompagnent sont variés, mais à base de pain pour 96 % des cas.

Tableau X b
Goûter selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	%	Nombre	%
Goûter		35,1 64,9	85 68	55,6 44,4

La recherche des corrélations du *goûter selon l'age* montre que le pourcentage des individus prenant un goûter diminue avec l'âge : 70 % à 18 ans; 29,8 % à 50 ans.

Tableau X c
Goûter selon la profession.

	Ouvriers	Employés	Etudiants	Ouvrières	Employées	Etudiantes	Infirmières
	Nb. 9%	Хь. %	Nb. %	Nb. 96	Nb. %	Nb. %	Nb. %
Goûter			32 56,1 25 43,9	14 53,8 12 46,2	4 30,8 9 69,2		$\begin{bmatrix} 24 & 48 \\ 26 & 52 \end{bmatrix}$
% calculés sur.	17 cas.	57 cas.	57 cas.	26 cas.	13 cas.	32 cas.	50 cas.

Le pourcentage des sujets du sexe féminin prenant un goûter est beaucoup plus élevé (55,6 %) que celui des sujets du sexe masculin (35,1 %).

Les corrélations selon la profession montrent que le taux le plus élevé des sujets prenant un goûter est atteint par les étudiants et les étudiantes.

REPAS DU SOIR

Tous les sujets prennent un repas du soir :

43,7 % entre 19 et 20 heures;

41,5 % après 20 heures,

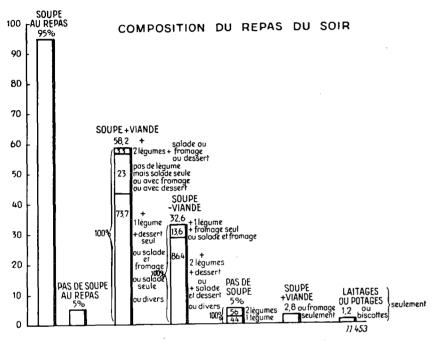
ce qui paraît tardif d'après les notions que l'on possédait sur les heures

Tableau XI Repas du soir.

	Nombre absolu	%
Repas du soir	313	
Non précisé	0.2	
Avant 18 heures De 18 heures à 19 heures De 19 heures à 20 heures Après 20 heures A heures irrégulières Non précisé	6 12 137 130 28 32	1,9 3,8 43,7 41,5 8,9
Durée :		
De 0 à 15 minutes De 15 à 30 minutes De 30 à 45 minutes Plus de 45 minutes Durée variable Non précisé	8 49 167 77 4 40	2,6 16,1 54,8 25,2 1,3
Lieu :		
Au foyer en famille En réfectoire ou cantine de collectivité A l'extérieur Tantôt au foyer, tantôt à l'extérieur Non précisé	210 74 17 6 38	68,4 24,1 5,5 1,9

de repas traditionnels et le fait que 74,5 % des sujets sont originaires de départements autres que la Seine.

L'étude de la composition du repas a été ici centrée sur la soupe, parce que la plus fréquemment consommée, elle apparaît dans 95 % des repas, la viande l'accompagne dans 58,2 % des cas, la composition des



GRAPHIQUE 6.

TABLEAU XI a

Repas du soir.

Type de repas.

Les repas comportent de la soupe dans 294 cas sur 315, soit 95 % des cas. Un plat de viande est servi après la soupe dans 183 cas sur 315, soit 58,2 %.

```
sans fromage ni dessert dans 6 cas;
                                avec du fromage dans 5 cas;
Dans 135 cas, soit 73,7 %, il est
                                 avec de la salade dans 12 cas;
 suivi d'un légume.....
                                 avec de la salade et du fromage dans 27 cas;
                                 avec un dessert dans 97 cas.
Dans 6 cas, soit 3,3 %, il est
                                 avec salade ou fromage ou dessert.
 suivi de 2 légumes.....
                                 mais de la salade seule dans 12 cas;
                                 de la salade et du fromage dans 6 cas;
Dans 42 cas, soit 23 %, il n'y a
                                 de la salade, du fromage et un dessert dans
 pas de légume.......
                                   12 cas.
                                 du fromage et un dessert dans 12 cas;
```

Dans 103 cas, soit 32,6 %: il n'y a pas de plat de viande, mais la soupe est suivie de :

Dans 16 cas, soit 5 %: il n'y a pas de soupe, mais de la viande.

Dans 9 cas, soit 2,8 %, il n'y a ni viande ni légume, mais : du potage avec de la charcuterie : pour 3 cas;

٠,

du potage avec de la charcuterie et du fromage : pour 6 cas.

Enfin dans 4 cas, soit 1,2 %, le dîner comporte sculement : café au lait ou potage, ou biscottes.

Dans 75 cas, les desserts ont été spécifiés être toujours des fruits, et, dans 15 cas, parfois des fruits.

repas du soir est beaucoup plus variée que celle des repas de midi, par l'ordonnance des plats et par leur nombre.

Dans 13 cas, la composition des repas permet de penser que les repas étaient insuffisants.

Cette variété des repas montre des habitudes alimentaires si diverses qu'on s'explique ici les difficultés que l'on peut avoir à satisfaire des individus nourris en collectivité.

La recherche des corrélations, lieu des repas et durée, a montré des pourcentages assez analogues à ceux du repas de midi, mais un taux plus élevé de sujets prenant leur repas au foyer avec une durée supérieure à 45 minutes.

Tableau XI b

Lieu de repas du soir et durée du repas.

	Au foyer		Au dehors	
	Nombre	%	Nombre	%
0-15 minutes	4 23 116 59	1,9 11,4 57,4 29,2	4 24 45 16	4,5 26,9 50,5 17,9
% calculés sur	202 ca	s.	89 ca	s.

2. - ÉTUDE DE LA CONSOMMATION

B) Afin de mieux connaître la composition de l'alimentation des malades avant la maladie, le questionnaire comportait une série de questions concernant la fréquence des consommations et les quantités d'aliments consommés.

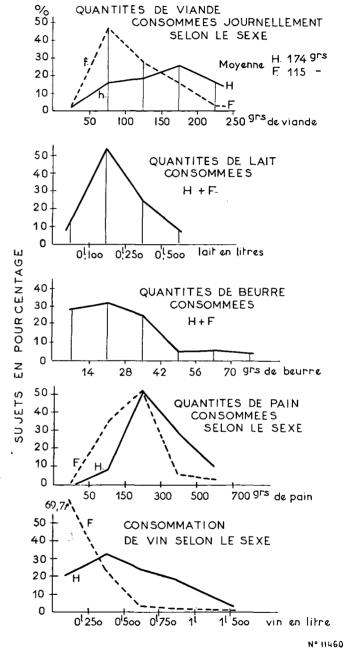
A partir de ces deux documents, nous avons établi deux dépouillements :

- 1° Un dépouillement brut, en quelque sorte qui a trait aux fréquences et à quelques données quantitatives, dont nous donnons les résultats ci-dessous.
- 2° Nous nous sommes servis des meilleures enquêtes pour calculer la valeur nutritionnelle de l'alimentation.

FRÉQUENCE DE CONSOMMATION ET QUANTITÉ D'ALIMENTS

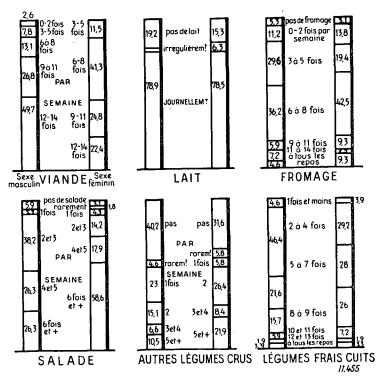
Les fréquences de consommation sont indiquées ci-dessous pour l'ensemble des aliments, pour certains d'entre eux on a recherché les corrélations selon le sexe et la profession, et les quantités consommées.

Bien que pour certaines professions nous n'ayons qu'un très petit nombre de réponses, étant donné leurs diverses possibilités, nous publions ces résultats qui pourront peut-être servir utilement comme éléments de comparaison pour des enquêtes ultérieures.



GRAPHIQUE 7.

FRÉQUENCE DE CONSOMMATION SELON LE SEXE



GRAPHIQUE 8.

L'étude de ces fréquences étudiées en tant qu'habitudes alimentaires entraîne quelques restrictions, car nous ne devons pas oublier qu'un certain nombre de malades vivaient dans des conditions spéciales : infirmières nourries en collectivités à temps complet ou à mi-temps, étudiants célibataires nourris au moins à mi-temps en restaurants universitaires ou autres.

Bien entendu, pour les autres sujets, les habitudes alimentaires sont conditionnées par le niveau de vie, mais n'en est-il pas toujours ainsi? Les habitudes alimentaires ne peuvent se faire jour qu'à travers le niveau de vie.

Aliments du premier groupe (Viande - Poissons - Œufs).

Fréquence de consommation quantitative de viande. — Le tableau XII présente les fréquences et les quantités de viande consommée, on observe qu'un pourcentage très élevé de sujets, 89,1 % des cas consomment de la viande 1 fois par jour et plus, 35,4 % parmi ces cas la consomment 2 fois par jour.

Les corrélations selon le sexe montrent que le nombre d'hommes consommant de la viande 2 fois par jour est beaucoup plus élevé que celui des femmes, ceci se vérifie aussi dans l'observation des corrélations selon la profession, en milieu ouvrier et étudiant spécialement.

Le tableau indiquant les consommations quantitatives selon le sexe montre que le pourcentage le plus élevé de femmes (47 %) consomment

Tableau XII

Fréquence de consommation de viande de boucherie, porc et charcuterie, abats.

	Nombre absolu	%
Entre 0 et 2 fois par semaine. Entre 3 et 5 fois par semaine. Entre 6 et 8 fois par semaine. Entre 9 et 11 fois par semaine. Entre 12 et 14 fois par semaine.	31	1,2 9,8 27,8 25,9 35,4
% calculés sur	317 cas.	

Note (les corrélations selon les professions n'ont pas été calculées pour les groupes présentant un trop petit nombre de sujets : gros commerçants et cadres, artisans, etc.).

Tableau XII a Fréquence de consommation selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	%	Nombre	%
Entre 0 et 2 fois par semaine Entre 3 et 5 fois par semaine Entre 6 et 8 fois par semaine Entre 9 et 11 fois par semaine Entre 12 et 14 fois par semaine	4 12 20 41 76	2,6 7,8 13,1 26,8 49,7		11,5 41,3 24,8 22,4
% calculés sur	153 ca	s.	165 ca	s.

Tableau XII b

Quantités de viande consommées journellement selon le sexe.

	Sexe ma	sculin	Sexe féminin		
	Nombre	%	Nombre	70	
Moins de 50 g par jour	1 12 15 20 13 18	1,3 15,2 18,9 25,3 16,4 22	2 36 21 12 3 3	2,5 47 $27,5$ $15,2$ $3,9$ $3,9$	
% calculés sur	79 cas		77 cas		

Tableau XII c

Fréquence de consommation de viande selon la profession.

	Ouvriers	Ouvriers Employés Etudiants Ouvrière		Ouvrières	Employées	Etudiantes	Infirmières
	Nb. 96	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb. %	Nb%
0 à 2 fois 3 à 5 fois 6 à 8 fois 9 à 11 fois 12 à 14 fois	2 11,1 2 11,1 2 11,1	1 1,7 6 10,5 10 17,5 19 33,4 21 36,8	1 1,7 3 5,3 3 5,3 16 28 34 59,6	4 14,8 16 59,2 4 14,8 3 11,1	2 11,7 3 17,6 7 41,2 5 29,4	$\begin{array}{c c} - & - \\ 1 & 2,9 \\ 11 & 32,3 \\ 11 & 32,3 \\ 11 & 32,3 \\ \end{array}$	8 14,3 25 44,7 10 17,8 13 23,2
% calculés sur.	18 cas.	57 cas.	57 cas.	27 cas.	17 cas.	34 cas.	56 cas.

entre 50 et 99 g de viande par jour, alors que 83,4 % des hommes en consomment plus de 100 g. Ces résultats confirment l'étude des fréquences.

Fréquence de consommation du poisson frais et de conserve; — On voit que 63,7 % des sujets consomment du poisson frais 1 fois par semaine, mais que si 11,4 % n'en consomment jamais, 20,9 % en consomment plus d'une fois par semaine.

L'étude des corrélations selon le sexe montre des résultats à peu près semblables. La corrélation selon les professions montre que le pourcentage le plus élevé de sujets n'en consommant pas se rencontre chez les ouvriers : 18,8 %; le pourcentage le plus élevé de sujets en consommant fréquemment se rencontre chez les étudiants; des observations de même type peuvent être faites pour les professions féminines : consommation nulle, atteignant le pourcentage le plus élevé pour les ouvrières et les infirmières, consommation plus fréquente pour les étudiantes.

Tableau XIII

Fréquence de consommation du poisson frais.

	Nombre	%
Pas de poisson consommé	36	11,4
I fois par quinzaine	12	3,8
I fois par semaine	202	63,7
2 et 3 fois par semaine	61	19
Plus de 3 fois	6	1,9
% calculés sur	317 cas.	

Tableau XIII a

Fréquence de consommation selon le sexe.

	Sexe m	asculin	Sexe fé	féminin	
	Nombre	%	Nombre	%	
Pas de poisson consommé. 1 fois par quinzaine. 1 fois par semaine. 2 et 3 fois par semaine. 3 fois et plus.	16 6 84 43 3	10,5 3,9 55,3 28,3 1,9	20 6 118 18 3	12,1 3,6 71,5 10,9 1,8	
% calculés sur	152 ca	s.	165 cas.		

Tableau XIII b

Quantités moyennes journalières consommées selon le sexe.

	Hon	imes	Femmes		
	Nombre	%	Nombre	%	
Moins de 15 g par jour	8 23 29 10	11,4 32,8 41,4 14,3	4 18 29 15	6 27,2 43,9 22,7	
% calculés sur	70 ca	ı	66 ca	s.	

TABLEAU XIII c

Fréquence de consommation selon la profession.

	Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Emp	loyés	Etuc	liants	Ouv	rières	Emp	Employées		Etudiantes		nières
	Nb.	%	NЬ.	%	Nb.	%	Nb.	% ———	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%																		
Pas de poisson consommé	3	18,8	7	11,9	4	7,1	5	18,5	_	_	2	5,9	10	17,8																		
1 fois par quin- zaine	1	6,2	3	5,1	1	1,7	_	-	2	11,7	<u>-</u>	_	4	7,1																		
1 fois par se- maine	10	62,5	27	45,7	38	66,6	21	77,8	11	64,7	24	70,6	40	71,5																		
2 et 3 fois par semaine 3 fois et plus	4.3	12,5	20 2	33,9 3,4	14	24,5 —	1 -	3,7	4 - -	23,5 —	5 3 —	14,7 8,8		3,6																		
% calculés sur.	16	cas.	59	cas.	57	cas.	27	cas.	17	cas.	34	cas.	56	cas.																		

TABLEAU XIV
Fréquence de consommation du poisson de conserve.

	Nombre	%
Pas de poisson de conserve consommé	79 26	60 4,8 25,3 8,3 1,6
% calculés sur	312 cas.	

On trouve un pourcentage élevé de sujets ne consommant jamais de poisson de conserve : 60 %. Le rythme de consommation le plus fréquemment rencontré est de 1 fois par semaine : 25,3 %.

	Ouv	riers	Emp	oloyés ———	Etu	diants	Ouv	rières	Emp	loyées	Etuc	liantes	Infir	miėr
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	96	Nb.	98	Nb.	%
Pas de consom- mation	11	73,4	39	66	26	45,6	20	74	6	35,3	21	61,7	38	67,
zaine	1	6,7	2	3,4	_		_	_	3	17,6	1	2,9	6	10,
maine 2 et 3 fois par	1	6,7	13	22	24	42	2	7,4	6	35,3	10	29,4	11	19,
semaine Plus de 3 fois		6.7 6,7	3 2	5,1 3,4	7 —	12,3 —	_ _	-	1	5,9 5,9		5,9 —	1	1,8
% calculés sur.	15	cas.	59	cas.	57	cas.	22	cas.	17	cas.	34	cas.	5 6	cas.

Parmi les groupes professionnels, ce sont les ouvriers et les ouvrières qui atteignent le pourcentage le plus fort de non-consommation, puis les étudiants et les infirmières. Ce sont les employés hommes et femmes qui en consomment le plus souvent.

Tableau XV

Fréquence de consommation des œufs.

	Nombre	%
Pas d'œuf consommé. Rarement 1 œuf par semaine. 2 et 3 œufs par semaine. 4 et 5 œufs par semaine. 6 œufs et plus par semaine.	31 9 63 150 35 29	9,8 2,9 19,9 48 11 9,1
% calculés sur	317 cas.	

FRÉQUENCE DE CONSOMMATION DES ŒUFS.

- 19,9 % des sujets consomment des œufs 1 fois par semaine;
- 48 % des sujets en consomment 2 et 3 fois par semaine;
- 20 % des sujets en consomment plus souvent;
- 9,8 % des sujets n'en consomment jamais.

Tableau XV a Fréquence de consommation selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe féminin		
	Nb.	%	Nb.		
Pas d'œuf consommé	15 5 34 71 16 11	9,8 9,3 22,4 46,7 10,5 7,2	16 4 29 79 19 18	9,7 2,4 17,6 47,9 11,5 10,9	
% calculés sur	152 ca	ıs.	165 ca	s	

L'étude de la fréquence selon le sexe ne montre pas de différence significative d'un sexe à l'autre, celle de la consommation selon l'age montre une augmentation avec l'âge des non-consommateurs.

Tableau XV b

Fréquence de consommation des œufs selon l'àge.

Ī		18 (ins	19-30) ans	31-49	ans	49 ans et +		
		Nb.	%	Nb.	- "	Nb.	<u></u> —–	Nb.	<u></u> —	
	Jamais	$\begin{bmatrix} 3 \\ -8 \\ 21 \\ 9 \\ 4 \\ \end{bmatrix}$	6,6 17,8 46,7 20 8,9	13 4 44 101 19 14	9 2 22 50,5 9,5 7	7 5 8 23 7 8 —————	12 8,6 13,8 39,7 12 13,8	1 - 1 5 - 3 10 cs	10 	
	% calculés sur	45 c	as.	200	.as.			100 0		

. Aliments du deuxième groupe.

Produits laitiers. — Le pourcentage des sujets ne consommant pas de lait est de 17,2 %, ce qui nous paraît un taux très élevé.

78,6 % consomment du lait journellement.

Les corrélations selon le sexe montrent que le pourcentage des sujets du sexe masculin ne consommant pas de lait est un peu plus élevé : 19,2 %, que celui des sujets du sexe féminin : 15,2 %.

Tableau XVI

Fréquence de consommation du lait.

	Nombre	%
Pas de lait consomméLait consommé journellementLait consommé irrégulièrement	53 243 13	17,2 78,6 4,2
% calculés sur	309 cas.	

Les corrélations selon l'age montrent une forte augmentation des nonconsommateurs avec l'âge :

9,3 % moins de 18 ans.

32,7 % pour la période de 31 à 49 ans.

Les corrélations selon les professions montrent que ce serait en milieu

Tableau XVI a

Corrélation entre la fréquence de consommation du lait et le sexe.

	Hom	mes	Femmes		
	Nombre	% -	Nombre	%	
Pas de lait consommé	29 119 3	19,2 78,9 1,9	24 124 10	15,2 78,5 6,3	
% calculés sur	151 ca	s.	158 ca	s.	

Tableau XVI b

Fréquence de consommation du lait selon l'âge.

	18	18 ans		8 ans 19-30 ans		31-49	ans	49 ans et +	
	Nb.	%	Nh.	%	Nb.	<u></u> %	Nb.	%	
Pas de lait Lait journellement Lait irrégulièrement	38 1	9,3 88,4 22,3	28 161 7	14,3 82,2 3,5	19 36 3	32,7 62 5,2	2 7 1	20 70 10	
% calculés sur	43 с	as.	196 c	as.	58 c	as.	10 c	as.	

Tableau XVI c

Fréquence de consommation du lait selon la profession.

	Ouv	riers	Emp	loyés	Etuc	lionts	Ouv	rières	Emp	loyées	Étud	iantes	Infiri	nières
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	96 ——	Nb.	%	ХĎ.	%	Хb.	96 	Nb.	% ——
Pas de lait con- sommé	7	43,8	11	18,6	8	14,1	6	23,1	2	11,7	2	6,1	13	24
Lait consommé journellement	9	56,2	47	79,6	48	84	18	69,2	13	76,5	27	81,8	39	72,2
Lait consommé irrégulière- ment		_	1	1,7	1	1,7	2	7,7	2	11,7	4	12,1	2	3,7
% c al culés sur.	16	cas.	59	cas	57	cas.	26	cas.	17	cas.	33	cas.	54	cas.

Tableau XVI d Quantités de lait consommé.

Par semaine	Par jour	Nombre	%
Moins de 0,699 l	0,100 1 à 0,250 l 0,250 1 à 0,500 l	27 117 54 18	12,5 54,2 25 8,3
% calculés sur		216 cas.	

ouvrier (hommes et femmes) que la non-consommation du lait atteindrait les taux les plus élevés, puis pour les infirmières.

Les quantités de lait consommées sont peu élevées : 66,7 % des sujets

Tableau XVII

Fréquence de consommation du fromage.

	Nombre	%
Jamais 0 à 2 fois par semaine 3 à 5 fois par semaine 6 à 8 fois par semaine 0 à 11 fois par semaine 12 à 14 fois par semaine	13 39 76 123 24 37	4,2 12,5 24,4 39,5 7,7 11,9
% calculés sur	312 cas.	

en consomment 0,250 l ou moins de 0,250 l, et l'on doit tenir compte du nombre élevé de sujets n'en consommant pas du tout.

En ce qui concerne le fromage, on trouve là aussi un nombre important

Tableau XVII a

Corrélations selon le sexe — fromage.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	%	Nombre	%
Pas de fromage 0 à 2 fois par semaine 3 à 5 fois par semaine	8 17 45	5,3 11,2 29,6	5 22 31	3,1 13,8 19,4
6 à 8 fois par semaine	55	$\frac{36,2}{5,9}$	68 15	$\frac{42,5}{9,3}$
A tous les repas	7	$^{7,2}_{4,6}$	15	$\frac{2,5}{9,3}$

de sujets n'en consommant pas ou en consommant peu : 16,7 %; 24,4 % en consomment 3 à 5 fois par semaine; 59,1 % en consomment 1 fois par jour, ou plus d'une fois par jour.

L'étude des corrélations selon le sexe révèle une tendance pour le sexe féminin à une plus grande fréquence de consommation.

Parmi les professions étudiées, et pour notre échantillon, on observe

Tableau XVII b :

Fréquence de consommation du fromage selon la profession.

	Ouv	riers	Emp	oloyés	Etuc	liants	Ouv	rières	Emp	loyées	Etud	iantes	Infiri	mières ———
	Nb.	%	NЬ.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Pas de fromage.	1	6,2	_		1	1,7	2	7,4	:	-	2	6,2	1	1,8
0 à 2 fois par semaine	2	12,5	10	18,5	4	7,1	4	14,8	1	5,9	5.	15,6	9	16,7
3 à 5 fois par semaine	4	25	12	22,2	24	42	8	29,6			5	15,6	13	24
6 à 8 fois par semaine	4	25	20	37	22	38,6	9	33,3	7	41,1	13	40,6	23	42,6
9 à 11 fois par semaine		6,2	3	5,6	4	7,1	3	11,1	5	29,4	4	12,5	3	5,6
12 à 14 fois par semaine		25	9	16,7	2	3,5	1	3,7	4	23,5	3	9,4	5	_
% calculés sur.	16	cas.	54	cas.	57	cas.	27	cas.	17	cas.	32	cas.	54	cas.

que ce sont les ouvriers qui consommeraient le plus fréquemment du fromage pour les professions masculines, et les employées pour les professions féminines.

Aliments du troisième groupe.

MATIÈRES GRASSES. — Les renseignements concernant la consommation du beurre sont de deux sortes, un certain nombre de malades ont spécifié les consommations au petit déjeuner, d'autres ont indiqué les consommations pour l'ensemble de la journée (les matières grasses sont, dans une enquête par interrogatoire, les aliments les plus difficiles à faire évaluer correctement, principalement par les hommes qui ignorent, pour la plupart, la quantité de matières grasses entrant dans les préparations culinaires.

On observe qu'ici 76,9 % des sujets consomment du beurre journellement et que 9,1 % n'en consomment pas journellement, 9,2 % n'en consomment pas au petit déjeuner, 4,7 % n'en consomment jamais.

Parmi les sujets ayant répondu à ces questions, un certain nombre d'entre eux (213) ont spécifié les quantités consommées, le calcul de la moyenne pondérée indique une quantité de 25 g par jour.

TABLEAU XVIII
Fréquence de consommation du beurre cru.

-	Nombre	%
Tous les jours au petit déjeuner	52 14 27	17,6 4,7 9,2
Tous les jours sans spécification, petit déjeuner ou préparations culinaires	175	59,3
Moins souvent	13 14	4,4 4,7
% calculés sur	295 cas.	

Tableau XVIII a
Fréquence de consommation du beurre.

-	Par semaine	Par jour	Nombre	<u></u> %
Moins de De De De De Plus de	100 g. 100 å 199 g. 200 à 299 g. 300 à 399 g. 400 à 499 g. 500 g.	14 g. 14 à 28 g. 29 à 43 g. 44 à 57 g. 58 à 71 g. 72 g.	63 69 53 9 11 8	29,6 32,4 24,9 4,2 5,2 3,8
% calculés	sur		213 cas	š.

TABLEAU XVIII b

Fréquence de consommation hebdomadaire
des graisses autre que le beurre.

	Nombre	%
Consommation d'huile seulement	82 4 1 34 31 6 35	40,5 1,9 1 16,8 15,3 3 17,3
% calculés sur	202 cas.	ŕ

En ce qui concerne les graisses autres que le beurre, le tableau montre que le pourcentage le plus élevé de sujets ne consomme, outre le beurre, que de l'huile (40,5 %), la consommation d'huile, margarine et saindoux se partageant un nombre à peu près équivalent de consommateurs.

Aliments du quatrième groupe.

LE PAIN, LES CÉRÉALES. — Pain. — Un nombre très peu élevé de sujets ne consomment pas de pain : 1,1 %.

Les quantités indiquées sont peu importantes : 72,7 % des sujets consomment 300 g de pain par jour ou moins de 300 g.

Tableau XIX

Consommation du pain.

	Nombre	%
Pas de pain consommé ou remplacement par produit assimilé	3	1,1
Moins 1,050 kg par semaine (150 g par jour).	58	20,7
De 1,050 kg à 2,099 kg (150 à 299 g par jour).	148	52,7
De 2,100 kg à 3,499 kg (300 à 499 g par jour).	51	18,1
De 3,500 kg à 4,899 kg (500 à 699 g par jour).	21	7,5
% calculés sur	281 cas.	

Tableau XIX a

Consommation selon le sexe.

	Sexe ma	isculin	Sexe fé	minin
	Nombre	%	Nombre	%
Pas de pain	12 77 43 16	- 8,1 52,1 29 10,8	3 46 71 8 5	2,2 34,5 53,4 6,1 3,8
% calculés sur	148 cas	s.	133 cas	S.

Tableau XIX b

Consommation du pain selon la profession.

	Ouv	riers	Emp	ployés	Etu	diants	Ouv	rières	Emp	loyées	Etud	liantes	Infir	miè re s
	ŅЬ.	26	NЬ.	96	Nb.	26	Nb.	26	NЬ.	26	Nb.	%	Nb.	26
Pas de pain 150 g par jour.	_ 1	_ 6,2	-	_ 11,7	_ 4		_ 3	_ 15	_ 3		_ 17	 63	3 18	6,2 37,5
150 å 299 g par jour 300 à 499 g par	5	31.3	29	48,3	30	55,6	14	70	7	58,4	9	33	24	50
jour 500 à 699 g par	7	43,7	18	30	15	27,8	3	15	-	-	_	_	3	6,2
jour	3	18,8	6	10	5	9,2	_	_	2	16,6	1	3,7	-	_
% calculés sur.	16	cas.	60	cas.	54	cas.	20	cas.	12	cas.	27	cas.	48	cas.

Tableau XIX c

Fréquence de consommation des pâtes et céréales (plats ou entremets) selon la profession.

	Ouv	riers	Emp	oloyés	Etu	diants	Ouv	rières	Emp	loyé es	Etud	liantes	Infir	mière
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	NЬ	%	Nb.	%	NЬ.	26
Pas de pâtes ni céréales		6,7	4	6,7	1	1,7	2	7,7	_	_	_	_	2	3,
l fois par quin- zaine	1	6,7	2	3,3	_	_	_	_	_	_	_	_ i	2	1,
2 fois par se- maine 3 et 4 fois par	2	13,3	20	33,3	27	38,4	10	38,4	8	47	5	14,7	21	38,
semaine 5 et 6 fois par	9	60	21	35	26	30,7	8	30,7	6	35,3	24	70,5	20	36,
semaine 7 et 8 fois par	1	6,7	5	8,3	2	15,4	4	15,4	3	17,6	5	14,7	8	14,
semaine9 fois et plus	1	6,7	7	11,7	17	7,7	2	7,7	_	_	-	-	3	5,
par semaine.	-	-	1	1,6	_	-	_	-	_	-	-	-	-	_
% calculés sur.	15	eas.	60	cas.	73	cas.	26	cas.	17	eas.	34	cas.	56	cas.

La recherche des corrélations selon le sexe montre qu'un pourcentage assez élevé de femmes consomment moins de 150 g : 34,5 % pour un faible pourcentage d'hommes : 8,1 %; puis les deux sexes atteignent des taux du même ordre pour des quantités allant de 150 à 300 g, les hommes ayant

795

ensuite un pourcentage élevé pour les quantités plus fortes : 39,8 % consommant plus de 300 g pour 9,9 % pour les femmes.

NUTRITION

Les corrélations selon la profession confirment ces données, malgré quelques chiffres aberrants chez les femmes.

TABLEAU XX Fréquence de consommation des pâtes et céréales (plats ou entremets).

	Nombre	%
Pas de pâtes ni céréales consommées Consommation 1 fois par quinzaine Consommation 2 fois par semaine Consommation 3 et 4 fois par semaine Consommation 5 et 6 fois par semaine Consommation 7 et 8 fois par semaine Consommation 9 fois et plus par semaine	11 6 107 138 36 15 1	3,5 1,9 34,1 44 11,4 4,8 0,3
% calculés sur	314 cas	

Céréales. — La fréquence de consommation de céréales la plus répandue se situe entre 2 et 4 fois par semaine, puisque les pourcentages groupent 78,1 % des sujets.

L'étude des corrélations selon le sexe montre que le pourcentage de

TABLEAU XX a Fréquence de consommation des pâtisseries.

	Nombre	%
Pas de pâtisserie consommée	69 37 103 75 31	21,9 11,7 32,6 23,8 9,8
% calculés sur	315 cas.	

suiets de sexe masculin en consommant très peu, ou pas, est un peu plus élevé que celui des sujets du sexe féminin, mais on observe un pourcentage élevé d'hommes en consommant très fréquemment, puisque 17,5 % des hommes en consomment entre 7 et 9 fois par semaine; l'étude selon les professions montre que ce sont les étudiants et les employés qui ont ces fortes consommations.

TABLEAU XX b Fréquence selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	<u>%</u>	Nombre	%
Pas de pâtisserie consommée	40	26,2	29	17,9
Rarement	21	13,7	16	9,9
fois par semaine	55 28	35,9	48 47	29,6
fois et plus par semaine	9	18,3 5,9	22	$\begin{array}{c} 29 \\ 13.6 \end{array}$

La consommation des pâtisseries est rare ou nulle pour 33,8 % des cas, mais 56,4 % des sujets en consomment 1 à 3 fois par semaine, les femmes en consomment plus fréquemment que les hommes.

Cinquième et sixième groupes,

Légumes crus. — L'étude des tableaux concernant la consommation des légumes crus montre que les salades sont consommées par un nombre beaucoup plus élevé de sujets que les autres légumes crus; pas de consommation-salades: 4,5 %, autres légumes crus: 35,8 %, elles sont égale-

TABLEAU XXI Fréquence de consommation de la salade.

-	Nombre	%
Pas de salade consommée	14	4,5
Rarement	3	0,9
1 fois par semaine	12	0,8
2 et 3 fois par semaine	81	25,8
4 et 5 fois par semaine	69	22
6 fois et plus	135	43
% calculés sur	314 cas.	

ment consommées beaucoup plus fréquemment, puisque pour celles-ci, dans 43 % des cas, la fréquence de consommation atteint 6 fois et plus par semaine, pour 16,3 % des cas en ce qui concerne les autres légumes crus pour la même fréquence.

Tableau XXI a

Fréquence de consommation selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe fe	minin
	Nombre	%	Nombre	%
Pas de salade	9 -5 58 40 40	5,9 - 3,3 38,2 26,3 26,3	5 3 7 23 29 95	3,1 1,8 4,3 14,2 17,9 58,6
% calculés sur	152 cas	i.	162 ca	S.

L'étude des corrélations selon le sexe montre que ce sont principalement les femmes qui consomment des légumes crus autres que les salades et à une fréquence plus grande.

Ces observations se vérifient dans l'étude des corrélations selon la

Tableau XXI b

Fréquence de consommation selon la profession.

	Ouv	Ouvriers		Ouvriers Em		Employés		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infirmières	
	Nb.	26	NЬ.	%	Nb.	26	Nb.	%	Nb.	26	Nb.	% ——	Nb.	96 ——			
Pas de salade Rarement	_	_	4	6,7	3	5,3	1 1	3,7 3,7	_ 1	_ 5,9	1	2,9 —	2 1	3,7 1,8			
1 fois par se-	_	_	4	6,7	1	1,7	3	11,1	1	5,9	2	5,9		- .			
2 et 3 fois par semaine	5	31,2	17	28,3	32	56,2	5	18,5	_	_	8	23,5	9	16,7			
4 et 5 fois par semaine	6	37,5	14	23,3	13	22,8	6	22,2	4	23,5	4	11,7	9	16,7			
6 fois et plus par semaine		31,2	21	35	8	14	11	40,8	11	64,7	19	55,9	33	61			
% calculés sur.	16	cas.	60	cas.	57	cas.	27	cas.	17	cas.	34	cas.	54	cas.			

Tableau XXII

Fréquence de consommation des légumes crus
autres que les salades.

	Nombre	%
Pas de consommation	110 16 44 64	35,8 5,2 14,3 20,8
3 et 4 fois par semaine	23 50	7,5 16,3
% calculés sur	307 cas.	,

Tableau XXII a
Fréquence de consommation selon le sexe.

•	Sexe m	asculin	Sexe féminin		
	Nombre	%	Nombre	% 	
Pas de consommation	61 7 35 23 10 16	40,2 4.6 23 15,1 6,6 10,5	49 9 9 41 13 34	31,6 5,8 5,8 26,4 8,4 21,9	
% calculés sur	152 ca	s.	155 cas	š.	

Tableau XXII b
Fréquence de consommation des légumes crus selon la profession.

	Ouvriers		Em	Employés		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infirmière	
	Nb.	%	Nb.	%_	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Pas de légumes erus consom-		-													
més	_	25 —	19 3	31,6 5	33	58 3,5	12 2	48 8	4 2	25 12,5	10 2	32,2 6,5	14	26,4 1,9	
1 fois par se-	2	12,5	13	21,7	16	28	_	_	-	_	6	19,3	1	1,9	
2 fois par se- maine	5	31,3	10	16,6	6	10,5	4	16	4	25	10	32,2	15	28,3	
3 et 4 fois par semaine 5 fois et plus	2	12,5 18,7	4 11	6,7 18,3	_	_	1 6	4 24	2 4	12,5 25	3	9,7	7 15	$13,2 \\ 28,3$	
% calcu lés s ur.	16	cas.	60	cas.	57	cas.	25	cas.	16	cas.	31	cas.	53	cas.	

profession, on note le nombre élevé d'étudiants ne consommant pas de légumes crus, et des salades à des taux de fréquence relativement bas, par rapport aux sujets des autres professions.

FRUITS CRUS. — Le pourcentage de sujets consommant peu de fruits nous paraît relativement élevé: 9,4 % des sujets consomment des fruits seulement 2 fois par semaine ou moins de 2 fois.

TABLEAU XXIII

Fréquence de consommation des fruits crus.

	Nombre	%
Pas de fruits crus consommés. Moins de 1 fois par semaine. Moins de 2 fois par semaine. De 3 à 5 fois par semaine. De 6 à 8 fois par semaine. De 9 à 11 fois par semaine. De 12 à 13 fois par semaine. A tous les repas.	19 59 112 28	1,6 1,6 6,2 19,3 36,6 9,2 4,9 20,6
% calculés sur	306 cas.	

Le rythme de consommation le plus fréquemment rencontré est celui de 1 repas par jour, mais on trouve un taux élevé de sujets (20,6 %) consommant des fruits 2 fois par jour.

Les corrélations selon le sexe et la profession ne montrent pas des diffé-

Tableau XXIII a Fréquence de consommation des fruits crus selon le sexe.

	Hommes		Femmes		
	Nombre	%	Nombre	%	
Pas de fruits Moins de 1 fruit par semaine De 1 à 2 fruits par semaine. De 3 à 5 fruits par semaine. De 6 à 8 fruits par semaine. De 9 à 12 fruits par semaine. De 12 à 13 fruits par semaine. A tous les repas.	3 1 9 31 53 14 7 34	1,9 0,6 5,9 20,4 34,9 9,2 4,6 22,4	2 4 10 28 59 14 8 29	1,3 2,6 6,5 18,2 38,3 9,1 5,2 18,8	
% calculés sur	152 ca	s.	154 ca	s.	

Tableau XXIII b

Fréquence de consommation des fruits crus selon la profession.

	Ouv	riers	s Employés		Etudiants		Ouvrières		Employées		Etudiantes		Infirmières	
	Nb.	%	Nb.	% ——	Nb.	%	Nb.	%	Nь.	%	Nb.	%	Nb.	%
Pas de fruits.	_		3	5	_	_	1	4	_	_	_	_	_	-
1 fruit par se-	_	_	1	1,7	_	_	2	8	_	_	1	3,2	_	_
2 fruits par se-	1	6,3	1	1,7	6	10,5	2	8	_		2	6,5	. 4	7,4
3 à 5 fruits par semaine	1	6,3	11	18,3	16	28,1	9	36	3	18,7	5	16,1	6	11,1
6 à 8 fruits par semaine	7	43,7	19	31,6	21	36,8	8	32	8	50	9	29	24	44,5
9à 11 fruits par semaine	2	12,5	7	11,7	4	7	1	4	2	12,5	3	9,7	5	9,3
12 à 13 fruits par semaine	_	_	5	8,3	1	1,7		-	1	6,3	2	6,5	3	5,5
A tous les re- pas	5	31,2	13	21,6	9	15,8	2	8	2	12,5	9	29	12	$ _{22,2}$
% calculés sur.	16	cas.	60	cas.	57	cas.	25	cas.	16	cas.	31	cas.	54	cas.

rences très significatives; on observe néanmoins que ce sont les étudiants qui en consomment le plus fréquemment.

Légumes cuits. — La consommation des légumes frais cuits autres que les pommes de terre est peu fréquente, puisque pour 38% des cas elle est au rythme de 2 à 4 fois par semaine :

45,8 % des sujets les consomment de 5 à 9 fois par semaine.

12 % des sujets les consomment plus fréquemment.

Tableau XXIV

Fréquence de consommation des légumes frais cuits.

,	Nombre	%
Moins de 1 fois par semaine. De 2 à 4 fois par semaine. De 5 à 7 fois par semaine. De 8 à 9 fois par semaine. De 10 à 11 fois par semaine. De 12 à 13 fois par semaine. A tous les repas.	13 116 77 64 20 6 11	4,2 38 25 20,8 6,5 1,9 3,5
% calculés sur	307 cas	

POMMES DE TERRE. — 64,4 % des sujets consomment des pommes de

Tableau XXIV a Fréquence de consommation des légumes frais cuits selon le sexe.

	Hom	mes	Fen	ımes
;	Nombre	%	Nombre	%
1 fois et moins par semaine. 2 à 4 fois par semaine. 5 à 7 fois par semaine. 8 à 9 fois par semaine. 10 à 11 fois par semaine. 12 à 13 fois par semaine. A tous les repas.	7 71 33 24 9 3 6	6,6 46,4 21,6 15,7 5,9 1,9 3,9	6 45 44 40 11 3 5	3,9 29,2 28,5 26 7,2 1,9 3,3
% calculés sur	153 ca	as.	154 ca	s.

Tableau XXIV b

Fréquence de consommation des légumes frais cuits selon les professions.

	Ouv	riers	Emp	ployés	Etu	liants	Ouv	rières	Emp	loyées	Etu	liantes	Infiri	nières
	Хb.	%	Nb.	%	Хb.	%	Nb.	%	Хb.	<u></u> %	Nb.	%	Nb.	%
Moins de 1 fois par semaine. 2 à 4 fois par		_	2	3,4	3	5,2	3	12	 –	_	1	3,1	-	_
semaine 5 à 7 fois par	4	25	26	44	32	55,1	8	32	4	23,5	16	50	10	20
semaine	2	12,5	9	15,2	16	27,6	5	20	8	47,1	8	25	13	26
8 à 9 fois par semaine	7	43,7	11	18,6	4	6,9	7	2 8	3	17,7	1	3,1	22	44
10 à 11 fois par semaine	1	6,3	6	10,2	2	3,5	1	4	1	5,8	5	15,6	4	8
12 à 13 fois par semaine A tous les re-	1	6,3	1	1,7	-	_	1	4	–	_	_	_	1	2
pas	1	6,3	4	6,8	1	1,7	_	-	1	5,8	1	3,1	_	_
% calculés sur	16	cas.	59	cas.	58	cas.	25	cas.	17	cas.	32	cas.	50	cas.

Les corrélations selon le sexe montrent que les femmes en consomment plus fréquemment que les hommes, puisqu'on relève, au rythme restreint de consommation de 2 à 4 fois par semaine, 46,4 % des hommes, pour 29,2 % des femmes.

Les sujets des professions qui en consomment le moins fréquemment sont les étudiants et étudiantes et les employés, ce sont les ouvriers et les infirmières qui atteignent les plus grandes fréquences.

terre entre, 5, et 9 fois par semaine, les 35 % des cas restants en consomment d'une manière à peu près égale tantôt plus et tantôt moins.

TABLEAU XXV
Fréquence de consommation de pommes de terre.

	Nombre	%
Moins de 1 fois par semaine	2	0,6
De 2 a 4 fois par semaine	52	16.8
De 5 à 7 fois nar semaine	94	30.4
De 8 à 9 fois par semaine	105	34
De 10 à 11 fois par semaine	32	10,3
De 12 à 13 fois par semaine	15	4.8
A tous les repas	9	2,9
% calculés sur	309 cas.	
<u>* * * * * * * * * * * * * * * * * * * </u>		

Sucre et aliments sucrés. — La consommation du sucre est très variable, on observe en premier lieu 3,5 % de non-consommateurs, puis une répartition des pourcentages des sujets à des taux assez voisins, selon

TABLEAU XXVI

Fréquence de consommation du sucre.

J.			
Pas de sucre consommé Moins de 150 g par semaine De 150 à 249 g par semaine De 250 à 349 g par semaine De 350 à 499 g par semaine 500 g et plus par semaine	6 et 7 par jour. 8 et 9 par jour.	8 78 66 48 21 9	3,6 33,9 28,6 20,8 9,1 3,9
% calculés sur		230 cas.	

qu'il s'agit de 1 à 3 morceaux par jour, 4 à 5 morceaux, 5 à 7 morceaux, puis qui va diminuant pour des quantités supérieures.

La répartition selon *le sexe* montre que ce sont les hommes qui sont BULL INST. NAT. HYG., N° 4, OCT.-DÉC. 1956.

les plus nombreux consommateurs de quantités restreintes, 1 à 3 morceaux : 42,7 %; mais les forts consommateurs se répartissent ensuite à peu près également selon le sexe.

En ce qui concerne la confiture, on voit que 28 % des sujets n'en

Tableau XXVI a Fréquence de consommation du sucre selon le sexe.

	Hom	mes	Femmes		
·	Nombre	%	Nombre	%	
Pas de sucre consommé	9	4,8 42,7 19,4 20,4 8,7 3,8	3 34 46 27 12	2,4 26,7 36,2 21,2 9,4 3,9	
% calculés sur	103 ca	ıs.	127 ca	ıs.	

consomment pas; le pourcentage le plus élevé : 26,9 % des cas, correspond à une consommation de 2 à 3 fois par semaine.

46,7 % des sujets ne consomment pas de chocolat, les 53,3 % des sujets restants se répartissent, à des taux voisins, entre les fréquences-rares, de 1 à 2 fois et de 3 à 6 fois par semaine et les quotidiennes.

TABLEAU XXVII

Fréquence de consommation de la confiture.

	Nombre	%
Pas de confiture consommée	85	27,9
quinzaine	19 36	$\substack{6,2\\11,8}$
1 fois par semaine	82	26,9
4 et 5 fois par semaine	31 51	$\frac{10,2}{16,7}$
5 fois et plus		10,7
% calculés sur	304 cas.	

TABLEAU XXVIII

Fréquence de consommation du chocolat.

	Nombre	%
Pas de chocolat consommé	146 38 49 47 33 313 cas.	46,7 12,1 15,7 15,1 10,5

LES BOISSONS. — L'étude des consommations de boisson a donné les résultats suivants :

	Nombre	%
Pas de vin Vin consommé Cidre Bière Vin et bière	57 207 8 9 17	19,1 69,5 2,7 3 5,7
% calculés sur	298 cas.	

Le tableau XXIX indique les consommations de vin pour les sujets qui en ont précisé les quantités; on observe que 45,5 % d'entre eux consomment moins de 0,250 l, 28,7 % consomment 0,250 l et 0,500 l.

L'étude des corrélations selon le sexe montre que 69,7 % des femmes consomment moins de 0,250 l pour 22 % des hommes, alors que seulement 7 % des femmes en consomment plus de 0,500 l pour 45,3 % des hommes.

Les corrélations selon les professions jouent pour certaines d'entre elles sur de trop petits chiffres pour qu'on puisse tirer des conclusions valables, on observe néanmoins que ce sont les ouvriers qui boivent, parmi les professions masculines et féminines, les quantités les plus élevées.

Les corrélations selon l'âge montrent que la consommation de boisson augmente progressivement avec l'âge.

TABLEAU XXIX

Consommation du vin.

	Par semaine	Par jour	Nombre %
Moins de De De De De	1,750 l à 3,499 l 3,500 l à 5,249 l 5,250 l à 6,999 l	0,250 l 0,250 l à 0,499 l 0,500 l à 0,749 l 0,750 l à 0,999 l 1 l à 2 l	81 45,5 51 28,7 24 13,5 19 10,7 3 1,7

TABLEAU XXIX a

Consommation de vin selon le sexe.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	<u></u> %	Nombre	<u></u> %
Moins de 0,250 l par jour	21 31 22 17 4	22,1 32,6 23,2 17,9 4,2	60 20 3 2 1	69,7 23,2 3,5 2,3 1,2
% calculés sur	95 cas.		86 cas.	

Tableau XXIX b

Consommation de vin selon l'age.

	18 ans		18 ans 19-30 ans		31-49 ans		49 ans et +	
	Nb.	<u></u> %	Nb.	<u></u>	Nb.	<u></u>	Nb	<u></u> %
Moins de 0,250 l par jour. De 0,250 l à 0,499 l De 0,500 l à 0,749 l De 0,750 l à 0,999 l De 1 l à 2 l	11 7 1 2 1	50 31,8 4,5 9,1 4,5	51 23 9 9	54,8 24,7 9,7 9,7	14 19 9 8 1	27,5 37,2 17,7 15,7 1,9	2 1 5 -	25 12,5 62,5
% calculés sur	22 c	as.	93 с	as.	51 c	as.	.8 0	as.

Tableau XXIX c

Consommation du vin selon les professions.

	Ouv	riers	Emp	oloyés	Etuc	liants	Ouv	rières	Emp	loyćes	Etud	iantes	Infir	mières
·	Nb.	96	Nb.	%	Nb.	96	Nb.	%	Nb.	96	Nb.	%	Nb.	%
Moins de 0,250 l		15,4	9	16,7	5	46,5	6	42,9	4	66,6	17	85	24	80
De 0,250 l à 0,499 l	2	15,4	20	37	4	36,4	6	42,9	2	33,3	3	15	5	16,7
0,749 1	2	15,4	_17	31,5		-	2	14,2	-	-	+	1	-	_
0,999 1		46,1 7,7	8 - —	14,8 —	1 1	9		_		_	1	1 1	1	_ 3,3
% calculés sur.	13	cas.	54	cas.	11	cas.	14	cas.	6	cas.	20	cas.	30	cas.

Tablac. — Nous publions dans les tableaux ci-dessous les résultats concernant la consommation du table. Pour plus de commodité dans le dépouillement nous avons ramené les chiffres fournis au paquet de table : 40 g.

Si nous comparons nos chiffres avec ceux que nous a obligeamment communiqués la Régie des Tabacs, nous observons que notre échantillon comporte un nombre élevé de non-fumeurs.

Non-fumeurs	Notre enquête	Enquête de la Régie des Tabacs
	%	%
Total	64	56 (1)
Non-fumeurs, sexe masculin	35	28 `
Non-fumeurs, sexe féminin	92,5	83

(1) Nous avons totalisé ici les non-fumeurs et les fumeurs occasionnels fumant moins de 2 cigarettes par jour.

Nos résultats montrent que le nombre de fumeurs et les quantités de tabac augmentent avec l'âge et que, parmi les professions, ce sont les employés qui fument le plus et en plus grand nombre.

TABLEAU XXX

Consommation de tabac.

	Nombre	%
Ni tabac, ni cigarettes	33 41 13	64,5 10,5 13,4 4,2 7,2
% calculés sur	307 cas.	·

TABLEAU XXX a

Consommation de tabac selon le sexe.

	Sexe masculin			minin
	Nombre		Nombre	<u></u> %
Ni tabac ni cigarettes	53 39 35 11 22	35,3 19,3 23,3 7,3 14,7	145 4 6 2	92,5 2,5 3,8 1,2
% calculés sur	160 cas	s. 	157 ca	s

TABLEAU XXX b

Consommation de tabac selon l'âge.

	18 ans		19-30 ans		31-39 ans	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	<u>%</u>
Ni tabac, ni cigarettes	· 37 4 2 -	84,1 9 4,6 - 2,3	130 19 20 7 9	70,2 10,2 10,9 3,8 4,9	29 8 12 6 12	43,3 11,9 17,9 8,9 17,9
% calculés sur	44 cas. 185 cas		as.	67 cas (1).		
(1) Dont 10 sujets de 49 ans et plu	s					

TABLEAU XXX c

Consommation de tabac selon la profession.

	Ou	vriers	Em	ployés	Etu	diants	Ouv	rières	Emp	loyées	Etuc	liantes	Infir	mières
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	NЬ.	%	Nb.	%	Nb.	%
Ni tabac, ni ci- garettes 1 et 2 paquets	7	43,7	14	24,1	26	45,5	25	9,22	17	100	30	88,3	43	86,6
par semaine 3 ct 4 paquets	5	31,2	8	12,8	12	21,1	1	3,8	_		1	2,9	. 2	4
par semaine 5 et 6 paquets	1	6,3	15	25,8	16	28,1	1	3,8	-	_	2	5,8	4	8
par semaine 7 paquets et +	2	12,6	7	12,1	1	1,7	_	+	-	-	1	2,9	1	2
par semaine		6,3	14	24,1		3,5	_	-			_		_	_
% calculés sur.	16	cas.	58	cas.	57	cas.	27	cas.	17	cas.	34	cas.	50	cas.

Cf. Le marché du tabac et des cigarettes. Paris, juin 1953.

3. — ÉTUDE SUR LES CHANGEMENTS DE GOUT APPORTÉS PAR LA MALADIE

Nous avions demandé aux malades de préciser si la maladie avait apporté des changements dans leurs goûts et pour quels aliments :

- 57 malades, soit 18,4 %, ont noté avoir eu des changements dans leurs goûts pour les aliments.
- 37 malades, soit 11,9 %, ont éprouvé des changements dans leurs goûts pour les préparations culinaires.
- 38 malades, soit 12,3 %, ont éprouvé des changements dans leurs goûts pour les aliments et les préparations culinaires.
- 178 malades, soit 57,4 %, n'ont éprouvé aucun changement dans leurs goûts.

La recherche des changements selon l'âge a fourni les résultats suivants:

Age	. 18 à 30 ans		30 à 50 ans	
	Nombre	<u></u> %	Nombre	%
Changements dans les goûts pour les aliments	47	19,8	8	11,6
Changements dans les goûts pour les pré- parations culinaires	28	11,8	9	13
ments et préparations culinaires Pas de changement	28 134	11,8 56,5	* 9 43	$\frac{13}{62.3}$

Les malades de 18 à 30 ans ont éprouvé plus fréquemment des changements de goût pour les aliments que ceux de 30 à 50 ans.

Les corrélations selon le sexe montrent que les femmes éprouvent plus souvent des changements de goût pour les aliments et les préparations culinaires que les hommes.

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre	%	Nombre	%
Changements pour les goûts et les aliments.	24	15,9	33	20,7
Changements pour les préparations culi- naires	18	11,8	19	11,9
Changements pour les aliments et les pré- parations culinaires	9	5,9	29	18,2 49,1
Aucun changement	100	66,3	78	49,1

L'étude de ces changements de goût a permis d'observer les faits suivants :

- les femmes, après leur maladie, désirent consommer :
 - plus de légumes verts, de salades et de fruits, moins de légumes secs.
 - plus de laitages et de yaourts,
 - plus de viandes grillées, moins de viandes en sauce,
 - moins de sauces à la crème béchamel;
- les unes plus de plats sucrés, les autres moins; en général, des préparations plus salées et plus épicées.

A ces changements s'ajoute un besoin de suralimentation.

On ne retrouve pas chez les hommes les changements de goût que l'on rencontre chez les femmes, pour des types d'aliments communs. On observe des changements de goût en faveur :

- d'une consommation plus élevée de lait, de viandes saignantes, de fromage, de crudités, d'entremets, de compotes;
- d'une consommation moins élevée de préparations au gratin; tantôt plus élevée, tantôt moins élevée pour les pâtes, les viandes en sauce, quelquefois le besoin de préparations culinaires plus relevées.

Dans les observations jointes à ces changements de goûts, on a relevé que deux étudiants signalaient comme cause de mauvaises conditions alimentaires un brusque changement dans leurs habitudes alimentaires (un étudiant et une étudiante originaires d'Extrême-Orient), suivi d'une mauvaise adaptation.

Les étudiants et étudiantes, et en général les malades soumis à une cuisine de collectivité, insistent sur les mauvaises conditions de leurs repas: attente dans les services de type cafeteria, allant de 20 à 45 minutes, repas servis tièdes ou froids.

Nombreux sont ceux et celles qui signalent l'installation d'une inappétence plusieurs mois avant la constatation de la maladie, entraînant pour quelques-uns une fatigue telle que le repas du soir était pris à la maison dans de très mauvaises conditions.

Il est à noter que les femmes fournissent plus de détails sur ces changements de goût que les hommes et, parmi ces derniers, les étudiants plus que les malades ayant exercé d'autres professions (besoin d'introspection).

On observe, en résumé, que les goûts des sujets des deux sexes tendent dès le début de la maladie à les rapprocher des aliments du type prescrit aux petits hépatiques, auxquels s'ajoute le besoin de préparations plus relevées et d'aliments frais variés et savoureux témoignant de leur inappétence.

ÉTUDE SUR LA VALEUR NUTRITIONNELLE DE L'ALIMENTATION CONSOMMÉE

Afin d'approfondir notre enquête, nous avons cherché à calculer la valeur nutritionnelle de l'alimentation d'une journée moyenne.

Nous avons ainsi gardé 100 enquêtes établies avec un soin spécial, dont nous avons calculé la valeur; certaines rubriques ne comportaient pas le détail des variétés d'aliments, aussi en tenant compte des résultats d'enquêtes antérieures nous avons évalué:

— la consommation des fromages, à.	50 50	% %	pâte molle, pâte ferme.
— celle des légumes, à	$75 \\ 25$	% %	de légumes à feuilles, de légumes à racines.
— pour les poissons frais	$75 \\ 25$	% %	de poisson maigre. de poisson gras.
— pour le poisson de conserve			
— pour les fruits	50 50	% %	d'agrumes, de fruits de pays.

— pour les matières grasses, autres que le beurre, dont les quantités n'étaient pas indiquées pour 50 % des enquêtes, nous les avons évaluées à 30 g.

Nous avons recherché la valeur des rations en calories, protéines, lipides, glucides et calcium.

La structure de l'échantillon est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Nous avons classé les enquêtes par catégories, selon l'activité des sujets et le sexe.

TABLEAU XXXI Structure de l'échantillon.

	Hommes						
	21 ans	21 à 30 ans	+ 30 ans	Total			
Ouvriers	$\begin{smallmatrix}3\\2\\2\end{smallmatrix}$	4 6 4	3 11 6	10 19 12			
	7	14	20	41			

Employés : employés de bureau, de banque, des P. T. T., de commerce, etc.

Cadres: administrateurs, agents commerciaux, inspecteurs des Contributions, de la Sûreté, de commerce, contrôleur, etc.

	Femmes						
	21 ans	21 à 30 ans	+ 30 uns	Total			
Ouvrières	$\frac{2}{1}$ 12	4 4 13 12 	10	$ \begin{array}{c c} 10 \\ 5 \\ 18 + (1) \\ \hline 25 \\ \hline 59 \end{array} $			

Ouvrières : ouvrières d'usine, femmes de ménage, laveuses, repasseuses, cultivatrices, etc.

(1) + 1 infirmière, âge non spécifié.

Les moyennes de consommation journalière en quantités d'aliments et en éléments nutritionnels pour les sujets du sexe masculin sont présentées dans le tableau.

On relève des différences de consommation selon le milieu professionnel. Les ouvriers consomment des quantités plus élevées dans l'ensemble et notamment de produits laitiers, de matières grasses, de pain, de légumes et de fruits frais; les employés consomment des quantités moindres pour l'ensemble des aliments, les cadres également, sauf en ce qui concerne le poisson.

Ces quantités correspondent à des taux caloriques, protidiques, lipidiques, glucidiques et calciques, qui vont diminuant des ouvriers aux cadres. Nous reviendrons sur ces taux dans les comparaisons aux standards.

Le tableau XXXIII présente les moyennes journalières en quantités d'ali-

Tableau XXXII Consommation moyenne journalière. (Quantités en grammes.) Hommes.

	Ouvriers	Employés	Cadres
Viande de boucherie	161 67,4 — 15,3	130 48,5 1,9 8,6	161 35,1 7,8
Poisson frais Poisson de conserve + poisson salé, dur, séché. Coquillages	24,3 13,6 —	27,1 6,7 —	51,5 10,4
ŒufsLégumes secs	26,4 13,8	25,2 24,4	$\frac{25}{13,9}$
Lait Fromage Fromage blanc, yaourt	324 37,1 25	212 24,3 29,2	$223 \\ 20,2 \\ 24,5$
Beurre	37,3 26	26 27,6	$\substack{25,2\\27,4}$
Pain	573 34,2 23,1	393 42,5 11,1	322 54,3 16,9
Légumes frais Pommes de terre Légumes de conserve	374 335 —	314 294 —	230 193
Agrumes Bananes Fruits de pays	109 39 208	70 11,1 101	89,6 15,4 73,2
Fruits secs Confiture, miel Chocolat Sucre	2,1 15,9 7,2 47,8	7,5 23,6 5,8 26,9	8,3 13,1 8,7 47,4
Vin	368 386 2,3	498 188 3,4	427 213 35 (1)

⁽¹⁾ Consommé seulement par 2 sujets, dont l'un représentant de commerce, à raison de 0,260 l par jour.

Tableau XXXII a

Valeur nutritionnelle de la ration moyenne journalière.

	Ouvriers	Employés	Cadres
Calories avec boisson Calories sans boisson Protéines animales (g) Protéines végétales (g) Protéines totales (g)	4 367	3 420	3 280,6
	3 944	3 020	2 830
	72,7	55,8	61,2
	63,5	51	42,2
	136,2	106,8	103,4
Lipides (g) Glucides (g) Calcium (mg)	133	104	100
	547	411	378
	1 144	836	766

ments pour les femmes, on note des consommations de viande bien moins élevées que pour les hommes; le porc et la charcuterie consommés en quantités plus fortes par les ouvrières, la viande de boucherie par les infirmières, les étudiantes consomment plus de poisson; bien que représentées par un très petit nombre d'enquêtes (5), il est intéressant de noter que les femmes au foyer se distinguent par une alimentation à bas prixipeu de viande, pain et céréales en quantités relativement élevées; peu de légumes frais et de fruits.

La valeur nutritionnelle de ces moyennes donne le taux calorique le plus fort pour les ouvrières, puis pour les femmes au foyer et les deux autres groupes; les protéines végétales ne correspondent pour aucun des groupes à 50 %-60 % des protéines totales, mais à 45 % environ.

Tableau XXXIII

Consommation moyenne journalière. (Quantités en grammes.)

Femmes.

	Femmes au foyer	Ouvrières	Infirmières Ass. sociales	Étudiantes
•				ī
Viande de boucherie Porc et charcuterie Volaille	67 9,9	72,2 49,9	116 28,5	$\frac{84,2}{31,4}$
Abats et foie	2,8	$\frac{-}{20,4}$	6,4	6,1
Poisson frais	17,8	13,5	18,2	31,9
dur, séché	1,4 —	9,8 —	8,7	3,1
ŒufsLégumes secs	$\substack{26,3\\3,5}$	$27,5 \\ 20,5$	14,4 7,8	18,2 17,4
Lait Fromage Fromage blanc, yaourt	348 20,7 46,1	358 26,5 8,9	243 17,5 39,3	335 14 31,7
Beurre Autres graisses	$27,2 \\ 24,8$	$23,9 \\ 42,5$	34,9 24,6	22,1 29,4
Pain Farines, pâtes, céréales Pâtisserie, biscuits	$ \begin{array}{r} 341 \\ 37,2 \\ 4,3 \end{array} $	343 38,2 17,5	218 29,8 32,7	$241 \\ 26,2 \\ 20,5$
Légumes frais	214 219 —	284 205	328 119	266 230
Agrumes Bananes Fruits de pays	51,4 7,5 81,5	13,1 4,32 156	136 10 129	$72,5 \\ 20 \\ 128$
Fruits secs	12,1 3 43,4	10,7 13,6 15,2 36,4	3,8 11,7 6,8 30,8	8,8 9 5,2 24,6
Vin	130 200 0,2	359 - 0,8	72,4 59	133 34,2 0,9

TABLEAU XXXIII a

Valeur nutritionnelle de la ration moyenne journalière.

	Femmes au foyer	Ouvrières	Infirmières Ass. sociales	Etudiantes
Calories avec boisson Calories sans boisson Protéines animales(g) Protéines végétales(g) Protéines totales(g)	2 672	3 243	2 470	2 475
	2 490	3 053	2 391	2 380
	41,9	53	47,5	43,8
	38,2	44,3	32,7	34,5
	80,1	97,3	80,2	78,3
Lipides (g) Glucides (g) Calcium (mg)	85,2	123	101	93
	350	382	291	303
	866	958	795	829

I. — Nous avons cherché à comparer ces résultats nutritionnels aux standards. Nous avons pris les chiffres indiqués par la Section Nutrition de l'Institut National d'Hygiène et les tables du National Research Council (1948), chiffres que nous indiquons ci-dessous:

TABLEAU XXXIV
Standards théoriques utilisés pour le calcul du bilan nutritionnel.

	Calories	Protides animaux (g)	Protides végétaux (g)	Protides totaux (g)	Calcium
Hommes: Ouvriers — 21 ans	4 500	55	56	105	1 200
Ouvriers + 21 ans	3 800	40	60	100	800
Employés — 21 ans Cadres + 21 ans	3 200 2 600	55 40 -	50 - 50	105 - 90	1 200 800
Ouvrières — 21 ans Ouvrières + 21 ans	3 000 2 800	55 40	50 50	105 90	1 200 800
Femmes:					
Femmes au foyer avec jeunes enfants + 21 ans	2 600	40 [.]	50	90	800
Infirmières — 21 ans Ass. sociales + 21 ans	2 800 2 600	55 40	50 50	105 9 0	1 200 800
$\begin{array}{ll} \text{Etudiantes} & -21 & \text{ans} \\ \text{Etudiantes} & +21 & \text{ans} \end{array}$	2 600 2 400	55 40	50 50	105 90	1 200 800

Nous avons ensuite établi la comparaison:

 $\frac{\text{ration réelle} - \text{ration théorique}}{\text{ration théorique}} \times 100.$

Les résultats sont relevés dans le tableau.

TABLEAU XXXV

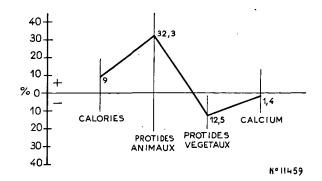
Bilan nutritionnel (en %). (Par rapport aux standards.)

	Sexe masculin				
	Ouvriers Em		ployés	Cadres	
Calories	+ 8,9 +63,3 +11,4 +36,1	+	21,5 27,2 2,0,7	+21,5 +44 -17,6 -11,5	
	Sexe féminin				
	Ouvrières Femmes au foyer		Infirmières Ass. sociales	Étudiantes	
Calories	$+14,2 \\ +23,2 \\ -13,2 \\ +8,3$	$\begin{array}{c} +\ 2.7 \\ +\ 4.7 \\ -23.6 \\ +8.25 \end{array}$	$ \begin{array}{r} -5,1 \\ +16,4 \\ -35 \\ -3,2 \end{array} $	- 0,8 - 7,7 - 3,1 - 16,4	

On a tenu compte dans le bilan des calories apportées par le vin, et qui correspondent à :

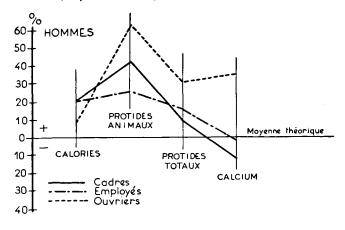
Employés	400 cal.	Ouvrières	182 cal. 79 cal.
----------	----------	-----------	---------------------

COMPARAISON DES ELEMENTS NUTRITIONNELS AUX STANDARDS POUR L'ENSEMBLE DES SUJETS



GRAPHIQUE 9.

COMPARAISONS AUX STANDARDS SELON LA PROFESSION (Moyennes théoriques, différences en %)



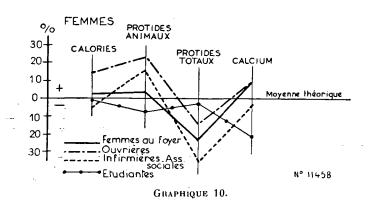


TABLEAU XXXVI

Comparaison des quantités d'aliments consommés par l'ensemble des sujets enquêtés avec les rations types pour populations urbaines établies par l'I. N. H.

Rations type Population urbaine I. N. H.		Ration réellement consommée avant la maladie (moyenne pour l'ensemble des sujets)	Différence (1) en %	
Aliments en g				
GROUPE I.				
Poisson	38,5 32 14 25 Total: 210 g	169 36,85 / Total : 16,2 22,35 / 244,4 g	$\left(\begin{array}{c} +22\\ +15,1\\ +15,7\\ -10,6 \end{array}\right)$ Total:	
GROUPE II. — Produits las	itiers.	İ		
Lait	333) Total : (10) 443 g	276 Total : 409 g	$ \begin{array}{c c} -17,1 \\ +23,2 \end{array} \} \begin{array}{c} \text{Total} : \\ -7,6 \end{array} $	
GROUPE III. — Matières gr	asses.		·	
Beurre	21,6 } Total : 32,4 } 54 g	27,8 } Total : 56,2	$\begin{vmatrix} +29 & \text{Total} : \\ -12 & +4 \end{vmatrix}$	
GROUPE IV. — Céréales.				
Pain	$ \begin{array}{c c} 320 \\ 80 \end{array} $ Total: $ \begin{array}{c} 400 \text{ g} \end{array} $	337,5 Total: 55,5 393 g	$\begin{pmatrix} +5,5 \\ -30,6 \end{pmatrix}$ Total:	
GROUPES V ET VI.				
Pommes de terre	220 Total : 310 530 g 185 —	294 Total : 232 526 g 223 —	+33,6 } Total: -25 } -0,6 +20,5 -	
Produits sucrés:	0.0	-		
Vin	60 — 300 —	55 — 298 147 bière ou cidre.	- 8,6	
(1) $\left(\frac{\text{ration type} - \text{ratio}}{\text{ration type}}\right)$		1		

Pour les consommateurs du sexe masculin, on observe qu'il n'existe pas de déficits pour les ouvriers, mais que la valeur des rations réellement consommées est largement supérieure aux standards :

- qu'en ce qui concerne les employés, il existe un déficit insignifiant en calcium;
- qu'en ce qui concerne les cadres, ce déficit en calcium s'accentue, tandis qu'apparaît un taux bas en protéines végétales.

Pour le sexe féminin, le taux bas en protéines végétales se retrouve pour les diverses catégories professionnelles.

Les femmes au foyer n'ont des taux nutritionnels que légèrement supérieurs aux standards; un déficit apparaît pour tous les éléments, sauf les protéines animales chez les infirmières et assistantes sociales; pour tous les éléments sans exception chez les étudiantes.

La comparaison aux standards théoriques révèle par conséquent pour les sujets du sexe féminin une ration qui atteint, pour certains groupes, des taux qualitativement et quantitativement insuffisants.

II. — Nous avons ensuite essayé de comparer les quantités consommées pour l'ensemble des enquêtes (moyenne sexe masculin, sexe féminin) aux rations types, que nous avons proposées, par groupe d'aliments, pour les familles d'origine urbaine; ces rations types ont été établies d'après les résultats d'enquêtes ayant touché, entre 1949 et 1952, 3 186 familles, soit plus de 11 000 individus (1), elles correspondent aux consommations de fait de l'individu moyen de la famille moyenne de groupes de population urbaine.

On voit qu'à l'échelon du groupe les moyennes de consommation sont tout à fait comparables, sauf en ce qui concerne les produits laitiers dont la consommation est un peu inférieure à celle des familles urbaines.

Les quelques autres différences relevées n'apparaissent pas à l'échelon du groupe d'aliments, mais dans la répartition des produits à l'intérieur du groupe, soit pour les sujets atteints par nos questionnaires :

plus de beurre, moi plus de légumes frais, moi moins de lait, moi

moins d'autres matières grasses, moins de pommes de terre, moins de fromage.

Le tableau suivant résume les consommations selon le sexe. Il nous a paru intéressant de faire ressortir ici les différences de consommation, car il est assez rare d'avoir des données sur ce point, puisqu'en général les moyennes des enquêtes alimentaires indiquent la consommation par individu moyen de la famille.

⁽¹⁾ Cf. Etude sur la ration alimentaire-type à préconiser pour le Français. Bull. 1. N. H., t. 7, n° 4, oct.-déc. 1952, pp. 767-825.

On observe que les différences de consommation sont importantes pour les aliments du premier groupe, les femmes en consomment des quantités largement inférieures à celles des hommes.

Pour le groupe des produits laitiers, les hommes consomment plus de

Tableau XXXVII

Consommation réelle selon le sexe.

	Sexe masculin 41 sujets	Sexe féminin 59 sujets	Différence en %
Viande de boucherie Porc et charcuterie Volailles, abats Poisson frais et conserve Geufs Légumes secs	146,5 49,4 10,9 43 25,4 18,8	91 31,8 8,3 30,7 19,3 13,6	$ \begin{array}{r} -38 \\ -33,6 \\ -23,8 \\ -28,6 \\ -24 \\ -27,7 \end{array} $
Lait Fromage Yaourt, fromage blane	243 26,3 26,8	310 18,1 31,5	$^{+27,5}_{-31,1}_{+14,9}$
Beurre Autres graisses	28,6 27,1	27 29,7	-5,5 + 9,6
Pain Farines, pâtes Biscuits, pâtisserie	416 43,9 15,8	259 30,3 22,6	$ \begin{array}{c c} -37,7 \\ -31 \\ +30 \end{array} $
Légumes frais Pommes de terre	304 275	285 189	$-6,2 \\ -31,2$
Agrumes Bananes Fruits de pays	85 19,1 120	81 13,1 129	$ \begin{array}{r} -4,9 \\ -31,4 \\ +7,5 \end{array} $
Sucre Chocolat Confiture, miel Fruits secs	38 7 18,6 6,4	30,2 7,2 10,2 6,7	$\begin{array}{c c} -20,5 \\ +2,8 \\ -41,4 \\ +4,6 \end{array}$
Vin	445 244	151 50,5	$ \begin{array}{c c} -66 \\ -79,3 \end{array} $

fromage, les femmes plus de lait, de yaourt et de fromage blanc, ce que confirmait déjà l'étude sur la consommation des produits laitiers (1).

Les différences de consommation, en ce qui concerne les matières grasses, sont peu sensibles; la consommation de pain, de pâtes et céréales est bien supérieure chez les hommes, mais non celle des biscuits et des pâtisseries.

En ce qui concerne les légumes et les fruits, les hommes consomment plus de pommes de terre, de bananes; dans le groupe des produits sucrés, plus de sucre et de confiture. Les quantités de boisson révèlent des différences importantes.

En résumé, outre les boissons, les sujets de sexe masculin consomment plus de viande, poisson et œufs, et plus d'aliments à apport glucidique élevé : pain, céréales, légumes secs, pommes de terre, bananes, sucre et confiture.

Ces faits sont confirmés par la quantité d'aliments consommés, selon qu'il s'agit d'établissements d'hommes ou de femmes (1).

Des enquêtes du même type, réalisées sur un nombre plus élevé de sujets, nous apporteraient probablement des renseignements complémentaires intéressants sur les consommations, par rapport au sexe des sujets.

Les observations qui nous paraissent à retenir de cette étude sont les suivantes :

I. — Les conditions de vie socio-professionnelle de nos sujets ne semblent pas être particulièrement mauvaises, mais un certain nombre de nos malades paraissent pourtant pouvoir être classés dans des conditions au-dessous de la moyenne.

On observe spécialement, parmi les sujets de moins de 21 ans, un nombre plus important, par rapport à la moyenne de la France entière, d'enfants de familles nombreuses, de professions modestes.

Les conditions de logement et de confort sont moins bonnes que celles existant pour l'ensemble de la France.

On trouve en général un pourcentage important de sujets se plaignant des conditions de leur vie professionnelle, plus spécialement parmi les sujets du sexe féminin : éloignement du lieu de travail, local de travail, conditions de travail. Les femmes accusent un état de fatigue physique plus souvent que les hommes, un pourcentage assez élevé de sujets des deux sexes font état de difficultés morales et matérielles.

Faut-il voir là un mauvais état psychique les prédisposant à la tuberculose, ou un état de prétuberculose entraînant déjà une lassitude physique et morale ?

II. — L'étude du comportement alimentaire permet d'observer, en ce qui concerne les conditions des repas, un nombre important de sujets (pour notre échantillon) prenant des repas de trop courte durée en dehors du foyer (48 % au repas de midi, 29,6 % le soir). Les hommes prennent plus souvent leurs repas au dehors que les femmes; le fait de prendre les repas au foyer peut entraîner pour les femmes qui travaillent une fatigue supplémentaire : fatigue des allées et venues, bousculade d'un repas à préparer, à servir et consommer dans un laps de temps réduit.

L'étude de la composition des repas montre 16,4 % des sujets ne

⁽¹⁾ VINIT (F.) et RACT (G.): Etude sur la consommation des produits laitiers. Bull. I. N. H., t. 10, n° 1, jany.-mars 1955.

⁽¹⁾ VINIT (F.), TRÉMOLIÈRES (J.) et collab., pour paraître : Etude pour l'établissement de rations alimentaires pour le tuberculeux en sanatorium.

prenant que des liquides au petit déjeuner, 20 % environ ne prenant pas de lait.

Les repas de midi et du soir révèlent des compositions variées, mais satisfaisantes dans l'ensemble, le repas de midi est généralement copieux, le repas du soir souvent abondant, parfois frugal; un goûter est pris plus spécialement par les sujets jeunes et, parmi ceux-ci, par l'élément féminin.

- III. L'étude des habitudes alimentaires, outre les documents généraux qu'elle apporte, permet d'observer les points suivants :
 - 17,2 % des sujets ne consomment jamais de lait;
 - 16,7 % des sujets consomment peu ou pas de fromage;
- 66,7 % des sujets qui consomment du lait en consomment moins de 0,250 1;
- les femmes consomment des quantités de viande bien inférieures à celles consommées par les hommes;
- le rythme de consommation des légumes frais cuits (autres que les pommes de terre) est restreint, pour 38 % des sujets : 2 à 4 fois par semaine;
- les femmes consomment plus fréquemment que les hommes des légumes cuits, et des légumes crus; mais les fruits sont consommés 1 fois par jour et plus, par 71,3 % des sujets, sexes réunis.
- IV. L'étude des changements de goût apportés par la maladie montre en général un besoin plus grand de viandes grillées, laitages, légumes verts, salades, fruits crus et cuits, de préparations plus relevées confirmant l'inappétence d'un nombre important de malades avant la constatation de la maladie. Un certain nombre des malades soumis à la cuisine de collectivité insistent sur les mauvaises conditions de leurs repas et rapportent leur insatisfaction.
- V. L'étude de la valeur qualitative et quantitative de l'alimentation pour un certain nombre de sujets confirme l'étude des fréquences de consommation, en révélant des différences selon le sexe et selon les professions :
- -- quantités de viande de boucherie, de porc et charcuterie, de pain, de pommes de terre et de boisson, moins élevées chez les femmes, entraînant une valeur calorique moindre de leur ration.

Si la comparaison aux standards théoriques révèle pour les hommes des taux supérieurs à ceux-ci (sauf en calcium pour les groupes d'employés et de cadres), il n'en est pas de même pour les femmes, dont les taux de consommation réels sont en général inférieurs aux standards.

La comparaison des moyennes de consommation d'aliments aux rations théoriques pour l'ensemble des sujets révèle des taux satisfaisants à l'échelon des groupes d'aliments, sauf en ce qui concerne les produits On constate ici avec quelle prudence on doit apporter à l'appréciation d'un régime; en effet, l'étude des moyennes de consommation à l'échelon d'un groupe important d'individus autorise souvent une appréciation satisfaisante, alors que la même étude à l'échelon de sous-groupes moins

laitiers, mais des variations parfois importantes à l'intérieur des groupes,

importants et plus spécialisés (sexe-profession) peut révéler des insuffisances graves. En outre, les cas particuliers où l'alimentation est nettement déficitaire se trouvent noyés dans l'ensemble et n'ont pu être que relativement appréciés du fait de la difficulté d'appliquer les standards à l'échelon individuel.

Il apparaît que de nombreux facteurs ont contribué dans notre enquête à diminuer la résistance à la maladic, facteurs dont l'importance a été soulignée par J. Danic dans une étude (1) sur les taux de mortalité selon la profession et la situation sociale. J. Danic souligne dans cette étude, outre le rôle des métiers spécialement pénibles, l'atmosphère humide ou chaude du travail, le bruit violent, la durée et l'horaire du travail, le mode

conditions du logement.

Ce sont justement sur ces points que nous avons insisté dans notre enquête en y ajoutant les soucis matériels et moraux.

de rémunération du salaire, l'éloignement du lieu de travail et les

Il semble que, pour nos sujets, de mauvaises conditions d'alimentation ont pu s'ajouter à ces divers facteurs : repas pris hors du foyer, au restaurant ou en collectivités, dans de mauvaises conditions de confort, ou repas pris au foyer pour les femmes travaillant au dehors avec un temps limité pour la préparation et la consommation; alimentation restreinte, soit dans l'ensemble de la ration, soit en certains aliments d'un haut apport nutritionnel, tels que produits laitiers et légumes frais, entraînant des taux de consommation inférieurs aux standards pour certains éléments nutritionnels seuls, ou pour l'apport calorique total.

*

En résumé, il n'apparaît donc pas, qu'en moyenne, l'alimentation des tuberculeux, dans les années précédant la maladie, diffère notablement de la normale. Pour porter une affirmation, il nous eut fallu des enquêtes de même type touchant un même échantillon d'individus non tuberculeux. Tout au plus peut-on noter, pour l'ensemble des sujets, une consommation particulièrement faible de produits laitiers et une anorexie persistante les amenant à sélectionner les aliments particulièrement

⁽¹⁾ Daric (J.). Mortalité, profession et situation sociale. Population, nº 4, oct.-déc. 1949, p. 671.

822 NUTRITION

sapides et à réduire les hydrates de carbone, une alimentation souvent peu abondante et de médiocre valeur nutritionnelle chez les femmes.

Toutefois, il ne semble pas, d'après ce travail, que l'on puisse faire une part importante à l'alimentation dans la genèse des cas de tuberculose étudiés, contrairement à ce que nous avons vu pour les cirrhoses, la lithiase biliaire et les dénutritions après gastrectomies.

Travail subventionné par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dirigé et présenté par

F. VINIT, Diététiclenne

Drs J. CLAUDIAN, L. GHIORGHIU avec la collaboration de Y. POMEAU, Diététicienne.

PÉDIATRIE

MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1955

(ANNÉE ENTIÈRE)

L'évolution continue à être favorable. La diminution de la mortalité fœto-infantile par rapport à 1954 est de 4 %. En effet, le taux enregistré en 1955 est de 56,4 ‰, contre 58,8 ‰ l'année précédente.

C'est surtout la mortalité infantile proprement dite qui a diminué (de 5,8 %) tandis que la mortinatalité s'abaisse plus modérément (de 1,3 %). Les chiffres totaux sont les suivants :

	1954	1955
Enfants déclarés vivants	804 037	798 600
ration de naissance)	$19\ 055$	18 646
Décès d'enfants de moins d'un an	29.325	27 410
Voici les taux correspondants :		
Mortalité fœto-infantile (pour 1000 naissances)	58,8	56,4
Mortinatalité (pour 1 000 naissances)	23,1	22,8
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	36,5	34,4

Les tableaux I, II, III et IV indiquent les taux départementaux pour chacune de ces 3 rubriques, rapprochés des taux observés antérieurement.

Le tableau V indique les taux de mortalité infantile par tranche d'âge, et le tableau VI les taux de mortalité infantile par cause incriminée. Nous avons établi, d'autre part (tableau VII), une moyenne des taux départementaux pour les 13 rubriques étiologiques principales, portant sur 4 années, de 1952 à 1955.

Enfin, le tableau VIII indique les taux de mortalité infantile de certaines villes.

I. -- MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Le taux de mortalité fœto-infantile exprime l'importance des pertes survenues parmi les produits de la conception, soit nés vivants et décédés avant le premier anniversaire de leur naissance, soit nés sans vic après une gestation de six mois au moins.

Ce taux s'est abaissé, en 1955, de 13,2 % par rapport à la moyenne des années 1951-1952-1953. La répartition territoriale varie peu : le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, ainsi que la Corse, ont encore des taux supérieurs à 70 %. Seul, le territoire de Belfort dépasse 80 %. Les départements les plus favorisés sont l'Aude : 41 %, la Charente-Maritime et le Var : 43 %. Pour le département de la Seine, le taux est de 45 % (population domiciliée). En 1954, c'est le département du Gers qui était en lête du classement (43 %).

II. — MORTALITÉ INFANTILE PROPREMENT DITE

La mortalité infantile proprement dite a nettement diminué cette année, alors qu'en 1954 on avait observé un ralentissement dans l'amélioration de son taux. Le premier trimestre en était alors responsable. En 1955, les résultats du premier trimestre sont meilleurs. On peut noter, d'autre part, que les taux du troisième trimestre sont stationnaires depuis 3 ans.

Voici l'évolution des taux trimestriels (base annuelle) :

	I	11	Ш	IV
1953 (rappel)	47	39	28	34
1954	49	37	28	31
1955	43	35	28	30

Sur le plan départemental, quatre départements dépassent le taux de 50 ‰: le Pas-de-Calais, la Somme, le Territoire de Belfort et la Corse. Le Nord a un taux de 49 ‰, la Seine de 24 ‰. Le taux le plus bas est celui de l'Aude: 19 ‰.

La répartition est très voisine de celle de 1954; c'est-à-dire que les régions les plus favorisées sont le Bassin Parisien et le Bassin de la Loire, le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Le Territoire de Belfort est le plus défavorisé de tous. Son taux s'établit à 59 ‰, ce qui représente une augmentation de 31 % par rapport à la moyenne 1951-1953. Une partie de cette surmortalité s'explique par le développement du service de pédiatrie de l'hôpital de Belfort, où sont admis des malades graves en provenance des départements voisins. Mais ce n'est pas le seul facteur et il existe réellement une élévation de la mortalité fœto-infantile propre du Territoire de Belfort qui mérite de retenir l'attention.

III. — MORTINATALITÉ ET MORTALITÉ DE LA PREMIÈRE SEMAINE

L'une et l'autre s'abaissent en 1955 et leur réunion, qui constitue la mortalité périnatale, passe de 35.5 % en 1954 à 34.7 %.

La courbe de la mortinatalité continue donc à fléchir, mais les progrès sont lents. La Loire et les Hautes-Alpes ont encore des taux supérieurs à 30 ‰. Le Territoire de Belfort enregistre une diminution sur l'année dernière, mais son taux reste élevé (29 ‰). La situation dans la région du Nord est favorable à ce point de vue : tous les départements de cette zone ont un taux inférieur à 24 ‰.

IV. — MORTALITÉ PAR TRANCHE D'AGE

Le tableau V a indique les taux observés pour la France entière, en 1954 et en 1955. On peut noter que la mortalité post-néo-natale (28 à 364 jours) diminue plus que la mortalité néo-natale (0 à 27 jours). La première passe de 19,7 à 18,3 (-7,1 %), tandis que la seconde n'accuse qu'une diminution de 5,8 % (17,3 à 16,3).

Le tableau V B apporte les taux départementaux moyens (1952, 1953, 1954 et 1955) pour l'une et l'autre de ces tranches d'âge. La mortalité post-néo-natale, dont sont surtout responsables les facteurs « exogènes », alimentaires et infectieux, est particulièrement importante dans le Nord et le Nord-Est. La mortalité néo-natale, qui dépend surtout des facteurs prénataux et des circonstances de l'accouchement, est sujette à des écarts de moindre amplitude selon les départements. Il existe, cependant, quelques zones de surmortalité néo-natale, en Bretagne et dans le Massif Central notamment. D'autre part, on pourra noter que dans plusieurs départements, où la mortalité infantile totale est faible, la mortalité néo-natale l'emporte sur la mortalité post-néo-natale (par exemple dans la Seine, la Haute-Vienne, la Gironde, le Var). Ce phénomène constant dans les pays où la mortalité infantile est basse (Suède, Pays-Bas, etc.) comporte des exceptions dans certains de nos départements les plus favorisés: par exemple, la mortalité post-néo-natale reste supérieure à la mortalité néo-natale dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Seine-et-Oise.

V. – MORTALITÉ PAR CAUSE INCRIMINÉE

Les variations sont très faibles d'une année sur l'autre. Par rapport à 1954, on peut observer une légère amélioration pour les rubriques suivantes : broncho-pneumonie, toxicose, prématurité et débilité. Les autres causes sont pratiquement stationnaires.

MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1955

Nous apportons également les taux départementaux moyens calculés sur quatre années : 1952, 1953, 1954, 1955. Ces moyennes permettent d'éliminer les variations dues au hasard et indiquent plus valablement la situation dans chaque département. On verra ainsi que la rubrique toxicose est particulièrement importante dans la région du Nord : Pas-de-Calais, Nord, Somme, Seine-Maritime, Oise, Aisne et Ardennes. La bronchopneumonie est surtout incriminée dans le Nord et le Nord-Est. On note aussi une fréquence assez nette des traumatismes de la naissance dans 2 régions : Haut-Rhin, Bas-Rhin, d'une part, Cantal, Haute-Loire, d'autre part.

Les malformations congénitales sont un peu plus fréquemment invoquées dans le Sud-Ouest. Quant à la prématurité, elle est fréquente dans la plupart des départements.

VI. - MORTALITÉ INFANTILE DANS CERTAINES VILLES

Le tableau VIII indique les taux de mortalité infantile proprement dite pour la population domiciliée dans 34 villes d'une certaine importance. Dans l'ensemble, ces taux sont assez bas et inférieurs aux taux des départements correspondants. On peut, cependant, relever quelques exceptions (Angers, Bordeaux, Lyon, Nantes, Nice, Nîmes, Roubaix, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulon).

En résumé, l'évolution de la mortalité fœto-infantile en 1955 continue à être favorable. Pour cette année, c'est la mortalité infantile qui accuse la diminution la plus nette, passant de 36,5 % à 34,4 %. Sur le plan départemental, la situation du Territoire de Belfort mérite de retenir l'attention.

Travail de la Section de Pédiatrie présenté par

F. ALISON et Mme CORONE

Tableau I

Mortalité fœto-infantile. Mortalité infantile. Mortinatalité

Année 1955

Départements	Mortinatalité	Mortalité infantile	Mortalité fœto-infantile
-		intantile	reto-infantile
			_
Ain	19	28	47
Aisne	19	41	59
Allier	24	28	52
Alpes (Basses-)	19	27	46
Alpes (Hautes-)	34 26	23 25	56 51
Alpes-Maritimes	26 19	34	53
Ardèche	23	42	65
Ariège	18	31	49
Aube	12	41	53
Aude	21	19	41
Aveyron	22	33	54
Bouches-du-Rhône	24	26	50
Calvados	25	32	57
Cantal	18	48	65
Charente	19 20	38 24	57 43
Charente-Maritime Cher	20 26	31	57
Corrèze	20 24	31	55
Corse	$\tilde{20}$	51	70
Côte-d'Or	$\overline{22}$	29	51
Côtes-du-Nord	22	38	60
Creuse	15	39	54
Dordogne	18	36	54
Doubs	23	34	57
Drôme	20	30	50
Eure	$\begin{array}{c} 22 \\ 23 \end{array}$	33	54 50
Eure-et-Loir	23 21	27 33	53
Gard	$\frac{21}{22}$	35	57
Garonne (Haute-)	17	39	56
Gers	$\overset{\cdot}{23}$	25	48
Gironde	18	27	45
Hérault	24	30	53
Ille-et-Vilaine	23	42	64
Indre	21	28	49
Indre-et-Loire	21	26	47
Isère	$\begin{array}{c} 19 \\ 22 \end{array}$	$\begin{array}{c} 27 \\ 31 \end{array}$	46 53
Landes	15	35	93 49
Loir-et-Cher	25	27	52
Loire	$\frac{23}{32}$	33	65
Loire (Haute-)	14	43	58
Loire-Inférieure	21	32	52
Loiret	18	32	50
Lot	23	45	67
Lot-et-Garonne	26	28	53
Lozère	14	43	57
Maine-et-Loire	21 24	$\frac{30}{32}$	52 56
Marne	24 25	32 33	56 58
Marne (Haute-)	23 24	33 39	$\frac{58}{62}$
Mayenne	19	41	60
	10	••	

TABLEAU I. — MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE. MORTALITÉ INFANTILE. MORTINATALITÉ (suite).

Départements	Mortinatalité	Mortalité infantile	Mortalité fæto-infantile
Meurthe-et-Moselle	25	36	60 ₁
Meuse	22	32	53"
Morbihan	25	36	61
Moselle	25	43	67
Nièvre	25	37	61 -
Nord	24	49	72
Oise	. 20	35	55
Orne	22	36	58
Pas-de-Calais	23	55	78
Puy-de-Dôme	24	33	57
Pyrénées (Basses-)	19	33	52
Pyrénées (Hautes-)	24	28	52
Pyrénées-Orientales	19	37	56
Rhin (Bas-)	20	38	58
Rhin (Haut-)	22	27	49
Rhône`	18	27	45
Saône (Haute-)	25	39	63
Saône-et-Loire	$\frac{1}{24}$	31	55
Sarthe	$\frac{1}{22}$	35	57
Savoie	$\overline{23}$	36	59
Savoie (Haute-)	21	31	52
Seine	$\frac{22}{22}$	24	45
Seine-Maritime	$\frac{27}{24}$	36	60
Scine-et-Marne	$\frac{5}{22}$	32	53
Seine-et-Oise	23	26	48
Sèvres (Deux-)	$\frac{70}{20}$	32	51
Somme	$\frac{1}{24}$	53	77
Tarn	20	27	47
Tarn-et-Garonne	20	34	53
Var	16	$\frac{3}{27}$	43
Vaucluse	28	33	60
Vendée	17	$\frac{55}{27}$	45
Vienne	22	31	52
Vienne (Haute-)	25	24	49
Vosges	24	$\overline{31}$	54
Yonne	19	$3\overline{2}$	51
Terr. de Belfort	29	56	84
France entière	22,7	34,4	56,4

Tableau II

Mortalité fœto-infantile.

Départements	Moyenne 1951-1953	1954 (rappel)	1955	Difference entre la moyenne 1951-1953 et 1955 (%)
Ain	59 76 58	55 66 58	47 59 52	$ \begin{array}{c c} -20 \\ -22 \\ -10 \end{array} $
Alpes (Basses-)	58 69	50 60	46 56	$ \begin{array}{c c} -20 \\ -18 \end{array} $
Alpes-Maritimes	61 72 79	51 63 70	51 53 65	16 26 17
Ariège	63 57	54 50	49 5 3	$-\frac{22}{7}$
Aude	54 64 61	50 68 48	41 54 50	- 24 15 18
Calvados	65 78	60 6 2	57 65	$-12 \\ -17$
Charente	61 56 67	58 49 56	57 43 57	$egin{array}{ccc} -&6 & & & & & & & & & & & & & & & & & &$
Corrèze	53 83 55	49 73 47	55 70 51	$\begin{array}{c c} + & 3 \\ - & 16 \\ - & 7 \end{array}$
Côte-d'Or	72 57	63 63	60 54	- 16 - 5
Dordogne	55 67 61	53 68 46	54 57 50	- 1 - 14 - 18
Eure Eure-et-Loir	66 60	65 54 55	54 50	- 18 - 16 - 14
Finistère	62 67 60	59 54	53 57 56	- 14 - 6
Gers Gironde Hérault	59 52 60	43 47 47	48 45 53	18 13 11
Ille-et-Vilaine	74 60	65 62	64 49	- 13 18
Indre-et-Loire Isère Jura	55 58 65	47 52 57	47 46 53	- 14 20 18
Landes	62 60	55 56	49 52	21 13 15
Loire Loire (Haute-) Loire-Inférieure	75 69 59	68 - 64 50	65 58 52	- 15 - 11
Loiret	60 69 48	51 58 46	50 67 53	$ \begin{array}{c c} -16 \\ -2 \\ +10 \end{array} $
Lozère	68 58	66 52	57 52	$-16 \\ -10$
Manche	67 72	59 66	56 58	— 16 — 19

TABLEAU II. - MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE (suite).

Départements	Moyenne 1951-1953	1954 (rappel)	1955	Différence entre la moyenne 1951-1953 et 1955 (%)
Marne (Haute-) Mayenne Mcurthe-et-Moselle Mcuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Hautes-) Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Scine-et-Marne Scine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne Vienne (Haute-)	72 70 65 65 75 71 66 79 71 69 92 64 56 57 62 61 61 57 63 68 58 62 52 52 80 63 60 56 77 61 57 74 53	58 66 62 54 65 65 65 65 65 62 55 62 55 62 55 62 55 61 57 61 59 61 51 59 51 59 51 59 51 59 51 59 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51	62 60 60 53 61 67 61 72 55 58 78 57 52 56 58 49 45 63 55 57 59 52 45 60 53 48 51 77 47 47 53 48 51 49 45 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51	- 13 - 14 - 7 - 18 - 18 - 18 - 15 - 7 - 8 - 22 - 15 - 10 - 7 - 8 - 15 - 10 - 17 - 8 - 15 - 16 - 13 - 15 - 16 - 13 - 15 - 20 - 15 - 16 - 13 - 21 - 15 - 16 - 13 - 21 - 15 - 16 - 17 - 18 - 18 - 19 - 19
Vosges Yonne Terr. de Belfort	66 64 72	56 51 83	54 51 84	$ \begin{array}{r} -18 \\ -20 \\ +16 \end{array} $
France entière	65	58,8	56,4	- 13,2

Tableau III

Mortinatalité.

Départements	Moyenne 1951-1953	1954 (rappel)	1955	Différence entre la moyenne 1951-1953 et 1955 (%)
Ain Aisne Allicr Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente	21 22 25 25 29 28 23 26 27 19 23 24 25 23 23 23 23 25	22 21 24 21 24 26 21 22 19 19 26 27 20 22 17 23 22 22	19 19 24 19 34 26 19 23 18 12 21 22 24 25 18 19 20 26	- 9 - 13 - 4 - 24 + 17 - 7 - 17 - 17 - 11 - 33 - 8 - 8 - 8 - 4 + 8 - 21 - 24 - 13 - 3
Cher Corrèze Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard	22 20 23 24 19 20 25 25 24 23 22 24	19 18 22 21 20 27 19 29 24 21 22 16	24 20 22 22 15 18 23 20 22 23 21 22 17	- 3 + 9 0 - 4 - 8 - 21 - 10 - 8 - 20 - 8 - 4 - 8 - 5
Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire Loire (Haute-)	22 18 23 28 22 26 24 27 20 24 34 20	13 17 19 24 21 22 22 24 18 23 34 20	23 18 24 23 21 21 19 22 15 25 32 14	$\begin{array}{c} + & 4 \\ - & 0 \\ + & 4 \\ - & 17 \\ - & 4 \\ - & 19 \\ - & 20 \\ - & 18 \\ - & 25 \\ + & 4 \\ - & 5 \\ - & 30 \end{array}$
Loire-Inférieure Loiret Lot Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche Marne Marne Marne Mayenne	22 24 27 20 14 22 25 29 22 22	20 21 25 19 18 22 24 29 21 25	21 18 23 26 14 21 24 25 24 19	$\begin{array}{c} -4 \\ -25 \\ -14 \\ +30 \\ 0 \\ -4 \\ -4 \\ -13 \\ \cdot +9 \\ -13 \end{array}$

833

TABLEAU III. — MORTINATALITÉ (suite).

				7
	·	•		Distérence
		1054		, entre
Départements	Moyenne	1954	1954	la moyenne 1951-1953
Departements	1951-1953	(rappel)		et 1955
1				(%)
				(/0/ []
			0.5	
Meurthe-et-Moselle	24	22	25	$\begin{array}{c c} + 4 \\ + 4 \end{array}$
Meuse	21	19	$\frac{22}{2}$	<u>+ 4</u>
Morbihan	27	27	25	<u> </u>
Moselle	25	$\frac{22}{}$	25	0
Nièvre	25	23	25	0
Nord	25	25	24	-4
Oise	23	21	20	- 13
Orne	25	21	$\frac{22}{2}$	-12
Pas-de-Calais	26	23	23	- <u>11</u>
Puy-de-Dôme	27	24	24	- 11
Pyrénées (Basses-)	20	17	19	- 5
Pyrénées (Hautes-)	26	24	24	- 7
Pyrénécs-Orientales	17	21	19	+11
Rhin (Bas-)	22	21	20	- 9
Rhin (Haut-)	25	23	22	12
Rhône	21	18	18	— 14
Saône (Haute-)	22	21	25	+13
Saône-et-Loire	24	22	24	0
Sarthe	24	23	22	- 8
Savoie	20	24	23	+15
Savoie (Haute-)	23	24	21	- 8
Seine	24	22	22	- 8
Seine-Maritime	27	24	24	-11
Seine-et-Marne	22	20	22	0
Seine-et-Oise	25	24	23	- 8
Sèvres (Deux-)	21	19	20	- 4
Somme	23	23	24	+ 4
Tarn	24	23	20	<u> </u>
Tarn-et-Garonne	19	16	20	+ 5
Var	22	17	16	-27
Vaucluse	30	29	28	- 6
Vendée	20	18	17	- 15
Vienne	27	23	22	— <u>18</u>
Vienne (Haute-)	22	26	25	+13
Vosges	27	25	24	- 11
Yonne	20	17	19	- 5
Terr, de Belfort	28	34	29	+ 3
		l ———	l ———	
77	0.5	99.1	22,7	- 9,2
France entière	25	23,1	22,1	- 5,2
	<u> </u>	1	·	·

TABLEAU IV

Mortalité infantile.

Départements	Moyenne 1951-1953	1954 (rappel)	1955	Différence entre la moyenne 1951-1953 et 1955 .(%)
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardèche Ardennes Ariège Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre Indre Indre Indre Landes Loir-et-Cher Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loire-Inféricure Loire-Inféricure Loiret-Inféricure	39 55 34 42 34 50 37 38 31 36 42 56 37 41 36 42 36 43 43 43 43 43 43 43 43 43 43 43 43 43	33 45 34 29 36 25 43 49 35 31 24 27 39 46 35 28 31 35 25 42 44 42 27 36 37 38 30 31 24 42 42 41 25 36 37 38 38 39 31 31 31 31 31 31 31 31 31 31 31 31 31	28 41 28 41 28 41 28 41 29 325 34 42 31 41 19 33 26 32 48 38 24 31 31 51 29 38 36 34 30 33 27 33 35 27 30 42 28 26 27 31 35 27 30 32 32	- 28 - 25 - 27 - 26 - 32 - 26 - 36 - 32 - 26 - 37 - 27 - 28 - 26 - 32 - 27 - 28 - 27 - 28 - 27 - 28 - 27 - 29 - 29 - 20 - 20 - 20 - 21 - 29 - 21 - 20 - 21 - 21 - 20 - 21 - 20 - 21 - 20 - 21 - 20 - 21 - 21 - 20 - 21 - 20 - 20 - 21 - 21 - 20 - 20 - 21 - 21 - 21 - 20 - 20
Lot Lot-et-Garonne	43 28	33 26	32 45 28	$\begin{array}{c c} - & 13 \\ + & 4 \\ 0 \end{array}$
Lozere	55	49	43	— 21
Maine-et-Loire Manche	36 44	30 36	$\frac{30}{32}$	$-\frac{16}{-27}$
Marne	44	38	32	- 27 - 25

TABLEAU IV. - MORTALITÉ INFANTILE (suite).

Départements	Moyenne 1951-1953	1954 (rappel)	1955	Différence entre la moyenne 1951-1953 et 1955 (%)
Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-ct-Marne Seine-ct-Oise Seine-ct-Oise Seine-ct-Oise Seine-ct-Oise Seine-ct-Oise Serne Tarn Tarn-ct-Garonne Var Vaucluse Vendée	51 49 43 45 49 41 56 50 68 38 37 45 40 37 46 39 49 55 22 56 56 37 48 39 49 57 48 39 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49 49	37 42 41 35 39 42 50 44 38 63 41 30 29 30 42 38 27 45 22 45 22 45 26 31 44 29 31 42 32 45 31 47 47 48 31 48 48 48 48 48 48 48 48 48 48 48 48 48	39 41 36 32 36 37 49 35 36 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37	$\begin{array}{c} -23 \\ -16 \\ -16 \\ -16 \\ -28 \\ -26 \\ -8 \\ -9 \\ -12 \\ -30 \\ -19 \\ -13 \\ -10 \\ -17 \\ -20 \\ -17 \\ -27 \\ -$
Vienne (Haute-) Vosges Yonne Terr. de Belfort	26 40 45 45	23 31 34 50	24 31 32 56	$egin{array}{cccc} & -7 \ -22 \ -28 \ +24 \ \end{array}$
France entière	42	26,5	34,4	

TABLEAU VA

	Nombre de décès 1955	Taux pour 100 décès de 0 à 1 au		Taux pour 1 000 survivants	
		1954	1955	1951	1955
0 à 6 jours	9 539	34	34,7	12,4	11,9
7 à 27 jours 28 à 90 jours	3 509 4 635	13,3 17,9	12,8 16,9	4,9 6,7	4,4 5,9 5,5
91 à 180 jours 181 à 364 jours	4 287 5 440	16,1 18,6	15,1	6	5,5 5,5
0 1 07 1	13 048	,	19,8	7,1	
28 à 364 jours	14 362	47,3 52,7	$\begin{array}{c c} 47,6 \\ 52,4 \end{array}$	17,3 19,7	16,3 18,3

TABLEAU V B

Mortalité néo-natale (0 à 27 jours) et post-néo-natale (28 à 364 jours).

Taux moyen pour les années 1952-1953-1954-1955.

Départements	Mortalité (0 à 27 jours)	Mortalité (28 à 365 jours)
Ain	15,9	18,5
Aisne	19,6	28,3
Allier	15,2	16,6
Alnes (Basses-)	13,9	16,1
Alpes (Hautes-)	15,5	19,5
Alnes-Maritimes	12,8	14,1
Ardèche	20,8	20,7
Ardennes	19,2	28,2
Ariège	17,4	12,3
Aube	· 16,7	19,5
Aude	10,3	13,3
Aveyron	18,3	17,3
Bouches-du-Rhône	12,8	16,4
Calvados	17,3	19,1
Cantal	24,1	20,1
Charente	20,7	17,1
Charente-Maritime	13,2	16,3
Cher	16,6	19,1
Corrèze	17,5	12,6
Corse	28	23,4
Côte-d'Or	12,3	15,7
Côtes-du-Nord	22,2	20,9
Creuse	21,4	19,1
Dordogne	18,4	15,5
Doubs	16,7	18,2
Drôme	16,5	14,6
Eure	14,9	23,1
Eure-et-Loir	15,5	18,3
Finistère	17,9	18
Gard	19,6	18,9
Garonne (Haute-)	21	18
Gers	16,2	12,4
Gironde	16,7	12,7
Hérault	16,9	15,4
Ille-et-Vilaine	20,1	22,5
Indre	15,3	17,7
Indre-et-Loire	14,1	12,8
Isère	15,6	15,3
Jura	17,2	17
Landes	19,7	16,5
Loir-et-Cher	15	18,7
Loire	16,1	21
Loire (Haute-)	23,5	20,3
Loire-Inférieure	17,5	16,1
Loiret	14,6	18,3
Lot	19,8	15,4
Lot-et-Garonne	13,9	13,6
Lozère	24,2	15,3
Maine-et-Loire	18,7	16,1
Manche	16,9	18,3
Marne	12,2	27,3
Marne (Haute-)	18,6	23,7
Mayenne	20,4	23,6
·		1

TABLEAU V B. - MORTALITÉ NÉO-NATALE ET POST-NÉO-NATALE (suite).

Départements	Mortalité (0 à 30 jours)	Mortalité (28 à 305 jours)
Meurthe-et-Moselle	16,6	22,8
Meuse	18	21,4
Morbihan	20,7	21,7
Moselle	18,2	26,3
Nièvre	16,9	19,6
Nord	18,3	33,3
Oise	17.4	23,6
Orne	17.1	18.4
Pas-de-Calais	21.5	40,7
Puy-de-Dôme	16,6	17, i
Pyrénées (Basses-)	18,5	14,8
Pyrénées (Hautes-)	15.5	13,4
Pyrénées-Orientales	21.5	18,7
Rhin (Bas-)	18,6	18
Rhin (Haut-)	15,6	17.7
Rhône	14.6	15.7
Saône (Haute-)	17.6	21,7
Saône-et-Loire	14.3	19.6
Sarthe	20,5	20.8
Savoie	18,5	16,6
Savoie (Haute-)	19.8	14.6
Seine	13.8	12.9
Seine-Maritime	18.5	28.1
Seine-et-Marne	14.9	$\frac{20.3}{20.3}$
Seine-ct-Oisc	11.3	17.2
Sèvres (Deux-)	19.1	13.7
Somme	20.1	32
Tarn	18.7	13.6
Tarn-et-Garonne	21.5	15,0
Var	18.5	12.1
Vaucluse	20.7	16.3
Vendée	18.4	13,4
Vienne	14.8	16.1
Vienne (Haute-)	13.4	11,1
Vosges	16	19,9
Yonne	15.4	19,9 19,6
Territoire de Belfort	16,9	32
France entière	17,2	20,5

TABLEAU VI

Mortalité infantile par cause incriminée.

838

N = Nombre absolu. T = Taux pour 1 000 naissances vivantes.

	1954	1955		
Rubriques	Т.	N.	Т.	
Tuberculose de l'apparcil respiratoire Tuberculose (autres formes)	0,07 0,2	57 140	0,07 0,2	
Syphilis	0,05	29	0,04	
Diphtérie	0,017	14	0,017	
Coqueluche	0,2	269	0,3	
Méningite cérébro-spinale	0,07	49	0,06	
Tétanos	0,05	26	0,03	
Rougeole	0,1	86	0,1	
Grippe	0,4	311	0,4	
Otite et mastoïdite	0,4	296	0,4	
Pneumonie et broncho-pneumonie (1)	$\frac{4,1}{2}$	2 882	3,6	
Gastro-entérite (2)	0,7	541 1 239	0,7	
Malformations congénitales de l'app. circulat	1,5	1 575	$\frac{1,5}{2}$	
Autres malformations congénitales	1,9	1 847	2.3	
Lésions obstétricales	2,3	418	0.5	
Asphyxie et atélectasie post-natales	0,4	379	0,5	
Erythroblastose	0,6 0,3	237	0,3	
Maladie hémorragique du nouveau-né Prématurité	6,4	4 897	6,1	
	1,2	797	1	
Débilité congénitale	4,7	3 219	4	
Mort violente ou accidentelle	0.5	454	0.6	

- (1) Y compris la pneumonie des nouveau-nés.
 (2) Y compris la diarrhée des nouveau-nés.

TABLEAU VII

MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1955

Mortalité infantile par cause incriminée.

Moyenne 1952-1955.

- 1. Gtite et mastoïdite.
- 2. Broncho-pneumonie.
- 3. Pneumonie des nouveaunés.
- 4. Gastro-entérite.
- 5. Diarrhée des nouveau-nés.
- 6. Malformations congénitales de l'appareil circulatoire.
- 7. Autres malformations.
- 8. Traumatismes obstétricaux.
- 9. Infection des nouveau-nés.
- 10. Asphyxie et atélectasie.
- 11. Prématurité.
- 12. Débilité.
- 13. Toxicose.
- 14. Erythroblastose.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
A 1	0,5	3,6	0,6	0,6	0,09	1,3	1,3	2,5	_ !	0,8	6,1	0,9	4,4	0,
Ain	0,5	5,7	0,5	0,7	0,3	1,3	2,8	1,6	0,1	0,6	8,1	2,9	8,2	ő.
Aisne	1,3	2,5	0,6	0,7	0,1	1,9	2,3	1,7	0,08	0,5	5,9	2,2	4.8	0,
Allier				0,1		1,5	0,8	0,6	-	0,4	3,7	0,2	2,1	9,
Alpes (Basses-)	0,9	2,1	- 7	0,6	0,2	1,0			_					0,
Alpes (Hautes-)	1,2	1,8	0,7	0,2		2,3	1,4	1,9		0,4	5,8	0,4	6,7	Ņ,
Alpes-Maritimes .	0,4	1,6	0,2	0,3	0,04	0,9	0,8	1,3	0,09	0,3	3,1	0,5	1,8	ø,
Ardèche	0,7	4	0,9	1,2	0,1	1,8	2,7	2,4	0,3	0,4	7	2,4	4,7	0,
Ardennes	0,9	10,4	1	1,3	0,3	1,9	1,8	2,7	0,3	0,8	6,6	2	7	0,
Ariègei	0,2	2,6	0,5	0,5	0,1	3,3	1,1	2,3	0,1	0,8	5,9	0,5	5,1	∣0,
Aube	0,5	4	0,8	0,3	l —	1,8	2,2	2,7	0,7	0,9	4,8	0,9	5,7	0,
Aude	0,6	2,6	0,3	0,6	0,1	1,1	1	1,8	i —	0,3	2,8	1,4	3,1	0,
Aveyron	0.3	3.1	0,4	1	0.05	0,9	1,5	1,8		0,5	4,9	1,3	2,8	0,
Bouches-du-Rh	0,3	2,5	0,6	0,7	0,09	1,2	1,6	2	0,09	0.3	4,7	1	5	U,
Calvados	0,1	3,6	0,6	0,6	0,1	1,2	1,8	3,4	0.09	0,6	6,4	0,7	4.6	0.
Cantal	0,2	5,9	1,1	0.8	0.3	1.4	2,5	4,6	0.2	0,9	8,8	3	5	Ō,
Charente	0,2	3,9	0,3	0,8	0,2	2,4	$^{-7,6}_{2,6}$	2,2	$0,\overline{2}$	0.9	8,	1.6	3,9	l ö.
	0,08	2,2	0.3	0.3	0,05	1,4	1,7	1,4	0.05	0,5	4,9	1,4	4,5	ŏ,
Charente-Maritime						1.4	2,1	1,4	0,2	0.5	6	1,6	5,3	o,
Cher	0,3	5,1	0,9	1,5	0,3				0,2					
Corrèze	0,07	1,9	0,8	0,4	0,07	1,1	1,5	3,2		0,9	8,2	0,8	2,9	0,
Corse	0,2	1,7	0,4	1,8	0,5	1,4	2,4	2,2	0,6	0,2	6,6	1	4,4	0,
Côte-d'Or	0,4	2,8	0,3	0,5	-	1,6	1,5	1,3	0,04	0,2	5,5	1,3	2,6	0,
Côtes-du-Nord	0,3	4,7	1,1	1	0,4	1,2	2,3	2,1	[0,1]	0,8	7,4	1,5	3,7	0,
Creuse	- 1	3,6	0,7	1,4	0,2	2,1	3,3	1,6	0,1	0,5	11,6	1,5	4,4	0,
Dordogne	0,3	3	0,7	0,6	0,2	1,9	1,9	3,1	0,04	0,7	7,2	0,6	4,1	0,
Doubs	0,07	2,8	0,2	1,2	0,15	1,7	2,2	2,1	- :	0.2	6,2	2,3	3,7	0,
Drôme	0,2	2,2	0.4	0.3	_	1,3	2,2	1,8	0,05	0,3	6,5	1,3	3,7	0.
Eure	0,4	3,2	0,5	0,6	0,1	1,4	1,2	2,7	0,1	0,6	4,5	0,3	7,8	0,
Eure-et-Loir	0,1	3,6	0,5	0,5	0.1	1,7	2,2	2,.	0,2	0.6	3,8	2,7	4,7	ö,
	0,1	3,8	1	0,6	$0,1 \\ 0,1$	1,3	2,6	$\tilde{2},5$	0,2	0,8	5.7	1.3	3,9	o,
Finistère			_				2,3	2,4	0,08		7,1	1,3	6,9	ŏ,
Gard	0,15	3	0,8	0,7	0,15	1,1				1,1				
Garonne (Haute)	0,3	2	0,2	0,6	0,03	2,2	2,2	2,6	0,09	0,6	10,7	0,6	6,4	0,
Gers	0,1	1,7	1	0,4	0,08	1,3	1	1,1	0,2	0,6	6,1	0,8	4,8	0,
Gironde	0,03	1,4	0.3	0,3	0,05	2	1,9	2	0,06	0,6	7,8	0,3	2,8	0,
Hérault	0,8	2,3	0,6	0,4	0,1	2	1,7	2,9	0,03	0,6	5,8	1,1	4,3	0,
Ille-et-Vilaine	0,9	4,1	0,5	0,8	0,3	1,7	2,3	2,7	0,2	0,8	7,5	0,6	4,6	0,
Indre	0,6	3	0,8	0,6	0,2	1,2	1,7	1,8	_	0,8	8	0,6	4,2	0,
Indre-et-Loire		2,2	0,4	0,1	0,07	1,6	2,2	1,8	0,07	0,4	5,6	0,6	3,1	0,
Isère	0,3	2,1	0,5	0,5	0,07	1,2	1,5	2,1	0,05	0.3	6,8	0,5	3,3	Ō,
Jura	0,06	2,6	0.5	0,5	0.06	1,9	1.9	2,4		0,3	8,8	1,5	4,3	0,
Landes	0,5	1,8	0,6	0,4	0,1	1,1	1	1,7	0,1	0,4	7,3	0,7	2,8	0,
Loir-et-Cher	0,2	3,1	0,7	0,6		1,5	1,9	1,3	0,2	0,5	4,9	0,7	4,3	ŏ,
Loire	0.8	3,5	0,5	0,5	0,06	1,1	2,5	2,2	0,08	0,2	5,2	1,8	6,2	ŏ,
Loire (Haute-)	0,4	3,4	0,3	0,6	0,00	0,6	$\frac{1}{2},4$	4,6	0,00	0,2	6,2	1,8	3,9	o,
Loire-Inférieure	0.02						1.7						2,7	0,
Loiret		3,4	0,7	0,6	0,2	1,6		1,9	0,06	0,5	4,6	3,1		
Loiret	0,2	2,5	0,4	0,7	0,2	1,3	1,3	1,6	0.5	0,8	5,6	1,1	4,9	0,
Lot Lot-et-Garonne	0,2	3,1	0,6	0,9	_	0,8	0,8	3,2	0,1	0,8	8,2	1,2	3,5	0,
LILL-PI-I-OPOPPO	0,2	3,1	0,6	0,5	0,2	1,8	1	1,9	0,05	0.5	5,7	0,4	3,8	0,

TABLEAU VII (suite).

Maine-ct-Loire Manche Marne	0,2 0,1 0,4 1,1	1,5 2,5	0,8	0,4	5 .	6	7	8	9	10	11 ——	12	13	14
Maine-ct-Loire Manche Marne	0,2 0,1 0,4	1,5 2,5	0,8											
Maine-ct-Loire Manche Marne	0,1 0,4	2,5		Λ.1					l .					
Maine-ct-Loire Manche Marne	0,1 0,4	2,5		Λ.)					
Maine-ct-Loire Manche Marne	0,1 0,4	2,5		4	0,2	0,2	0,8	1,5	0,2	1,4	2,3	2,3	3,5	0,8
Manche	0,4		0,4	0,6	0,3	1,7	2,2	$^{2,1}_{2,1}$	2,1	0,04	0,4	6,6	1,6	0,5
Marne		3,2	0.7	0,6	0,2	1,3	1,9	$\frac{-7}{2.4}$	0,1	0,6	6,7	1.2	4,6	0,5
		4,6	0,5	1,1	0,3	1,3	1,9	1,4	0,9	0,4	3,3	1,4	6,3	0,6
Marne (Haute-)	0,2	4.9	0,6	1.2	0.2	2.2	2,6	1,8	0.1	0,9	6.8	0,9	5,2	0,6
Mayenne	1.3	4.9	1,3	0.7	0,2	1,9	2,3	2,6	0,1	0,3	7,3	1	5,6	0,9
Meurthe-et-Mos	0.4	4.3	0,6	1,3	0,2	1,3	2,1	1,1	0,09	0,3	6,8	0,5	5,1	0,4
Meuse	0,2	4,4	0,5	0,8	0,2	1,1	1,9	0,8	0,2	0,3	9,4	0,7	4,8	0,3
	2	4,7	0,9	1	0,5	1,4	2,7	2,8	0,2	0,9	6,2	1,2	3,8	0,6
Moselle	0,2	9,1	0,9	1	0,1	1,5	1,5	1,7	0,3	0,5	7,8	1,4	3,5	0,4
Nièvre	0,3	4	0,4	0,6	0,06	1,2	2,1	1,9	0,06	0,2	8,8	1,2	6	0,5
Nord	0,8	6,6	0,8	2,2	0,4	1,6	2,1	2	0,09	0,7	6,3	1,1	7,6	0,6
Oise	0,6	4,6	0,5	0,9	0,3	1,1	1.2	2,3	0,3	0,3	6,6	0,9	7,2	0,3
	0,04	3,8	0,6	0,7	0,2	0,9	1,6	2	0,09	0,5	6,6	1,8	4,2	0,6
	0,5	9,1	1,2	3,4	0,5	1,9	1,9	2,5	0,07	0,8	7,1	1,3	10,1	[0,7]
	0,5	3,6	0,9	0,7	0,1	1,4	1,9	2,4	0,3	0,3	5,4	2,3	4,2	0,4
	0,07	2,1	0,7	1		1,7	$\frac{2}{2}$	1,5	_	0,4	6,9	0,8	3,8	0,7
	0,3	1,3	0,1	0,6	0,07	2,1	2,1	1,2	0,1	0,5	7,2	1,8	2,4	0,4
Pyrénées-Or	0,6	3,3	0,6	1	0,3	1,3	2,2	1,9	0,08	0,8	9,2	2,2	5,2	0,4
Rhin (Bas-)	0,1	5,6	1,3	0,3	0,02	1,9	1,6	6,6	0,5	0,6	$\frac{3,9}{4,7}$	$\substack{1,1\\2,3}$	1 1,8	$0,6 \\ 0,5$
Rhin (Haut-)	0,6	4,6	0,9	$0.2 \\ 0.2$	0,05	1,2	$\frac{1,2}{2,2}$	$\frac{4,2}{1,5}$	$\substack{0,1\\0,06}$	0,5 $0,2$	5.9	$\frac{2,3}{1,9}$	4	$0,3 \\ 0,1$
	$\begin{bmatrix} 0,3\\0,2 \end{bmatrix}$	2,6 4,3	$\begin{bmatrix} 0,5\\0,3 \end{bmatrix}$	0,2	0,1 $0,1$	1,6 1,6	1,5	$\frac{1}{2}$, $\frac{3}{1}$	0,06	$0,2 \\ 0,2$	8,7	$^{1,3}_{2,2}$	5,3	0,4
	0,8	$\frac{4,5}{2,5}$	$0.3 \\ 0.2$	0,9	0.2	1,5	1,8	$\frac{2}{1.5}$	0,03	0,2	6.8	1,5	5,5	0,4
	0,6	$\frac{2}{3}, \frac{5}{5}$	0,5	1,4	0,3	2,"	2,3	1,9	0,02	0,7	6,9	1,9	5	0,6
	0,2	2,4	0,6	0,9	0,2	1,3	2,1	2,6	0,1	0,4	6,8	1,7	4,2	0,7
	0,4	2,4	0.5	0,7	0,3	1,7	2,5	3	<u>-</u> ,,	0,7	8,1	0,7	4,-	0,7
	0.4	1,3	0,3	0,3	0,05	1,5	1,9	1,9	0.09	0,1	7	0,5	2,4	0,5
	0,7	4,0	0,7	0,6	0,1	1.2	1,6	3,1	0,09	0,6	4,5	0,6	7,4	0,6
Seine-et-Marne	0,6	3,9	0,8	1,3	ŏ,i	1,1	1,6	1,9	0,1	0,6	4,2	1,1	5,5	0,3
Seine-et-Oise	0,5	2,9	0,5	0,5	0.1	1,3	1,2	1,6	0,1	0.4	3,9	0,7	4,2	0,3
Sèvres (Deux-)	0,08	1,9	0,3	0,3	0,2	1,7	2	3	0,2	0,7	7,7	0,9	4,1	0,8
Somme	0,7	5,2	0,7	0,8	0,5	1,5	1,5	3	0,07	0,7	6,2	1,4	12,6	0,7
Tarn	_	3,1	0,4	0,2	0,09	1,8	1,8	3,2	0,09	0,6	6,7	1,4	4.5	0,8
	0,2	2,8	0,3	0,2	0,3	1,5	2,7	2,7	0,08	0,6	11,2	0,9	4,9	0,6
	0,3	2	0,4	0,5	0,04	1,4	2	3,7	0,1	0,9	7,6	0,5	3,5	0,5
Vaucluse	0,4	1,7	0,5	0,4	0,05	1,6	2,6	2,3	0,2	0,7	10	1,5	4,2	0,9
Vendée	0,3	2,8	0,5	0,4	0,1	1,4	2,5	1,9	0,03	0,4	7,1	1,8	2,9	0,5
Vienne	0,4	2,7	0,2	0,6	0,2	1,5	1,4	1,6	0,04	0,4	6,8	0,7	4,7	0,7
Vienne (Haute-) .	0,1	1,8	0,4	0,3		1,3	2	1,7	0,1	0,8	5,1	1,1	2,9	0,3
Vosges	0,2	5,5	0.8	1,1	0,2	1,5	1,8	0,9	0,09	0,5	6,9	0,7	3,7	0,4
Yonne	0,1	3	0,5	0,5	0,3	1,3	$\frac{2,1}{1}$	1,4	—	0.3	6,8	1,6	6,7	0,3
Terr. de Belfort	0,1	8,5	0,8	1,4	_	3	1,7	0,8		0,7	10,3	1,8	6,1	0,4
_				_							· ·			_
France entière	0,4	3,6	0,6	0,8	0,2	1,5	1,9	2,2	0,1	0,4	6,3	1,2	4,7	0,5
		1	1	•					ŧ	l		l		

TABLEAU VIII

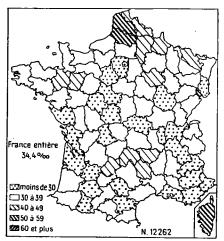
Mortalité infantile dans les villes.

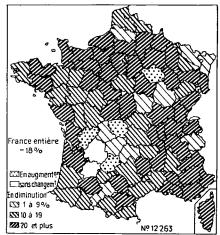
Taux pour 1 000 naissances vivantes.

	1954	1955		1954	1955
Amiens Angers Besançon Bordeaux Clermont-Ferrand Dijon Grenoble Lille Limoges Lyon Le Mans Marseille Metz Montpellier Mulhouse Nancy Nantes	53 29 28 29 27 17 45 13 28 35 27 34 17 23 38 28	59 35 27 32 29 20 29 21 23 26 38 21 23 30 33	Nice Nimes Or!éans Paris Perpignan Reims Rennes Roubaix Rouen Saint-Etienne Saint-Quentin Strasbourg Toulon Toulouse Tours Troyes Versailles	35 34 29 25 55 38 37 33 26 24 49 26 31 38 21 24	39 36 21 23 34 27 30 60 28 47 39 33 35 20 38

⁽¹⁾ Taux rectifié grâce aux chiffres communiqués par le Bureau municipal d'Hygiène.

Mortalité infantile.

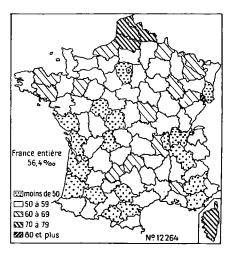


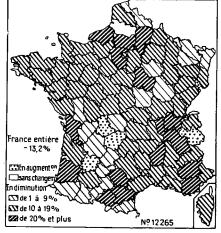


Année 1955.

Variations relatives des taux de 1951-1952-1953 à 1955.

Mortalité fœto-infantile.

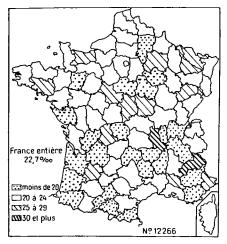


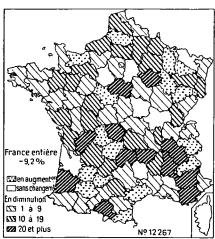


Année 1955.

Variations relatives des taux de 1951-1952-1953 à 1955.

Mortinatalité.

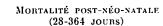


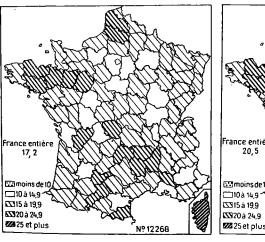


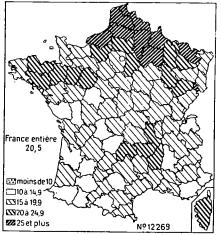
Année 1955.

Variations relatives des taux de 1951-1952-1953 à 1955.

MORTALITÉ NÉO-NATALE (0-27 JOURS)







Taux moyens pour les années 1952 à 1955

MORTALITÉ DE L'ENFANT DE PREMIÈRE ANNÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE EN 1955

Comme chaque année, depuis 1947, nous avons étudié les variations de la mortalité infantile enregistrée en 1955 dans ce département, où l'organisation de protection maternelle et infantile continue d'enregistrer de beaux résultats.

Mais avant de considérer cette caractéristique de l'état sanitaire du nouveau-né, nous croyons utile de parler de la natalité et de la mortalité fœtale observées au cours de l'année écoulée.

NATALITÉ

Le tableau A expose, pour toute cette période de onze années successives, plus 1938, le nombre de naissances du département de la Seine.

Tableau A

Naissances vivantes quel que soit le domicile des mères.

Années	Paris	Banlieue	Seine
1938	30 976	29 859	60 835
	25 204	25 682	50 886
	50 480	39 694	90 174
	52 203	42 810	95 013
	51 264	42 400	93 664
	50 646	42 534	93 180
1950 1951 1952 1953	49 764 47 988 47 295 46 761	41 543 40 005 40 525 39 669	91 307 87 993 87 820 86 430 81 226
1955	46 245	39 981	81 226
	46 441	41 130	87 571

Si la natalité a très sensiblement augmenté entre 1938 et 1947, nous constatons que depuis 1947, année où se trouve le maximum, la diminution se poursuit très lentement chaque année à Paris (sauf en 1955), tandis que cette baisse marque des arrêts en banlieue, en 1952, 1954 et en 1955.

L'année 1955, avec 87 571 naissances d'enfants vivants, présente sur 1938 un excédent de 26 736 naissances, soit plus que l'équivalent de la natalité parisienne de 1945, année très affectée par les hostilités.

MORTALITÉ FŒTALE

Les mort-nés (embryons de moins de six mois exclus) sont au nombre de 2 021, soit pour les 89 592 nés vivants et mort-nés, un taux de mortinatalité de 22,6 ‰ contre 22,7 en 1954, 22,9 en 1953, 23,3 en 1952 et 25,1 en 1951.

La rétrocession de la mortalité fœtale s'avère donc lente, mais continue, au cours de ces cinq dernières années. A Paris, ce taux est, en 1955, de 24,1 au lieu de 22 en banlieue, d'où une situation inverse de celle qui avait été observée l'an dernier.

Rappelons qu'en 1938 ce taux était, pour la Seine, de 49,5. L'année 1955 a donc permis d'enregistrer sur cette année de référence un gain de 2 420 enfants, la mortinatalité ayant diminué de 54,3 % depuis lors.

MORTALITÉ INFANTILE

Le nombre des décès de moins d'un an est, en 1955, de 2 213, dont 1 302 à Paris et 911 dans les communes suburbaines. Rapportés à 1 000 naissances vivantes (87 571), ces décès traduisent une mortalité de 25,2 ‰ au lieu de 27,7 en 1954, d'où une diminution égale à 9 ‰.

Cependant, comme nous n'avons cessé de le répéter depuis plusieurs années, ces taux pêchent par excès, du fait que de nombreuses parturientes, non domiciliées dans le département de la Seine, sont admises dans les maternités parisiennes. Ces femmes et ces nourrissons ne font qu'un court séjour dans ces établissements, séjour au cours duquel le risque décès est le plus élevé, étant donné qu'il s'agit de nouveau-nés âgés, le plus souvent, de moins de dix jours.

Cette situation apparaît nettement par la confrontation de ces taux avec ceux qui expriment la fréquence des décès de 0 à 1 an, de population domiciliée, rapportés à 1 000 enfants nés vivants issus de ces mêmes populations.

On le voit, la mortalité baisse dans la Seine de 1,3 point et de 4,1 à Paris, tandis qu'elle s'accroît de 1,7 point en banlieue. Les maternités

parisiennes, malgré leur rôle de premier plan, hausse de manière artificielle le taux des décès de première année. Et cette différence serait encore plus marquée pour les quartiers où sont implantés les hôpitaux d'enfants.

Domicile	Seine	Paris	Banlieue
Quel que soit le domicile des mères	25,2	28,1	22,1
De populations domiciliées	23,9	24,0	23,8

MORTALITÉ DE 0 A 1 AN (de population domiciliée).

Sur les 87 571 enfants nés vivants, en 1955, dans ce département, 80 140 sont issus de mères y ayant leur domicile, soit 91,3 % du total. C'est sur ce dernier nombre que, à l'exception des décès suivant l'âge, le sexe et la cause invoquée dont l'exposé sera fait plus loin, portera l'examen de la mortalité du nouveau-né.

Le rapprochement de ces décès aux naissances vivantes détermine une mortalité de 23,9 ‰, au lieu de 26,2 en 1954, soit une diminution de 8,8 ‰, diminution sensiblement égale à celle des nourrissons, quel que soit le domicile des mères.

Le taux de 1955 (23,9 ‰) est le plus bas qu'on ait jamais enregistré dans le département de la Seine. Et il occupe une place de choix dans la compétition ouverte entre les 90 départements métropolitains.

Rappelons qu'en 1950 ce taux était encore de 35,3 ‰, d'où une sensible amélioration de l'état sanitaire de l'enfant de première année se traduisant par un gain de 32,3 ‰. Ces gains représentent, pour 1955 et comparativement à l'année de référence (1950), une sauvegarde de 9 125 nourrissons, auxquels s'ajoutent ceux qui relèvent de la rétrocession de la mortalité fœtale.

Ainsi donc, nous nous acheminons vers un minimum inévitable de décès d'enfants. Mais pour atteindre ce niveau (15 ‰), une large et très active campagne d'éducation sanitaire des populations doit être entreprise et tout spécialement dans les consultations prénatales et de nourrissons.

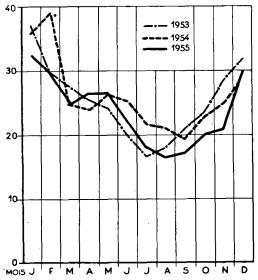
Si l'éducation des mères et l'hygiène de l'alimentation comme celle du foyer sont des éléments importants, il faut aussi leur enseigner que la température extérieure est, lors de variations brusques, un facteur défavorable pour la santé des nourrissons.

Le profil des courbes inscrites dans la figure ci-contre souligne les variations saisonnières de la mortalité du nouveau-né. C'est, en effet, pendant l'automne et l'hiver que cette mortalité est désormais la plus élevée.

Le tableau B montre que le nouveau-né demeure encore aujourd'hui

MORTALITE INFANTILE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SEINE

(Décès de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) de population domiciliée)



Lo rigueur de la lempérature pardit responsable de cette housse.
 Nº 12 261

vulnérable aux influences saisonnières. Si le dôme estival des anciennes courbes de mortalité a disparu, consécutivement à la quasi-disparition des troubles gastro-intestinaux graves, les écarts thermiques ainsi soulignés justifient l'appel de soins particuliers, susceptibles d'atténuer leurs effets.

Tableau B

Mortalité infantile pour 1 000 nés vivants en 1953, 1954 et 1955
dans le département de la Seine
(de population domiciliée exclusivement).

Mois	Mois 1953		1955
Janvier Février Mars	$\left. \begin{array}{c} 37 \\ 29,8 \\ 27,5 \end{array} ight\} 31,4$	$\left(\begin{array}{c} 35,9\\ 39,1\\ 24,8 \end{array}\right)$ 33,1	$\left \begin{array}{c} 32,5\\ 29,9\\ 24,9 \end{array}\right\} \ 29,1$
Avril	$\left. \begin{array}{c} 25,7 \\ 24,2 \\ 19,9 \end{array} \right\} \ 23,2$	$\left(\begin{array}{c} 24,2\\ 26,3\\ 25,1 \end{array}\right)\ 25,2$	$\left\{egin{array}{c} 26,6 \\ 26,7 \\ 22,5 \end{array} ight\} 25,3$
Juillet	$\left.\begin{array}{c} 16,6\\18\\21\end{array}\right\}$ 18,4	$\left. egin{array}{c} 21,7 \ 21,3 \ 19,4 \ \end{array} ight\} 20,8$	$\left\{\begin{array}{c} 18,1\\ 16,5\\ 17,3 \end{array}\right\} 17,3$
Octobre	$\left. \begin{array}{c} 23,6 \\ 28,5 \\ 31,9 \end{array} \right\} 28$	$\begin{pmatrix} 22.9 \\ 24.9 \\ 28.8 \end{pmatrix} 25.5$	$\left.\begin{array}{c} 20,2\\ 21,0\\ 30,0 \end{array}\right\} \ 23,9$
Moyenne	25,3	26,2	23,9

Sur les quatre trimestres, le deuxième de 1955 fut plus menaçant que celui des deux années antérieures et plus spécialement pendant les mois d'avril et mai, le mois de juin de 1953 présentant même un taux plus bas qu'en 1954 et 1955.

Des différences sont observées dans le deuxième semestre et celles-ci se placent à des mois différents, ce qui correspond à des complexes qu'il est parfois malaisé d'expliquer. Le mois de décembre 1955 se trouve dans ce cas.

PARIS

Le tableau C fournit, pour chaque quartier et arrondissement, les naissances vivantes et les décès d'enfants âgés de 0 à 1 an. Dans la dernière colonne de droite sont inscrits les taux de mortalité pour 1 000 naissances vivantes.

L'examen de ces taux de mortalité fait remarquer des écarts parfois très importants. A l'exception d'un quartier (celui de Gaillon, II° arrondissement), qui n'a enregistré aucun décès, ces écarts relatifs vont de 5 ‰ dans le quartier du Mail à 60 dans le quartier de la Chaussée-d'Antin,

Tableau C Natalité et mortalité infantile en 1955.

Arrondis- sements	Quartiers	Nais- sances vivantes	Décès de moins de 1 an	Taux pour 1 000 naissances vivantes
l ^{er}	Saint-Germain-l'Auxerrois Halles Palais-Royal Place Vendôme	63 355 98 88	2 11 5 5	$\begin{array}{c c} 31,7 \\ 30,9 \\ 51 \\ 56,9 \end{array}$ 38,1
H°	Gaillon	49 133 201 400	0 2 1 8	$\begin{array}{c c} & - \\ & 15,1 \\ & 5 \\ & 20 \end{array}$
111°	Arts-et-Métiers Enfants-Rouges Archives Sainte-Avoye	301 268 227 244	7 9 2 8	23,2 33,6 8,8 32,7
IV"	Saint-Merri Saint-Gervais Arsenal Notre-Dame	302 446 226 138	12 10 4	13,2 26,9 44,3 29
V* •	Saint-Victor Jardin-des-Plantes Val-de-Grâce Sorbonne	381 378 512 364	9 13 19 18	23,6 34,4 37,1 49,5
VI*	Monnaie Odéon Notre-Dame-des-Champs Saint-Germain-des-Prés	261 314 527 177	9 7 11 3	34,5 22,3 20,9 16,9
VII*	Saint-Thomas-d'Aquin Invalides Ecole Militaire Gros-Caillou	384 186 308 628	4 5 3 17	$ \begin{array}{c c} 10,4 \\ 26,9 \\ 9,7 \\ 27,1 \end{array} $ 19,3
VIII"	Champs-Elysées	289	2 9 6 13	11,6 31,1 28,3 26,9
IX*	Saint-Georges	548 150 261	15 9 4 3	$\begin{array}{c} 27,4\\ 60\\ 15,3\\ 6,6 \end{array}$
X*	Saint-Vincent-de-Paul Porte-Saint-Denis Porte-Saint-Martin Hôpital-Saint-Louis	386 603	9 12 9 14	17,9 31,1 14,9 24,9
XI*		837 602 986	30 16 40 19	35,8 26,6 40,6 33,5 26,9
ХП [*]		425 947 153	10 24 4 16	23,5 25,3 26,1 21,7
XIII	1	332 973 1 082	6 26 16 5	18.1 26.7 14,8 15,9

TABLEAU C (suite).

Arrondis- sements	Quartiers	Nais- sances vivantes	Décès de moins de 1 an	Taux pour 1000 naissances vivantes
XIV*	Montparnasse Parc-Montsouris Petit-Montrouge Plaisance	438 216 807 1 211	9 7 16 27	20,5 32,4 19,8 22,3
XV*	Saint-Lambert Necker Grenelle Javel	1 184 786 862 569	25 14 22 17	$\begin{array}{c} 21,2 \\ 17,8 \\ 25,6 \\ 30 \end{array}$
XVI°	Auteuil Muette Porte-Dauphine Chaillot	1 180 799 433 524	19 11 11 11	$\begin{array}{c} 16,1 \\ 13,7 \\ 25,4 \\ 21 \end{array} 17.7$
XVII*	Les Ternes Plaine Monceau Batignolles Epinettes	998 765 788 952	21 24 14 20	$\begin{array}{c} 21,1\\ 31,4\\ 17.8\\ 21 \end{array}$
XVIII*	Grandes-Carrières Clignancourt Goutte-d'Or La Chapelle	1 429 1 470 674 366	37 24 28 14	25,9 $16,3$ $41,7$ $26,1$ $38,3$
X1X"	La Villette Pont-de-Flandre Amérique Combat	709 328 706 795	22 6 18 18	$\begin{array}{c} 31,1 \\ 18,3 \\ 25,5 \\ 22,6 \end{array}$
XX*	Belleville Saint-Fargeau Père-Lachaise Charonne	862 548 883 903	16 18 15 19	$ \begin{array}{ccc} 18,6 \\ 32,9 \\ 17 \\ 21,1 \end{array} $
	Total	43 859	1 028	24

respectivement situés dans les II^e et IX^e arrondissements. Cette différence est comme 1 est à 12, variations annuelles dont il conviendrait de ne pas s'arrêter à leur seule constatation.

Dans le cadre de l'arrondissement, signalons que le 11° se classe en tête de liste, avec 14,1 décès pour 1 000 naissances vivantes, et que le Ier arrondissement se place à l'autre extrémité de l'échelle comparative, avec 38,1 décès ‰. Entre les deux extrêmes, nous trouvons naturellement les autres aires géographiques : 12 sont au-dessous, 8 au-dessus de la moyenne (24 ‰).

Dans le rapport précédent, nous avons attiré à nouveau l'attention sur la fragilité de tels quotients de mortalité. Nous n'y revenons pas cette année. Mais il convient de prescrire des enquêtes sur les points les plus critiques, et notamment sur ceux où, pendant plusieurs années, des taux élevés ont été remarqués. Le tableau D sera à ce sujet d'un précieux secours.

Ensin, nous rappelons qu'en 1955 la mortalité de l'enfant de première année — de population domiciliée — est voisine du cinquième de ce qu'elle était en 1901-1905, comme l'indiquent les données ci-dessous :

En	1901-1905	110,0	soit 1,000
En	1950	34,9	soit 0,317
En	1951	31,7	soit 0,289
En	1952	25,9	soit 0,237
En	1953	23,2	soit 0,211
En	1954	25,7	soit 0,234
En	1955	24.0	soit 0.218

TABLEAU D

Mortalité infantile comparée en 1950, 1951, 1952, 1953, 1954 et 1955 avec rappel de la période 1901-1905.

Arrondissements	1901-1905	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Ţer	69	34,8	26,2	33	22,5	24,4	38,1
IIe	81	35,1	29,2	28,5	31,5	19,8	14,1
IIIe	84	53,1	32,1	39,9	29	30,8	25
IVe	92	39,8	37,7	34,4	24,9	31,3	26,9
Ve	100	39,3	28.9	21,9	21,7	26,7	36,1
VI ^a	84	31	27.1	21,8	21,9	25	23,4
VII.	67	29,5	27,8	20	$\frac{21,3}{17,3}$	29,5	19,3
VIIIe	46	$\frac{25,7}{25,7}$	23,1	22,4	19,2	15,8	25,9
IXe	83	36,7	20,1	19,9	21,4	24,9	$\frac{20,0}{22}$
Xe	89	35,9	32,3	27,3	27,6	22,6	$\frac{27}{21,4}$
XIº	120	45	32,8	31,0	23	27,9	33,5
XII°	106	38,8	31,4	23,3	21,6	29,3	23,9
XIII•	138	37,1	38,7	$\frac{23,5}{23,4}$	22,1	24,9	19,6
XIV*	148	28,3	27,3	29,7	22,2	$\frac{23,7}{23,7}$	22,1
XVe	119	33.9	29,5	23,9	24,7	25,7	22,9
XVI	64	23,6	19,4	20,1	18,4	22,3	17,7
XVII ^e	84	27,6	32,9	24,1	18,3	16,5	22,5
XVIIIe	112	34,8	35.5	27,4	24,1	27,9	$\frac{26,1}{26}$
XIXº	148	34,5	39,7	26,6	29,3	25,1	25.1
XX ^e	165	43,2	39,8	26,9	28,6	34	21,2
Moyenne	110	34,9	31,7	25,9	23,2	25,7	24

COMMUNES SUBURBAINES

Nous avons rassemblé dans le tableau E les données concernant les naissances vivantes et les décès de moins d'un an enregistrés, en 1955, dans chaque commune. Ces renseignements concernent la population domiciliée. Les taux de mortalité font l'objet de la dernière colonne de droite de ce tableau.

Pour l'ensemble de 80 communes suburbaines, la mortalité de l'enfant de première année est, en 1955, de 23,8 décès pour 1 000 naissances vivantes, au lieu de 26,7 l'an dernier et 27,8 en 1953, soit une diminution égale à 10,9 % entre 1954 et 1955.

Tableau E

Natalité et mortalité infantile par commune, en 1955.

Communes	Naissances vivantes	Décès — 1 an	Taux ⁰ / ₀₀ naissances vivantes
			-
Alfortville	501	15	30
Antony	490	15	30,6
Arcueil	277	11	39,7
Asnières	1 178	30	25,3
Bagnolet	$\frac{1072}{476}$	26	24,1
Bagneux	209	8 6	16,8
Bobigny	380	5	29,1
Bois-Colombes	385	7	13,2 18,2
Bondy	441	13	29,5
Bonneuil	62	3	48,5
Boulogne-Billancourt	1 368	31	21,9
Bourget (Le)	137	1	7,3
Bourg-la-Reine	179	5	27,9
Bry-sur-Marne	101	3	29.7
Cachan	291 607	7	24,1
Charenton-le-Pont	344	14 10	23,1
Châtenay-Malabry	270	10	29,1 37,1
Unatillon	199	1 7	37,1 35,2
Chevilly-Larue	65	3	46,1
Choisy-le-Roi	563	10	17.8
Clamart	635	15	23,6
Clichy-la-Garenne	848	21	24,8
Couphage	1 090	21	19,3
Courbevoie	871 364	24	27,6
Créteil	304 272	11 8	30,2
Drancy	925	26	29,4
Dugny Epinay-sur-Scine	105	1 0	28,1
Epinay-sur-Seine	193	Ğ	31,1
runtenav-anx-Roses	113	2	17,7
Fontenay-sous-Bois	555	17	30,6
Garenne-Colombes	92	1	10,9
Gennevilliers	379	8	21,1
dentiffy	540 300	27 8	50
Hav-les-Roses	172	0 4	$\begin{array}{c} 26,7 \\ 23,2 \end{array}$
ne-Saint-Genie	59	. 0	23,2
1997-108-MOHIII paniv	771	19	24,6
IVIV-SUF-Seine	810	15	18,5
Joinville-le-Pont Kremlin-Bicêtre Levellois Person	258	3	11,6
	181	7	38,7
Lings (Les)	878	13	14,8
M4150DS-Alfort	265 604	4 8	15,1
	489	12	13,2
	1 410	36	$\frac{24,6}{25,5}$
	606	19	31.3
	927	16	17,3
Nogent-sur-Marna	951	17	17,8
	354	8	22,6
	399	11	27,5
	133	3	22.5
Pavillons-sous-Bois	574 252	17	29,6
	202	6	23,8

TABLEAU E (suite)

Communes	Naissances vivantes	Décès — 1 nn	Taux ⁰ /00 naissances vivantes
Perreux (Le)	416	7	16,8
Pierrefitte	196	3 5	15,3
Plessis-Robinson	217	5	23
Pré-Saint-Gervais	216	5	23,1
Puteaux	598	11	18,3
Romainville	361	13	36,1
Rosny-sous-Bois	273	6	22,1
Rungis	13	0	
Saint-Denis	1 383	35	25,3
Saint-Mandé	309	5	16,2
Saint-Maur	1 046	25	24,9
Saint-Maurice	177	9	50,8
Saint-Ouen	884	16	18,1
Sceaux	169	4	24,7
Stains	337	13	38,5
Suresnes	552	$\frac{2}{3}$	3,6
Thiais	215	3	13,9
Vanves	324	7	21,6
Villejuif	480	12	25
Villemonble	292	6	20,5
Villeneuve	43	0	-
Villetaneuse	69	5	72,5
Vincennes	776	16	20,6
Vitry-sur-Seine	965	26	26,9
Total	37 281	887	23,8

Sur ce territoire, quatre communes n'ont signalé aucun décès, dont trois ont de faibles populations et, par conséquent, peu de naissances au cours d'une année. La loi du hasard a donc pu donner là son plein effet. Toutefois, la commune de Dugny mérite d'être signalée à cette occasion.

Nous signalerons également que la mortalité infantile est minimum à Suresnes, avec 3,6 décès pour 1 000 enfants nés vivants, et maximum à Villetaneuse qui présente un taux de 72,5 ‰, ce dernier paraissant, à notre avis, dénué de signification.

On voit dès lors la grande dispersion des taux de mortalité. Elle s'observe ici comme entre les divers quartiers de Paris. Le tableau E fournit toutes indications sur la mortalité du nourrisson et le tableau F, indiquant pour la période 1950-1955 les taux locaux, il sera utile de s'y reporter si l'on veut isoler dans certaines communes les surcharges habituelles de mortalité.

Mais il est réconfortant de noter, depuis 1950, la régression du risque décès chez le nouveau-né.

Si, dans cette période sexennale, l'année 1955 présente la mortalité la plus faible, on remarquera certaines communes avec des taux élevés.

Tableau F

Mortalité infantile comparée en 1950, 1951, 1952, 1953, 1954 et 1955 dans les communes suburbaines du département de la Seine.

<u></u>						
Communes	1950	1951	1952	1953	1954	1955
4.16	50	17,2	23,5	26,4	33	30
Alfortville	33	36,1	22.4	26,8	35,7	30,6
Antony	42,1	35,3	29,4	41,3	37,3	39,7
Asnières	29,6	32,6	18,2	26,5	19,8	25,3
Aubervilliers	50,7	46,3	33,5	40,1	35,7	24,1
Bagnolet	30,1	32,7	27,6	27	24,1	16,8
Bagneux	50.3	33,7	22,4	25,7	14,8	29,1
Bobigny	47.3	41,4	19,7	13,8	22,7	13,2
Bois-Colombes	24.7	29,7	23,6	32,8	18	18,2
Bondy	52,7	40,4	23	22,6	24,9	29,5
Bonneuil	53,3	0	0	18,5	43,5	48,5
Boulogne-Billancourt	40,5	30,6	29,3	28,6	30,3	21,9
Bourget (Le)	20,7	56	40,7	31,3	45,7	7,3
Bourg-la-Reine	11,5	19,1	17,1	18,4	35,9	27,9
Bry-sur-Marne	27,7	59,7	19,8	66	18,7	29,7
Cachan	38	23,4	35,1	24,4	4,9	24,1
Champigny	36,7	39,7	9,5	17,7	24,2	23,1
Champigny Charenton-le-Pont	27,9	27,8	19,5	30,5	22,5	29,1
Châtenay-Malabry Chatillon	22,9	49,4	52,8	30,7	20,7	37,1
Chatillon	57,3	34,7	41,1	16,4	41,3	35,2
Chevilly-Larue	30,8	69	28,2	18,2	0	46,1
Choisy-le-Roi	40,1	33	26,8	11,5	30,3	17,8
Clamart	26,1	40,3	22,7	29,3	22,3	23,6
Clichy-la-Garenne	33,6	35,3	25,5	16,3	22,3	24,8
Colombes	25,9	33,9	20,9	29,4	15,1	19,3
Courbevoie	23,3	35,5	11,5	21,7	15,9	27,6
Courneuve (La)	12,7	29,3	19,1	30,9	32,4	30,2
Créteil	23,2	24,9	27,8	36,3	18	29,4
Drancy	40,3	52,3	24,3	33,7	38,7	28,1
Dugny	41,1	41,7	16,9	22,7	41,7	0
Epinay-sur-Seine	49,7	54,5	30,5	24,1	29,4	31,1
Fontenay-aux-Roses	31,7	38,5	43,1	44.7	21,6	17,7
Fontenay-sous-Bois	39,8	34,5	18,8	44,5	26,2	30,6
Fresnes	66,1	43	64,7	31,9	58,9	10,9
Garenne-Colombes	18,6	28,5	20,9	22,5	11,1	21,1
Gennevilliers	26,1	42,9	24,1	42,1	28,7 34.4	50
Gentilly	40,3	10	11,1	40,7 38	49,7	$26,7 \\ 23,2$
Hay-les-Roses	37,7	41,1	35,5			0
Ile-Saint-Denis	15,8	34,5 25,5	75,7	18,5 22	65,7 $28,3$	24,6
Issy-les-Moulineaux	34,3 53.3	34.2	33,2 33,9	34,7	36,6	18,5
Ivry-sur-Seine	ออ,อ 18	29,7	16.6	27	20	11,6
Joinville-le-Pont	51,6	37,7	12,6	13,8	32,2	38,7
Kremlin-Bicêtre Levallois-Perret	27,9	37,8	20	36,6	25,2	14.8
Lilas (Les)	$\frac{27,9}{22,9}$	68,7	30.2	20,3	26.9	15.1
Maisons-Alfort	39,3	27,4	31.1	27,8	23,5	13,2
Malakoff	37.3	12,8	30.7	30,5	24.8	24,6
Montreuil	40,1	35.2	32.4	21,6	28,7	25,5
Montrouge	30,9	36,7	21,9	17,4	23.6	31,3
Nanterre	34,3	26,5	27.8	24,2	24,3	17.3
Neuilly	28	28,1	12.1	27,1	17,4	17,8
Nogent-sur-Marne	42,8	40,3	22,7	13,4	19,2	22,6
Noisy-le-Sec	35	36,3	16.6	23.9	13,1	27,5
Orly	26,3	27.4	47,9	25,3	21,1	22,5
Pantin	38,5	44.5	27,2	23	22.1	29,6
Pavillons-sous-Bois	25.4	44.8	19,5	21	63,3	23.8
Perreux (Le)	35,4	35,2	26.2	24,5	26.6	16,8
Pierresitte	32,4	37,2	9,9	26,5	24,5	15,3
rictrentie						

TABLEAU F (suite)

Communes	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Plessis-Robinson	31,8 28.9	40,1	.5 20.0	14,9	19,1	23
Pré-Saint-Gervais Puteaux	39.7	$\frac{41,9}{45,3}$	$\frac{30,9}{21,9}$	$\frac{35,5}{29,4}$	$\frac{42,1}{26,8}$	$\frac{23,1}{18,3}$
Romainville	42,6	42,7	29,6	$\frac{55,7}{35,7}$	$\frac{20,0}{31,9}$	36,1
Rosny-sous-Bois	30,7	20,8	55,3	40,5	17,9	22,1
Rungis	0	77	0	0	0	0
Saint-Denis	50,6 $30,1$	45 29,8	$\begin{array}{c} 40,9 \\ 12,4 \end{array}$	36,4	35	25,3
Saint-Mande	$\frac{30,1}{27,2}$	29,0	$\frac{12,4}{24,5}$	$\frac{29,1}{19,3}$	$12,7 \\ 15,5$	$\frac{16,2}{24,9}$
Saint-Maurice	65,3	60,5	27,9	30,7	$\frac{13,3}{21,4}$	50,8
Saint-Ouen	41,7	27,9	24,2	43,9	30,7	18.1
Sceaux	12,9	20,4	16,5	36,8	17,4	24,7
Stains	39,3	55,7	25.1	20	29	38,5
Suresnes	47,1	29,8	10,8	$\frac{26,7}{5}$	21,7	3,6
Thiais	43,7	$\frac{24,6}{19,8}$	21,4	23.5	20,5	13,9
Villejuif	$43,9 \\ 39,7$	41,7	$\frac{19,2}{24,7}$	$\frac{21,2}{48}$	$\begin{array}{c} 26,8 \\ 21,7 \end{array}$	$\frac{21,6}{25}$
Villemonble	63	41,1	23,9	$\frac{40}{21.7}$	$\frac{21,7}{22.9}$	$\frac{29}{20,5}$
Villeneuve	32,8	13,9	47,7	75,7	$\frac{22,0}{22,2}$	0,5
Villetaneuse	91	55,7	14,1	60	29,4	72,5
Vincennes	26,2	24,9	16,1	24,3	34,2	20,6
Vitry-sur-Seine	29,7	38,9	23,9	21,1	25,9	26,9
Total	36	34,9	24,9	27,8	26,7	23,8

Cependant, le taux de ces décès a rétrocédé sensiblement depuis 1950, comme le rappellent les données ci-après.

1950																						36.	0
1951																						34,	9
1952																					,	24,	9
1953																							
1954																						26,	7
1955																					,	23,	8

Décès suivant l'âge.

La répartition des 2 213 décès d'enfants de première année, enregistrés en 1955 dans le département de la Seine, est la suivante :

Moins de 7 jours	879 s	soit	39,7	%	des	décès	de	moins	d'un	an.
De 7 à 27 jours	349 s	soit	15,8	%	des	décès	de	moins	d'un.	an.
Plus de 27 jours	985 s	soit	44,5	%	des	décès	de	moins	d'un	an.
Ensemble	2 213 s	soit	100	%	des	décès	de	moins	d'un	an.

Les décès de la première semaine de la vie représentent 39,7 % du total, au lieu de 37,1 % en 1954.

De 7 à 27 jours, les décès correspondent à 15,8 % contre 14,8 l'an dernier.

Au-delà du 27° jour, les décès groupent 44,5 % du total, au lieu de 48.1 % l'année précédente.

Cet aperçu sommaire exprime l'incidence excédentaire observée au début de la vie.

Considérons maintenant ces décès en les rapprochant des enfants d'âge correspondant, en vue de traduire le risque décès au cours de la première année.

Les 879 décès de moins de sept jours déterminent un taux de mortalité de 10 décès pour 1 000 enfants nés vivants, taux sensiblement égal à celui de 1954 qui était de 10,2 ‰, mais ces deux derniers quotients sont supérieurs à ceux des années 1953 et 1952 qui n'étaient que de 9,8 et 9,3 respectivement. En 1951, ce taux a été de 10,6 ‰.

Chez l'enfant de 7 à 27 jours, on a enregistré 349 décès soit 4,03 ‰ survivants au septième jour, contre 4,13 en 1954, 4,2 en 1953, 3,3 en 1952 et 4,7 en 1951. Dans ce groupe d'âge, la mortalité est, à l'exception de 1952, la plus faible de cette période quinquennale.

Au-delà du 27° jour et avant le 365°, les décès sont au nombre de 985, soit 11,4 pour 1 000 survivants au 27° jour, au lieu de 13,5 en 1954, 12,7 en 1953, 13,8 en 1952 et 18,9 en 1951. L'état sanitaire de 1955 occupe à cet âge une place de choix, le taux étant le plus faible de cette période.

Ces constatations montrent bien que la baisse à escompter sera encore plus facilement réalisable au-delà des premières semaines de la vie. La réduction de la mortalité pendant les premiers jours pose des problèmes qu'il convient cependant de résoudre au plus tôt.

Si nous groupons les décès de moins d'un an et les mort-nés (2 213 + 2 021) nous obtenons un total de 4 234 ce qui correspond à 47,3 pour 1 000 conceptions dont la gestation a été égale ou supérieure à 180 jours. Le déchet est donc encore voisin de 5 %.

Décès suivant le sexe,

Les 2 213 décès de moins d'un an se répartissent en 1 282 décès de garçons et 931 décès de filles, d'où 138 contre 100. Mais comme les naissances masculines excèdent, en général, de 5 ‰ les naissances féminines, la différence ci-dessus est de ce fait surestimée.

Décès suivant la cause et l'âge (1).

Dans le tableau G sont classés les décès suivant l'âge et les affections mises en cause. Bien que ce tableau n'indique que des nombres absolus, il nous paraît d'un grand intérêt. En effet, les lecteurs y trouveront non

(1) La discrimination des décès n'est plus faite entre les nourrissons nés de mères domiciliées ou non dans le département de la Seine.

seulement le total des décès enregistres en 1955, mais aussi les décès relevés pendant les trois années immédiatement antérieures.

Il devient des lors possible de considérer suivant l'âge, en première analyse, les causes de décès, en 1955, et de constater leurs variations au cours des années considérées.

On remarquera dans ce tableau que les maladies infectieuses sont en

Tableau G

Décès de première année en 1955, suivant l'âge et la cause et rappel des décès enregistrés en 1954, 1953 et 1952.

				:			
Maladies incriminées	De 0 à 7	De 7 à 27	De 28		De 0	à 1 an	
	jours	jours	jours à 1 an	1955	1954	1953	1952
Maladies infecticuses et parasi-							
taires, y compris la tuber- culose	1	9	101	111	133	158	158
Lésions vasculaires affectant le système nerveux central	3	0	14	17	23	24	25
Méningite (non spécifiée ménin- gococcique ou tuberculeuse).	2	6	28	36	28	42	59
Encéphalite (non spécifiée in- fectiouse aiguë)	0	0	21	21	21	19	29
Otite et mastoïdite Maladies de l'appareil circula-	U	1	18	19	33	39	35
toire (non spécifiées congé- nitales)	1	0	11	12	25	12	13
Affections de l'appareil respiratoire (a)	15	24	140	179	245	118	257
Gastrite et entérite et maladies des voies digestives (b)	4	7	30	41	38	48	66
Traumatismes obstétricaux de l'enfant	138	19	0	157	190	166	158
Malformations congénitales de de l'appareil circulatoire	42	36	72	150	139	122	118
Autres malformations congéni- tales	57	61	74	192	187	174	121
Asphyxie et atélectasie post- natales	7	1	1	9	20	11	7
Infections des nouveau-nés (1).	5	5	1	11	4	9	9
Prématurité	505	102	49	656	628	595	548
Débilité congénitale Toxicose infantile	13 6	4 19	1.8	25	39	. 58	58
Toxicose infantile	в	19	142	167	221	199	243
la première enfance	16	5	22	43	44	54	75
Autres causes déterminées	iï	11	97	119	126	104	100
Causes indéterminées	9	18	129	156	133	124	138
Total général (2)	879	349	985	2 213	2 385	2 285	2 312

⁽a) Y compris la pneumonie,

régression depuis 1952. Elles ont provoqué, en 1955, 111 décès, soit 22 de moins qu'au cours de l'année précèdente.

Les décès consécutifs à des lésions vasculaires affectant le système nerveux central sont eux aussi en diminution. Sur ces 17 décès, 14 étaient des enfants âgés de plus de quatre semaines.

Peu de changements pour la méningite et l'encéphalite, dont la plupart des victimes se placent au-delà des 28 jours.

Les décès par oto-mastoïdite sont en décroissance très marquée depuis 1952.

Parmi les 12 décès par suite de maladies de l'appareil circulatoire, 11 sont notés après les 4 premières semaines de la vie. Des fluctuations annuelles sont relevées pendant la période en cause.

D'une manière générale, la mortalité due aux affections de l'appareil respiratoire est en décroissance. Ces décès sont plus spécialement enregistrés en hiver et en automne.

Bien que les affections des voies digestives soient peu nombreuses, leur diminution ne se manifeste que fort lentement. Et comme les causes précédemment citées, leurs effets touchent particulièrement le nourrisson âgé de plus de 28 jours.

Les décès par traumatismes obstétricaux de l'enfant paraissent se maintenir à un niveau qui ne manifeste aucune tendance pour s'abaisser. En effet, pendant la période quadriennale envisagée ici, leur nombre oscille entre 157 et 190 par année, d'où un coefficient de mortalité voisin de 2 ‰.

Quant aux décès par malformations congénitales, leur nombre s'est accru en 1955. Les malformations qui affectent l'appareil circulatoire augmentent chaque année; il en est de même des décès par autres malformations congénitales.

Même remarque pour la prématurité qui, avec 656 décès en 1955, au lieu de 548 en 1952, présente une augmentation de 108 existus.

On peut se demander, d'ailleurs, si cette augmentation des malformations et de la prématurité n'est pas plus apparente que réelle. En esset, il faut se rappeler que les décès dont il est fait mention ici comprennent ceux d'enfants non domiciliés dans le département. Or, les centres hospitaliers de médecine, de chirurgie néo-natale, les centres de prématurés, drainent vers Paris de nombreux cas graves du reste de la France métropolitaine, voire de la France d'Outre-Mer. Certains de ces cas sont au-dessus des ressources de la thérapeutique actuelle et viennent grever les statistiques parisiennes. Nous ne pouvons que souhaiter, une fois de plus, que le report au domicile soit effectué aussi pour l'étude des subdivisions de la mortalité infantile (tranches d'âge, sexe, causes des décès).

Quant à la débilité congénitale, elle est en réduction depuis 1952, période envisagée dans le présent tableau. Il s'agit d'une rubrique imprécise qu'il faut se réjouir de voir moins souvent utilisée.

En dépit des fluctuations observées ici, depuis 1952, la toxicose infan-

⁽b) Y compris la diarrhée, l'occlusion intestinale et la hernie.

⁽¹⁾ Non compris les maladies notées ci-dessus (a et b) déjà comprises dans le tableau.

⁽²⁾ A l'exception des décès dus à des causes mineures.

tile est en diminution notable. Parmi les 167 décès enregistrés en 1955, on en note 142 survenus chez des enfants âgés de plus de 27 jours.

Les autres maladies particulières à la première enfance sont également en décroissance nette.

Notons encore les décès mis au compte de causes connues, pour la plupart des causes mineures, au nombre de 119, en 1955.

Enfin, les décès de causes mal définies ou inconnues sont en croissance sur les trois années précédentes. Sur les 156 notés en 1955, 129 sont d'enfants qui étaient âgés de plus de 27 jours.

CONCLUSIONS

Nous avions observé, dans le courant de l'année 1954, un arrêt marqué du déclin de la mortalité infantile dans le département de la Seine, consécutif au froid subi du 23 janvier au 8 février.

Cette année, nous constatons une évolution en sens inverse avec, à nouveau, une diminution de cette mortalité.

Nous rappelons ci-dessous les fluctuations enregistrées depuis 1950 dans chacune des aires géographiques en cause :

Années	Paris	Banlieue	· Seine
1950	34,9	36	35.3
1951	31,7	34,9	33.1
1952		24,9	25.4
1953	23,2	27.8	25,3
1954	25,7	26.7	26,2
1955	24	23,8	23,9

En ce qui concerne l'ensemble du département de la Seine, seule l'année 1954 a accusé une légère reprise, avec 26,2 ‰.

C'est également en 1954 que cet arrêt se manifeste à Paris, alors que pour la banlieue la mortalité augmentait, en 1953, avec 27,8 ‰ et dont l'influence devait retentir sur le taux départemental. Celui-ci, en effet, demeurait sensiblement égal au précédent.

Depuis lors, la situation s'est améliorée d'année en année et, dans la banlieue parisienne, la mortalité est, en 1955, un peu plus faible que dans la capitale.

En ce qui concerne la mortalité en 1955, suivant la cause indiquée, notons que, dans la première semaine de la vie, la prématurité, avec 505 décès, représente près des 6 dixièmes de 879 morts enregistrés. On remarquera en deuxième position les traumatismes obstétricaux, avec 138 décès, et en troisième ligne les 99 décès provoqués par les malformations congénitales.

Les 349 décès au cours des trois semaines suivantes en comptent 102 mis au compte de la prématurité, 19 par traumatismes obstétricaux et 97 consécutifs à des malformations congénitales.

Remarquons la très nette différence du risque décès entre la première semaine (10 ‰) et les trois semaines suivantes (4,03 ‰) (voir texte p. 856).

Chez l'enfant àgé de 27 à 364 jours, la mortalité n'a été que de 11,4 ‰. Les malformations congénitales, la toxicose et les affections de l'appareil respiratoire se placent en tête de liste avec 146, 142 et 140 décès. Notons au quatrième rang les maladies infecticuses et parasitaires (y compris la tuberculose) avec 101 décès.

Ensin, en 1955, les causes majeures de la mortalité du nourrisson âgé de 0 à 1 an sont la prématurité (29,6 %), les malformations congénitales (15,5 %), les affections de l'appareil respiratoire (13,5 %), les traumatismes obstétricaux (11,9 %), la toxicose (7,6 %) et les maladies infectieuses avec 5 % des 2 213 décès.

Travail présenté par
M. MOINE,
Statisticien de l'Institut National d'Hygiène.

ÉPIDÉMIOLOGIE

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MENINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, FIÈVRE ONDULANTE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

DEUXIÈME TRIMESTRE 1956

	Nombi	re de cas	Indice de	morbidité
	1955	1956	1955	1956
1	nfections	typhiques.		
Avril Juin	266 298 342	345 582 429	7,5 8,1 9,7	9,6 15,8 12
	Diph	térie.		
Avril	147 135 147	90 101 132	4,1 3,7 4,1	2,5 2,7 3,7
	Roug	geole.		
Avril Juin	1 465 2 367 2 541	2 190 4 091 3 580	41,6 65,1 72,2	61,5 111 100
	Scar	latine.		
Avril Juin	778 859 1 006	684 777 718	22,1 23,6 28,5	19,2 21,1 20,1

	Nombre	e de cas	Indice de	morbidité
	1955	1956	1955	1956
Mén	ingite cé	rébro-spinale.		
Avril	97	122	2,7	3,4
Mai	42	84	1,1	2,2
Juin	47	48	1,3	1,3
	Polion	ıyélite.		
Avril	3 7	36	1 .	1
Mai	49	45	1,3	$^{1,2}_{1,7}$
Juin	107	62	3	1,7
	Coque	luche.		
Avril	525	403	14,9	11,3
Mai	745	494	20,4	13,4
Juin	739	548	21	15,3
	Fièvre o	ndulante.		
Avril	76	88	2,1	2,4
Mai	101	119	2,7	3,2
Juin	100	113	2,8	3,1
	Téta	inos.		
Avril	33	32	0,9	0,8
Mai	44	53	1,2	1,4
Juin	51	33	1,4	0,9

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Deuxièmes trimestres 1955-1956.

	1955	1956
Typhoïde	906	1 356
Diphtérie	429	323
Rougeole	6 373	9 861
Scarlatine	2 643	2 179
Méningite cérébro-spinale	186	254
Poliomyélite	193	143
Coqueluche	2 009	1 445
Fièvre ondulante	277	320
Tétanos	128	118
Variole	16	0

EVOLUTION GÉNÉRALE DE LA MORBIDITÉ

- 1° Infections typhiques. La morbidité typhique est apparue en nette recrudescence et le nombre des cas déclarés s'élève à 1 356, contre 906 pendant le trimestre correspondant de 1955. Un certain nombre de petites épidémies a été noté:
- dans l'Eure (S. Eberth et S. para. B) la contamination pourrait avoir pour origine la consommation de crudités, de lait ou de poisson. Mais le facteur hydrique semble exclu;

- dans les Vosges et la Moselle où, par contre, le rôle de l'eau est possible;
- dans l'Indre: une trentaine de cas d'évolution bénigne, dus à S. para. B (origine hydrique vraisemblable);
- dans l'Eure-et-Loir (région de Chartres) et la Loire la majorité des cas est due à S. Eberth.

Des cas isolés ont été signalés dans un grand nombre de départements : Bouches-du-Rhône, Rhône, Ain, Doubs, Haute-Vienne, Isère. Des indices de morbidité particulièrement élevés ont été notés dans l'Indre, le Jura, l'Eure-et-Loir, la Vendée.

- 2° Poliomyélite. Une petite épidémie a été signalée dans l'Hérault, dont 5 cas paralytiques groupés dans une même commune, où l'on put dépister, en outre, une vingtaine de formes frustes. Le nombre total des cas reste cependant inférieur à celui de 1955.
- 3° Méningite cérébro-spinale. Une certaine recrudescence a été notée en avril et mai, principalement dans le département de la Seine. Le nombre total des cas signalés pendant le trimestre est passé de 186 en 1955 à 254 en 1956.
- 4° Rougeole. On note une assez forte recrudescence, le nombre des cas étant d'un tiers supérieur à celui signalé pendant le deuxième trimestre 1955.
- 5° Diphtérie. Le nombre des cas reste inférieur à celui de la période correspondante de 1955. Parmi les départements en ayant signalé plusieurs, citons les Bouches-du-Rhône, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin.
- 6° Dysenterie amibienne. Un certain nombre de cas a été signalé dans la Seine. Il s'agirait de formes à Entamœba Minuta.
- 7° Tularémie. Le premier cas de l'année 1956 a été observé en Dordogne, à la suite de la manipulation d'un lièvre trouvé mort.
- 8° Typhus. Un cas de typhus exanthématique a été observé chez un Nord-Africain résidant en France depuis décembre 1955. Un cas de typhus murin a été signalé dans la Seine.

Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel. I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

	A	ril	M	ai	Ju	in
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	і. М. ——	R. M.	I. M
Ain	0	0	17	64	6	23,
Aisne	0	0	3	7,1	0	0
Allier	2	6,5	1	3,1	9	29,
Alpes (Basses-)	3	43	1	13,8	1 1	14
Alpes (Hautes-)	1	14,1	0	0	1 1	14
Alpes-Maritimes	0	0	5	11,4	3	7
Ardèche	3	14,6	2	9,4	U	()
Ardennes	3	12,7	2	8,2	0	U
Ariège	0	0	0	0	1	8
Aube	0	0	0	0	8	39
Aude	1	4,5	0	0	1	4
Aveyron	0	0	0	0	1 1	4
Bouches-du-Rhône	3	3,4	44	49	18	20
Calvados	1	2,6	5	13	10	26
Cantal	0	0 .	0	0	3	20
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	1 1	2,6	12	31,1	5	13
Cher	0	0	2	8,2	1	4
Corrèze	0	0	0	0	1	5
Corse	1	4,9	4	19,1	1	4
Côte-d'Or	2	6,7	2	6,5	0	0
Côtes-du-Nord	1	2,4	0	0 .	1	2
Creuse	0	0	3	20.5	1	7
Dordogne	.1	3,2	1	3,1	2	6
Doubs	13	47,6	13	46	17	62
Drôme	0	0	2	8,4	2	- 8
Eure	3	10,8	2	6,9	8	28
Eure-et-Loir	5	23	23	102	13	59
Finistère	2	3,3	4	6,4	1	1
Gard	6	18.3	7	20,6	6	18
Garonne (Haute-)	2	4,6	3	6,6	0	0
Gers	1	6,3	0	0	0	0
Gironde	1	1,3	1	1,3	4	5
Hérault	5	12,8	3	7,4	3	7
Ille-et-Vilaine	3	6	5	9,9	7	14
Indre	32	156	15	70,8	2	9
Indre-et-Loire	0	0	.0	0	0	0
Isère	6	11,5	38	70,9	14	27
Jura	21	115	11	58,4	11	60
Landes	0	0	0	0	1	4
Loir-et-Cher	0	0	1	4,8	0	0
Loire	3	5,5	55	98,1	25	46
Loire (Haute-)	0	0	0	0	1 1	5
Loire-Inférieure	8	13,1	9	14,2	6	9
Loiret	2	6,6	3	9,6	1 1	3
Lot	0	0	1	7,9	0	0
Lot-et-Garonne	2	9,1	4	17,6	2	9
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	12	27,7	5	11,1	7	16
Manche	3	8,5	2	5,5	1	2
					ı	

STATISTIQUES CONCERNANT LA TYPHOÏDE (suite).

Dr	Av	ril	M	lai ———	Ju	iin
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M. 9 5 1 5 4 9 17 2 5 0 6 3 11 1 15 5 15 0 1 0 7 4 4 5 3 5 19 2 3 0 0 5 3 4 0 1 2	I. M
Marne	3	8,6	5	13,9	9	25.
Marne (Haute-)	5	30.5	š	17,7		30.
Mayenne	1	4.7	0	0	1	4
Meurthe-et-Moselle	6	11,8	6	11,4	5	9
Meuse	2	11,5	7	39,1		23
Morbihan	11	25,4	8	17,9	9	20.
Moselle	42	65	15	22,4	17	26.
Nièvre	2	10,1	· 1	4,8		10
Nord	4	2,2	5	2,7		2
Oise	1	2,7	1	2,6	_	0
Orne	0	0	1	4,2		26
Pas-de-Calais	1 1	0,9	4	3,6		2
Puy-de-Dôme	0	0	4	9,7		27.
Pyrénées (Basses-)	0	0	3	8,3		5.
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	- 1	5.
Pyrénées-Orientales	0	0	1	5,1		5.
Rhin (Bas-)	12	20,4	6	9,8		25,
Rhône	4	9,4	7	16		11.
Saône (Haute-)	16	19,9	31	37,4	- 1	18,
Saône-et-Loire	0	0	0	0		0
Sarthe	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	2,3	5	11,4	- 1	2,
Savoie	6	$\frac{0}{28.7}$	1	$2,7 \\ 23.1$		0
Savoie (Haute-)	4	20,7 16,3	5 9	25,1 35,6		33
Seine	28	6,5	23	5,0		16.
Seine-Maritime	20	$\frac{0.5}{2.5}$	3	$\frac{3,2}{3.6}$		10.
Seine-et-Marne	6	0,0	3	7.7		3,
Seine-et-Oise	13	9.1	8	5,4	- 1	13.
Sèvres (Deux-)	3	11,5	19	70.5		13, 7.
Somme	7	18	8	20		7.
Tarn	l í l	3.9	$\frac{3}{2}$	7,6		6
Tarn-et-Garonne	0	0	3	20.3		0
Var	4	11.7	l ii l	31.2		14.
Vaucluse	3	13.5	4	17,4		13.
Vendée	4	12.1	39	114		12.
Vienne	ō	0,1	ĭil	3.6	- 1	12.
Vienne (Haute-)	l ŏ 1	ŏ	14	49.7		3.
Vosges	4	12.8	5	15,5		6.
Yonne	lil	4,5	Ö	0,0	3	13,
Territoire de Belfort	i	12,0	ŏ	ŏ	ŏ	10,

Diphtérie.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

		Av	ril	Mai		Juin	
i	Départements	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain		0	0	0	0	0	0
l Aiena		1 1	2,4	0	0	$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	2,4
Allier		1 1	3,2	0	0	1 1	0
Alpes (Bass	es-)	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2 \end{vmatrix}$	$0 \\ 28,3$	0	0	0	14.3
Alnes (Haut	es-)	1	$\begin{array}{c c} 20,3 \\ 2,3 \end{array}$	0	$\frac{0}{2,2}$	1	$\frac{0}{2,3}$
Alpes-Marit	imes	ò	0,0	i	4,7	4	19.5
Ardèche		1	4,2	0	0,7	0	0
Ardennes		1	8,7	Ö	ő	Ö	ő
Ariège		i	4.9	ő	ŏ	i	4.9
Aube		i	4,5	ŏ	ŏ	ō	0
Aude		0	0,"	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ
Aveyron	Dhana	10	11.5	9	10	9	10.3
Bouches-du	-Rhône	0	0,"	ő	10	ĭ	2,6
Calvados -		l ŏ	ŏ	ľ	6,5	i o	5,0
Cantal		ŏ	ŏ	ĺ	0,0	li	3,8
Charente		ľí	2,6	ŏ	ő	l ô	0,0
Charente-M	aritime	i	4,2	ì	4,1	0	Ö
Cher		Ō	0	0	0	Ō	õ
Correze		Ö	ŏ	Ö	l ŏ	Ö	Ö
Corse		ŏ	Ō	Ŏ	0	0	0
Côtes-du-No	ord	9	4.8	ĺ	2,3	0	0
		0	l ō'	1 1	6.8	0	0
Dondorna		0	0	1	3,1	0	0
Dordogne .		0	0	1	3,5	0	0
Duama		1	4,3	0	0	3	13,1
Furo		0	0	5	17,4	0	0
Euro et Loi	r	0	0	0	0	0	0
Finistère		0	0	0	0	0	0
Gard		1	3	1	2.9	1	3
Garonne (H	aute-)	0	0	1	2,2	1	2,3
Gers		0	0	0	0	1	6,3
Gironde		1	1,3	1	2,4	6	8
		0	0	0	0	2	5,1
Ille-et-Vilai	ne	4	8,2	4	7,9	4	8,2
Indre		0	0 0	0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	0 5
Indre-et-Lo	ire	1 1	3,2	1	3,1	2	6,5
Isère		2	3.8	1	1,8	2	3,8
Jura		1	5,4	0	0 7	0	0
Landes		0	0	1	4,7	0	5
Loir-et-Che	r	0	0 1.8	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2 \end{vmatrix}$	3,5	$\frac{1}{2}$	3,6
Loire		1	0	0	0.3	0	0,0
	e-)	0	6.5	6	9.5	5	8,1
Loire-Infér		0	0.0	0	0,"	6	0,1
		0	0	0	0	0	ő
		0	0	ŏ	ŏ	ő	ő
Lot-et-Garo		"	0	l ő	ŏ	l ő	ŏ
		0	Ö	1	2,2	4	9,2
	oire	ő	l ö	l i	2,7	ō	0,-
Manche		. "	"	1 *	-,.	`	

STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTÉRIE (suite).

D:	Av	ril	N	lai 	Jı	iin
Départements	R. M.	I. M.	0 0 0 1 5,9 1 4,6 5 9,5 0 0 0 0 1 1,4 0 0 0 1 1 0,9 1 2,4 3 8,3 0 0 0 0 1 1,6 11 25,2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.	I. M.	
Marne	0	U	0	0	3	8.6
Marne (Haute-)	1	6,1	1	5,9	0	0,
Mayenne	0	0	1		2	9,5
Meurthe-et-Moselle	8	15,7	5	9,5	- 3	5,9
Meuse	0	0	0	0	0	O'
Morbihan	0	0	0	0	2	4.0
Moselle	0	0	1	1,4	1	1.3
Nièvre	0	0	0	0	0	o'
Nord	2	1,1	2	1,1	3	1.3
Oise	0	υ´	0	0	0	U
Orne	0	0	0	0	1	4.3
Pas-de-Calais	1	0,9	1	0.9	2	1,8
Puy-de-Dôme	0	0	1		3	7,
Pyrénées (Basses-)	1	2,8	3	8.3	1	2,8
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0		0	0
Pyrénées-Orientales	1	5,2	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	1	1,7	1	1.6	4	6.3
Rhin (Haut-)	13	30,7	11	25.2	5	11.
Rhône	1	1,2	6		ฉื	6.
Saône (Haute-)	0	0	0		0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	1	2.3
Savoie	3	14.3	0	0	2	$\bar{9}$
Savoie (Haute-)	1 1	4	1	3.9	5	20.
Seine	5	1.1	12		17	3,
Seine-Maritime	3	3,8	2		4	5
Seine-et-Marne	1 1	2,6			3	7,
Seine-et-Oise	4	2,8	0		4	2,
Sèvres (Deux-)	0	0	2	7.4	0	$\bar{0}$
Somme	0 1	0	2		1	2,
Tarn	0	0	1 1	3.8	Ō '	0,
Tarn-et-Garonne	0	0	0		0	Ö.
Var	3	8,7		2,8	Ŏ	ő
Vaucluse	1	4,5	0		$\frac{1}{2}$	9
Vendée	0	0	l i l	2,9	$\overline{2}$	6
Vienne	0	0	0	0	ō	0
Vienne (Haute-)	0	0	ŏ	ŏ	ő	ő
Vosges	Ö	0	ī	3.1	ŏ	ő
Yonne	Ö	Ö	o l	0,	ŏ	ŏ
Territoire de Belfort	1 1	12	2	23,3	3	36

Rougeole.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
 I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Ain 6 23,3 43 162 33 129 Aisne 9 22,1 57 136 140 345 Allier 12 39,1 85 268 16 52,1 Alpes (Basses-) 30 430 48 666 56 804 Alpes (Hautes-) 1 14,1 0 0 0 0 0 Alpes-Maritimes 4 9,4 0 0 9 21,3 Ardèche 1 4,8 5 23,6 2 2,3 Ardèche 38 162 67 276 56 239 Ardèche 17 84.6 29 140 23 114 Aude 17 84.6 29 140 23 114 Aude 1 4,5 24 105 16 72,5 Aveyron 0 0 1 4 4,0 0 Bouches-du-Rhône 27 31,1 94 105 40 46,1 Calvados 25 67,1 126 327 66 177 Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 4,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,7 39,4 13 31,2 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 1 1,8 1 5 Corrèze 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 0 1 1,8 1 1 5 Corrèze 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		A	vril	N	1ai	J	uin
Aline	Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Aline		6	93.3	43	162	99	190
Allier							
Alpes (Hautes-)							
Alpes (Hautes)							
Alpes-Maritimes							1 2
Ardeche	Alpes (Hautes-)	_		1 1			-
Ardennes 38 162 67 276 56 239 239 231 239 231 23							
Artège		-					
Aube							
Aude							
Aveyron							
Bouches-du-Rhône			,			1	
Galvados 25 67,4 27 70,4 9 24,2 Cantal 0 0 0 0 4 27,2 Charente 2 7,6 7 26 59 22,7 Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Correze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Dordogne 1 4,3 7 29,7 22 96,5 17,7 29,7	Aveyron						
Cantal 0 0 0 0 4 27.2 Charente 2 7,6 7 26 59 22,7 Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Corrèze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côte-d'Or 10 36,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,3 3 19 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 3 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>,</td> <td></td>						,	
Charente 2 7,6 7 26 59 22,7 Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Corrèze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Dròme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-t-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>							
Charente-Maritime 25 67,1 126 327 66 177 Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Corrèze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,3 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère							
Cher 1 4,2 3 12,4 8 34,2 Corrèze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,8 1 5 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1							
Corrèze 0 0 1 4,8 1 5 Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Dorôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 19 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure 29,2 93 414 40 184 Finistère 0							
Corse 6 29,7 1 4,7 0 0 Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 11		-		1			
Côte-d'Or 10 33,7 14 45,6 18 60,6 Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 </td <td></td> <td>-</td> <td></td> <td>- 1</td> <td></td> <td>ì</td> <td></td>		-		- 1		ì	
Côtes-du-Nord 4 9,6 17 39,4 13 31,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6 17,7 3 9 Garonne (Haute-) 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilain	Corse						
Creuse 0 0 0 0 1 7 Dordogne 8 25,7 7 21,7 58 187 Doubs 10 36,6 4 14,1 6 21,5 Drôme 1 4,3 7 29,7 22 96,5 Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6,9 7 15,5 8 184, Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre <t< td=""><td>Côte-d'Or</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>	Côte-d'Or						
Dordogne	Côtes-du-Nord						'
Doubs	Creuse	-					
Drôme	Dordogne					_	
Eure 24 86,6 39 136 33 119 Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,3 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Loire-et-Cher<	Doubs	- •					
Eure-et-Loir 2 9,2 93 414 40 184 Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,9 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Loire-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire	Drôme						
Finistère 0 0 2 3,2 5 8,2 Gard 1 3 6 17,7 3 9 Garonne (Haute-) 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,9 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Laire 0 0 8 37,7 18 87,8 Loire-et-Cher 8 <td>Eure</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	Eure						
Gard 1 3 6 17,7 3 9 Garonne (Haute-) 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,9 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Laire 0 0 8 37,7 18 87,8 Loire 1 1,2,9 1 1,7 7 12,9 Loire 1	Eure-et-Loir						
Garonne (Haute-) 3 6,9 7 15,5 8 18,4 Gers 3 19 0 0 59 374 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,3 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Loire-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 0 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0	Finistère						8,2
Gers 3 19 0 0 59 374,5 Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86.1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48.8 Indre 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,3 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Landes 0 0 8 37,7 18 87,8 Loir-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire 7 12,9 1 1,7 7 12,9 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 0 Loiret	Gard	- 1					
Gironde 26 35 80 104 36 48,5 Hérault 0 0 0 0 2 5,1 Ille-et-Vilaine 16 32,8 12 23,7 42 86,1 Indre 1 4,8 1 4,7 10 48,8 Indre-et-Loire 1 3,2 0 0 5 16,4 Isère 5 9,6 49 91,4 15 28,9 Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Landes 0 0 8 37,7 18 87,8 Loir-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire 7 12,9 1 1,7 7 12,9 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 0 Loiret (Haute-) 4 22,4 0 2 3,1 3 4,9 <td>Garonne (Haute-)</td> <td></td> <td></td> <td> 7 </td> <td></td> <td></td> <td></td>	Garonne (Haute-)			7			
Hérault	Gers			0	-		
Ille-et-Vilaine	Gironde	26		80			48,5
Ille-et-Vilaine	Hérault	0					5,1
Indre-et-Loire				12			86,1
Isère	Indre	- 1		1			
Jura 3 16,4 1 5,3 7 38,4 Landes 0 0 8 37,7 18 87,8 Loir-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire 7 12,9 1 1,7 7 12,9 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 Loire-Inférieure 3 4,9 2 3,1 3 4,9 Loiret 13 43,4 89 288 92 307 Lot 7 57,7 70 558 49 404 Lot-et-Garonne 7 31,9 19 83,9 5 22,8 Lozère 0 0 2 28,4 2 29,3 Maine-et-Loire 1 2,3 8 17,9 2 4,6	Indre-et-Loire						16,4
Landes 0 0 8 37,7 18 87,8 Loir-et-Cher 8 40,3 31 151 21 106 Loire 7 12,9 1 1,7 7 12,9 Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 Loire-Inférieure 3 4,9 2 3,1 3 4,9 Loiret 13 43,4 89 288 92 307 Lot 7 57,7 70 558 49 404 Lot-et-Garonne 7 31,9 19 83,9 5 22,8 Lozère 0 0 2 28,4 2 29,3 Maine-et-Loire 1 2,3 8 17,9 2 4,6	Isère	5	9,6	49	91,4	15	28,9
Loir-et-Cher	Jura	3	16,4	1 1	5,3	7	38,4
Loir-et-Cher	Landes	0	0		37,7	18	87,8
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$		8	40,3	31		21	106
Loire (Haute-) 4 22,4 0 0 0 0 Loire-Inférieure 3 4,9 2 3,1 3 4,9 Loiret 13 43,4 89 288 92 307 Lot 7 57,7 70 558 49 404 Lot-et-Garonne 7 31,9 19 83,9 5 22,8 Lozère 0 0 2 28,4 2 29,3 Maine-et-Loire 1 2,3 8 17,9 2 4,6	l	7		1	1,7	7	12,9
Loire-Inférieure 3 4,9 2 3,1 3 4,9 Loiret 13 43,4 89 288 92 307 Lot 7 57,7 70 558 49 404 Lot-et-Garonne 7 31,9 19 83,9 5 22,8 Lozère 0 0 2 28,4 2 29,3 Maine-et-Loire 1 2,3 8 17,9 2 4,6				0	0	0	0
Loiret		3	4,9				4,9
Lot 7 57,7 70 558 49 404 Lot-et-Garonne 7 31,9 19 83,9 5 22,8 Lozère 0 0 2 28,4 2 29,3 Maine-et-Loire 1 2,3 8 17,9 2 4,6	Loiret	13		89	288		307
Lot-et-Garonne		7		70	558	49	404
Lozère	Lot-et-Garonne	7		19	83,9	5	22,8
Maine-et-Loire		0	0	2	28,4	2	29,3
		1	2,3	8	17,9	2	4,6
	Manche	3	8,5	5	13,8	9	25,7
			.,				,

STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

	A	vril	M	ai	Ju	in
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	12	34,6	14	39	17	49
Marne (Haute-)	7	42,7	38	224	13	79,3
Mayenne	11	52,6	20	92,5	3	14,3
Meurthe-et-Moselle	37	72,8	20	38	73	144
Meuse	5	28,8	13	72,7	62	358
Morbihan	7	16,2	1	2,2	3	6,9
Moselle	237	367	244	354	365	565
Nièvre	14	70,8	29	142	31	157
Nord	67	38,2	497	274	350	200
Oise	8	22	14	37,3	22	60,7
Orne	4	17,4	17	71,8	1 1	4,3
Pas-de-Calais	18	16,7	152	137	128	119
Puy-de-Dôme		12,6	4	9,7	7	17,6
Pyrénées (Basses-)		0	0	0	4	11,5
Pyrénées (Hautes-)		65,4	15	86,3	3	17,8
Pyrénées-Orientales		10,5	2	10,2	0	0
Rhin (Bas-)		28,9	41	67,4	52	88,4
Rhin (Haut-)	2	4,7	3	6,8	38	90
Rhône	19	23,7	22	26,5	60	74,8
Saône (Haute-)	0	0	4	22,2	1	5,7
Saône-et-Loire	4	9,4	3	6,8	23	54,4
Sarthe	2	5,7	2	5,5	3	8,5
Savoie	1	4,7	24	111	1	4,7
Savoie (Haute-)		24,5	13	51,4	-01	16,3 183
Seine	987	231	1 230	278	781	51,9
Seine-Maritime		26,6	42	51,4	41	
Seine-et-Marne	45	120	61	157	34	90,5 82,7
Seine-et-Oise		91,9	138	94,4 14,8	117	26,8
Sèvres (Deux-)		0 31	16		18	46,5
Somme		3,9	16	40 11,4	7	27,5
Tarn		0	29	197	16	112
Tarn-et-Garonne		35.1	74	210	52	152
		49,5	20	87	3	13.5
Vaucluse		9.1	27	79,2	22	66,7
Vendée		7,5	2,	0	15	56,6
Vienne	_	66,1	11	39	1 0	0,0
Vosges		16	13	40.4	16	51.5
		81.9	39	172	57	259
Territoire de Belfort		01,5	0	175	ő	0
remone de Denort	"	•		'	"	~

Scarlatine.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

	Av	ril	M	ai	Ju	iin
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain Aisne Alier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aube Aube Aube Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Cote-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure Eure Eure-et-Loir	5 2 1 2 0 14 0 3 2 7 2 0 5 16 0 8 2 0 0 1 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	19,4 4,9 3,2 28,7 0 33 0 12,7 17,4 34,8 9 0 5,7 43,1 0 30,7 5,3 0 20,2 2,4 0 0 4,3 3,6 13,8	13 2 5 8 1 6 0 3 0 1 2 0 0 1 2 1 2 1 3 1 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	49 4,7 15,7 111 13,7 0 12,3 0 4,8 8,7 0 6,6 31,3 0 0 2,5 8,2 4,8 9,7 2,3 0 28 3,5 4,2 4,2 10,4	4 6 5 0 0 16 1 0 0 0 0 9 5 0 0 1 4 0 0 0 5 4 2 9 1 6 2 2 6	15.5 14,7 16,3 0 37,9 4,8 0 14,9 0 10,3 13,4 0 8,6 14,1 28,9 3,6 26,3 7,2 27,6
Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Inférieure Loiret Lot Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche	3 0 1 3 0 0 2 7 0 1 2 8 1 0 4 6 1 1 16 13 0 0 0 15 16 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	13,8 0 3 6,9 0 5,1 14,3 0 3,2 54 5,4 0 20 26,2 43,4 0 0 0 27,7 14,3	4 2 3 3 2 4 1 122 1 16 3 3 2 11 10 15 7 0 0 16 2	1,8 8,8 6,6 12,2 5,2 43,6 43,7 29,8 15,1 19,7 19,6 323,7 22,6 0 0 35,8 5,5	6 3 1 2 6 13 0 17 0 2 9 5 5 2 10 8 1 13 0 17 0 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	27,6 4,9 3,1 17,5 0 34,5 0 6,5 17,3 27,4 9,7 50,4 14,7 32,7 43,4 0 14,6 53,2 5,7

STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

	Av	ril	M	ai ai	Ju	in
Départements	В. М.	I. M.	R. M.	1. M.	В. М.	I. M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Territoire de Belfort	1	8,6 18,3 9,3 29,3 29,5 11,5 2,3 13,9 10,1 16,5 21,8 6,5,7 22,8 5,9 0 51 14,2 69,8 0,4 8,5 42,5 13,9 10,6 14,2 69,8 0,4 8,5 13,9 10,1 14,2 13,0 14,0 15,0 16,0 16,0 16,0 16,0 16,0 16,0 16,0 16	$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	22,3 23,6 9,2 11,4 11,1 2,2 8,9 9,7 18,7 8 4,5 12,2 0 0 49,3 25,2 62,7 0 2,2 16,5 37 57,6 14,7 2,7 4,3,7 3,7 5,7 6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	8 5 3 13 1 5 7 2 11 3 1 7 6 1 0 0 4 3 5 4 9 0 0 4 7 3 2 2 1 1 3 2 7 1 1 0 0 5 4 4 0 0 0 1 5 0 0 1	23 30,5 14,3 25,5 11,5 10,8 10,1 6,2 4,3 6,5 15,1 2,8 0 73,1 11,8 61,1 0 9,4 20 14,3 8,1 49,3 3,8 61,5 10,1 49,3 8,1 49,3 8,5 50,2 3,8 0 0 14,6 14,6 14,6 14,6 14,6 14,6 14,6 14,6

Méningite cérébro-spinale.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel. I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	A	ril	Mai		Juin	
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Allian	0	0	1	2,3	0	0
Allier	$\frac{2}{0}$	6,5	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	Ö.	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 1 \end{vmatrix}$	12.7	0	0
Alpes-Maritimes	ì	2,3		13,7 4,5	0	0
Ardèche	i	4,8	l ĩ	4,7	i	4.8
Ardennes	0	0	Ô	o"	$\frac{1}{2}$	8.5
Ariège	. 0	0	0	Ō	ō	0
Aube	1	4,9	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0
Roughes du Rhâne	0	0.]]	4	0	0
Bouches-du-Rhône	1 1	1,1	1	1,1	1	1,1
Cantal	ó	$^{2,6}_{0}$	$\begin{bmatrix} 1 \\ 3 \end{bmatrix}$	$\frac{2,6}{19,7}$	0	0
Charente	7	26,8	3	11,1	0	0
Charente-Maritime	i	2.6	íí	2,5	0	Ô
Cher	ō	0,0	Ô	ō, 0	ŏ	ŏ
Corrèze	1	5	ō	ő	ő	ŏ
Corse	0	0	1	4,7	0	ŏ
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	3	7,2	1	2,3	2	4,8
Creuse	0	0	0]	0	0	0
Dordogne	1	3,2	2	6,2	0	0
Drôme	$\begin{bmatrix} 2 \\ 0 \end{bmatrix}$	7,3 0	0	0	$\begin{bmatrix} 2 \\ 0 \end{bmatrix}$	7,3
Eure	1	3,6	ŏ	0	0	0
Eure-et-Loir	ō	0,0	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ
Finistère	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	š	4,9
Gard	1	3	1	2,9	ö	ō'"
Garonne (Haute-)	1	2,3	1	2.2	0	0
Gers	1	6,3	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	1	1,3
Hérault Ille-et-Vilaine	$\begin{array}{c c}1\\2\end{array}$	$\frac{2,5}{4,1}$	1	2,4	0	0
Indre	o	0.1	3	5,9	0	0
Indre-et-Loire	ő	ő	0	0	ŏ	0
Isère	3	5,7	3	5,6	ŏ	ö
Jura	ő	0	ŏ	0,"	ŏ	ŏ
Landes	0	0	Ō	ŏ	ŏ	ŏ
Loir-et-Cher	0	0 _	0	0	Ō	Õ
Loire (Houte)	3	5,5	0	0	2	3,6
Loire (Haute-) Loire-Inférieure	1	5,6	0	0	0	0
Loire-Intérieure	$\begin{bmatrix} 0 \\ 2 \end{bmatrix}$	6.6	0	0	0	0
Lot	0	0.0	1	$\frac{3,2}{8,2}$	0	0
Lot-et-Garonne	i	4,5	o l	0,2	ő	0
Lozère	ô	0,0	ĭ	14,2	ő	Ö
Maine-et-Loire	ŏ	ŏ	î	2.2	ŏ	ŏ
Manche						

STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

	Av	ril	М	ai	Ju	in
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I, M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-de-Maritime Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Territoire de Belfort	0 1 0 5 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 0 1 0	0 6,1 0 9,8 0 2,3 1,5 0 6,8 0 0,9 0,9 0,7 5,7 0 1,7 2,3 5,7 0 6,3 0 4,9 0 0,3 1,5 0 0,3 1,5 0 0,9 0,7 0 0 0,7 0 0,7 0 0,7 0 0,7 0 0,7 0 0,0 0 0,0 0 0,0 0 0,0 0 0,0 0 0 0	1 0 0 0 1 0 0 0 1 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 1 0	2,7 0 1,9 0 0 4,8 3,8 2,6 0 2,7 5,5 0 1,6 0 1,6 0,2 2,7 0 5,2 2,7 0 0 0 2,7 0 0 0 0 1,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 0 0 0 1 0 1 0 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 0 0 0 1 0	0 6,1 0 0 0 2,3 0 5 2,2 0 8,7 1,8 0 0 0 2,3 0 0 2,3 0 0 0 2,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Poliomyélite.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Diagrammata	A	ril	N	lai	Jı	tin
Departements	R. M.	1. M.	В. М.	I. M.	В. М.	I. M.
Départements Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardèche Ardèche Aude Aude Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Coite-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir	R. M. 0 0 1 0 0 1 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1. M. 0 0 3,2 0 0 2,3 0 0 0 0 0 1,1 5,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M. 1 0 1 0 0 1 1 0 0 0 2 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3,7 0 3,1 0 2,2 4,7 0 0 0 0 0 2,2 7,8 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M. 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 1 1 1 0 0 0 0 1 1 1	1. M
Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loiret Loiret Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche	1 0 0 0 1 1 1 2 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1,6 0 0 1,3 2,5 4,1 4,8 0 0 0 0 0 0 0,3,6 0 0 1,6 0 0 4,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 0 0 1 6 0 0 1 2 0 0 1 6 1 0 0 0 1 6 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 2,9 0 0 1,3 14,9 0 0 0 3,1 3,7 0 0 0 4,8 10,7 5,4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2 0 3 0 1 1 17 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3,3 0,9 0,1,3 43,7 4,8 0 0 0,5,5 0 4,9 0 0,4,6 0

STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Fièvre ondulante.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1956.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

	Dr.	A	vril		ai	J	uin
-	Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.
11	inisne	0	0	0	0 2 ,3	0	0
A	llier	ŏ	ŏ	Ô	0,0	ľí	3,2
A	lpes (Basses-)	$\tilde{2}$	28.7	4	55.5	$\hat{2}$	28,7
A	lpes (Hautes-)	4	56,7	3	41,1	3	42,5
	lpes-Maritimes	1	2,3	1	2,2	2	4,7
	rdèche	3	14,6	6	28,4	2	9,7
	rdennes	1	4,2	1	4,1	0	0
	riège	1	8,7	3	25,2	0	0
	ube	0	0	[0	0	0	0
	ude	0	U	2	8,7	5	22,6
II A	veyronouches-du-Rhône	0	0	0	0	0	0
	ouches-du-Rhônealvados	2	2,3	2	2,2	3	3,4
	antal	0	0	2	5,2	0	0
ll či	harente	0 1	0	0	0	0	0
	harente-Maritime	2	5.3	0 3	$\frac{0}{7,7}$	0	0
ll či	her	Ó	0,3	1 1	4.1	0	0
	orrèze	1	5		9,7	0	0
Co	orse	16	79,6	13	62,3	15	74,3
Cô	ôte-d'Or	3	10,1	0	02,3	0	0
C	otes-du-Nord	ő '	0	ŏ	ŏ	Ö	0
C	reuse	ŏ	ŏ	ŏ	Õ	ŏ	ŏ
	ordogne	2	6,4	ŏ	ŏ	3	9,6
D	oubs	ō	0	ŏ	ŏ	ŏ	0
D:	rôme	2	8,7	$\tilde{2}$	8.4	$\tilde{2}$	8,7
∥ Eı	ure	0	0	1	3,4	0	0
	ure-et-Loir	0	0	1	4,4	0	0
	inistère	0	0	0	0	0	0
	ard	7	21,3	16	47,2	14	42,7
	ers	1	2,3	6	13,3	0	0
	ersironde	0	0	0 (0	. 0	0
	érault	1	1,3		1,3	2	2,6
	le-et-Vilaine	4 0	0,2	6	14,9	7 0	18
	dre	ő	ŏ	0	0	1	0 4,8
În	dre-et-Loire	0	ŏ	ő	0	o l	0,0
	ère	i	1,9	ĭ	1.8	ŏ	ŏ
	ıra	0	0,3	οl	0,6	2	10,9
La	indes	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ō	0,5
Lo	oir-et-Cher	ī	5	ĭ	4,8	ĭ	5
	oire	0	0	2	3,5	Õ	Ö
	oire (Haute-)	0	0	1	5,4	0	0
	oire-Inférieure	0	0	0	0	0	0
	oiret	0	0	- Ó	0	2	6,6
Lo		0	0	0	0	0	0
	ot-et-Garonne	1	4,5	3	13,2	1	4,5
		0	0	0	0	0	0
	aine-et-Loire	1	2,3	0	0	0	U
Ni	anche	0	0	0	0	0	0

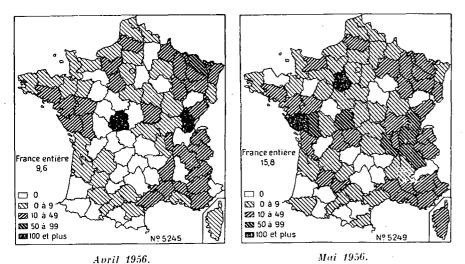
STATISTIQUES CONCERNANT LA FIÈVRE ONDULANTE (suite).

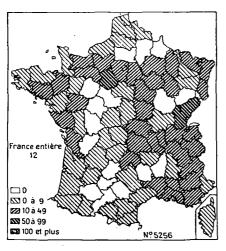
	Av	ril	M	ai	Ju	in
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne Marne (Haute-)	0	0 6.1	0	0 23.6	1 2	2,8 12,2
Mayenne	0 2	0 3,9	0 2	0 3,8	0 3	0' 5,9
Meuse	$\begin{bmatrix} \frac{2}{2} \\ 0 \end{bmatrix}$	11,5 0	5 0	27,9 0	3 0	17,3
Moselle	5	7,7 0	5	7,4 0	7	10,8 5
Nord	0	Ŏ O	0	0	1 0	0,5
Orne	Ŏ O	ŏ	1 0	4,2 0	0	0
Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-)	0	0 2,8	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	1 0	5,9 0	0	0	0 1	0 5,2
Rhin (Bas-)	0	$0 \\ 2,3$	2 0	3,2 0	1 0	1.7
Rhône	1 0	1,2	1 0	1,2	0	0
Saone-et-Loire	1 0	2,3 0	3 1	6,8 2,7	3 0	7,1
Savoie	0	0	0 2	7,9	4 2	19,1 8,1
Scine	0	0 1,2	1 1	$\begin{array}{c c} 0,2 \\ 1,2 \end{array}$	0	0
Seine-et-Marne	0 0	• 0	0	0	0	5,3
Sèvres (Deux-)	0	$\begin{array}{c c} 0 \\ 2,5 \end{array}$	0	0	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2.5 \\ 0 \end{vmatrix}$
Tarn Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	3,9
Var Vaucluse	6	11,7	0	11,3	6	5,8 27
Vendée	0 4	15,1	1 1	2,9 3,6	0	0 0 3.6
Vienne (Haute-)	0 0	0	0 0	0	0 0	13.6
Yonne	0	0	0	0	3 0	0

Typhoïde.

MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



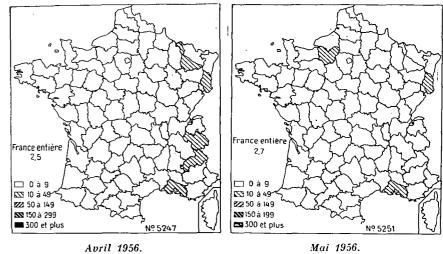


Juin 1956.

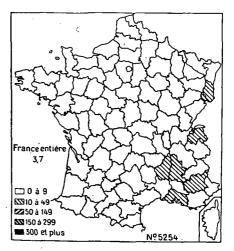
Diphtérie.

MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Mai 1956.

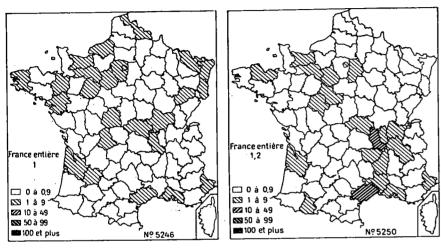


Juin 1956.

Poliomyélite.

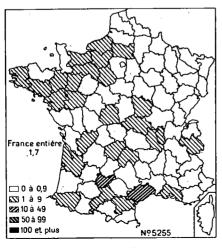
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1956.

Mai 1956.

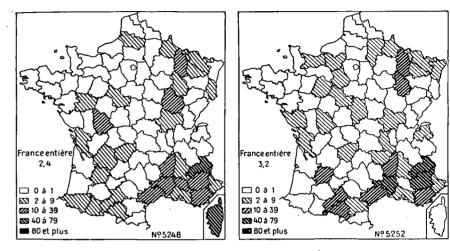


Juin 1956.

Fièvre ondulante.

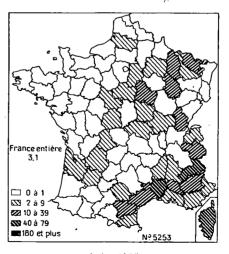
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1956.

Mai 1956.

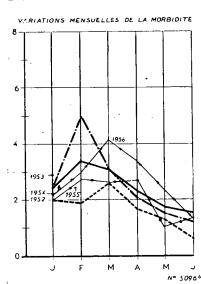


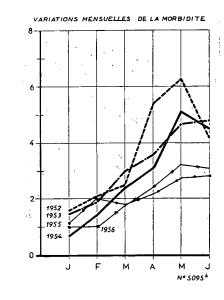
Juin 1956.

Graphiques épidémiologiques.

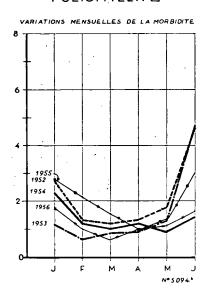
Premiers semestres 1952, 1953, 1954, 1955 et 1956.

MENINGITE CEREBRO-SPINALE FIEVRE ONDULANTE





POLIOMYELITE

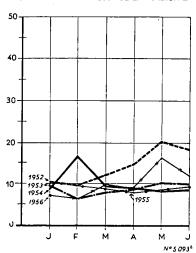


Graphiques épidémiologiques. (suite).

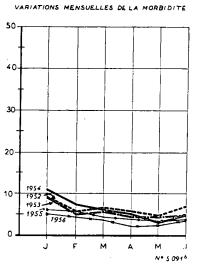
Premiers semestres 1952, 1953, 1954, 1955 et 1956.

TYPHOIDE

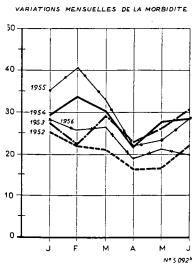
VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



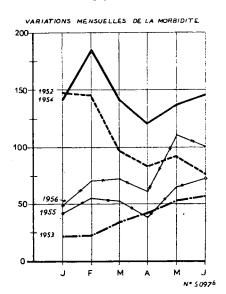
DIPHTERIE



SCARLATINE



ROUGEOLE



STATISTIQUES DE MORTALITÉ

(1955)

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, TÉTANOS, ROUGEOLE, COQUELUCHE)

1. — INFECTIONS TYPHIQUES

La morbidité typhique est, en 1955, légèrement plus élevée qu'en 1954 (respectivement 4537 et 3953 cas déclarés). Le nombre des décès passe de 104 à 124, et le taux de mortalité de 0,2 à 0,3. La léthalité est de 2,7 contre 2,6 en 1954.

2. — DIPHTÉRIE

Le nombre des cas déclarés est, en 1955, inférieur à celui de 1954, respectivement 2 155 et 2 513. Le nombre des décès passe de 87 à 80. Le taux de mortalité ne varie pas : 0,2. Le taux de léthalité est de 3,7 contre 3,5 en 1954.

3. - TÉTANOS ...

Le nombre des décès attribués au tétanos diminue d'année en année : 564 en 1953, 534 en 1954, 449 en 1955. Le taux, stationnaire à 1,3 depuis quelques années, tombe à 1. Aucun décès n'a été attribué au tétanos dans les départements suivants : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Doubs, Drôme, Loire, Haute-Loire, Lozère, Hautes-Pyrénées, Vaucluse. Les taux de mortalité les plus élevés ont été notés dans la Haute-Marne, et le Territoire de Belfort (respectivement 4,1 et 4).

4. — ROUGEOLE ET COQUELUCHE

En 1955, le nombre des cas de rougeole est de 14 916, soit presque de deux tiers inférieur à celui de 1954. Le nombre des décès n'a pas baissé dans une proportion égale : 351 en 1954, 212 en 1955. Le taux passe seulement à 0,5 contre 0,8 en 1954.

Le nombre des décès attribués à la coqueluche est en 1955 de 388, plus élevé qu'en 1953 et 1954. Le taux de mortalité passe de 0,7 à 0,9.

INCIDENCE DE LA MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES SUR LA MORTALITÉ INFANTILE

En 1955, on a enregistré 27 410 décès d'enfants de moins d'un an, au lieu de 29 325 en 1954 et 30 075 en 1953. Sur ce total, 1 051 ont été altribués à une maladie infectieuse, au lieu de 1 246 en 1954 et 1 399 en 1953. Le pourcentage est de 3,8, inférieur à celui de 1954 (4,2) et de 1953 (4,6).

Le nombre des décès est stationnaire pour :

- la diphtérie : 14;

— la poliomyélite : 7.

Il est en augmentation pour :

- la coqueluche : 277 au lieu de 223;

- la typhoïde : 5 au lieu de 3.

Il est en diminution pour :

— la méningite cérébro-spinale : 49 au lieu de 58;

- la scarlatine : 1 au lieu de 2;

- la rougeole : 91 au lieu de 148;

- le tétanos : 26 au lieu de 47;

- la grippe : 311 au lieu de 366.

Il y a lieu de souligner, surtout, la diminution du nombre de décès par tétanos du nourrisson : ce nombre, qui avait atteint 122 en 1946, est passé successivement à 116 en 1947, 108 en 1948, 117 en 1949, 80 en 1950, 65 en 1951, 49 en 1952, 54 en 1953, 47 en 1954 et 26 en 1955. Il représentait, en 1946, plus de 14 % du total des décès par tétanos, il ne représente plus, en 1955, que moins de 6 %.

MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES COMPARÉE A LA MORTALITÉ GÉNÉRALE

Nombre total de décès : en 1953, 549 754; en 1954, 512 726; en 1955, 520 512.

Cause de décès	Nombr	e total de	décès	pou	nbre de d r 1000 d outes caus	écès
	1953	1954	1955	1953	1954	1955
Infections typhiques Brucellose Dysenteric (toutes formes) Scarlatine Diphtérie Coqueluche Méningite cérébro-spinale Tétanos Poliomyélite Variole Rougeole Grippe Autres maladies infectieuses et	129 22 37 20 119 339 182 564 237 160 12 772	104 17 33 29 87 307 142 534 141 2 363	124 20 30 12 80 388 102 449 186 18 212 2 992	0,2 0,04 0,1 0,04 0,2 0,6 0,3 1 0,4 - 0,3 23,2	0,2 0,03 0,1 0,06 0,2 0,6 0,3 1 0,3 - 0,7 4,6	0,2 0,04 0,06 0,02 0,15 0,75 0,9 0,4 0,04 0,4 5,7
parasitaires	1 996	$\frac{1809}{5917}$	6 438	$\begin{vmatrix} 3,6\\ \hline 30,1 \end{vmatrix}$	11,6	$\frac{3,5}{12,4}$

TÉTANOS.

Départements			nbre to le décè			p	Noml	ore de 000 h		ts		pour	bre de 1 000 ites ca	décès	
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Marit. Ardèche Ardèche Aube Aube Aube Aveyron Bouches-du-Rh. Calvados Cantal Charente-Mar. Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Hte-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre Indre Indre Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loire-Inférieure Loiret Lot-t-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Mos Meuse	100 100 5 0 3 3 5 6 6 2 6 2 1 7 7 15 0 7 7 6 4 4 5 2 9 12 1 1 9 10 2 6 7 7 10 3 9 3 11 3 7 9 13 16 3 3 3 2 5 5 0 12 3 3 6 6 1 13 11 8 4 7 8 14 4 7	1952 2 12 6 0 1 3 3 5 1 4 4 3 1 4 6 6 13 8 4 4 1 7 7 7 5 9 5 6 6 2 2 12 13 12 11 1 1 5 8 5 11 11 1 5 8 5 11 11 4 7 7 7 7 8 3	3 2 6 6 0 0 6 6 4 3 1 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 9 13 0 0 0 5 4 4 2 2 4 4 1 6 6 7 3 6 8 6 2 0 7 8 2 2 2 3 1 7 8 7 3 4 4 1 1 4 6 13 5 3 11 2 2 2 6 6 0 13 7 3 4 0 8 5 7 6 4 2 1 5	1955 4 14 10 0 0 1 1 4 4 4 3 6 5 3 2 4 4 4 2 3 11 1 5 5 6 4 2 2 0 0 0 4 5 5 5 5 6 2 9 4 1 2 8 8 11 3 1 4 0 0 0 11 4 2 3 0 7 7 4 7 8 5 8 8	3,2 2,1 1,3 0,7 1,9 2,1,4 2,4 0,7 3,5 0,7 2,2 1,4 1,4 1,9 1,0,6 1,2 2,3 3,2 1,7 1,8 1,9 1,0,6 1,2 1,1,6 1,0,6 1,2 1,2,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1	0,7 2,4 1,6 0,1 1,1 0,6 1,1 1,0,3 0,3 3,7 1,5 1,5 1,6 0,7 1,5 1,6 0,7 1,5 1,6 1,6 1,1 1,1 1,1 1,5 1,6 1,6 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1	0,9 0,4 1,6 0 0 1,2 1,5 1,0,7 1,6 0,9 1,4 1,3 1 0,7 1,6 0,8 1,9 1,4 1,5 1,6 0,8 1,9 1,1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1	0,9 1,8 3,5 0 0,9 1,6 1,5 1,6 1,5 1,6 1,0 3,1 1,0 1,3 1,5 1,6 1,7 0,9 0,8 1,5 1,5 1,6 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5	1,3 2,9 2,7 0 0,2 1,5 1,2,2 2,5 1,1,7 0,4 0,5 1,4 1,2,3 0,5 0,2 1,2,1 1,1,1 1,1,1 1,1,1 1,1,2 1,3 1,3 1,4 1,5 1,4 1,5 1,5 1,4 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5	2,3 1,5 0,9 2,6 0,5 1,3 1,6 1,9 0,5 2,7 0,5 1,5 1,0 1,6 1,9 1,5 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	0,5 2 1,1 0 1,5 1 4,6 0,2 0,3 3,2 1,4 2,3 1,9 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,1,8 0,5 1,4 1,4 1,9 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0	0,73 1,1 0,9 1,1 0,5 1,3 0,9 1,8 0,9 1,8 0,9 1,8 0,9 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1	0,4 1,5 2,4 0 0,8 1,2 0,6 1,1 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,7 1,6 0,7 0,7 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	1955 1 2,2 1,9 0 0,2 1,1 1,4 2 0,5 0,8 0,7 2 0,7 0,4 1,1 0,5 0,8 0,7 2 0,8 0,7 2 0,8 0,7 2 0,8 0,9 0,0 1,1 1,4 0,5 0,8 0,9 0,7 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1

TÉTANOS (suite).

Départements			nbre to			p		ore de 0000 ha		s		pour	ore de 1 000 tes cau	décès	
·	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Bses-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées-Or. Rhin (Bas-) Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie Seine-Marritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Terr, de Belfort	100 122 3 122 66 99 100 66 77 1 1 166 144 122 111 111 66 5 5 122 112 112 11 11 100 99 111 110 110 111 110 110 11	81 154 1488 888 1336 551 3124 4410 3366 1422 14411 1049 2214 4455 511	7 15 2 21 11 14 8 8 10 2 2 1 15 6 6 15 7 7 6 6 9 1 4 4 5 5 3 4 4 2 2 11 1 2 5 9 6 4 4	7 5 3 20 4 4 8 8 10 6 1 1 5 5 5 13 3 3 3 3 122 26 11 1 8 2 2 11 1 8 2 2	4 15 4 21 9 5 7 7 5 4 4 0 0 2 9 9 6 6 7 7 4 4 3 3 5 5 1 1 2 2 5 5 0 5 3 3 5 5 7 8 4 4 —	1,9 1,8 1,2 0,6 1,4 3,1 1,6 0,5 2,9 1,3 2,9 1,3 2,1 1,4 2,7 0,7 4,3 1,7 3,4 1,7 3,1 1,6 0,5 1,4 1,3 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7	1,4 2,2 1,5 0,6 1,9 2,7 1,2 1,1 0,4 1,2 1,7 0,8 1,8 1,9 0,6 2,4 1,5 2,6 0,7 1,2 1,2 1,1 1,2 1,5 0,6 1,9 0,6 1,9 0,6 1,9 1,9 0,6 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9	1,3 2,1 1,6 4,8 4,8 0,6 2,0,5 1,0,4 2,1 1,2 1,5 3,3 1,1 2 0,4 1,6 1,6 1,6 1,7 1,7 1,7 2,4 2,4 2,4 2,4,2	1,4 0,6 1,2 0,95 0,9 2,9 0,7 1,2 2,1 0,9 1,3 3,1 1,6 0,7 0,5 1,1 1,0,8 0,9 0,6 9 2,9 0,5 1,1 1,2 1,1 1,6 1,6 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7	0,8 1,9 1,6 1,6 1,0,9 0,9 1,2 1,7 2,1 1,7 0,2 1,7 0,9 1,2 0,7 1,8 1,7 0,9 1,2 0,9 1,2 1,7 0,9 1,2 1,7 0,9 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0	1,3 1,6 0,7 0,4 1 2,2 0,6 0,8 1,3 0,3 1,8 2,1 0,5 1,5 1,1 1,1 1,1 2,5 1,3 2,4 0,4 0,4 0,3 2,2 2,2 0,6 0,4 1,3 1,5 1,5 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7	1 2 1,1 0,5 1,6 2,2 0,9 0,9 1 1,3 0,6 1,4 1,4 1,4 0,6 2 2,3 0,4 1 1,5 0,5 0,9 1 1,3 0,6 1,4 1,4 1,4 0,6 1,5 0,5 0,9 0,9 1 1,6 0,9 1,6 0,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1	0,5 0,8 2 3,6 0,5 1,4 0,3 1,5 0,9 1,2 2,2 0,8 1,7 0,3 1,4 1,4 1,2 0,6 1,2 1,2 0,6 1,2 1,2 0,6 1,2 0,6 1,4	0,75 0,8 20,7 0,9 0,2 1,8 1,7 0,8 1,1 2,3 2,4 1,3 10,6 0,5 10,9 0,75 0,8 2,2 0 0,9 0,2 4 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0	1,7 1,5 0,5 0,8 0,7 1 0,9 0,6 1,4 1,3 1,8 1 0,1 0,95 1,4
Total pour la France	650	570	564	534	449	1,5	1,3	1,3	1,3	1	1,2	1,1	1	1,1	0,9

ROUGEOLE.

			TOTAL C	ues aec	ès	. p		bre de 0 000		ıts			1 000 ites ca		s .
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Ain	4 13	5	1 4	5	2 0	1,3	$1,5 \\ 0,2$	0,3	1,6 0,8	0,6 0	0,9	1,2 0,2	$\begin{bmatrix} 0,2\\0,6\end{bmatrix}$	1,3 0,7	0.5
Allier	1 0 0	·7 0 0	1 0 0'	· 0 1 0	0 0 0	0,3	1,8 0 0	0,3 0	$\begin{bmatrix} 0\\1,2\\0 \end{bmatrix}$	0,5 0 0	0,2	1,3 0	0,2 0 0	0 1 0	0,4
Alpes-Marit	. 2	3	1	-1	2	0,4	0,6	ŏ,2	0,2	0,4	ŏ,3	0,5	0,2	0,2	0,5
Ardeche	0	3	0.	2	2	0	1,1	0	0,8	0,8	0	0,9	0	0,6	0,6
Ardennes	$\frac{22}{2}$	0	0	9	4 0	8,5	0	0	$\begin{vmatrix} 3,2\\0 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,5\\0 \end{bmatrix}$	6.0	0	0	$^{2,6}_{0}$	1.1
Aube	$\tilde{4}$	ĭ	5	3	ő	1,6	0,4	2	1,3	ŏ	1,3	0.3	1.6	1,1	0
Aude	2	0	Ü	2	0	0,7	0	0	0,7	Ü	0,5	0	0	0,6	0
Aveyron	5 6	$\begin{bmatrix} 2\\7 \end{bmatrix}$	3	$\begin{bmatrix} 1 \\ 2 \end{bmatrix}$	$\frac{0}{12}$	$\begin{array}{c c} 1,6 \\ 0,6 \end{array}$	$0,6 \\ 0,7$	0,9	0,3 $0,2$	$\frac{0}{1,2}$	1,1	$0,5 \\ 0,6$	$\begin{bmatrix} 0,7 \\ 0 \end{bmatrix}$	0,3	1 0
Calvados	4	i	i	4	$\tilde{2}$	0,9	0,2	0,2	0,8	0,4	0,5 $0,7$	0,0	$\left \begin{smallmatrix} 0 \\ 0,2 \end{smallmatrix} \right $	$0,2 \\ 0,8$	0.4
Cantal	1	1	0	0	0	0.5	0,5	0	0	0	0,4	0,4	0	0	0
Charente	3	7	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	5 2	. 0 0	0,9	$\begin{bmatrix} 2,1 \\ 3,2 \end{bmatrix}$	0,3	$\frac{1.6}{0.4}$	0	0,7	$\frac{1,6}{2,5}$	$\begin{bmatrix} 0,2 \\ 0 \end{bmatrix}$	1,2	0
Cher	2	3	ŏ	$\bar{2}$	Ĭ.	0,7	1	0	0,7	0.3	$\begin{array}{c} 0,5 \\ 0.4 \end{array}$	0.7	0	$0.4 \\ 0.5$	0.2
Corrèze	3	2	1	1	0	1.2	0,8	0,4	0,4	0	0,8	0,6	0,3	0,3	0
Corse	$\begin{array}{c c} 1 \\ 3 \end{array}$	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	0	$\frac{1}{2}$	$\begin{array}{c} 0,4 \\ 0.9 \end{array}$	0,3	$_{0,3}^{0}$	0 0,8	0,5	0,4	[0,5]	0 3	0 7	0.4
Côtes-du-Nord	3	7	i	6	ő	0,5	1,2	$0,3 \\ 0,2$	1,1	0,6	$0,6 \\ 0,4$	0	$\begin{bmatrix} 0,2 \\ 0,1 \end{bmatrix}$	$0.7 \\ 0.9$	0,5 -0
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ŏ	0	0	0	0,0	ő .
Dordogne Doubs	3	3 5	1	$\frac{7}{2}$	4	0,8	0,7	0,3	1,9	1	0,5	0,6	0,2	1,4	0.7
Drôme	7	9	3	4	$\frac{1}{0}$	$\begin{bmatrix} 2,2 \\ 1.1 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,6 \\ 0 \end{bmatrix}$	0,9	$0,6 \\ 1,4$	$_{0}^{0,3}$	1,8	$\begin{bmatrix} 1,5\\0 \end{bmatrix}$	0,8	$^{0,6}_{1,2}$	$0.3 \\ 0$
Eure	4	ĭ	1	4	1	1,2	0,3	0,3	1.2	0,3	0,9	0,2	0,2	l,2	.0.3
Eure-et-Loir	5	6	1	2	1	$^{1,9}_{0,7}$	2,2	0,4	0,7	0,4	1,4	1,8	0,3	0,6	0,3
Finistère Gard	5 3	16	1 0	0	$\frac{16}{4}$	$\begin{bmatrix} 0,7 \\ 0,7 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 2,1\\1,4 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0,1\\0 \end{bmatrix}$	0	$\frac{2,2}{1}$	$0,5 \ \ 0,5 \ $	$\frac{1,9}{1,2}$	$\begin{bmatrix} 0.1 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	$\frac{1,8}{0,8}$
Garonne (Hte-)	9	ŏ	1	4	2	1,7	0	0,2	0.7	0.4	1.2	0,-	0,1	0.6	0.3
Gers	.2	0	0	1	0	1	0	0	0,5	0	0,7	0	0	0,4	0
Gironde Hérault	17	14	3 0	.9 3	. 0	$\begin{array}{c c} 1,9 \\ 0,2 \end{array}$	$\begin{bmatrix} 1,5\\0,4 \end{bmatrix}$	0,3	$\begin{bmatrix} 1\\0,6 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0, 6 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,4\\0,2 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,3\\0,3 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0,3 \\ 0 \end{bmatrix}$	0,85	0
Ille-et-Vilaine	17	9	2	6	0	2,8	1,4	0,3	1	0,0	2,2	1,2	0,3	$\frac{0.5}{0.8}$	0.5
Indre	3	2	0	5	0	1,2	0,7	0	2,2	0	0,8	0,6	0	1,6	0
Indre-et-Loire	8 9	0	5	$\frac{6}{3}$	0 4	$\begin{bmatrix} 2,2\\1,5 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0.2 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c c} 1,3 \\ 0,2 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 1,6\\0,5 \end{array}$	0,6	1,7	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0,1 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0,1 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c c} 1,4\\0,4 \end{array}$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0.5 \end{bmatrix}$
Jura	1	3	ô	2	3	0,4	1,3	0,-	0,9	1,2	$\begin{bmatrix} 1,1\\0,3 \end{bmatrix}$	0,1		$0.7 \\ 0.7$	1,1
Landes	1	1	0	0	. 0_	0,4	0,3	0	0	0	0,3	1.3	0 - 1	0:	0.
Loir-et-Cher	8	$\frac{2}{12}$.0	$\frac{2}{2}$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 2 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 3,2\\0,6 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c c} 0,8\\1,8 \end{array}$	0,4	$0.8 \mid 0.3 \mid$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0,3 \end{bmatrix}$	2,3			0,6	0
Loire (Haute-)	2	1	0	ő	1	0,9	0,4	0	0,3	0,5	$0.5 \\ 0.5$			$_0^{0,2}$	$\begin{array}{c} 0.2 \\ 0.3 \end{array}$
Loire-Inférieure .	3	10	0	0	7	0,4	1,4	0	0	0,9	0,3	1,1	ŏ [0	0,75
Loiret	8 3	$\begin{array}{c c} 1 \\ 0 \end{array}$	1	$\begin{array}{c c}4\\0\end{array}$	0	2.2 1.9	$\begin{bmatrix} 0,3\\0 \end{bmatrix}$	0.3 0.6	$\begin{bmatrix} 1,3\\0 \end{bmatrix}$	0	1,7			0,9	0
Lot	4	3	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	1	1	1,5	1,1	0,0	0,3	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0.4 \end{bmatrix}$	1.6	1		$\begin{bmatrix} 0,3 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c} 0 \\ 0.3 \end{array}$
Lozère	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1,1	0	0,9	0	0	0,9
Maine-et-Loire	$\frac{1}{2}$	11 7	0	$\begin{array}{c c}1\\2\end{array}$	$\frac{3}{2}$	0,2	2,1	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	0,2	0,6	0,1	1,7		0,2	0.5
Manche	5	5	$\frac{2}{3}$	$\frac{2}{5}$	5	$\begin{bmatrix} 0,4\\1,2 \end{bmatrix}$	$\frac{1,5}{1,2}$	$0.4 \\ 0,7$	0,4	$\begin{bmatrix} 0,4\\1,2 \end{bmatrix}$	0.3			$\begin{bmatrix} 0,4 \\ 1 \end{bmatrix}$	0,4
Marne (Hte-)	2	2	$\frac{3}{2}$	1	ĭ	i"	1	1	0,5	0,5	0,8			0,4	0,4
Mayenne	3	5	0	0	1	1,1	1,8	0	0	0.4	0,8	1,5	0	0	0,3
Meurthe-et-Mos	13	$\frac{6}{3}$	$\begin{bmatrix} 2 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\frac{7}{2}$	6 2	$\begin{bmatrix} 2,3\\2,5 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1 \\ 1,5 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0.3 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,2 \\ 0,9 \end{bmatrix}$	$0,9 \\ 0,9$	1,9	/		$\begin{bmatrix} 1 \\ 0.8 \end{bmatrix}$	0.9
Mcd3c	"	"	υ	-	-	۵,5	',''	U	0,0	0,0	1,0	1,1	0	0,0	0,7

ROUGEOLE (suite).

Départements 4	No	mbre	total d		ès	po		ore de 1000 h	décès abitant	ıs		pour	ore de 1 000 tes cau	décès	
	1951	1952	1953	1954	· 1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1595 —
Morbihan Mosellé Mosellé Nièvre Nord Oise Oorne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Bses-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées-Or Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Savoie (Haute-) Seine Saine-Maritime Seine-et-Oise Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Gar Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Hte-) Vosges Yonne Terr. de Belfort Total	2 63 10 4 4 2 4 1 1 2 5 11 3 4 4 4 1 1 0 10 16 8 11 3 1 1 2 2 2 4 3 1 1 4 2 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	15 7 18 7 20 0 6 1 0 2 2 9 1 1 1 8 6 8 7 3 1 1 8 6 8 7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 4 0 16 0 2 8 4 1 1 2 1 1 2 0 0 3 4 9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3 4 3 36 2 4 29 2 1 3 3 3 3 3 5 1 1 3 12 6 6 24 8 8 3 1 1 6 11 3 2 2 0 1 1 1 10 0 2 2 2 4 4	5 6 0 9 9 1 0 2 3 2 2 0 0 0 3 2 2 3 1 1 4 2 3 1 3 6 4 4 1 5 0 0 0 0 0 0 4 4 1 1 0 0 0 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,4 0,9 0,8 3,1 2,4 0,3 3,2 0,5 1,9 0,4 0,3 1 1,1 1,4 2,4 4,4 2,4 1 1,0,6 0,5 0,5 0,5 0,3 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1	2,8 0,7 2,7 0,9 1,6 1,5 0 1,4 0,4 0,9 0,4 4 0,6 2,8 8 1,3 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,6 1,3 1,3 1,4 1,4 1,4 1,5 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	0 0,6 0,8 0,7 0,6 0,8 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,5 0 0,7 0,7 0,6 0,8 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,6 0,5 1,2 1,7 0,4 1,4 2,3 0,4 2,3 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,7 0,7 0,7 0,7 0,4 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9 1,9	1 0,8 0 0,4 0,2 0 0 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 1,2 0,5 1,2 0,3 0,7 0,4 0,2 0,0 0 0 0 1,4 0,2 0 0 0,8 0 0 0 0,8 0 0 0 0,8 0 0 0 0 0,8 0 0 0 0	0,3 0,8 0,5 2,2 2,4 0,5 2,4 0,5 1,4 0,3 0,7 0,7 0,9 1 0,5 0,7 0,7 0,9 1 0,5 1,4 0,5 1,4 0,5 1,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0	2,2 0,7 2 0,6 1,4 0,6 1,3 0 1,1 0,4 0,2 0,3 0,3 2,4 3 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 1,1 0,7 0,5 0,6 0,7 0,7 0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0 0,5 0,6 0,5 0,5 0,6 0,2 0,6 0,4 0,1 0,2 0,3 0,1 0,4 0,0 0,4 0,8 0 0,8 0 0,8 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,5 0,9 1,4 0,2 2 0,3 0,2 1,2 1,1 0,3 0,4 0,4 0,5 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,9 0,8 0,9 0,9 0,8 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,7 0,3 0,2 0,1 0,5 0,4 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,4 1 0,3 0,4 0,2 0 0 0,1 1 0,5 0 0 0,1 0 0,3 0,2 0 0 0,1 0 0,3 0 0,3 0 0,3 0 0,4 0 0,4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
pour la France.	636	455	160	351	212	1,5	1,1	0,4	0,8	0,5	1,1	0,9	0,3	0,1	0,4

COQUELUCHE.

Départements			nbre to es d éco			_ p	Nomb	ore de 0 000 1		its		pour		e décès) décès suses	
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
						—	_						i		
Ain	1	7	5	2	5	0,3	2,2	1,6	0,6	1,6	0,2	1,7	1,2	0,5	1,2
Aisne	5	4 2	4 3	6 2	9 2	1	0,8	0,8	1,2	1,8	0,7	0,7	0,6		1,4
Allier	1	ő	0	ő	1	0,3	0,6	0,8	0,5	0,5	0,2	0,4	0,5		0,4
Alpes (Basses-)	i	1	ŏ	ŏ	ō	1.1	1,1	Ü	ő	1,2	0.9	$\begin{vmatrix} 0 \\ 1 \end{vmatrix}$	0	0	0,9
Alpes (Hautes-)	ō	î	ő	ŏ	$\frac{3}{2}$	0,1	0,2	ő	0 -	0,4	0,3	0.2	Ü	0	0,5
Alpes-Marit	ö	5	5	4	ī	ŭ	1,9	1,9	1,6	0,4	ŏ	1,5		1,2	0,3
Ardennes	2	4	12	1	2	0,8	1,5	4,3	0,3	0,7	0,5	1,1		0,3	0,6
Ariège	U	1	0	0	1	o'	0,6	0	0	0,7	ō	0,5	0,"	o'	0,5
Aube	5	5	6	2	0	2	2	2,4	0,8	0	1,6	1,7	1,9	0.7	O
Aude	3	2	- 1	0	1	1,1	0,7	0,4	0	0,4	0,8	0,6	0,3		0,3
Aveyron	4 1	4	1	0	1	1,3	1,2	0,3	0	0,3	0,9	1	0,2	0	0,3
Bouches-dRh	7	7	6	6	7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6	0,5		0,6
Calvados	4	8	8	1	8	0,9	1,8	1,8	0,2	1,6	0.7	1,6	1.4		1,6
Cantal	4	0 3	5 4	3	2	2,1	0	2,6	0,7	1,1	1,5	0 -	2	1,4	0,9
Charente	1 3	4	1	2	2 3	0,3	0,9	1,2	0,6	0,6	0,2	0.7	0,9		0,5
Charente-Mar	3	3	$\frac{1}{2}$	3	2	0,7 1	0,9	$0,2 \\ 0,7$	0,2 $1,1$	$\begin{array}{c} 0.7 \\ 0.7 \end{array}$	$0.5 \\ 0.6$	$0.7 \\ 0.7$	$0,2 \\ 0,4$	$0,2 \\ 0,7$	$0,5 \\ 0,5$
Cher	2	ï	ī	3	ī	0,8	0,4	0,1	1,2	0,4	0.5	0.3	0,4		0.3
Corrèze	ō	- ô i	ô	ő	ō	0,0	0,	0,4	0,2	0,1	0,0	0,3	0,3	0,5	0,.,
Corse	4	8	šĺ	ĭ	ž	1,1	2,2	0.8	ŏ.3	0,6	0,8	1,8	0.6		0,5
Côtes-du-Nord	4	7	4	2	6	0,7	1,2	0,7	0,4	1,2	0,5	i'''	$\begin{bmatrix} 0,5\\0,5 \end{bmatrix}$		0.9
Creuse	2	3	0	0	2	1,1	1,6	ŏ"	0	1,1	0,7	1	0,"	Ů,	0,7
Dordogne	6	3	1	3	3	1,5	0,7	0,2	0,8	0,8	1	0,6	0,2		0,6
Doubs	3	3	1	1	4	0,9	0,9	0,3	0,3	1,2	0,8	0,9	0.3		1,1
Drôme	1	3	0	1	5	0,4	1,1	0	0,3	1,8	0,3	0,9	0	0,3	1,4
Eure	7	5	0	4	4	2,1	1,5	0 _	1,2	1,2	1,6	1,3	0	1	1
Eure-et-Loir	2	5	2	2	1	0,7	1,8	0,7	0,7	0,4	0,6	1,5	0,5		0,3
Finistère	8 2	$\begin{bmatrix} 3 \\ 2 \end{bmatrix}$	8	3 4	5	1,1	0,4	1,4	0,4	0,7	0,8	0,3	0,8		0,55
Gard	4	9	0	ő	1	0,5	0,4	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0.2 \end{bmatrix}$	1,1	0.2	0,4	0,4		0.9	0,2
Garonne (Hte-)	2	2	3	i	-10	0,8	$\begin{bmatrix} 1,7\\1 \end{bmatrix}$	1,5	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0,5 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 2,1\\0 \end{bmatrix}$	0.5	1,3	-,-,	0 1	0,7
Gers	7	22	3	6	13	0.8	2,4	0,2	0,6	1,4	0,7	0,8		$0,4 \\ 0,6$	1,1
Gironde Hérault	5	13	ĭ	ŏ	2	1.1	2,7	0,2	0,	0,4	0,8	$\frac{1}{2},1$		0,0	0,3
Ille-et-Vilaine	6	6	10	10 I	$\bar{3}$	i	ī"	1,6	ĭ,7	0,5	0,7	0,8		1,3	0,4
Indre	3	4	2	1	1	1.2	1,5	0,8	0.4	0,4	0,8	1,2		0,3	0,3
Indre-et-Loire	9	4	4	3	9	2,5	1,1	1,1	0,8	2,5	1,9	1		0,7	2,1
Isère	6	8	6	6	3	1	1,3	1	0,9	0,5	0,7	1,1	0,8	0,85	0,4
Jura	3	2	2	1	1	1,3	0,8	0,9	0,4	0,4	1	0,7		0,4	0,1
Landes	1	0	0	1	1	0,4	0	0	0,4	0,4	0.3	0		0,3	0,3
Loir-et-Cher	7	$\frac{2}{24}$	3	0	1	2,8	0,8	1,2	0 .	0,4	2,1	0,6		0	0,3
Loire	1	1	2	1	14	1,4	3,6	0,4	$0,6 \\ 0,5$	2,1	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0.3 \end{bmatrix}$	2,8		0,5	1,7
Loire (Haute-)	3	16	í	5	3	0,4	0,4 $2,2$	0,9	0,7	0,9	$0.3 \\ 0.3$	0,3		0,3	0,6
Loire-Inférieure . Loiret	5	2	ō l	5	1	1,4	0.5	$\begin{bmatrix} 0,1\\0 \end{bmatrix}$	1,4	$0,4 \\ 0,3$	1,1	$\begin{bmatrix} 1.8 \\ 0.4 \end{bmatrix}$		$\begin{bmatrix} 0,5\\1,1 \end{bmatrix}$	$0,3 \\ 0,2$
Lot	2	5	ĭ	ĭ	î	1,3	3,2	0.6	0.6	0,7	1,1	2.7		0,6	0.4
Lot-et-Garonne	ī	ĭ	ô	2	3	0,4	0,3	0,0	0,7	1,2	0,3	0,3		0,6	0.8
Lozère	0	i	ŏ	ō	ĭ	0 1	1	ŏ	0	1.1	0	0,9		0,0	0,9
Maine-et-Loire	1	14	5	3	18	0,2	2,6	0,9	0,6	3,5	0,1	2		0,5	2,8
Manche	1	4	6	3	2	0,2 +	0,8	1,3	0,7	0,4	0,2	0,8			0.4
Marne	3	1	5	5	4	0,7	0,2	1,3	1	0,9	0,6	0,2	1	1	0,8
Marne (Hte-)	1	5	0	1	1	0,5	$\frac{2}{5}$	0	0,5	0,5	0,4	2	0		0,4
Mayenne	5	9	4	1	.1	1,9	3,3	1,5	0,4	0,4	1,3	2,8			0,3
Meurthc-et-Mos Mense	8	3	7	13	11	$\frac{1,4}{2}$	0,5 0,5	$\begin{bmatrix} 1,2 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c c} 2,1 & \\ 0,5 & \\ \end{array}$	1,8 0,5	1,2 1,5	0,4	1	$\begin{bmatrix} 1,9 \\ 0,4 \end{bmatrix}$	1,7 0,4

COQUELUCHE (suite).

Départements			nbre to			ро		ore de) 000 i		its		pour	ore de 1 000 tes ca	décès	
Departements	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Oorne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Bses-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées-Or Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Saône (Haute-) Saône (Haute-) Saône-et-Loire Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-Maritime Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-ct-Gar Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Hte-) Vosges Yonne Total pour la France	7 10 6 29 2 1 10 0 0 1 1 1 4 7 5 2 2 4 5 2 4 5 2 1 9 3 3 2 0 5 5 5 5 6 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 8 7 8 7 8 8 8 7 8 8 7 8 8 8 8 7 8 7 8 8 8 8 7 8	16 4 4 40 11 1 25 9 1 1 2 2 4 4 7 7 5 19 3 7 7 1 1 1 6 62 11 6 62 11 2 0 0 0 4 2 2 6 6 6 0 0	7 7 4 22 1 1 1 20 4 0 1 1 5 8 10 2 4 5 3 3 5 7 7 1 9 9 0 0 3 3 1 1 2 1 6 3 0 0 0 3 3 9 5 7 7 1 9 9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	6 9 2 32 4 2 2 15 4 0 3 3 6 4 4 0 26 8 8 3 10 2 2 2 3 1 1 0 3 3 4 4 2 2 2 3 3 1 0 3 3 4 4 2 2 2 3 3 1 0 3 7 3 0 7	7 16 22 29 3 66 17 8 3 2 2 0 2 3 3 3 5 5 0 0 1 4 222 15 6 8 8 0 0 2 2 6 6 4 3 1 1 6 3 3 5 5 3 8 8	1,3 1,5 1,4 1,4 1,4 1,4 1,5 0,6 0,4 0,5 0,4 0,6 1,4 1,4 1,5 1,1 1,1 1,5 1,1 1,1 1,5 1,1 1,1 1,1	3 0,6 1,5 1,9 2,6 0,3 1,9 1,8 0,2 0,9 1,7 1 1 2 0,4 2,1 1,7 0,7 0,5 0,5 0,5 0,6 1,6 2,2 0,6 0,6 1,6 1,6 1,7 1,7 1,7 1,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0	1,3 0,9 1,6 1,1 1,1 0,2 0,3 1,6 1 0,5 0,4 0,7 1,6 1 1,2 0,3 1,1 1,2 0,3 1,9 0 0 0,5 0,3 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1	1,2 1,2 0,8 0,9 0,7 0,7 0,6 1,4 1,6 0 0,3 0,7 0,6 1,4 1,6 0 0,5 0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	1,3 2,1 0,8 10,7 2,2 1,3 1,7 0,7 1 0 0,3 0,6 0,3 1,4 1,4 1,5 0,5 0,7 0,5 2,2 1,3 0,5 0,7 1,4 0,7 1,4 0,7 1,4 0,7 1,4 0,7 1,4 1,4 0,7 1,4 0,7 1,4 0,7 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4	0,9 1,3 1,5 1 0,3 0,2 0,6 0 0 0,3 0,4 1 1,0,5 0,5 1,4 1,5 0,5 0,5 1,1 1,1 1,1 0,8 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6	2,4 0,5 1,1 1,5 2,2 0,3 0,8 1,6 1 1 0,2 0,8 1,6 1 1 1 0,2 0,8 0,8 1,6 1 1 1 0,5 0,8 1,6 0,8 1,6 1 1 1 0,5 0,8 0,5 1 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6	1 0,9 1 0,8 0,2 0,3 1,3 0,5 1,2 0,8 0,5 0,9 0,4 0,2 1,4 0,0 0,2 1,4 0,0 0,2 1,4 0,6 0,5 0,2 1,7 0 0,5 0,2 1,2 0,5 0,2 1,2 0,7 0	0,9 1,2 0,3 1,2 1,2 0,6 0 0,6 0 0,5 1,2 1,4 0,5 0,6 0,6 0,5 1,2 1,4 0,5 0,6 0,6 0,5 1,2 1,2 1,4 0,6 0,5 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	1 1,9 0,6 1,1 0,6 1,7 1,1 1,2 0,6 6 0,8 0 0,2 0,4 3 1 0,7 0 0,3 1,2 0,4 1,1 1,1 0,4 0 0,5 0 0,4 1,8 0,75 0,2 1,3 0,75 4,3

Départements	```		ore to décè						décès habita		N	ombre	total	des ca	s		I	-ėthali	té			pour		décès décès uses	
	1951 1	952 1	1953	1954 1	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Ain Aisne Alier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes (Hautes-) Alpes-Marit. Ardèche Ardennes Ariège Aube Aveyron Bouches-du-Rh. Calvados Cantal Charente Charente-Mar. Cher Corrèze Corse Corse Cotes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Hte-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre Indre Indre Indre Indre Indre Isère Jura Landes Landes Loir-et-Cher	2 0 0 0 0 1 2 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 8 1 0 0 0 1 1 1 1 1	0 1 2 1 2 1 2 1 0 1 1 0 0 0 3 0 2 2 1 5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 2 0 0 1 1 0 0 0 3 0 0 0 1 1 1 0 0 0 3 1 0 0 0 0	3 1 0 0 1 1 1 0 1 1 1	0,6 0 0 0 1,1 1 0 0 0,7 0 0,3 0 0,5 0 0,5	0 0,2 0,6 1,2 2,2 2,2 0,8 0,4 0,3 0 0,7 0,2 0 0 0,7 0,3 0,7 0,5 0,2 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 1 0 0,3 0,6 1 0 0,3 0,6 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8	0 0,8 0,6 0 0 0,8 0,5 0	$\begin{array}{c} 0,4 \\ 0 \\ 0 \\ 0,6 \\ 0,6 \\ 0 \\ 0,3 \\ 0 \\ 0,1 \\ 0,2 \\ 0,7 \\ 0 \\ 0,2 \\ 0,7 \\ 0 \\ 0,3 \\ 0,2 \\ 0,4 \\$	0,6 0,3 0 0,2 0,4 0,4 0,4 0,4 0,5 0,5 0,7 0,8 0,7 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	32 20 92 11 34 111 37 10 23 141 171 199 22 56 13 25 56 13 27 40 41 47 36 88 57 10 12 23 81 12 27 40 41 47 36 86 87 40 41 47 47 40 47 48 48 57 48 57 58 58 58 58 58 58 58 58 58 58	37 201 45 0 28 81 18 15 18 16 17 22 20 55 42 53 16 18 31 18 31 19 22 55 42 42 53 42 42 53 42 42 54 42 42 42 44 44 45 47 47 47 47 47 47 47 47 47 47 47 47 47	40 28 46 7 49 30 16 23 8 10 50 4 47 7 8 24 42 24 42 21 12 19 53 88 19 53 88 9	19 7	10 25 44 83 11 18 68 68	0 0 2,9 1,8 0 0 20 0 0 8,3 5,7 1,4 0 0 7,7 4 4,3 3,7 7,5 2,4 0 0 8,9 4,3 6 12,5 0 0 0 8,9 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5	0 0,5 4,4 0 7,1 1,6 6,4 2,8 0 5,5 6,6 0 7 1,5 0 0 0 3,6 4,2 0 3,2 0 3,2 0 3,5 6,8 0 3,5 6,8 0 3,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 5,6 0 0 0 4,3 25 6,4 0 0 4,3 12,5 2,2 4,2 4,8 0 0 10,7 4,6 0 0 0 10,7 4,3 12,5 3,8 12,5 0 0 0 10,7 10,7 10,7 10,7 10,7 10,7 10,	0 5,6 4,4 0 6,7 0 12 0 0 3,4 11,1 3,5 1,75 0 10,7 2,5 0 0 10,7 2,5 0 0 0 4,6 0 0 0 12,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 18,7 3,2 0 0 3,2 4,5 2,6 0 8,3 6,7 8,8 1,3 0 0 0 0,7 0 3,8 6,7 0,9 0 0,7 0,3 0,9 0,7 0,4 0,5 0,9 0,4 0,5 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7		0 0,2 0,4 0,9 2 0,2 0,6 0,3 0 0,3 0,6 0,2 0,7 0 0,5 0,6 0,2 0,5 0,2 0,5 0,2 0,5 0,2 0,5 0,7 0,7 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0 0 0 0 0 0 0,5 0 0 0 0,5 0 0,6 0,5 0 0,6 0,5 0 0,4 0,2 0,5 0,6 0,5 0,6 0,6 0,5 0,6 0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0 0,2 0,4 0 1,2 0 0 0 0,9 0 0,3 0,3 0,3 0,2 0 0,5 0,0 0 0,5 0,3 0 0 0,5 0,0 0 0 0,5 0,0 0 0 0,0 0,0 0,0	0,5 0,2 0,2 0,3 0,3 0,3 0,3 0,4 0,2 0,4 0,4 0,2 0,3 0,3 0,6 0,7 0,2 0,3 0,6 0,7 0,2 0,5 0,5 0,6 0,7 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9
Loire Loire (Haute-) Loire-Inférieure Loire-Inférieure Loite Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Mos. Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Htes-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées (Htes-) Pyrénées (Haute-) Saône (Haute-) Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Scinc-et-Marne Scinc-et-Marne Scinc-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Terr, de Belfort Total pour la France	3 1 4 4 0 1 1 1 0 0 5 5 0 0 2 2 0 0 3 3 1 1 5 5 0 0 1 1 5 5 0 0 1 1 2 0 0 4 4 1 3 0 0 6 6 2 1 1 0 0 0 1 7 7 7 1 1 4 4 0 0 8 8 2 1 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 1 2 2 0 3 1 5 5 2 2 1 6 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	4 1 5 0 1 3 0 2 3 2 1 1 1 2 2 5 0 1 8 2 1 5 1 0 0 1 1 2 2 1 1 1 0 1 0 1 2 3 2 3 3 0 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 2 2 4 0 7 1 0 0 0 2 0 1 2 3 2 3 3 0 0 2 2 4 0 7 1 0 0 0 1 2 3 2 3 3 0 0 2 4 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0	50 00 00 00 00 11 11 00 4 33 22 11 20 01 01 02 33 32 20 11 11 61 00 41 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	3 0 3 0 0 1 3 0 0 1 2 2 0 0 2 3 1 1 1 2 0 0 3 0 0 4 1 1 0 2 0 0 4 1 9 9 0 0 0 0 1 1 1 3 0 0 0 2 1 0 0 0 0 1 1 1 3 0 0 0 2 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1 0 1 1 1 0 0 0 0 1 4 2 2 0 0 3 4 4 2 2 2 0 0 0 1 3 2 2 0 1 1 1 2 2 0 0 1 1 1 1 2 2 0 0 1 1 1 1	0 1 0 0,5 0,5 0,9 0 0,4 0 0,2 0,3 0 1,2 0,4 0 0,8 0,2 0,3 0 1,7 0,7 0 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0,44 0,77 0,66 1,11 0,3 0,66 0,55 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,	0,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,4 0,6 1,1 0,2 0,4 0,5 0,5 0,2 0,3 0,0 0,3 0,2 0,9 0,9 0,0 0,4 0,1 0,2 0,4 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 0,2 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 0,9	0,1 0,2 0,1 0 0,2 0,3 0 0,7 0,7 0,7 0,3 0 1,6	200 1588 300 300 158 122 155 149 299 66 31 66 256 67 144 777 31 153 500 577 122 88 33 173 328 140 456 62 29 144 143 188 150 52 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22	279 347 411 108 5 388 666 777 544 130 145 20 114 62 20 115 12 37 755 42 20 115 15 562 562 562 562 563 563 244 26 355 32 24 355	300 166 288 100 1660 377 177 177 1099 255 166 211 422 288 455 441 577 3511 45 330 866 177 9 9 1266 212 248 24 5 24 5 25 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26	8 137 177 177 173 13 3 120 62 411 252 224 41 19 9 6 6 21 1 2000 23 302 141 36 37 343 32 11 37 35 73 15 79 21 1 13 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	255 8 3 911 411 133 1499 293 299 616 230 200 188 99 122 15 107 70 20 21 225 24 25 26 27 67 68 8 8 8 60 41 17 17 29 17 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	5,5 0,6,6 8,3 0,2,8 5,5 0,3,1 14,3 0,3,1 3,2 7,9 10,4 0,1,9 10 0,4 0,5 3,1 3,2 7,9 10,4 0,4 0,5 10,4 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5	1,4 1,4 0 9,1 1,4 0 0,5 2,8 1,8 1,8 1,8 1,3,2 0 5,7 15,1 12,2 0 0 2,7 1,3 10,8 6,6 6,6 1,8 0 0,5 5,9 11,1 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8	4,1 0 3,1 0 0 0 0 3,3 6,3 6,3 6,3 1,5 1,5 9 1,8 0 0 6,7 3,1 1 1 0 0 0 6,7 3,1 1 1 2,2 0 0 0 3,2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	$\begin{bmatrix} 4,9\\0\\9,1 \end{bmatrix}$	1,3 1 4 0 0 1,1 6,9 4,8 0 1,3 1,4 6,9 3,1 6,3 1,4 2,7 6,7 0 1,4 2,7 6,7 0 1,4 2,1,6 4,8 1,3 0 0 1,1 0 0 0 0 1,1 0 0 0 0 1,1 0 0 0 1,1 0 0 0 1,1 0 0 0 1,1 0 0 0 1,1 0 0 0 1,4 0 0 1,4 0 0 1,5 0 0 0 1,5 0 0 0 1,5 0 0 0 0 1,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,8 0,8 0,4 0,4 0,7 0,4 0 0,3 0 0,2 0,3 0 0,2 0,7 0,7 0,4	0,5 0,3 0,5 0,5 0,6 0,4 0,4 0,4 0,7 0,7 0,7 0,3 0,4 0,3 0,7 0,7 0,3 0,3 0,1 0,3 0,1 0,3 0,1 0,3 0,4 0,4 0,3 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5	0,6 0,0 0,2 0,4 0,6 1,1 0,4 0,3 0,7 0,0 0,3 0,4 0,2 0,4 0,3 0,5 0,0 0,1 0,2 0,2 0,4 0,6 0,3 0,2 0,2 0,4 0,6 0,2 0,2 0,4 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0,4 0,3 0,6 0,6 0,2 0,4 0,6 0,5 0,2 0,3 0,0 0,0 0,3 0,2 0,3 0,0 0,3 0,2 0,3 0,0 0,2 0,3 0,0 0,2 0,4 0,5 0,5 0,2 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5	0,3

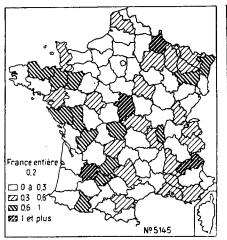
DIPHTÉRIE.

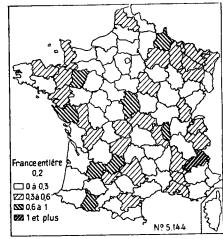
Départements			nbre t						décè habite			Nombr	e total	des cas			I	éthalit	té			pour	1 000	e décè décès auses	
	1951	1952	1953	1954	195 5	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-). Alpes (Hautes-) Alpes-Marit. Ardèche Ardennes Ariège Aube Aveyron Bouches-dRh Calvados Cantal Charente Charente-Mar. Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Hte-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher	5 1 0	0 1 0 1 1 1 1 0 0 2 1 1 1 1 2 0 3 1 1 1 1 0 3 2 0 0 0	1 1 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 1 0 0 0 0 1 1 0 0 0 0 0 1 1 1 0	1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 1,2 0,7 0 0,8 0 0,6 0,6 0,8 0 0 0,5 0 0 0,5 0 0 0 0	0,3,2,0,0 0,0,2,0 0,0,4 0,0,0,0 0,0,4 0,0,3 0,0,2 0,0,3 0,0,0,3 0,0,0,3 0,0,0,3 0,0,0,0,	0,2 0 0,3 0 0,5 0,8 0,1 0,8 0,4	0,2 0,3 0 0,2 0 0,7 0 0,3 0,3 0 0,2 0,3 0,4 0 0,8 0 0,2 1,1 1,3 0,9 0,5 0,5	0,3 0,2 0 0 0 1,2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	14 18 26 24 1 130 30 26 57 20 147 25 8 12 56 28 35 35 31 38 26 28 35 35 41 47 47 47 47 47 47 47 47 47 47	23 15 27 23 1 89 33 22 4 31 16 6 37 24 12 13 19 34 32 34 31 19 34 32 31 19 34 31 19 34 36 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38	11	7 22 20 3 11 60 30 7 1 26 16 4 63 8 3 3 5 9 9 5 7 19 5 3 3 6 6 28 11 15 96 6 11 122 5 5 30 13 183 14 4 13 7 2 8 8 18	12 8 21 3 16 51 19 4 3 11 8 8 1 168 8 8 1 9 8 8 2 2 3 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	7 0 0 4,2 2,3 0 7,7 7 1,8 10 13,5,4 0 0 13,3 0 20 16,8 8,6 0 0 12 7,7 7 0 4,3 8,6 8,6 0 0 20 4,1 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1	4,3 6,6 3,7 0 0 1,1 3 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 4,2 8,3 0 0 0 0 4,2 8,3 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	8,3 7,1 16,6 0 0 0 25 7,7 0 0 3,6 8,3 0 0 0 5,3 15,4 0 0 7,1 7,1 0 0 3,3 0 0 13,3 0 0 13,3 0 16,6 0 17,7 17,1 18,0	0 4,5 5 0 0 1,7 0 0 0 10 0 0 25 4,8 0 0 0 0 11,1 20 0 0 0 0 0 11,1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	8,3 12,5 0 0 0 0 0 0 14,2 0 0 0 12,5 0 0 0 0 8,3 0 7,1 0 0 0 9,3 5,3 0 0 0,3 7,7 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,4 0,2 0,4 0 0 0,8 0,2 0 0,1 0,4 0,1 0,3	0,2 0,2 0,3 0 0 0,1 0,4 0,2 0,1 0,3 0,2 0,1 0,3 0,2 0,1 0,3 0,2 0,3 0,3 0,2 0,1 0,3 0,2 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3	0,2 0,4 0 0 0 0,5 0 0,5 0 0 0,4 0,2 0 0,2 0,4 0 0,2 0,4 0 0,5 0,6 0 0,6 0,6 0 0,6 0,6 0 0,6 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0,6 0 0 0,6 0 0 0,6 0 0 0 0	0 0,2 0,8 0,3 0 0,7 0 0,0,7	0,2 0,2 0 0 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Loire (Haute-). Loire-(Inférieure Loire-Inférieure Lot		2 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0 99 11 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0,9 1,4 0 0 0 0,4 0,5 0 0,4 0,2 1 0,4 0,2 0,7 0,6 0 0,5 0,4 0,6 0,4 0,6 0,7 0,6 0,6 0,6 0,7 0,7 0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	1,1,1 0 0 0.3 0,2 1 0 0.3 0,2 1 0 0.3 0,2 0,4 0,2 0,4 0,2 0,3 0,2 0,4 0,2 0,3 0,2 0,3 0,3 0,2 0,4 0,2 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4	0 1,8 0,6 0,4 0 0,4 0 0,4 0 0,5 0 0,9 0,0 0,5 0 0,5 0	0 1,2 0,3 0 0,4 0,5 0,5 0,5 0,0 0,2 0,3 0 0,2 0,3 0 0,2 0,3 0 0,5 0,4 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0 0 0 0 0,4 0 0,4 0,7 0,2 0,1 0,0,5 0,4 0,5 0,1 0,0,5 0,2 0,1 0,0,5 0,2 0,1 0,0,4 0,7 0,7 0,0,5 0,0,0,5 0,0,0,5 0,0,0,5 0,0,0,5 0,0,0,5 0,0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,5 0,0,0,0,	9 222 90 15 22 22 52 114 13 36 19 205 62 8 133 31 11 26 43 10 44 12 27 6 23 3 8	16 160 444 6 19 3 25 11 688 19 15 50 46 46 45 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	6 2344 16 234 16 324 244 21 16 25 24 24 25 26 26 26 27 27 27 27 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28	303 111 133 263 133 264 100 211 8 999 4 4 100 388 21 112 5 31 366 500 82 7 7 7 2 2 2 111 466 1451 1096 7	0 161 88 81 122 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	22,24,9 0 0 0 0 0 8 0 10,5 4,3 2,6 13,4 14,3 2,6 6,6 11,1 7,8 0 0 0,5 6,5 3,8 3,1,8 0 0 0,5 6,6 5,3 3,8 0 0 0 0,8 0 0 0,8 0 0 0,8 0 0 0,8 0 0 0,8 0 0 0,8 0 0 0 0,8 0 0 0 0 0,8 0 0 0 0 0,8 0 0 0 0 0 0 0,8 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 7,44,2,3 16 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 5,6 11,3 0 0 0 11,5 4,2 0 0 12,5 6,2 0 0 1,7 5,6 0 0 0 0 0 12,5 6,2 0 0 0 1,7 5,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	9,1 0 0 0,7,7 7,7 7,7 0 14,3 11,1 8,4 0 0 0 6,1 0 0 0 20 3,2 2,8 4 2,5 0 0 13,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	10 0 0 11,1 7,1 0 3,4 12,5 0 0 5 13,2 1,5 0 3,1 10,5 2,9 0 0 0 0 0 1,1 1,5 0 0 1,5 1,5 0 0 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5 1,5	0,11 0,2 0,2 0,2 0,2 0,5 0,4 0 0,3 0,3 0,3 0,4 0,3 0,6 0,6 0,9 0,1 0,1 0,2 0,2 0,5 0,5 0,4 0,3 0,3 0,3 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,4	0,9 0,8 0,0 0 0 0 0 0,3 0,2 0,4 0,6 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1	0 1,3 0,6 0,4 0,4 0 0,7 0,1 0 0,4 0 0,1 0 0,4 0 0,1 0 0,4 0 0,1 0 0,4 0 0,1 0 0,4 0 0,1 0 0,2 0	0,9 0,2 0,3 0,2 0,4 0,3 0,2 0,2 0,2 0,2 0,4 0,4 0,3 0,2 0,4 0,4 0,3 0,2 0,6 0,6 0,6 0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7	0,6 0 0,1 0,1 0,04 0,4 0,3 0 0,2 0,4 0,1 1,6 0,1 0,3 0 0,2 0,7 0,6 0,08 0,08

Typhoïde.

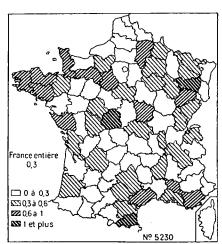
MORTALITÉ

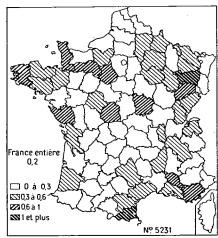
1954.





1955.





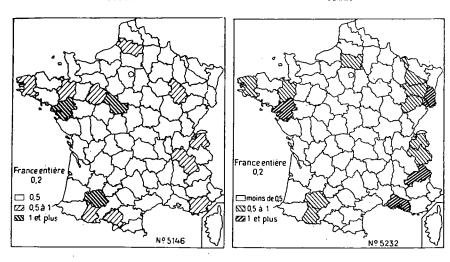
TAUX POUR 100 000 HABITANTS

Diphtérie.

MORTALITÉ

1954.

1955.

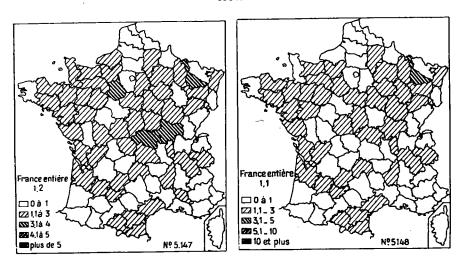


Taux pour 100 000 habitants

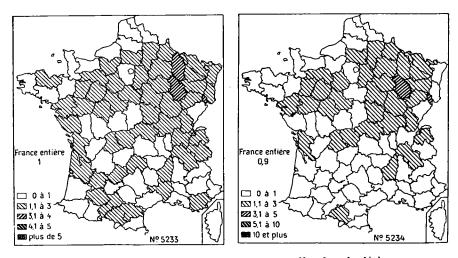
Tétanos non puerpéral.

MORTALITÉ

1954.



1955.

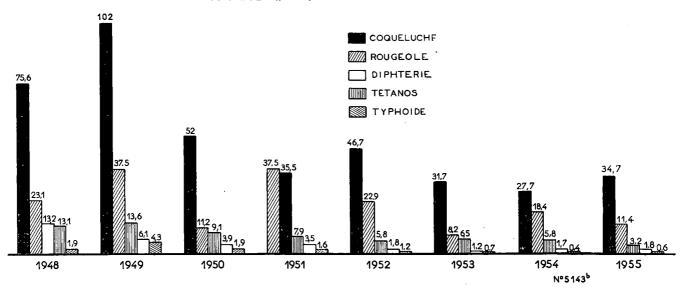


TAUX POUR 100 000 HABITANTS

Nombre de décès pour 1000 décès toutes causes.

Mortalité infantile.

ENFANTS DE 0 A 1 AN. TAUX POUR 100 000 HABITANTS



INCIDENCE DU SEXE ET DE L'AGE SUR LA MORBIDITÉ ET LA MORTALITÉ PAR MALADIES INFECTIEUSES EN 1955

I. - MORBIDITÉ

А. — Турної ре

En 1955, l'indice de morbidité s'est élevé à 10,4, supérieur à celui de 1954 (9,1). Alors qu'en 1954 il était nettement supérieur dans le sexe masculin, en 1955 la différence entre les deux sexes est faible, l'indice passant, dans le sexe féminin, de 8,3 à 10,3. La répartition des cas donne 48,9 % des cas pour le sexe masculin et 51 % pour le sexe féminin. En 1953 et 1954, le sexe masculin groupait un pourcentage supérieur à celui du sexe féminin. L'étude de la répartition des cas en fonction de l'âge montre une atteinte très nette des sujets jeunes. Dans le sexe masculin, l'indice maximum se situe de 10 à 14 ans, et dans le sexe féminin plus tôt encore, avant 10 ans. Pour les deux sexes, on constate un indice de morbidité maximum entre 1 et 14 ans. En 1954, l'indice maximum n'avait été noté que pour la seule tranche d'âge de 15 à 19 ans.

B. — DIPHTÉRIE

L'indice de morbidité s'est abaissé par rapport à 1954 : 4,9 au lieu de 5,8. Il est égal dans les 2 sexes. La morbidité la plus forte est constatée de 1 à 9 ans. En fonction de l'âge, on constate une diminution de la morbidité avant un an par rapport à 1954, et une légère augmentation de la morbidité dans le sexe féminin, après 14 ans. Les courbes de morbidité du sexe masculin et du sexe féminin se croisent après cet âge, ainsi que nous l'avions déjà constaté les années précédentes.

C. — POLIOMYÉLITE

L'indice de morbidité est plus élevé en 1955 qu'en 1954, respectivement 4,2 et 3,5. Il y a toujours une assez nette différence suivant le sexe : 57,9 % des cas pour le sexe masculin, 42 % pour le sexe féminin. La morbidité maximum se situe toujours de 1 à 4 ans pour les deux sexes, mais elle reste élevée de 5 à 9 ans. La décroissance est ensuite régulière, sans augmentation chez l'adolescent ou l'adulte jeune. A cet âge, elle reste toutefois plus élevée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin.

ÉPIDÉMIOLOGIE

D. — BRUCELLOSE

L'indice de morbidité est légèrement inférieur en 1955 à celui de 1954, 1,6 contre 2,2. Il y a toujours une nette prédominance de la maladie dans le sexe masculin. L'indice est de 2,6, alors qu'il est seulement de 0,6 dans le sexe féminin. Le sexe masculin groupe 80,3 % des cas. L'âge de prédilection se situe entre 25 et 40 ans, comme en 1954.

II. — MORTALITÉ

А. — Тұрноїде

Le nombre des décès est en augmentation par rapport à 1954 : 124 au lieu de 105. Il y a cu 71 décès du sexe masculin et 53 du sexe féminin. Le taux de mortalité reste sans changement : 0,3. Comme en 1954, on constate une augmentation du taux de mortalité à partir de 50 ans, surtout chez l'homme.

B. — DIPHTÉRIE

Le nombre des décès a encore diminué par rapport à 1954 : 80 au lieu de 91, 40 pour chaque sexe. Le taux de mortalité est de 0,2, comme en 1954.

C. — POLIOMYÉLITE

Le nombre des décès est nettement supérieur à celui de 1954 : 186 au lieu de 145. L'augmentation est surtout nette dans le sexe masculin : 121 au lieu de 87. Mais il faut tenir compte du fait que 300 cas de plus ont été signalés. Le taux de mortalité est de 0,4, supérieur à celui de 1954, mais inférieur à celui de 1953, où un nombre voisin de cas avait été signalé.

D. — TÉTANOS

Le nombre des décès est en diminution par rapport à 1954. Il y a une forte diminution des décès par tétanos du nourrisson.

E. - ROUGEOLE

Le nombre des décès a diminué parallèlement à celui des cas. Le taux passe de 0,8 à 0,5.

F. - COQUELUCHE

Le nombre des décès a augmenté, passant de 310 à 388. Le taux s'élève de 0,7 à 0,9. Le taux avant un an est de 35,4, plus de trois fois celui de la rougeole pour le même âge.

Années 1954-1955

Nombre de décès par sexe et âge.

							- -				_
	Typhoï	ide Dip	ntérie	Poliom	yėlite —	Téta	nos	Rou	geole	Coquel	uche .
Ages	1954 1	955 1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
	-	Sexe	masc	ulin.			•				
0- 1 an	1 3 3 - 3 - 11 14 9 8 1	4 10 12 24 8	10 14 8 1 - 2 1 1 2 1 - 40	5 8 6 7 15 9 12 5 1 12 5 2 - 87	15 10 3 16 12 10 16 9 13 8 4 —	36 9 6 1 4 2 8 7 2 48 72 60 58 9	20 10 5 - 3 4 8 5 36 54 60 37 18	69 79 18 7 1 2 — 1 — — — — — — — — — — — — — — — —	42 52 6 1 - - - 1 - - - - - - - - - -	111 32 1 - - 1 - - 1 - - 1 - - - 1 - - - - -	145 50 5
		Sa	ro fó	—— minis	,						
0- 1 an	1 1 1 1 1 2 4 3 3	1 3 7 25 7 7 2 7 7 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1	4 20 10 1 - - -	2 7 6 11 7 2 3 2 2 3 3 3 3 -	3 10 8 4 4 7 7 6 5 5 2 3 1	14 8 1 3 1 1 11 12 10 29 33 38 46 13	6 -2 1 3 6 6 9 16 33 45 42 14 	82 70 13 9 5 — — — — — — — — — — — — — — —	49 51 5 1 - - 1 1 - - 1 - - - 1 - - - 1 -	119 41 1 1 - - - 1 - 164	132 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
)eux	sexes							
0- 1 an	2 10 1 2 5 7 3 6 - 16 22 19 11 1 1	5 13 19 49 6 15 - 4 4 1 1 6 7 1 1 1 12 1 16 1 120 1 16 4 9 - 124 91	14 34 18 2 - - 2 2 2 3 4 1 1	7 15 13 13 26 16 14 8 3 14 8 5 3	7 25 18 7 20 19 17 22 14 18 10 7 - - - - - - - - - - - - - - - - - -	50 17 7 4 5 3 19 19 12 77 105 98 104 22	16 52 11 66 100 144 144 522 877 105 79	149 31 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	9 103 1 11 11 15 5 2 2	73 2 1 1 1 1 1 1 1 1	-

N. B. — Il est possible que la somme des décès par groupes d'âges donne un total légèrement différent du total annuel précédemment indiqué, ce dernier subissant seul une révision. Pour la rougeole et la coqueluche, il n'a été tenu compte des décès au-dessus de 20 ans et de 10 ans que pour le total tous âges.

Années 1954-1955

Taux de mortalité pour 100 000 habitants de chaque groupe d'age.

Sexe masculin.

) man	Тур	hoīde	Dipl	térie	Polior	nyélite	Téta	anos
Ages .	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
0- 1 an 1- 4 ans 5- 9 » 10-14 » 15-19 » 20-24 » 25-29 » 30-34 » 35-39 » 40-49 » 50-59 » 60-69 » 70-79 » 80 et +	0,25 0,4 	1 0,8 0,1 	2,5 1,5 0,4 0,1 — — — — — — 0,1 0,3 —	2,5 0,9 0,4 0,08 - - 0,2 0,05 0,04 0,1 0,1	1,25 0,5 0,3 0,5 1 0,5 0,7 0,3 0,1 0,4 0,2 0,1 —	1 0,9 0,5 0,2 1,1 0,7 0,6 0,9 1 0,5 0,3 0,3 -	8,9 0,6 0,3 0,1 0,5 0,4 0,2 1,6 2,9 3,9 6,2 3,8	5 0,6 0,3 - 0,2 0,2 0,5 1,2 2,1 3,9 4 7,4
Taux moyens tous áges	0,3	0,3	0,2	0,2	0,4	0,6	1,5	1,2

Années 1954-1955

Taux de mortalité pour 100 000 habitants de chaque groupe d'âge.

Sexe féminin.

	Typl	10ïde	Dipl	ntérie	Polior	nyélite	Tét	anos
Ages	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
0- 1 an	0,25 0,3 0,1 0,1 0,1 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,4 0,4	0,3 0,5 0,2 	0,8 1,6 0,4 0,2 0,1 	1 1,3 0,5 0,08 — — — 0,03 0,07 0,09 —	0,5 0,4 0,4 0,5 0,8 0,4 0,1 0,2 0,1 0,1 0,1 0,1	0,8 0,65 0,4 0,5 0,3 0,4 0,45 0,6 0,2 0,07 0,1 0.2	3,5 0,5 0,1 0,2 0,1 0,7 0,8 1 0,9 1,2 1,7 3,1	1,6 0,4
Taux moyens tous âges	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	1	:0,9

Deux sexes.

No.	Тур	hoïde	Dipl	ıtérie	Polio	nyélite	Téi	anos	Rou	geole	Coqu	eluche
Ages	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
0- 1 an 1- 4 ans 5- 9 » 10-14 » 15-19 » 20-24 » 25-29 » 30-34 » 35-39 » 40-49 » 50-59 » 60-69 » 70-79 » 80 ct +	0,25 0,3 	0,6 0,6 0,2 	1,6 1,5 0,4 0,2 	1,8 1,1 0,5 0,08 — — — — — — — — — — — — 0,1 — — —	0,9 0,5 0,4 0,5 0,9 0,5 0,4 0,2 0,1 0,1 0,1	0,9 0,8 0.5 0,3 0,7 0,6 0,5 0,7 0,8 0,3 0,2 0,2 0,3	6,3 0,5 0,2 0,2 0,1 0,6 0,6 0,6 1,3 2 2,6 4,3	3,5 0,5 0,1 0,08 0,04 0,2 0,3 0,4 0,8 0,9 1,6 2,75 3,2 4,3	19 4,7 0,9 0,6 0,2 0,1 — 0,1 — —	11,6 3,3 0,3 0,08 	29 2,3 0,1 	35.4 3,2 0,2 — — — — — — — — —
Taux moyens tons áges	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	1,3	1	0,8	0,5	0,7	0,9

ÉPIDÉMIOLOGIE

Année 1955 Nombre de cas par sexe et par âge.

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	Rougeole	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Scarlatine	Coqueluche	Rougeole	Scarlatine	Coquelucho
0- 1 an 1- 4 ans 5- 9 » 10-14 » 15-19 » 20-24 » 25-29 » 30-34 » 35-39 » 40-44 » 45-49 » 50-54 » 55-59 » 60-64 » 65-69 » 70-74 » 75-79 » 80 et +	239 2 920 3 656 730 151 117 28 13 8 4 2 0 1 0 0 0	33 1 252 2 376 728 256 118 56 43 26 30 11 6 9 3 0 0	629 1 562 915 73 7 6 4 6 2 0 0 2 0 0 0 0	181 2 672 3 310 634 99 55 36 32 14 6 3 3 0 0	42 1 194 2 749 872 291 121 77 89 59 32 10 20 10 7 2	648 1 655 1 008 134 37 13 17 6 0 2 2 0 0 4 4 4 0	420 5 592 6 966 1 364 250 172 64 45 22 10 5 5 0 0 0	75 2 446 5 125 1 600 547 239 133 132 85 62 21 26 19 10 0	1 277 3 217 1 923 207 44 19 21 12 2 4 0 0 6 4
Total	7 871	4 947	3 208	7 045	5 575	3 530	14 916	10 522	6 738

Typhoïde.

Années 1954-1955 Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

	Mas	culin	Fén	ninin	Deux	sexes
Ages	1954	1955	1954	1955	1954	1955
0- 1 an	5,7 12 14 16,5 22,5 14,7 9,7	0,6 16,9 17,8 20,1 16,6 12,6 10,2 9,8	4,6 14,6 14,1 17,8 14,9 11,3 10,4 8,4	0,6 22,3 20,8 19,5 16,5 14,4 10,5 9,6	5,2 13,3 14 17,2 18,7 13 10 9,4	0,6 19,6 19,3 19,8 16,5 13,5 10,4 9,7
35-39 »	8 7,8 5 5,5 5 4,4	9,4 7,5 6,4 5,3 4,9 4,1	6,9 6,2 5,2 4,3 3,6 2.5	8,6 7,1 5,7 5,6 4 2,8	7.5 7 5,1 4.9 4,2 3,2	9 7,3 6 5,5 4,4 3,4
65-69 »	5 2,3 1.5 1,2	3,3 3,4 1,5 2,1	1,3 1,2 0,4	1,8 3,1 1,4 1,4	3,2 1,7 1,3 1,7	2,4 3,2 1,4 1,6
Total	10	10,6	8,3	10,3	9,1	10,4

Diphtérie.

Années 1954-1955
Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

	Masculin		Fén	ninin	Deux sexes		
Ages	1954	1955	1954	1955	1954	1955	
0- 1 an	15	9,5	10,7	6,2	12,9 21,1	7,9 16,6	
1- 4 ans 5- 9 »	$\substack{22,6\\23,9}$	18,8	19,6 19,1	14,4 16,3	21,6	17,1	
5- 9 » 10-14 »	9,8	10,4	9,4	8,5	9,6	9,4	
15-19 »	4,1	3,5	5,4	5,1	4,7	4,3	
20-24 »	2,8	2,3	5.2	5,5	4	3,9	
25-29 »	1,5	1,2	4,9	4,6	3,2	2,8 3	
30-34 »	1,9	1,7	5,2	4,3	3,5		
35-39 »	1,9	2,3	4,6	3,5	3,2	2,9	
40-44 »	1,2	0,9	1.7	3,1	$\begin{array}{c c} 1.5 \\ 0.8 \end{array}$	$\frac{2}{0,6}$	
45-49 »	$0.5_{-0.5}$	0,4	1,1	$0,8 \\ 1,2$	0,8	0,0	
50-54 »	0.5	$\begin{bmatrix} 0,6\\0,2 \end{bmatrix}$	$\substack{1,2\\0,8}$	1.2	0,3	0,6	
55-59 »	$0,5 \\ 0,4$	0,2	$0.8 \\ 0.8$	0,6	0,6	0,5	
60-64 » 65-69 »	0,4	0,4	0.8	0,09	0,6	0,05	
70-74 »	0,1	0,5	9,3	0,5	0,2	0,5	
75-79 »	0,2	0,5	0	0	0,09	0,1	
80-84 »	0,4	0	0	0	0,1	0	
Total	5,9	4,9	5,7	4,9	5,8	4,9	

Poliomyélite.

Années 1954-1955

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Ages	Maso	culin	Fém	inin .	Deux sexes	
nges .	1954	1955	1954	1955	1954	1955
0- 1 an 1- 4 ans	11,5 16,3	10 18,4	7,3 14,3	8,8 16,4	$9,4 \\ 15,3$	9,4 17,4
5- 9 »	9,7	12,5	8,1	8,7	8,9	10,6
10-14 »	5,7	6,9	4,6	5,4	5,2	6,2
15-19 » 20-24 »	6,2	7,7 4,8	4,2 3	4,2 3,8	5.2 3,3	6 4,3
25-29 »	2,3	4,1	2,5	3,4	2,4	3,7
30-34 »	2,1	3,5	1,6	1,7	1,9	2,6
35-39 »	1,7	$\begin{bmatrix} 2,4\\0,7\end{bmatrix}$	1,1	1,8	1,4	$\frac{2,1}{0,7}$
40-44 »	$^{1,2}_{1,2}$	0,7	0,8 0,4	0,6 0,2	0,8	0,7
45-49 »	0,7	0,4	0,06	0,5	0,4	0,6 0,5
55-59 »	0,3	0,7	0 [0,07	0,1	0,3
60-64 »	0,1	0,5	0,08	0,08	0,09	0,02
65-69 »	$_{0,1}^{0}$	0	0,09	0	0,05 0,07	0
70-74 »	0,1		0	0,1	0,07	0,09
80-84 »	ŏ	ő	ŏ	0,7	ő	0
Total	4,1	5 .	2,9	3,4	3,5	4,2

Fièvre ondulante.

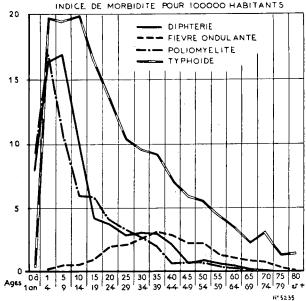
Années 1954-1955

Indice de morbidité pour 100 000 habitants de chaque tranche d'âge.

Ages	Mas	eulin —	Fém	inin	Deux	sexes
	1954	1955	1954	1935	1954	1955
0- 1 an 1- 4 ans	$\substack{0,5\\0,3}$	0 0,1	0 0,5	0 0,1	0,2 0,4	0 0,1
5- 9 »	0,8 1,2 5,5	$0,4 \\ 0,5 \\ 2,2$	0,5 1 0,9	0,8 0,6 0,4	$0,6 \\ 1,1 \\ 3,2$	0,6 0,6 1,3
20-24 » 25-29 »	5,8 6,4	$\frac{3,7}{4,2}$	0,5 1	0,7 0,3	3,2 3,8	2,2
30-34 » 35-39 » 40-44 »	7,4 7,1 5,5	4,4 5,4 4,9	1,5 1,9 0,7	$0,5 \\ 0,7$	4,5 4,5 3,1	2,3 2,7 3 2,8
45-49 » 50-54 » 55-59 »	3,1 4,9 2,8	3,5 4,1 2,1	1,2 0,6 0,8	0,7 0,7 0,9	$2,1 \\ 2,7 \\ 1,7$	$ \begin{array}{c c} 2,1 \\ 2,3 \\ 1,5 \end{array} $
60-64 » 65-69 »	2,7 0,1	2,3 1,5	$\substack{0,8\\0,2}$	0,4 0,7	1,6 0,7	1,2 1
70-74 » 75-79 » 80-84 »	0 0	$0,2 \ 0$	0,5 0 0	0,5 0 0	0,7 0 0	0,9 0,09 0
Total	3,7	2,6	0,8	0,6	2,2	1,6

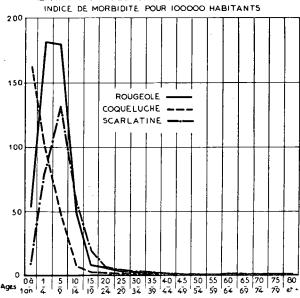
MORBIDITE 1955

REPARTITION DES CAS PAR TRANCHES D'AGES



MORBIDITE 1955

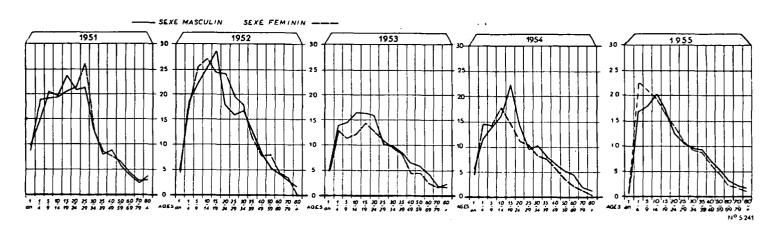
REPARTITION DES CAS PAR TRANCHES D'AGES



N°5236

Typhoïde.

INDICE DE MORBIDITÉ PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

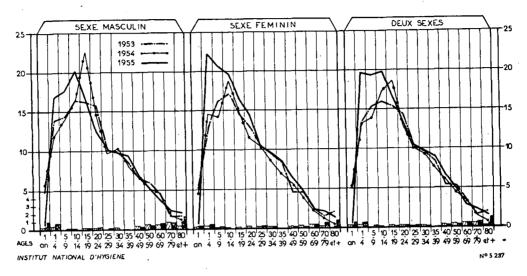


TYPHOIDE

ANNEES 1953_1954_1955

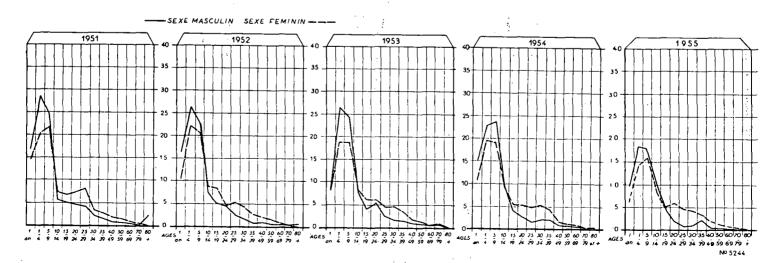
INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100.000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

Taux de mortalité 2222 1954 💌 1955



Diphtérie.

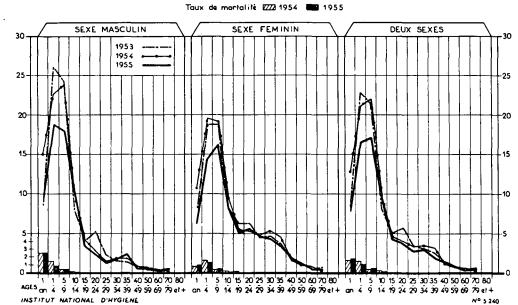
INDICE DE MORBIDITÉ PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE



DIPHTERIE

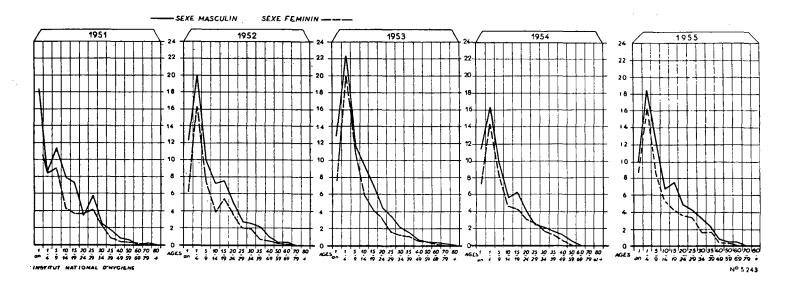
ANNEES 1953. 1954_1955

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE



Poliomyélite.

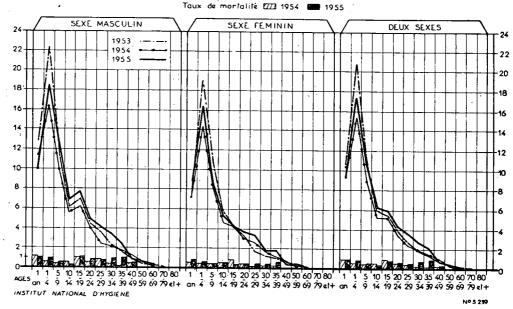
Indice de morbidité par sexe et age pour 100 000 habitants de chaque tranche d'age



POLIOMYELITE

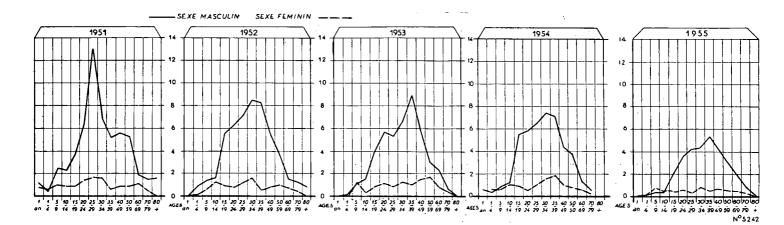
ANNEES _1953 _ 1954 _ 1955

INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE



Fièvre ondulante.

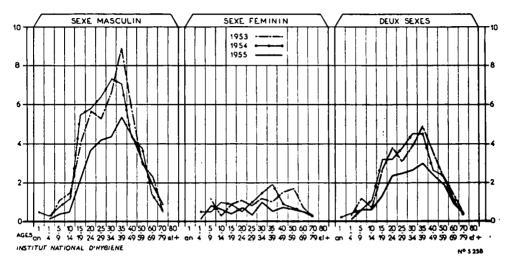
Indice de morbidité par sexe et age pour 100 000 habitants de chaque tranche d'age



FIEVRE ONDULANTE

ANNEES 1953, 1954, 1955

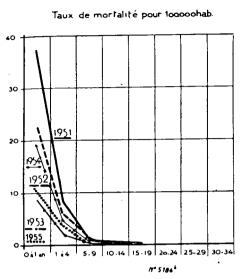
INDICE DE MORBIDITE PAR SEXE ET AGE POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE TRANCHE D'AGE

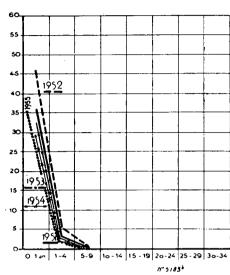


COQUELUCHE

ROUGEOLE

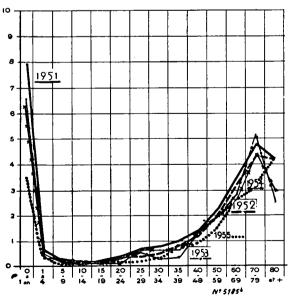
Taux de mortalité pour loo.cochab





TETANOS NON PUERPERAL

Taux de mortalité pour looqoo hab.



STATISTIQUES VACCINALES POUR L'ANNÉE 1954

(Vaccination antivariolique.)

Les résultats statistiques exposés ci-après ont pour documents de base les rapports adressés au Ministère de la Santé par les Directions départementales. Les rapports émanant de 83 d'entre elles ont pu être exploités statistiquement. 7 départements n'ont pas fourni de rapports. Ce sont : la Corrèze, l'Hérault, la Loire-Inférieure, la Mayenne, l'Orne, les Basses-Pyrénées et les Vosges.

I. - NOMBRE DES ASSUJETTIS A LA VACCINATION

Ce nombre comporte:

- d'une part, les sujets assujettis du fait de leur âge, soit à la primovaccination (première année), soit à la première revaccination (onzième année), soit à la deuxième revaccination (vingt et unième année);
- d'autre part, les sujets qui, assujettis les années précédentes, n'ont pas été vaccinés et ont été reportés en 1954.

Tous les départements envisagés ci-dessus, à l'exception du département de la Seine, ont indiqué le nombre des assujettis.

Ce nombre total est de 1 402 061 et il comprend :

- a) Sujets assujettis du fait de l'âge: 1 077 619, soit 76,8 % du total.
- b) Sujets reportés des années précédentes : 324 442, soit 23,2 % du total.
- La répartition des assujettis par rapport au type de vaccination s'établit comme suit :
 - a) Primo-vaccination: 725 802, soit 51,6 %.

Parmi eux on compte 187 302 sujets reportés des années précédentes, soit 25,8 %.

- b) Première revaccination: 531 790, soit 37,8 %; 113 960 étaient reportés des années précédentes, soit 21,3 %.
- c) Deuxième revaccination: 144 469, soit 10,6 %; 22 680 étaient reportés des années précédentes, soit 15,7 %.

Le petit nombre des assujettis à la deuxième revaccination s'explique vraisemblablement parce que celle-ci concerne essentiellement le sexe féminin.

II. — NOMBRE DES SUJETS VACCINÉS

Le nombre total s'élève, pour les 83 départements considérés, à 1 183 756 et comprend :

les sujets assujettis qui ont été vaccinés :

- soit en séances publiques : 1 013 998,
- soit par leur médecin personnel : 146 520 (soit 12,3 % du total);

les sujets non assujettis mais qui se sont faits spontanément vacciner soit en séances publiques, soit par leur médecin personnel : 28 641.

La répartition par rapport au type de vaccination se présente comme suit :

- a) primo-vaccination: 566 152, soit 47,8 %,
- b) première revaccination: 491 193, soit 41,4 %,
- c) deuxième revaccination: 97 770, soit 8,2 %.

Les sujets non assujettis, pour lesquels la vaccination reçue n'a pas été précisée, correspondent à 2,4 % du total des vaccinés.

III. — PROPORTION DES VACCINÉS PAR RAPPORT AUX ASSUJETTIS

Le nombre total des assujettis est de 1 402 061, le nombre total des vaccinés, pour les départements ayant indiqué les assujettis, est de 1 099 570. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage des vaccinés par rapport aux assujettis de chaque groupe.

1.	Assujettis	Vaccinés	Pourcentage
Nombre total	1 402 061	1 099 570	% 78,3
Primo-vaccination	725 802	559 921	77.2
Première revaccination	531 790	457 727	86
Deuxième revaccination	144 469	81 922	56,8

IV. — CAUSES DE NON-VACCINATION

a) Ajournement après examen médical :

- assujettis à la primo-vaccination : 5 %,
- assujettis à la première revaccination : 1,6 %,
- assujettis à la deuxième revaccination : 4,8 %.

b) Abstention:

- à la primo-vaccination : 15 %,
- à la première revaccination : 10,6 %,
- à la deuxième revaccination : 37,2 %.

V. - RÉSULTATS DE LA VACCINATION

Celui-ci a été contrôlé chez 80 % des primo-vaccinés, 74 % des sujets ayant reçu la première revaccination et 92,3 % de ceux ayant reçu la deuxième revaccination.

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de succès pour les diverses vaccinations.

Vaccinés	Nombre de vaccinés contrôlés	Nombre de succès constatés	Pourcentage
Nombre total	902 571	631 775	70
	450 719	318 963	71
	362 797	260 718	72
Deuxième vaccination	78 004	47 376	60,8
	10 051	4 716	46

STATISTIQUES VACCINALES POUR L'ANNÉE 1954

(Vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)

Les résultats statistiques exposés ci-dessous ont pour documents de base les rapports adressés au Ministère de la Santé par les directions départementales.

De même qu'en 1953, divers départements n'ont pas envoyé de rapports pour 1954, ou seulement des documents trop succincts ou trop imprécis pour être utilisables. Ce sont : les Alpes-Maritimes, les Ardennes, l'Ariège, la Charente, la Corrèze, la Dordogne, le Finistère, l'Indre-et-Loire, la Loire-Inférieure, le Lot-et-Garonne, l'Orne, les Basses-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, la Seine, la Seine-Maritime, les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne, les Vosges.

Les rapports fournis par les 72 autres départements ont pu être exploités statistiquement.

Ι.

Le tableau ci-après indique, pour les 72 départements envisagés, le pourcentage des communes où des séances collectives ont pu être organisées.

Seules les vaccinations pratiquées dans ces communes figurent sur les rapports des directions départementales. Pour la plupart des départements, des séances ont été organisées dans plus de 80 % des communes, mais il en est où ce pourcentage tombe au-dessous de 60 % et même à 30 % pour la Corse.

Ce tableau indique également le pourcentage des sujets ayant reçu la primo-vaccination complète (3 ou 4 injections selon le vaccin envisagé) par rapport au nombre total des assujettis, dans les communes où les séances étaient organisées. Il apparaît, là encore, d'importantes différences d'un département à l'autre.

Pour juger de l'extension prise par la vaccination dans tel département, il convient de comparer les pourcentages des sujets vaccinés et le pour-

TABLEAU I

ÉPIDÉMIOLOGIE

		Nombre de	%	Primo-vac D. T. ou	cination comp D. T. T. A.	lète B.
Départements	Nombre total de communes	munes à vacci- nations orga- nisees	par rapport au nombre total	Nombre d'assujettis dans les communes à vaccination	Nombre de vaccinés	Pourcen- tages
				10.005		
Ain	456	452	98,9	10 087	5 055 5 410	50,5 76
Aisne	834	493 31 9	59,1	7 127 4 591	3 691	80,4
Allier	321 243	154	$99,3 \\ 63,3$	2 799	2 231	79,9
Alpes (Basses-)	240	10+	- 05,5	1 472	1 229	83,6
Alpes (Hautes-)	349	218	62,5	5 162	4 408	85,2
Ardèche	445	436	98	9 729	3 852	39,6
Aude	441	434	98,5	6 208	3 491	56,3
Aveyron	307	212	69	17 706	5 311	30
Bouches-du-Rh	118	110	93,1	158 242	13 248	08,36
Calvados	760	660	86,8	14 675	9 535	65
Cantal	26 9	225	83,6	3 691	2 845	77
Charente-Mar	486	199	41	13 247	6 059	48,5
Cher	290	290	100	4 755	2 653	55,8
Corse	366	111	30,3	2 800	2 271	81
Côte-d'Or				16 344	5 539	33,9
Côtes-du-Nord	391	380	97,2	4 016	15 155	528
Creuse	266	257	96,5	4 816	2 540 5 319	52,8 74
Doubs	636	610	95,9	7 195 5 014	3 659	73
Drôme	381	282 665	74	8 179	5 782	70,7
Eure Eure-et-Loir	426	422	99,1	6 513	. 3 /	
	355	350	98,7	7 793	6 165	79,1
Gard	591	487	82,4	7 611	3 577	46,9
Gers	468	350	74,8	2 619	2 308	88
Gironde				7 559	3 727	49,2
Hérault	_	_		14 966	9 126	60,8
Ille-et-Vilaine	362	362	100	39 593	12 967	32,8
Indre	248	229	92,4	5 393	5 066	94 _
Isère	566	546	96,5	33 803	10 161	29,7
Jura	l –	-		7 683	4 772	62,1
Landes	334	330	99	10 444	6 472	62
Loir-et-Cher	297	266	89,6	9 142	5 154	56,4
Loire	000		PO 0	25 615	9 594 2 779	$\frac{37,4}{26.9}$
Loire (Haute-)	268	241	89,9	10 307 10 582	5 100	48.2
Loiret	349 340	346 315	99	4 522	2 358	52
Lot	340	198	92,6	2 270	1 992	87,7
Lozère Maine-et-Loire	381	347	91	30 730	7 156	23,3
Manche	648	424	65,4	9 512	7 543	79,4
Marne	654	602	92	10 347	7 040	68,3
Marne (Haute-) .	549	470	85,6	5 541	4 912	88,6
Mayenne	276	183	66,4	6 982	2 890	41,4
Meurthe-et-Mos	599	556	92,8	13 630	12 609	92,6
Meuse	763	752	98,6	760	325	42,8
Morbihan	262	227	86,6	16 918	12 266	72,5
Moselle	_	-	-	20 250	14 635	72,1
Nièvre	313	304	97,2	5 862	3 908	66,4
Nord	-	-		9 3 667	42 019	44,9
Oise		582	83,4	9 996	8 066	80,7
Pas-de-Calais		756	83,2	72 128	24 774	34,3
Puy-de-Dôme Pyrénées (Htes-) .		355	73,6	9 839	7 668	78
	481	324	67,4	_	_	_

TABLEAU 1 (suite).

		Nombre de com-	%	Primo-va D. T. oi	ceination com	plète . B.
Départements	Nombre total de communes	munes à vacci- nations orga- nisées	par rapport au nombre total	Nombre d'assujettis dans les communes à vaccination	Nombre de vaccinés	Pourcen- tages
	l ———					
District (Days)	561	501	100	.= 010	40.404	
Rhin (Bas-)	384	561 384	100	17 019	13 624	80
Rhin (Haut-) Rhône	269	$\frac{384}{269}$	100	11 952 34 083	9 266	77,4
Saône (Haute-)	583	209 520	100	4 456	$11.786 \\ 3.992$	34,4
Saône-et-Loire	590	520 590	89,2	4 436 11 174	8 389	89,7 75
Sarthe	385	370	96,2	12 896	9 450	73,4
Savoie	900	312	90,2	7 400	4 422	59,7
Savoie (Haute-)	315	315	100	5 764	4 588	79,4
Seine-et-Marne	533	384	72.1	5 106	4 165	81,5
Seine-et-Oise	691	609	88.1	38 551	15 396	39,7
Somme	835	551	66	15 587	7 356	47,3
Tarn	326	242	74.2	10 007	2 857	77,0
Tarn-et-Garonne.	195	195	100	3 332	3 050	91,6
Var	153	153	100	15 805	5 124	32,4
Vaucluse		_		8 153	2 532	31
Vendée	- 1		_ '	-	4 643	-
Vienne	298	284	95,3	9 719	4 829	49.7
Yonne	485	461	95	14 950	10 191	68
Terr. de Belfort .	106	105	99,1	2 873	1 932	67,2
Total	25 677	23 136	90,1	1 035 236	479 004	46,2

centage des communes où des séances ont pu être organisées. Ainsi, en Corse, où le pourcentage de vaccinés est parmi le plus élevé (81 %), le nombre de communes où la vaccination a pu avoir lieu est, par contre, le plus bas de l'ensemble des départements (30,3 %). C'est dire que la vaccination n'a intéressé qu'un très petit nombre d'assujettis.

II. - PRIMO-VACCINATION

Une primo-vaccination complète, par le vaccin D. T. ou D. T. A. B., a été effectuée chez 479 004 assujettis, sur un total de 1 035 236, soit un pourcentage de 46,2 %, en nette diminution par rapport à 1953 (53,4 %). 61 départements ont indiqué le nombre de primo-vaccinations effectuées, en distinguant le D. T. et le D. T. T. A. B.

Sur un total de 373 413 primo-vaccinations, on dénombre 336 461 vaccinations avec le D. T. et 36 952 avec le D. T. T. A. B. La proportion de D. T. T. A. B. de 9,8 % est donc inférieure à ce qu'elle était en 1953 (13 %).

A. — REPARTITION DES PRIMO-VACCINATIONS SUIVANT L'AGE

Cette répartition a été effectuée sur un total de 742 166 assujettis, parmi lesquels 385 629 ont été vaccinés (soit 51,9 %).

Le tableau ci-dessous (tableau II) indique la proportion de vaccinés par rapport aux assujettis dans chaque tranche d'âges.

Tableau II

Proportion des vaccinés par rapport aux assujettis, dans chaque tranche d'ages.

Ages	1953	1954
,	%	%
0- 2 ans	57,3	58,9
2- 3 »	61,6	65,2
3- 6 »	58,6	54,2
6-10 »	45,5	39,6
10-14 »	32,2	20,2

On constate en 1954 une amélioration de la proportion des vaccinations dans les deux premières tranches d'âges (de 0 à 3 ans), mais une diminution notable dans les tranches d'âges plus avancés, surtout de 6 à 14 ans.

Le tableau III montre la répartition par groupes d'âges de l'ensemble des vaccinés, et également des vaccinés par le D. T. T. A. B. et le D. T.

TABLEAU III

•	Primo-va	ecination	D.	Т.	D. T. T. A. B.	
Ages	1953	1954	1953	1954	1953	1954
0- 2 ans	% 27,2 23,8 30,4 13 5,6	% 28,3 25,8 29 12,9 3,7	% 26,8 24,3 31,3 12 4,7	% 26,5 28,3 29,1 12,5 3,6	% 13,3 17,3 35.3 19,7 13,9	% 14,6 18,9 33,2 26,2 7

Il apparaît là encore, comme en 1953, que la majorité des vaccinés (84,4 %) appartient aux 3 premières tranches d'âges (de 0 à 6 ans).

Si l'on considère, dans chaque groupe d'âges, le pourcentage de vaccinations D. T. T. A. B. par rapport aux vaccinations D. T., on obtient les résultats ci-contre (tableau IV).

TABLEAU IV

Ages	1953	1954
	%	%
0- 2 ans	7,4	6,2
2- 3 »	10,5	7,4
3- 6 »	17,5	12,1
6-10 »	23,3	20
10-14 »	43.8	19

Il en ressort, en 1954, une désaffection sensible par le D. T. T. A. B., portant sur tous les âges. Le pourcentage le plus important s'observe, là encore, chez les enfants de 6 à 14 ans.

B. — CAUSES D'ABSTENTION A LA PREMIÈRE INJECTION ET PRIMO-VACCINATIONS INCOMPLÈTES

Sur 846 906 assujettis, 21 821, soit 2,60 %, n'ont reçu qu'une seule injection; 18 747, soit 2,2 %, que deux injections. 284 696 assujettis, soit 33,9 %, ne se sont pas présentés lors de la première séance de vaccination.

L'examen médical a fait éliminer définitivement 5 221 sujets, soit 0,6 % des assujettis, et temporairement 54 039, soit 6,4 %.

Pour 739 164 assujettis, après la première injection, 52 960, soit 7,2 % du total des assujettis, ne se sont pas présentés pour la deuxième ou la troisième injection.

Des contre-indications à la poursuite de la vaccination ont été décelées à titre définitif pour 3 147 cas (soit 0,6 %), et à titre temporaire pour 11 351 cas.

Au total, près de 40 % des assujettis (contre 36 % seulement en 1953) ne se sont pas présentés à la première injection ou, l'ayant reçue, n'ont pas poursuivi.

Le tableau V ci-dessous montre la répartition, pour chaque tranche

TABLEAU V

Ages		ndications oraires		idications itives	Réfractaires		
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	
	%	%	%	%	%	%	
0- 2 ans	18,8	20,1	1,4	2,1	79,7	77,7	
2-3 »	19,5	23,3	1,7	2,2	78,8	74,4	
3- 6 »	16,4	16,2	1,5	2,2	82,1	81.6	
6-10 »	11.	11,6	1,6	3,4	87,4	85	
10-14 »	6,1	4,2	1,2	2.3	92,6	93,4	

d'âges, des contre-indications et des réfractaires, par rapport au nombre total des sujets non vaccinés.

Le tableau suivant (tableau VI) envisage la répartition des diverses causes d'abstention à la première injection ou à la poursuite de la vaccination, par rapport à l'âge des sujets non vaccinés.

TABLEAU VI

Ages		ndications oraires		idications itives	Réfractaires	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954
	%	%	%	%	%	%
0- 2 ans	39,9	38,6	31,4	29,5	33,3	31,2
2- 3 »	25	26,2	23,7	17,6	20,3	17,6
3- 6 »	23,8	23,2	25,3	22,8	24,2	24,7
6-10 »	8,2	9,3	13	20	12,9	14,4
10-14 »	2,6	2.6	6	10	8,5	12

C'est chez les enfants au-dessous de 2 ans que le pourcentage des contre-indications médicales demeure le plus élevé.

Le tableau VII montre le pourcentage des sujets n'ayant pas reçu la primo-vaccination complète et la cause d'abstention; ces pourcentages sont exprimés par groupes d'âges, par rapport aux assujettis.

TABLEAU VII

Ages	Contre-indications temporaires	Contre-indications definitives	Réfractaires
	%	%	%
0- 2 ans	11,7	1,2	45,1
2- 3 »	9,7	0,9	30,8
3- 6 »	6,4	0,9	32,1
6-10 »	4,2	1,2	31
10-14 »	2	1.2	44,6

A noter que le pourcentage le plus élevé des réfractaires intéresse les 2 groupes d'âges extrêmes (moins de 2 ans et plus de 10 ans), alors que le pourcentage des contre-indications temporaires décroît en même temps que s'élève l'âge.

C. - LIEU DE PRIMO-VACCINATION

Sur 415 917 vaccinés, 71,3 % l'ont été en séances collectives, 18,5 % au dispensaire et 10,3 % chez un médecin privé (contre 13 % en 1953). Il apparaît donc qu'un nombre plus grand d'assujettis se sont adressés à des organismes officiels.

III. — INJECTION DE RAPPEL

Les assujettis, pour les départements considérés, étaient au nombre de 631 671.

 $505\,183$ ont reçu l'injection de rappel, soit un pourcentage de $80\,\%$, supérieur à celui de $1953\,(77.6\,\%)$ et de $1952\,(74.5\,\%)$.

Le tableau VIII, établi d'après 517 058 assujettis, montre le pourcentage de vaccinés par rapport aux assujettis, en fonction de l'âge.

TABLEAU VIII

		Ag	es				_	195	3 	_ _	1	954
								%	,			%
0- 2								66,			G	5,3
2- 3				 				80,				9
3- 6				 				76,	6			8
6-10				 				77	_			2,2
10-14	>>			 	 		1	90,	2		- 8	7,5

On note en 1954 que le pourcentage s'élève avec l'âge, comme en 1953. Une contre-indication médicale, temporaire ou définitive, à l'injection de rappel a été notée dans 2,3 % des cas, et le pourcentage des réfractaires s'élève à 17,5, contre 18,6 % en 1953.

19,8 % des assujettis ont donc échappé à l'injection de rappel, alors que plus du double (40 %) ont échappé à la primo-vaccination.

La répartition par âge des contre-indications et des réfractaires à l'injection de rappel s'établit comme suit :

TABLEAU IX

Auton	Contre-ir	ndications	Réfractaires		
Ages	1953	1954	1953	1954	
	%	%	• %	%	
0- 2 ans	$\substack{2,7\\2,5}$	2,5 2,8	$\begin{array}{c} 28,7 \\ 17,4 \end{array}$	$\frac{29,6}{14,5}$	
3- 6 »	$\frac{2.3}{2.2}$	3,85	21,4	13.6	
6-10 »	1,8	2,3	$\frac{1}{22,7}$	12	
10-14 »	1,3	2,6	17,2	12,9	

IV. - INCIDENTS A L'OCCASION DES VACCINATIONS

Vaccination D. T. — Sur un total de 297 378 vaccinations:

- une forte réaction locale a été notée 112 fois, soit 1 fois sur 3 000;
- une réaction fébrile notable 1 fois sur 1 000.

Vaccination D. T. T. A. B. — Sur un total de 30 234 vaccinations:

- une forte réaction locale a été notée 8 fois sur 10 000;
- une réaction thermique importante 5 fois sur 1 000, soit 5 fois plus souvent qu'avec le D. T. seul.

La majorité des réactions a été notée au-dessous de 6 ans.

Travail de la Section d'Epidémiologie présenté par P. CHASSAGNE et R. BAILLON.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Exceptionnellement, nous présentons dans ce bulletin le seul rapport géologique de M. G. Lecointre, collaborateur principal au Service de la Carte géologique de France, sur le département de la Charente-Maritime. Nous publierons ultérieurement les résultats de l'enquête hydrogéologique et sanitaire de ce département. Nous ne méconnaissons pas l'inconvénient qu'il y a à séparer ainsi deux éléments d'un travail dont l'un est le complément naturel de l'autre. Cette scission nous est malheureusement imposée par l'état d'avancement de l'enquête à l'échelon du Génie Rural.

Certains renseignements administratifs sont demandés aux maires des communes enquêtées et les réponses n'arrivent parfois aux services départementaux du Génie Rural qu'avec des délais de plusieurs mois. Les analyses des eaux de consommation effectuées sous l'autorité de la Direction départementale de la Santé ne sont pas toutes parvenues aux services du Génie Rural. Ces pièces très importantes nous font encore défaut pour plusieurs communes. Il ne nous était pas possible, dès lors, de publier des résultats incomplets.

Nous publierons les résultats définitifs de l'enquête hydrogéologique et sanitaire dans un de nos prochains bulletins. Il semble d'ailleurs que l'étendue et l'érudition du travail de M. G. LECOINTRE sont de nature à justifier une présentation séparée.

NOTICE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

INTRODUCTION

Le département de la Charente-Maritime est formé des anciennes provinces de l'Aunis et de la Saintonge, dont la première comprenait le pays qui s'étend de la Sèvre à la Charente, et la seconde le territoire qui s'étend de la Charente à la Gironde; sa superficie est d'un peu plus de 680 000 hec-

NOTICE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

tares. Il est très allongé dans le sens NW-SE, de la pointe des Baleines à Saint-Aigulin : 170 km; sa plus grande largeur, de Royan à Chives, est de 80 km. Il comprend 3 îles : Ré, Aix et Oléron.

Cette forme allongée et oblique aux méridiens a été déterminée par la géologie, comme on peut le voir sur la carte. L'hydrographie a été imposée par la même cause, la Charente et la Seudre, principaux cours d'eau, coulant parallèlement aux strates géologiques du SE vers le NW.

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

Nulle part sur l'étendue du département on ne rencontre de terrains cristallins ou paléozoïques, et la série secondaire ne commence à affleurer qu'à partir du Jurassique moyen (Rauracien).

Nous avons cependant quelques données sur les couches plus anciennes grâce au forage thermal récemment exécuté à Rochefort [9], dont la coupe figure au tableau ci-après :

Forage thermal de la Porte-Bégon à Rochefort.

Profondeurs	Etages	Epa sseur
m		m
0 à 45	Cénomanien	45
45 à 201	Kimmeridgien	156
201 à 414	Séquanien	213
14 à 604	Rauracien (compris l'Astartien)	190
604 à 679	Oxfordien et Callovien	75
379 à 739	Bathonien et Bajocien	60
'39 à 750	Aalénien	11
50 à 784	Toarcien	34
84 à 826	Charmouthien et Lias inférieur	42
26 à 858	Micaschistes sur	32
	Total	858

Nota. — Le forage thermal de l'Hôpital maritime aurait rencontré, avant les micaschistes, 4,45 m de calcaire bitumineux appartenant probablement au Paléozoïque.

Tableau des terrains de la Charente-Maritime.

```
ÈRE QUATERNAIRE
 Dunes.
                        « Bri » des rivières.
                       Bri marin à Scrobiculaires.
 Alluvions récentes
                       Sables d'estuaire à Ostrea edulis.
 Alluvions anciennes.
                           ÈRE TERTIAIRE
                           Période Néogène
 Pliocène: falun de la Morelière.
 Miocène:?
                         Période NUMMULITIQUE
                         (Oligocène et Eocène).
 Ludien à Bartonien : sables et argiles sidérolithiques.
 Lutétien : calcaires de Saint-Palais.
 Yprésien : sables de Meschers.
                          ÈRE SECONDAIRE
                           Période Crétacée
 Maestrichtien (=Dordonien).
                                 Aturien.
 Campanien,
                                                  Sénonien.
 Santonien.
                                 Emscherien.
 Coniacien.
               Provencien.
 Turonien.
               Angoumien.
               Salmurien.
 Cénomanien.
                          Période JURASSIQUE
Purbeckien.
Portlandien.
Kimmeridgien.
Séquanien.
              Ancien Corallien.
Rauracien.
Oxfordien.
Callovien.
                       N'affleurent pas en Charente-Maritime et ne s'y
Bathonien.
                         rencontrent que dans les forages.
Bajocien.
Lias et Infralias.
```

ÈRE PRIMAIRE

Calcaires bitumineux et micaschistes des forages de Rochefort.

FORMATIONS GÉOLOGIQUES AFFLEURANTES

JURASSIQUE

Pour ce chapitre, je m'inspirerai surtout de travaux récents de MM. WATERLOT et POLVÈCHE [11 et 12] qui viennent de réviser, en vue d'une deuxième édition, la feuille La Rochelle au 80 000, dont la parution peut être envisagée pour l'année prochaine.

RAURACIEN J3.

- Inférieur : calcaire de Marans;
- Supérieur: calcaires et marnes de Mauzé à Terebratula insignis; calcaires marneux, blanc jaunâtre, assez durs, à pâte fine, en gros bancs séparés par des lits de marnes feuilletées, parfois bleuâtres, souvent grisâtres ou jaunâtres.

SÉQUANIEN J'.

- Inférieur: « Banc bleu » de la Repentie: calcaires marneux assez tendres, gris bleuté, alternant avec des marnes grises: dans cette zone, deux niveaux de calcaires très durs, compacts, bleus à grain fin, presque lithographiques. (Ces bancs bleus ont parfois été confondus avec le banc bleu de Marans, d'âge Rauracien inférieur.) A la base, calcaire gris en moellons sonores à cassure conchoïde.
- Moyen: calcaires de La Rochelle à Montlivaultia et à Nerinea; calcaires marneux, compacts, blanc jaunâtre par altération, en bancs réguliers, alternant avec des lits de marnes grisâtres, parfois très minces.
- Supérieur: calcaires d'Angoulins à Polypiers; calcaires marneux, blanc jaunâtre alternant avec des lits de marnes calcareuses blanc grisâtre. Des récifs coralliens peuvent s'intercaler à n'importe quel niveau, ils sont plus fréquents vers l'Ouest et forment des massifs isolés, parfois considérables, exploités en carrière. Des calcaires oolithiques ou pisolithiques peuvent accompagner ou remplacer les zones récifales.

KIMMERIDGIEN J5.

- Inférieur : couches de Châtelaillon à Exogyra virgula.

On y observe la superposition suivante :

sommet: calcaire oolithique blanc jaunâtre, parfois glauconieux (Vandré), passe lateralement à un calcaire sableux-glauconieux vert sombre, roussâtre par alteration;

au milieu: marnes bleu noir, collantes, avec quelques bancs de calcaire

marneux, ou compact, gris bleu, très développé aux environs de Bernay. Plus calcaire vers Vandré et Chervette;

à la base: calcaire oolithique ou grès calcareux glauconifère, parfois grossier, vert foncé ou brunâtre par altération. Quelques bancs de calcaire pseudoolithique (microbrèche), petits récifs coralliens, calcaires en plaquettes à *Exogyra virgula*. Plus calcareux vers l'Ouest que dans la région de Bernay-Migré, où les faciès sont de caractère plus littoral (grès calcareux, sables et marnes argileux);

- Supérieur : marnes à Terebratella subsella et à Ostrea virgula.

PORTLANDIEN Jo.

Calcaires à Ammonites gigas. On y observe la superposition suivante :

- calcaires blanchâtres sublithographiques, en plaquettes alternant avec des lits de calcaire marneux et de calcaires oolithiques à *Corbula* inflexa, Cyrena rugosa, etc.;
- calcaires sublithographiques et marneux passant, au Sud-Ouest, à des calcaires subcrayeux et suboolithiques : Corbula mosensis, Cardium Dufrenoyeum, etc.;
- calcaires suboolithiques alternant avec des calcaires marneux à Cardium dissimile, etc.

PÉRIODE PLIOCÈNE

La mer pliocène n'a laissé en Charente-Maritime d'autre trace que le lambeau de faluns de la Morelière, dans l'île d'Oléron. Ils furent jadis considérés comme d'âge Miocène supérieur, ainsi que tous les gisements du « Redonien » de l'Ouest de la France.

Les recherches récentes ont montré que cet ensemble appartenait au Pliocène et qu'il constituait le trait d'union entre les crags d'Angleterre, Belgique et Normandie, avec les gisements méridionaux du Portugal et de la Méditerranée (faciés Plaisancien et Astien).

Les différences fauniques constatées sont d'origine climatique et non chronologique.

Les principaux fossiles sont :

Ostrea lamellosa Br. var sonora Defrance; Venericardia striatissima Nyst; Pectunculus pilosus L.; P. cor. Lmk; Mactra subtruncata Da Costa var triangula; Brocchii Lunulites (?) porosa Canu.

PURBECKIEN J7.

Calcaires marneux sublithographiques, avec bancs oolithiques surmontant des argiles noirâtres à *Cyrena* et *Corbula inflexa*. Lentilles de gypse ayant été exploitées (le sont encore aux environs de Cognac). Puits parfois salés, lignites.

On voit ainsi que la profondeur de la mer a fortement diminué et que, vers la fin du Jurassique, c'est un régime subcontinental, lagunaire, qui préside à la sédimentation.

La région va rester émergée pendant toute la durée du Crétacé inférieur et de l'Albien, premier terme du Crétacé moyen. Puis la mer reviendra dans la région avec le deuxième terme : le Cénomanien, et y restera jusqu'à la fin du Crétacé.

CRÉTACÉ

La stratigraphie des terrains correspondant à cette époque a été mise au point par P. A. GILLARD, à l'occasion de la révision de la feuille de Saintes au 80 000 [6].

On peut résumer ainsi son exposé :

CÉNOMANIEN C5.

De haut en bas:

- Supérieur: calcaires supérieurs à Ichthyosarcolites et Acanthoceras naviculare. Sables et marnes sableuses à Exogyra flabellata et Cidaris essenensis.
- Moyen : calcaires à silex à foraminifères (Orbitolina concava) et Bryozoaires.

Sables glauconieux à Exogyra columba et Stygmatopygus galeatus.

— Inférieur : calcaires gréseux à foraminifères et *Schlænbachia* varians. Marnes argileuses à Lamellibranches.

Sables glauconieux à concrétions pyriteuses. Exogyra columba. Sables ferrugineux à argiles azoïques.

Cette succession « type » est très affectée par des variations latérales de faciès très fréquentes, comme il est de règle dans les dépôts d'une mer peu profonde et en état de transgression.

TURONIEN Co.

De haut en bas : on l'a subdivisé en sous-étages de peu de valeur, mais dont il est utile de savoir le nom pour la lecture des cartes :

PROVENCIEN.

— 4 à 9 m de calcaires tendres, blanc jaunâtre, se distinguant des calcaires subordonnés de l'Angoumien par la surabondance de rudistes qui leur donne un faciès récifal particulier.

Angoumien : de haut en bas :

— Supérieur : calcaires blancs ou jaunâtres, homogènes, de puissance et de dureté variables, donnant de la pierre de taille.

Elle contient des rudistes (Præradiolites ponsianus, Sauvagesia cornupastoris) et des Bryozoaires cribrimorphes.

— Moyen: calcaire blanc, parfois grisâtre, homogène, d'une puissance d'environ 15 m à Ancanthoceras deverianum et Pseudotissotia galliennei.

- Inférieur :

15 m de calcaire blanc à silex blonds.

3 à 5 m de calcaire sans silex (pierre de Saint-Vaize).

1 à 2,50 m de calcaires blancs à grain fin et passées micacées présentant des inclusions de silex noduleux ou moins tranchants.

(Aux environs de Pons, ces niveaux sont représentés par un calcaire cristallin blanc jaunâtre surmontant des calcaires gélifs en plaquettes, le tout d'une puissance de 15 m environ.) 2 à 3 m de calcaire sableux à Céphalopodes, Lamellibranches, Brachiopodes, Echinides et Bryozoaires, particulièrement abondants au Sud-Est de Taillebourg. Citons: Ammonites Woolgari, A. papalis, Ostrea columba major, Euritina Welschi, Catopygus obtusus, etc.

SALMURIEN (= Ligérien).

7 à 12 m de calcaires marneux gélifs, micacés et glauconieux, devenant plus solides et moins glauconieux vers le sommet.

Ammonites naviculare, A. Woolgari, Terebratella carentonensis, etc.

Aux environs de Champagne, le passage du Cénomanien au Turonien se fait de façon tellement progressive que l'on ne perçoit que difficilement la séparation. La faune s'en ressent et des espèces nettement cénomaniennes se retrouvent dans le Turonien inférieur.

CONIACIEN C70.

De haut en bas:

- Supérieur: 10 à 12 m de calcaires blanc verdâtre, solides, subcristallins, cassure miroitante et zones noduleuses. Ammonites margæ, A. serratomarginatum.
- Moyen: calcaires blanc verdâtre, très durs, sonores, à passées gréseuses. Ammonites ewaldi, A. fritschi, A. ponsianus.
- Inférieur: calcaires sableux blanc jaunâtre de dureté variable, à zones noduleuses piquetées de glauconie. Ammonites haberfellneri.

Ce niveau est parfois complètement sableux : environs de Saint-Porchaire; Saujon (forage de la Bourgeoisie).

SANTONIEN C7b.

— Supérieur: 12 à 15 m de calcaire crayeux blanc grisâtre, traçant, gélif, avec lits de silex noirs ou gris et des assises à Spongiaires. Ammonites syrtale, Spondylus truncatus.

NOTICE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

945

- Moyen: 5 à 7 m de calcaires tendres, gélifs, nodulo-glauconieux à cordons de silex noirs. Ammonites texanus.
- Inférieur: banc de calcaire dur à Parapygus, n'existant pas partout. Calcaires gélifs blanc grisâtre, à silex bruns ou noirs intercalés de marnes à Spongiaires. Calcaires marno-glauconieux gris verdâtre à Rhynchonella vespertilio, Ammonites serratomarginatus, Ammonites syrtale.

CAMPANIEN C8a.

- Supérieur: calcaire blanc marno-crayeux du Sud-Ouest de Saintes, à Ammonites vari, Actinocamax quadratus, Ananchytes ovatus et Crania ignabergensis.
- Moyen: calcaires marneux blanchâtres à passées sableuses de Préguillac, etc., avec Ammonites campaniense, Ostrea matheroni, etc.
- Inférieur: 5 à 15 m de calcaires marneux, friables et gélifs, à passées argileuses, nombreux silex noirs et Spongiaires siliceux. Ammonites bidorsatus, A. dulmensis, Micraster regularis, Echinocorys orbis, Rhynchonella globata.

MAESTRICHTIEN (= DORDONIEN) C8b.

- Supérieur : 40 à 45 m de calcaires crayeux à huîtres, Bryozoaires et foraminifères : Orbitoïdes media.
- Moyen: 12 m de calcaire rougeâtre à rudistes, séparés par 1 m de banc à nombreuses huîtres (O. vesicularis, etc.).
- Inférieur: vers Meschers, 2 à 4 m de calcaires durs à Orbitoides media, Rhynchonella eudesi, Cyphosoma magnificum, etc., calcaire à spongiaires siliceux de Talmont. En un mot, les faciès y sont très variables, mais leur âge se distingue grâce à la présence d'un foraminifère: Orbitoïdes media.

ÈRE TERTIAIRE

Période Eocène

Il existe des témoins de la présence de la mer éocène sur les collines bordant au Nord le Val de Gironde. On en trouve même des témoins assez loin dans les terres.

YPRÉSIEN e,...

Sables fins, jaune verdâtre, glauconieux et micacés à Nummulites planulatus, dont il existe un témoin à Meschers. LUTÉTIÈN e, "

Il se trouve au complet à Saint-Palais, où il a été étudié par R. Abrard [1],

De haut en bas:

2 m de marnes sableuses à Ostrea, cf. flabellula.

3 m de sable roux azoïque et très grossier de la Pointe de Vallières à O. flabellula, Venericardia planicosta, Orbitolites complanata, Nummulites cf. miocontorta.

1,5 à 2 m, grès grossier calcarifère parfois argileux (O. flabellula).

3 à 4 m, calcaire blanc, jaunâtre, dur, à Milioles et Orbitolites complanata.

Calcaire blanc friable à Echinides.

0,6 à 1 m, conglomérat remaniant la craie sous-jacente. Nummulites planulata et Alveolina oblonga.

SIDÉROLITHIQUE e, m, p.

Vers la partie Sud-Est du département, la craic est recouverte par un épais manteau de sables granitiques descendus du Massif Central à l'époque éocène.

Ces sables sont à peine stratissés et les différenciations s'y trouvent plutôt sous forme lenticulaire : à la base, minerai de fer en grains, parfois galets, parfois sables plus ou moins sins et même argiles finement sableuses fournissant un bon matériau réfractaire.

Par analogie avec ce que l'on peut constater autour du Massif Central, on peut estimer que leur dépôt a eu lieu entre l'Eocène moyen (Bartonien) et la base de l'Oligocène.

En dehors de leur extension principale autour de Jonzac, ils ont laissé de nombreux témoins à la surface des plateaux crétacés.

Les auteurs de la deuxième édition de la feuille Saintes y ont rattaché notamment les sables et graviers de Cadeuil et divers lambeaux épars, dont tout ce qu'on peut dire est qu'ils sont différents des sables cénomaniens de la région (ABRARD [3]).

ÈRE QUATERNAIRE

ALLUVIONS.

Le creusement des vallées, esquissé au Pliocène, va en s'accentuant. La régression de la mer, dont un volume important d'eau a été bloqué dans les inlandsis et les glaciers des époques glaciaires, a permis un surcreusement des vallées. Quand le niveau de la mer a remonté, ces

vallées se sont comblées, puis recreusées, etc., de sorte qu'on peut distinguer :

- des alluvions anciennes, formant plus ou moins terrasses étagées le long du flanc des vallées, les plus anciennes couronnant parfois les plateaux;
 - et des alluvions récentes occupant le val des rivières.

Lors de la dernière remontée de la mer, les estuaires ont constitué de véritables fjords où se sont déposés des sables à faune marine (Ostrea edulis, Cardium edule, etc.), pendant que, dans les territoires appelés actuellement marais, se déposaient des vases bleues à Scrobiculaires : le « bri ». Plus en amont, les vases ne contiennent que des fossiles d'eau douce (Bouil-de-Chambon).

DUNES.

Il y a d'importants dépôts dunaires dans l'île d'Oléron et dans la presqu'île d'Arvert, et de petites dunes en divers endroits des côtes. Elles sont à peu près fixées, mais il ne faudrait pas déboiser!

TECTONIQUE

Postérieurement à leur dépôt, les couches ont été plus ou moins dérangées par des phénomènes dont la cause semble résider à la base de l'écorce terrestre. Dans la Charente-Maritime on peut observer des plis et des failles.

La question a été précisée récemment par MM. WATERLOT et POLVÈCHE [12] à propos de la révision de la feuille de La Rochelle, et par P. GILLARD [6] à propos de la feuille Saintes.

En résumé, on peut dire que les couches pendent depuis le seuil du Poitou vers le bassin d'Aquitaine, mais que cette pente est interrompue par deux accidents principaux, le pli-faille de Cognac et l'anticlinal saintongeois.

Un voyageur venant du Nord-Est, mettons de Melle, après avoir foulé les couches du Jurassique inférieur et moyen, pénétrera dans le département vers la Villedieu, sur les calcaires séquaniens légèrement ondulés, puis sans changer notablement d'altitude, rencontrera successivement le Kimmeridgien un peu après Aulnay, et y restera jusqu'à 2 km au Sud de Saint-Jean-d'Angély; puis il passe sur le Portlandien et le Purbeckien avant de rencontrer une étroite bande de Crétacé, représentée ici par le Cénomanien. Il a donc descendu le flanc Nord-Est d'un synclinal.

Vers Ecoyeux, il franchira la faille de Cognac. Peu accentuée ici, elle met en contact vertical le Cénomanien et le Turonien supérieur.

A Cognac, le rejet de la faille étant plus fort, le contact est entre

Cénomanien et Coniacien, le Turonien étant entièrement rejeté en profondeur.

Vers l'Aunis, au contraire, la faille va en s'atténuant et disparaît. Y fait suite un très léger pli anticlinal des couches qui, à son tour, disparaît avant d'atteindre Bourgneuf.

Après cette « marche d'escalier », notre voyageur va continuer à monter sur des couches de plus en plus récentes. C'est le Santonien, qui couronne les collines au centre du Synclinal de Saintes.

Puis, peu après Saintes, le mouvement s'inverse et il passe sur des couches de plus en plus anciennes : Coniacien, Turonien, pour aboutir au Cénomanien qui occupe la dépression de Pisany-Saint-Romain.

C'est la clé de voûte de l'anticlinal saintongeois qui se prolonge en s'accentuant par l'île Madame, en Marchnes, jusque dans l'île d'Oléron, où il présente un noyau de Portlandien-Purbeckien. Là aussi, les couches ont cédé et une faille préside au contact des couches jurassiques du Nord-Est et le Crétacé du côté Sud-Ouest de l'île.

Par contre, l'anticlinal se prolonge en s'ennoyant vers le Sud-Est. Le Cénomanien disparaît, puis le Turonien. A partir de Jonzac, l'anticlinal s'est enfoncé, mais reste perceptible jusque vers Montguyon et même au-delà.

Notre voyageur va alors descendre sur la pente Sud-Ouest de l'anticlinal passant sur le Turonien, de Saint-Romain à Saujon, puis sur tous les termes du Crétacé supérieur : Coniacien, Santonien, Campanien et Maestrichtien, avant de rencontrer, de part et d'autre de Royan, les terrains éocènes de Meschers et de Saint-Palais.

A Royan, le Cénomanien qu'il foulait à Pisany, vers la cote ± 250 , est à 365 m au-dessous du niveau de la mer, et au Verdon, à 550 m. C'est le synclinal de la Gironde.

Toutes les couches ont donc participé aux derniers plissements, mais on doit remarquer que le Cénomanien, qui marque le retour de la mer après l'émersion post-jurassique, repose indifféremment sur tous les terrains antérieurs. Il y a donc eu un mouvement de plissement antécénomanien.

HYDROLOGIE

Deux excellentes notes ont paru sur l'hydrologie souterraine de la Charente-Maritime, l'une de Louis Glangeaud [7], la seconde de P. A. Gillard [6]. Je dois dire que dix ans d'exercice dans le département n'ont fait que me convaincre que, dans la très grande majorité des cas, ils avaient vu juste.

TERRAINS JURASSIQUES

Il s'agit, la plupart du temps, de calcaires sublithographiques alternant avec des bancs de calcaires marneux et des marnes.

Bien que l'ensemble soit assez perméable et que l'eau de pluie s'y infiltre facilement, on ne trouve pas de nappe phréatique proprement dite, l'eau n'y circule que dans des fissures plus ou moins élargies par le passage de l'eau. Le réseau de fissures principales paraît, comme l'avait déjà fait remarquer L. Glangeaud, se trouver au-dessous du niveau actuel de la mer. Il se serait formé lors d'une régression de la mer, comme il y en a eu plusieurs au Quaternaire. Puis, lors de la transgression dite « Flandrienne » qui a amené la mer à un niveau très peu supérieur à son niveau actuel, les vallons n'écoulant plus ont été remblayés par des alluvions calcaro-argileuses d'origine marine ou fluviatile selon le cas, appelés localement « Bri ». L'eau des circulations a été obligée, pour s'écouler, de remonter, d'où des sources parfois très importantes dans les talwegs ou en bordure de ceux-ci.

De ce type sont, par exemple, les sources de Gué-d'Alleré et de Croix-Chapeau, utilisées pour les adductions d'eau de La Rochelle et de Rochefort.

Les remarques ci-dessus s'appliquent surtout, du fait de leur composition lithologique et de leur position topographique, aux calcaires rauraciens et séquaniens qui forment le sous-sol de la grande plaine de l'Aunis.

J'ai pu récemment, grâce aux documents rassemblés au Bureau des Recherches géologiques et géophysiques, et dus pour une bonne part au Service des Ponts et Chaussées, établir une statistique des forages implantés dans ces calcaires. Sur 123 forages de petite profondeur, 56 seulement ont trouvé de l'eau en quantité notable, soit 45 %. La réussite est meilleure si on ne considère que ceux implantés dans les talwegs : 58 %. Sur les plateaux, elle tombe à 16 %.

Les calcaires kimmeridgiens et portlandiens donnent une statistique de même ordre, ce qui, pour le premier, peut paraître surprenant. En effet, cet étage comprend de très grosses épaisseurs de calcaire marneux et de marnes pratiquement imperméables, de sorte que la circulation se fait dans les rares bancs nettement calcaires. Il y a donc plusieurs niveaux aquifères, puisque l'eau ne peut que rarement pénétrer au fond, d'où des sources étagées, mais de peu d'importance. Aussi, le nombre de forages qu'on y a risqués est bien plus faible : 32, et presque toujours implantés au voisinage immédiat de sources connues.

Le sommet du Jurassique est représenté par le Purbeckien. Ce terrain contient des bancs calcaires au milieu d'argiles, marnes et sables contenant des masses de gypse, tantôt dispersées en globules dans les marnes, tantôt en lentilles exploitables. Comme on peut s'y attendre, sauf à la faveur de barres calcaires, l'eau est fortement chargée en sulfate de chaux (séléniteuse), ce qui est regrettable, car elle n'y est pas trop rare (50 % de réussites).

FORAGES PROFONDS DU JURASSIQUE

On a été tenté de rechercher l'eau par des forages profonds. D'une façon absolue, peut-on dire, ils ont abouti à des échecs, la faible quantité d'eau obtenue étant hors de proportion avec les dépenses engagées.

Seul, le forage de Rochefort a donné de l'eau... thermale, prise au-dessous du Jurassique (dans l'Infralias probablement). Il faut noter que, une fois passé le Cénomanien, ce forage n'a rencontré aucun indice d'eau jusqu'à 813 m, niveau d'où provient l'eau thermale.

TERRAINS CRÉTACÉS

La composition lithologique des terrains crétacés est beaucoup plus variée que celle des terrains jurassiques que nous venons d'examiner, aussi le comportement de l'eau change-t-il d'un étage à l'autre.

CÉNOMANIEN.

Cet étage se compose surtout d'argiles, de marnes, et de sables, avec, à certains niveaux, des barres calcaires.

Les sables contiennent de belles nappes d'eau qui n'ont généralement pas été exploitées d'une façon rationnelle.

La statistique est faussée par le fait que de très nombreux forages se sont ensablés. Il semble que la technique dite du « développement » soit inconnue en Charente-Maritime où les techniciens ont trop pratiqué de forages dans les calcaires résistants pour avoir « la main » dans les sables.

La ville de Burie, ainsi que Brizambourg et la laiterie d'Ecoyeux, Tonnay-Charente et Fouras, sont alimentés par la nappe des sables cénomaniens qui se trouve sous la lèvre Nord de la faille de Cognac. L'anticlinal du Saintongeois met à jour la bande cénomanienne qui alimente l'île d'Oléron, Marennes, etc.

En forages profonds, il semble que le Cénomanien puisse se révéler fertile en eau artésienne, comme l'ont montré les forages de Royan, Saint-Pierre (accidenté ensuite) et celui du Verdon.

« La pente du flanc de l'anticlinal, entre Sablonceaux et le Verdon, est au voisinage de 2,5 degrés. On peut donc espérer trouver la même nappe artesienne dans toute la région, depuis la pointe de la Coubre jusqu'à Saint-Dizant. Il y aurait là un moyen élégant pour alimenter toute la bordure côtière voisine de la Gironde » (Louis Glangeaud, op. cit., p. 9).

TURONIEN.

La base du Turonien est nettement marneuse et, jointe aux marnes à Ostracées du sommet du Cénomanien, constitue un niveau imperméable qui, d'une part, constitue le « toit » de la nappe captive du Cénomanien, et, d'autre part, le « mur » de celle qui occupe les lithoclases du Turonien supérieur.

Celui-ci est composé, en effet, de calcaires relativement cassants présentant de nombreuses fissures. C'est lui qui fournit les nombreuses sources qui bordent la rive Sud de la Charente, en aval de Saintes.

On ignore son comportement en profondeur, les sondages des environs de Saintes (Les Tourneurs, par exemple) n'ayant fait que l'efsleurer à peine.

En nappe phréatique, c'est lui qui alimente les forages de Pessines et de Jonzac.

CONTACTEN.

Le Coniacien comporte des calcaires durs, des calcaires sableux et des sables. Son comportement, du point de vue hydrologique, est essentiellement variable.

Dans les parties sableuses, il contient une vraie nappe aquifère. Celle qui alimente les sondages de la Bourgeoisie, à Saujon, 300 mètres cubes/heure, et de Font-de-Cherves, à Royan, est très remarquable. Par contre, dans la région de Saintes, elle a plutôt causé des déceptions aux foreurs. Cela se comprend si on note que les fissures doivent y être rares, mais importantes pour pouvoir alimenter les grosses résurgences des environs.

Il y a lieu de noter que le Turonien supérieur et le Coniacien, dont le faciès est très semblable, ne sont séparés par aucune couche marneuse, ils sont donc en continuité et ne forment qu'une seule unité du point de vue de l'hydrologie souterraine.

SANTONIEN.

Se comporte à peu près de même, quoique plus rarement sableux.

Dans l'ensemble Coniacien-Santonien, sur 32 forages, 6 seulement se sont révélés fertiles, soit 19 %. Mais peut-être les techniques modernes d'acidification auraient-elles pu transformer les demi-échecs en succès. En tous cas, les forages en talwegs se sont révélés meilleurs.

Dans la bande Nord, celle qui longe la faille de Cognac, nous ne connaissons pas grand-chose dans la Charente-Maritime, mais dans la Charente les succès semblent assez fréquents.

CAMPANIEN.

Cet étage, d'environ 100 m d'épaisseur, est composé de calcaires et de calcaires marneux très compacts. Les circulations souterraines y sont parfois importantes, mais très espacées et ne se manifestent guère en surface du fait du peu d'éboulivité de la craie compacte.

Les réussites de forages y sont très rares, tant en forages profonds qu'en forages de demi-surface : sur 64, 8 seulement ont réussi, et les échecs se sont montrés généralement très onéreux, car on a cherché vainement jusqu'au fond de l'étage.

Quelques réussites sont d'ailleurs dues au fait que le forage poussé assez loin a trouvé de l'eau dans les étages inférieurs, notamment le Coniacien.

Il semble que les circulations n'existent guère en dehors des ruisseaux souterrains qui doublent les vallées sèches. Le mode de recherche à employer serait le puits de faible profondeur avec galeries au niveau des venues d'eau quand on en rencontre, ou peut-être des forages de reconnaissance menés systématiquement en travers des talwegs avec usage de l'acidification au besoin.

MAESTRICHTIEN.

Ce terrain est, par nature, aussi compact que le Campanien, mais il constitue surtout les collines de la bordure Nord-Est du val de la Gironde, de sorte que la « poussée au vide » et peut-être de vraies failles dans le sens géologique du terme sont intervenues pour créer d'assez nombreuses fissures pour que les réussites y atteignent un pourcentage plus satisfaisant : 50 % dans les talwegs, 28 % dans les plateaux.

La compacité est bien prouvée par le fait que des forages distants de quelques mêtres peuvent donner des résultats absolument opposés. Ceux tombant sur une fissure sont fertiles, ceux tombant à côté restant secs. L'exemple de nombreux forages essayés par la ville de Meschers, aux Dryades, est particulièrement instructif à cet égard.

ÉOCÈNE

Les lambeaux d'Eocène marin situés aux environs de l'estuaire de la Gironde ne présentent pas d'intérêt hydrologique du fait de leur trop faible étendue; par contre, le *Sidérolithique* couvre de très grandes surfaces dans la partie Sud-Est du département. Très pauvre en calcaire, sa

couverture végétale consiste surtout en brandes dans lesquelles on a semé du Pin maritime.

L'ensemble est argileux, donc peu perméable, mais il existe d'importantes lentilles de sable, d'où des sources à flanc de coteau et la possibilité de réussir des puits, mais ceci très localement. La statistique moyenne donne seulement 28 % de réussite. Un exemple frappant est celui du sanatorium de Boscamnant, où un puits a donné de l'eau. Quand il s'est ensablé, on a procédé à deux forages profonds à quelques centaines de mètres. Ils n'ont rien donné et il a fallu reforer — avec succès cette fois — à quelques mètres du premier puits. La lentille sableuse est donc très localisée.

On note toutefois de belles réussites comme à Saint-Aigulin et au camp de Bussac.

Il conviendra aussi pour la suite des recherches de changer d'outillage, comme je l'ai fait remarquer pour le Cénomanien. D'abord, la formation est éboulive et, de plus, quand on fore au carottier simple dans un tel ensemble, on a beau injecter de l'eau claire, celle-ci se charge d'argile et colmate les veines sableuses, de sorte que la phrase rituelle : « L'eau d'injection a toujours remonté » ne peut être considérée comme synonyme de : « Le forage n'a pas rencontré de zone aquifère ».

DUNES.

Il y a dans l'Ouest du département des massifs dunaires importants. Dans l'île d'Oléron, aux environs de Saint-Trojan, on y a implanté des forages qui ont trouvé de l'eau. Celle-ci a, en vérité, été captée plutôt dans les couches subordonnées: Cénomanien, etc., mais il est indéniable, comme l'a écrit L. Glangeaud, que la masse dunaire constitue l'épongeréservoir de l'eau météorique tombée aux environs.

Dans la presqu'île d'Arvert, notamment aux environs du phare de la Coubre, plusieurs forages captent incontestablement l'eau à la base des sables dunaires.

ALLUVIONS.

Les alluvions n'ont presque jamais rien donné, sauf comme contribution à des forages poussés dans les calcaires sous-jacents. Les rivières charrient des eaux provenant généralement de pays calcaires et marneux. Il n'y a pas de belles couches sableuses comme on en rencontre dans les alluvions des rivières en provenance des massifs cristallins (cas de la Charente en amont d'Angoulême, par exemple).

Des recherches seraient toutefois à faire dans la région Sud-Est, où les sables sidérolithiques repris par l'érosion peuvent avoir été resédimentés dans les vallées.

CONCLUSION

La Charente-Maritime dispose d'assez grosses réserves d'eau souterraine dans les massifs calcaires, mais la recherche en est particulièrement hasardeuse. Aussi, dans l'ensemble, paraît-il plus opportun de prendre l'eau là où on la voit, quitte à lui faire parcourir de longues canalisations. Toutefois, dans les régions sableuses, des recherches conduites rationnellement pourraient donner des résultats.

VÉGÉTATION ET NATURE DES CULTURES

Très varié du point de vue géologique, le département de Charente-Maritime l'est forcément du point de vue des sols, de la végétation spontanée et des cultures.

Le Marais comprend les atterrissements, baies et golfes comblés par la mer, royaume du « Bri ». Ce sont des pâturages s'étendant à perte de vue où de beaux troupeaux trouvent une abondante nourriture.

Les dunes, que l'homme s'essorce de fixer par les végétaux idoines : Tamarix, Pins maritimes, etc.

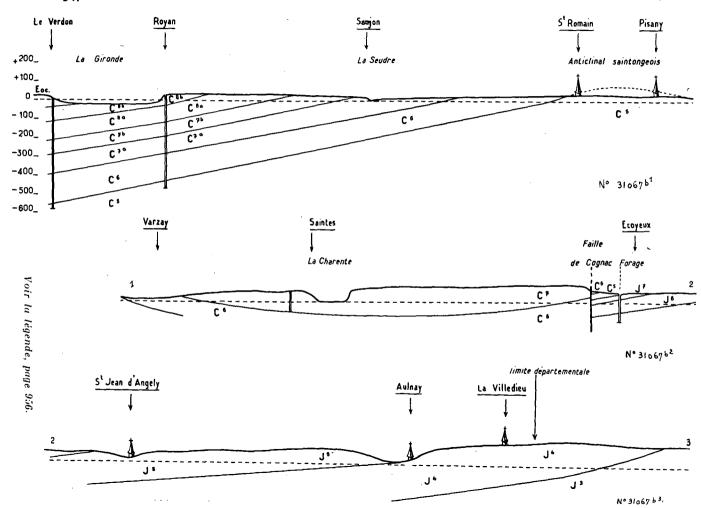
La plaine jurassique de l'Aunis, consacrée à la culture par assolement des céréales, des plantes sarclées et fourragères, avec son cortège d'industries annexes : distilleries et beurreries. La bande kimméridgienne, où l'eau est plus superficielle et plus répartie, est caractérisée par un plus grand développement des pâturages et un aspect bocager.

Les coteaux crétacés voient la forêt feuillue occuper de vastes espaces, surtout là où règne l'argile à silex, sans préjudice de la polyculture et de la vigne qui subit l'attraction économique de son principal centre d'écoulement : Cognac.

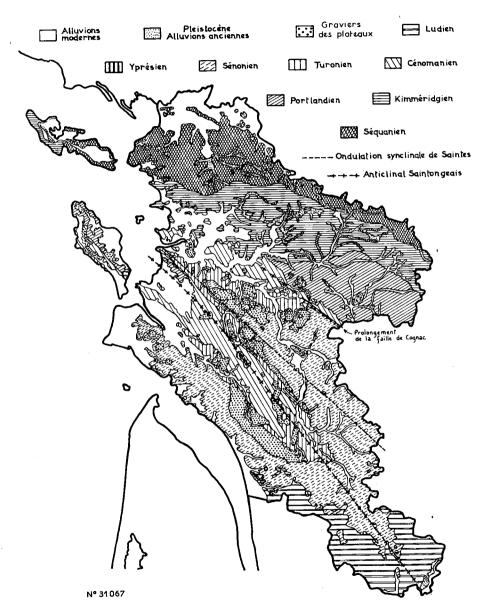
Ensin, le Sidérolithique préside aux vastes espaces couverts de brandes ensemencées de Pin maritime, qui occupent la partic Sud-Est du département, et donnent au voyageur venant du Nord un avant goût des Landes. La culture y occupe, comme aux temps primitifs, des clairières entourées par la forêt.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ABBARD (R.), 1931: Etude stratigraphique et paléontologique des calcaires de Saint-Palais et de Blaye. Bull. de la Société géologique de France (5), I.
- 2. ABRARD, 1924: Contribution à l'étude des étages Campanien et Maestrichtien aux environs de Royan. B. S. G. F. (4), XXIV, pp. 642-653.
- 3. ABRARD, 1930: Note sur les sables de Cadeuil (Ch.-Inf.). C. R. S. Soc. Géol. fr., 3.



CARTE GÉOLOGIQUE



956

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Légende de la coupe.

Eoc : Eocène.	C 5 : Cénomanien.
C 8 b: Maestrichtien.	J 7: Purbeckien.
C 8 c : Campanien.	J 6: Portlandien.
C 7 b : Santonien.	J 5 : Kimméridgien.
C 7 a : Coniacien.	J 4 : Séquanien.
C 6: Turonien,	J 3 : Rauracien.

CARTES GÉOLOGIQUES

Carte géologique au 1 320 000, feuille nº 21, La Rochelle.

Carte géologique détaillée, au 1/80 000.

Feuille nº 141. Fontenay:

- » 151, Tour de Chassiron:
- > 152. La Rochelle:
- > 153, Saint-Jean-d'Angély;
- > 161, Saintes;
- ▶ 162, Angoulême;
- 170, Lesparre;
- » 171, Jonzac.
- Archiac (Vicomte n'), 1854: Histoire des progrès de la géologie de 1834 à 1850. Formation crétacée. 1 vol. in-4°.
- 5. Arnaud (H.), 1877: Mémoire sur le terrain crétacé du Sud-Ouest de la France. Mémoires de la Société géologique de France, t. IV.
- ARNAUD (H.), 1887: Aperçu sur la craic du Sud-Ouest. B. S. G. F. (3), XV, pp. 7-116.
- GILLARD (P. A.), 1945: Contribution à la stratigraphie de la Saintonge méridionale. Feuille de Saintes au 1/80 000. Bulletin du Service de la Carte géologique de France, n° 216, 1944.
- 8. GLANGEAUD (L.), 1938: Contribution à la géologie et à l'hydrologie du département de la Charente-Inférieure. P. V. des séances de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 15 déc. 1938.
- GROSSOUVRE (A. DE), 1901: Recherches sur la craie supérieure. Mémoires pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France. Paris, Imprimerie Nationale, 2 vol. in-4°.
- Lecointre, Marie et Bougeard: Le forage thermal de Rochefort-sur-Mer.
 Association française pour l'avancement des Sciences, Poitiers, 1954 (en cours d'impression).
- Manès, 1853: Description physique, géologique et minéralogique du département de la Charente-Inférieure. Imprimé sous les auspices du Conseil général. 1 vol. in-8°. 269 p.
- 12. Waterlot et Polyèche, 1953: Observations sur les divisions du Jurassique: le Sidérolithique et la Presle quaternaire du quart Nord-Est de la feuille de La Rochelle au 80 000. B. S. C. G. F., n° 237, pp. 117-124.
- 13. Waterlot et Polvêche, 1954 : Structure géologique de l'Aunis. B. S. C. G. F., n° 239, 1953, pp. 99-105.

G. LECOINTRE.

Docteur ès sciences naturelles. Collaborateur principal au Service de la Carte géologique de la France.

Présenté par la Section Hygiène générale.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

LES INSTITUTIONS SOCIALES DE LA FRANCE

(La Documentation Française, 14, rue Lord-Byron, Paris.)

Dans le cadre de la collection « Le Monde Contemporain », les éditions de la Présidence du Conseil viennent de faire paraître un premier recueil, très important, consacré aux Institutions Sociales de la France. Réparti sur 3 tomes, cet ouvrage apparaît comme une mise au point maniable, précise, remarquablement à jour, de l'ensemble des problèmes sociaux posés par l'évolution du monde moderne.

Domaine essentiellement mouvant, textes en perpétuel remaniement suivant l'évolution des idées sur la politique et l'économie, nos Institutions Sociales n'avaient encore jamais fait l'objet d'un travail d'ensemble. Disséminées dans le maquis toussu des textes législatifs, il fallait souvent perdre beaucoup de temps en recherches laborieuses pour découvrir telle ou telle précision dont on avait besoin. Il n'est pas douteux que cet ouvrage, qui à ce point de vue comble véritablement une lacune, soit appelé à recevoir la plus large audience. Il rendra d'importants services, non seulement au grand public qui reste mal averti des lois sociales modernes, mais aussi à toutes les administrations et aux divers organismes privés.

Si solidement documentée qu'elle soit, cette synthèse de nos institutions ne saurait évidemment prétendre à être complète; de grands in-quarto n'y suffiraient pas. Mais, à l'exclusion des détails techniques, l'essentiel y est clairement et sobrement exprimé par des spécialistes dont la compétence est indiscutable.

Toutes les réalisations sociales, toutes les solutions modernes aux problèmes sociaux, sont ici étudiées dans leur structure et leurs applications. Mais l'ouvrage n'est pas uniquement un recueil sans vie de nos lois et institutions; il fait ressortir, par des exemples convenablement choisis, par des statistiques très démonstratives, les avantages et les bienfaits de nos réalisations sociales. Si, parfois, quelques points faibles apparaissent

959

à travers l'abondance des textes législatifs, c'est toujours dans un esprit constructif. L'ouvrage est complété par des photos hors-texte qui permettent de mieux faire ressortir les aspects les plus heureux ou les plus typiques du progrès social. L'effort considérable entrepris par la France depuis une trentaine d'années est concrétisé ici d'une façon remarquable. On en mesure aisément toute l'ampleur. Au début du siècle, un tel recueil n'aurait guère réuni que quelques dizaines de pages... Aujourd'hui, on est en présence de textes si variés et si étendus, touchant à des domaines si divers, qu'ils découragent l'analyse. Sans vouloir rapporter ici toute la table des matières, qu'il nous suffise de citer les principaux chapitres répartis dans les 3 tomes.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Le tome I, après avoir exposé les caractéristiques démographiques de notre pays, étudie l'organisation générale des administrations sociales — Ministères et Collectivités — et les diverses modalités de l'action privée. C'est ainsi que la coopération et la mutualité, ces deux rouages essentiels de la vie collective moderne, font l'objet d'un chapitre très étoffé. L'action publique, sous ses deux aspects — bienfaisance et aide sociale, d'une part, victimes de la guerre, d'autre part -, est exposée en une vingtaine de pages.

Ensuite, un chapitre très important est consacré à la Sécurité Sociale, qui représente évidemment le progrès capital de ces 20 dernières années. Il n'était sans doute pas aisé de résumer en une soixantaine de pages le domaine considérable, l'organisation complexe, les multiples régimes de notre système d'assurances sociales. On trouvera ici une documentation claire et précise, d'une lecture facile.

Dans le vaste domaine de la maladie, un chapitre très important est consacré à l'hygiène publique, aux professions médicales et paramédicales, et à la lutte contre les grands fléaux sociaux : cancer, tuberculose, syphilis, alcoolisme et maladies mentales. Les diverses modalités de l'aide aux malades sont enfin passées en revue.

Le dernier chapitre s'attache à exposer l'un des problèmes les plus aigus de l'après-guerre : le logement, l'urbanisme et l'aménagement du Territoire. La réglementation, les avantages de la construction, les possibilités de financement, tant en ce qui concerne l'habitat urbain que l'habitat rural, font l'objet d'articles très documentés qui ne sous-estiment d'ailleurs pas l'importance de l'effort à accomplir.

Le tome II traite de la Famille française et des réalisations de la politique familiale (prestations, équipement social, logement, etc.). Avec juste raison, de longues pages sont consacrées à la protection sociale de l'enfance, qu'elle soit abandonnée, inadaptée ou délinquante.

Viennent ensuite l'organisation de l'Hygiène scolaire et universitaire et les problèmes sociaux posés par l'Enseignement en France.

La majeure partie du tome II est consacrée à la législation du travail : accès et marché de l'emploi, chômage, statuts du salarié (commerce, industrie et services publics), un paragraphe étant bien entendu consacré aux bienfaits de cette réalisation récente qu'est la médecine du travail.

Les conditions de travail des indépendants de l'Industrie, du Commerce et des Professions libérales sont étudiées en une vingtaine de pages.

Plus important apparaît le chapitre consacré aux travailleurs agricoles qui, comme chacun sait, bénéficient d'un régime particulier et de réglementations spéciales. Tout cela est méthodiquement exposé, compte tenu de la prépondérance de la vie rurale dans notre pays : parmi les éléments actifs de la Nation, un Français sur trois se consacre aux activités agricoles.

Enfin, un dernier chapitre est employé à l'étude de l'organisation des loisirs accordés à la jeunesse et aux travailleurs. Les sports, le tourisme, les vacances, l'éducation populaire et les arts font l'objet d'autant de paragraphes intéressants. Il est certain que les réalisations effectuées dans ce domaine sont appelées à se développer encore, en accentuant leur caractère éducatif.

Le tome III, nettement plus réduit en pages, traite de la protection sociale des diminués physiques, sans négliger le problème capital de la réadaptation fonctionnelle, pour laquelle il reste encore beaucoup à faire.

Les mesures — actuellement en cours d'amélioration — destinées à secourir les personnes âgées (retraite, allocations, soins médicaux, etc.) sont envisagées dans leurs divers aspects, de même que la législation en faveur des veuves et des orphelins.

L'état actuel de l'aide aux victimes de la guerre et aux pupilles de la Nation, aux sinistrés, aux anciens combattants, etc., est résumé en une trentaine de pages.

Le rôle capital du service social, son organisation, ses différents aspects, sont longuement étudiés en tenant compte de leur importance majeure dans la vie actuelle.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré aux comptes sociaux de la Nation. Il fait état, pour l'année 1953, d'un total de 2500 milliards employés au financement des dépenses sociales, ce qui représente 18 % du produit national brut! Parmi 12 nations de civilisation sensiblement égale, la France tenait, en 1949, le troisième rang quant aux dépenses sociales rapportées au montant du revenu national. De tels chiffres n'ont évidemment qu'une valeur relative. Ils mettent cependant en évidence l'importance considérable du budget « Aide Sociale » dans les charges de la Nation. Il est permis de considérer qu'elle est un des critères d'une civilisation avancée. Sans nul doute, l'avenir verra ces chiffres grossir encore. Ce sera l'un des grands mérites du xxe siècle d'avoir donné l'impulsion au Progrès social.

J. LEGUÉRINAIS,

chef de la section Hygiène générale.

MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(DEUXIÈME TRIMESTRE 1956)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non domiciliés; seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur réelle.

TABLEAU I Deuxième trimestre 1956

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.
 T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 850 189	6 483	91
Marseille	661 492	1 698	103
Lyon	471 270	1 225	104 ,
Toulouse	268 863	681	101
Bordeaux	257 946	674	105
Nice	$254\ 360$	560	104
Nantes	222 790	509	91,5
Strasbourg	200 921	502	100
Lille	1 94 616	537	110
Saint-Etienne	181 730	475	105
Toulon	141 117	312	. 88
Nancy	124 797	285	91,5
Rennes	124 122	291	93,8
Reims	121 145	265	87,4
Rouen	116 540	312	107
Grenoble	116 440	268	92
Clermont-Ferrand	113 391	242	86
Dijon	112 844	244	86,5
Le Mans	111 891	300	107
Brest	110 713	275	99,4
Roubaix	110 067.	359	131
Limoges	105 990	268	101
Angers	102 142	266	104
Mulhouse	99 070	284	115

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Amiens	92 506	265	115
Nîmes	89 130	232	104
Metz	85 701	197	92
Versailles	84 445	201	95
Orléans	76 439	174	91
Besançon	73 445	157	85,5
Perpignan		189	108
Avignon		169	108
Troyes		137	93,3
La Rochelle		131	89,2
Aix-en-Provence		119	86,3
Bourges		114	84,2
Saint-Quentin		159	118 115
Pau		155	115
Colmar	47 305	125	135
Lorient	47 095	160 117	99.9
Belfort	43 434	. 117	73,8
Valence	41 470	91	88
Lens	40 753	ιίί	109
Tarbes		101	101
Montauban	38 321	102	106
Cherbourg	38 262	101	106
Chalon-sur-Saône	37 399	102	109
Brive-la-Gaillarde		79	87.8
Saint-Brieuc		104	120
Albi		107	124
Niort		79	95,5
Annecy	33 114	79	95,5
Agen	32 593	98	121
Bayonne	32 575	90	111
Rueil-Malmaison		47	58
Chambery	32 139	75	93,5
Châlons-sur-Marne		95	119
Saint-Germain		14	55,5
Chartres		48	65,5
Vannes		81	112 127
Auxerre		$\frac{90}{72}$	109
Dieppe		84	127
Moulins		71	116
Bourg-en-Bresse		72	123
Lunéville	22 690	58	102
Laon	21 931	29	52,9
Alençon	21 893	54	99
La Roche-sur-Yon		38	77,6
Chaumont		47	97,4
Evreux		50	114
Gap		30	69,3
Bar-le-Duc		29	70
Auch		34	83
Lons-le-Saunier		41	109
Vesoul		24	80
Foix Privas		25	131
111143	7 558	16	84,5

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 11 DU BULLETIN

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE

Mortalité par tuberculose en France au cours des trois premiers tri- mestres de 1955. Comparaison avec 1954	25
Mortalité par tuberculose en France en 1954. Répartition par formes cliniques, par âge et sexe, et répartition départementale	25
Rapport sur le fonctionnement des dispensaires antituberculeux en 1954	281
Mortalité par tuberculose en France au cours de l'année 1955. Comparaison avec l'année 1954	513
CANCER	
La mortalité par cancer en France en 1954	1
Le cancer au Maroc (25 avril 1954-1er mai 1955)	29
Bilan 1956 de l'E. P. C. I. Documents concernant l'àge et la gravité du cancer en fonction de l'origine embryologique et du siège de l'organe sur lequel il apparaît	37
Bilan 1956 de l'E. P. C. II. Modes et résultats de sept ans de traite- ments des principaux cancers admis dans l'ensemble des Centres anticancéreux français	327
Bilan 1956 de l'E. P. C. III. A propos de 7 435 cas de tumeurs malignes du col de l'utérus (171). Résultats thérapeutiques de la troisième à la septième année	515
Bilan 1956 de l'E. P. C. IV. Technique et fonctionnement de l'Enquête Permanente Cancer	705
Activité administrative des centres anticancéreux en 1955	719
MALADIES VÉNÉRIENNES	
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du deuxième trimestre 1955	91
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du troisième trimestre 1955	343
Renseignements recueillis au cours du quatrième trimestre 1955 et récapitulation des renseignements recueillis au cours de l'année 1955.	539
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1956	733

NUTRITION

Enquête interrogatoire sur l'alimentation réelle de 55 femmes enceintes	107
Enquête sur la consommation alimentaire en Vendée (premier trimestre 1955)	359
Enquêtes sur les niveaux de consommation et de santé : Choix d'une classification socio-économique	373
Enquêtes sur l'alimentation dans la région de l'Est	579
Etude sur le genre de vie d'une banlieue marseillaise. Marseille, quatrième trimestre 1955	591 749
Enquête sur l'alimentation du tuberculeux avant la maladie	143
PÉDIATRIE	
La mortalité fœto-infantile en 1955 (premier et deuxième trimestres)	161
Mortalité infantile (premier trimestre 1955)	164
L'évolution saisonnière de la mortalité infantile	169
Enquête sur les embryopathies et leurs rapports avec la pathologie de la gestation	391
Enquête sur la prématurité	401
La mortalité fœto-infantile en 1955 (troisième et quatrième trimestres)	633
Mortalité des enfants de 1 à 15 ans (1952, 1953, 1954)	641
Mortalité fœto-infantile en 1955 (année entière)	823
Mortalité de l'enfant de première année dans le département de la Seine en 1955	845
•	
ÉPIDÉMIOLOGIE	
Incidence du sexe et de l'âge sur la morbidité et la mortalité par maladies	
infectieuses en 1954	179
Statistiques épidémiologiques (troisièmes trimestres 1954-1955)	199
Evolution générale de la morbidité	200
Statistiques mensuelles départementales (troisième trimestre 1955)	202
Evolution générale des maladies épidémiques en France en 1955. Evolution générale de la morbidité	423
Statistiques épidémiologiques (quatrième trimestre 1955). Statistiques men- suelles départementales	451
Statistiques épidémiologiques (premier trimestre 1956)	653
Evolution générale de la morbidité	654
Statistiques mensuelles départementales (premier trimestre 1956)	656
Statistiques épidémiologiques (deuxième trimestre 1956). Statistiques mensuelles départementales (deuxième trimestre)	863
Statistiques de mortalité 1955	887
Incidence du sexe et de l'âge sur la morbidité et la mortalité par maladie- infectieuse en 1955	905
Statistiques vaccinales pour l'année 1954 (vaccination antivariolique)	925
Statistiques vaccinales pour l'année 1954 (vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)	929

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Enquête hydrogéologique et sanitaire. Département de l'Eure (XX)	477
Enquête hydrogéologique et sanitaire. Département de la Seine-et-Marne (XXI)	675
Notice géologique et hydrogéologique sur le département de la Charente- Maritime	937
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (troisième trimestre 1955)	247
fortalité générale dans un certain nombre de villes de France (quatrième trimestre et année 1955)	507
fortalité générale dans un certain nombre de villes de France (premier trimestre 1956)	701
es institutions sociales de la France	957
Iortalité générale dans un certain nombre de villes de France (premier trimestre 1956)	961

Enquête hydrogéologique et sanitaire. Département de la Haute-Loire.... 221

Le Gérant : G. Masson.

Imprimé par Soulisse et Cassegrain, à Niort (France), 1957. Dépôt légal : 1^{er} trim. 1957. N° d'ordre : 328. Masson et C^{1e}, Edit., Paris. Dépôt légal : 1^{er} trim. 1957. N° d'ordre : 2387.

LES MONOGRAPHIES

DE

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

MONOGRAPHIES DÉJA PARUES

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, nº 1. Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde, par P. F. Denoix, 1953	Fouisée
	Lpaisee.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 2.	
L'économie de l'alcoolisme, par L. Dérobert, 1953.	Epuisée.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 3.	
Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953	900 fr
	500 h
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 4.	
Contribution à l'étude de l'anophélisme en Corse, par C. Toumanoff, 1954	1 200 fr.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 5. De la diversité de certains cancers,	
par P. F. Denoix, 1954	Epuisée.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, nº 6.	
La lutte préventive contre les maladies infectieuses de l'homme et des animaux domestiques au	
moyen des vaccins, par G. Ramon, 1955	1 200 fr.
(Suite au vo	erso.)

LES MONOGRAPHIES

DE

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 7. Etudes de Sociopsychiatrie, par H. Duchène, 1955.	900 fr.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 8. Rapport sur la fréquence et la sensibilité aux insecticides de « Pediculus Humanus Humanus, K. Linnaeus », 1758 (« Anoplura ») dans le Sud-Est de la France, par R. M. Nicoli, 1955	500 fr.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, nº 9. Etude sur la maladie de Bouillaud et son traitement, par J. Chevallier, 1956	1 100 fr.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, nº 10. Rapport d'enquête sur la réadaptation fonctionnelle des adultes en France	1 000 fr.
Monographie de l'Institut National d'Hygiène, nº 11. Etude pour l'établissement de rations alimentaires pour le tuberculeux en sanatorium, par H. G. Poulizac	éparation.

Vente des Monographies

a l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16°) — AUTEUIL 32-84
N° de chêque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-38 Paris

BULLETIN

DE

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(4 numéros par an)

Prix de l'abonnement (1956) :

Règlement par Mandat, Chèques postaux (Compte 599, Paris) ou Chèque bancaire.	2 500
ÉTRANGER :	
Belgique et Luxembourg Fr. B.	400
Autres pays \$ U. S. A.	8
Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des réglements commerciaux, le jour du paiement. Règle- ment par Banque Nationale.	

Le Numéro : 650 francs.

Changement d'adresse : 50 fr.

MASSON & Cie, ÉDITEURS 120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI⁻) — Téléphone: DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce Bulletin assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'Institut National d'Hygiène dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE 3, Rue Léon-Bonnat, PARIS (xvr)



Le Recueil des Travaux de l'Institut National d'Hygiène a été remplacé, depuis 1953, par la collection Monographie de l'Institut National d'Hygiène (voir pages 967-968).

